This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 828,508

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DC
198
.G8
A32

PARIS. — IMPRIMERIE JULES LE CLERE ET Cie, RUE CASSETTE 29.

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE GROUCHY

PARIS. — IMPRIMERIE JULES LE CLERE ET Cie, RUE CASSETTE 20.

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE GROUCHY

PAR LE MARQUIS DE GROUCHY

Officier d'État-Major.

—

TOME PREMIER

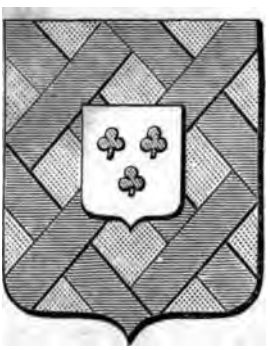

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PALAIS-ROYAL

17-19, GALERIE D'ORLÉANS, 17-19.

—

1873

Hist. Europ.
Blacker.
2-28-29
18875
vols 1-5

AVANT-PROPOS

Le maréchal de Grouchy, mon grand'père, a laissé dans ses papiers des documents de la plus haute importance, relatifs aux événements politiques et militaires de son époque.

Sa correspondance avec presque tous les personnages qui ont marqué de 1792 à 1840, est pleine d'intérêt.

Ces documents, cette correspondance sont venus en mes mains à la mort du général Alphonse de Grouchy, mon père. Je les ai lus, étudiés longtemps avec un soin facile à comprendre. J'ai consacré à les classer, à les compléter, à les commenter, les loisirs que m'a laissés ma carrière. Aujourd'hui, je me décide à publier un ouvrage assez volumineux auquel je donne le titre de :

MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE GROUCHY.

J'ai écrit ces mémoires dans un double but :

1° Fournir à l'histoire de la fin du siècle passé,

à celle des premières années de celui qui s'écoule, des matériaux irréfutables;

2° Rectifier les erreurs volontaires des auteurs qui ont sacrifié à l'esprit de parti, à la passion, et les erreurs involontaires des hommes qui, n'ayant pu puiser aux sources de la vérité, ont été sevrés de documents authentiques.

Cette publication est en outre pour moi l'accomplissement d'un devoir de piété filiale.

En effet, lorsque je vins à lire les lettres de 1816 à 1820 écrites d'Amérique par le Maréchal pendant son exil, je ne pus douter du prix qu'il attachait à ce que les faits historiques auxquels son nom avait été mêlé fussent exposés au grand jour et avec la dernière impartialité.

Mon père avait été longtemps trop occupé, et, à la fin de sa carrière, trop souffrant pour entreprendre un ouvrage de longue haleine. Cependant, lorsque parut le XX[e] volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, il se décida à réfuter les assertions contenues dans cet ouvrage, en publiant une forte brochure intitulée : *Le Maréchal de Grouchy en* 1815. Il mourut en mettant la dernière main à une autre brochure du même genre, que j'ai fait imprimer et intitulée : *Le Général de Grouchy et l'Irlande en* 1797. Ces deux petits

livres m'ont été d'une très-grande utilité pour la rédaction de ces Mémoires.

Après la mort de mon père, je résolus d'aborder à mon tour l'histoire du Maréchal. J'ai pensé qu'il ne m'était pas permis, à moi son héritier direct, de refuser cette lourde mais intéressante et utile succession.

L'ouvrage que je publie m'a demandé de longues recherches, un travail assidu. C'est une histoire complète de la vie du Maréchal. On y trouvera réunies toutes les pièces importantes, officielles et autres, qui m'ont été laissées. Ces documents peuvent jeter un jour nouveau sur l'histoire des guerres de la Vendée, sur l'expédition d'Irlande, sur les campagnes de l'Empire depuis 1805 jusqu'à la seconde Restauration.

Le Maréchal a pris part à toutes les entreprises militaires principales de la France, de 1793 à 1815. Le premier volume de ces Mémoires comprend la Vendée et l'Irlande; le second, le commandement en Piémont, la campagne de 1798 en Italie, etc.; le troisième, les guerres jusqu'en 1814, etc. J'ai consacré le quatrième à 1814, aux Cent Jours, à la campagne contre le duc d'Angoulême dans le Midi, à celle de Waterloo dans le Nord.

Je me suis efforcé de ne jamais avancer un fait sans l'appuyer de preuves, de ne violer en aucun cas, sous aucun prétexte, les droits sacrés de l'histoire, même au profit de celui auquel m'attachent des liens dont j'ai le droit d'être fier.

J'ai la conviction que l'on reconnaîtra dans cette consciencieuse étude une grande impartialité. J'ai l'espérance que les *Mémoires du maréchal de Grouchy* et les documents qu'ils renferment ne seront pas inutiles à l'histoire contemporaine ni à la mémoire de mon grand-père.

Avant de terminer cet avant-propos, que l'on me permette quelques notes sur la famille du maréchal de Grouchy.

L'origine de ma famille remonte à plusieurs siècles. Les sires de Grouchy figurent au nombre des chevaliers qui, vers le milieu du XI^e^ siècle (1056), prirent part à la première croisade. Robert et Henri de Grouchy étaient de l'*Hôtel le Roi* à la croisade de S. Louis. Leurs armes figurent au musée de Versailles (salle des Croisades).

Je possède un titre de la même époque établissant le mariage d'un Grouchy avec une d'Ormesson. Chose assez singulière, une des dernières Grouchy, fille du Maréchal, a épousé, à huit siècles de distance, un d'Ormesson.

Il existe dans les archives de l'abbaye de Saint-Victor, au pays de Caux, un acte établissant que deux Grouchy, au onzième siècle, ont doté, ou, comme on disait alors, *aumoné*, ladite abbaye de sommes importantes.

En 1066, parmi les chevaliers normands qui suivirent Guillaume le Conquérant en Angleterre, se trouvait un Grouchy. Il resta dans la Grande-Bretagne, où sa famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Le dernier de ses descendants est mort, vers le commencement du siècle, membre de la chambre des Lords.

Presque tous les Grouchy de France ont servi dans les armées de terre et de mer, où beaucoup ont acquis des titres à la reconnaissance du pays.

On lit dans un vieux livre intitulé : *Recherches historiques sur la ville d'Harfleur* : « Les Anglais, à la faveur d'Harfleur, qui leur servait de place d'armes, se rendent maîtres du pays de Caux. Toutes les années sont marquées par des combats dans lesquels la noblesse du pays se signala. Jean de Grouchy, sire de Montérauliers, les défit en trois rencontres.

« Conspiration de 104 habitants originaires d'Harfleur, qui y étaient restés ; ils engagent Le Carnier, commandant des communes du pays

de Caux, de s'approcher pendant la nuit; il était soutenu par le maréchal de Rieux, qui tenait la campagne avec 4,000 chevaux. Jean de Grouchy, sire de Monteroliers, à la tête des Cauchois, escalade la ville le 4 novembre à la pointe du jour; les 104 se mêlent avec les assaillants; les Anglais se battent en désespérés et sont enfin taillés en pièces, à la réserve de 400 qui se jettent dans leurs vaisseaux et retournent en Angleterre sous la conduite de Guillaume Viénois. Nous perdîmes de notre côté le brave Grouchy, surnommé le père des Cauchois, dont il fut grand dommage, dit la chronique, Montreuil, Bellay, le Bâtard de l'Angle et 40 des nôtres; cette expédition fut suivie de la réduction des villes et châteaux des environs, et les enfants de ceux qui étaient morts à Calais revinrent habiter leur chère patrie. C'est en mémoire de ce glorieux événement qu'on sonna depuis tous les matins à la pointe du jour 104 coups de cloche à l'église paroissiale (1). »

Il existait au x[e] siècle deux fiefs portant le nom de Grouchy : l'un situé dans la paroisse d'Elbeuf près Gournay; l'autre dans celle de

(1) Ceci est tiré de Monstrelet 1[er] volume, de Desserres 3[e] volume, de Duchesne. Pour perpétuer le souvenir de cet héroïque fait d'armes, le Maréchal a contitué une rente en faveur des pauvres de la ville d'Harfleur.

Basencourt. Ce dernier était un démembrement du premier.

Les paroisses d'Elbeuf, d'Avesnes, de Monteroliers, de Fontaine-Lavagane, de Greni, de Robertot, de Lachaussée, etc., ont été les séjours habituels et successifs des Grouchy.

En 1300, la famille se divisa en deux branches : celle de Grouchy d'Elbeuf, celle de Grouchy Monteroliers.

Les deux fiefs ont toujours été possédés par la première, qui était la branche aînée et qui s'éteignit l'année 1672, en la personne de Madeleine de Grouchy.

Parmi les Grouchy qui ont marqué dans l'histoire, et indépendamment de ceux que j'ai déjà nommés, je citerai : *Louis* de Grouchy, un des plus braves chevaliers de Charles V.

Jean de Grouchy, premier du nom, dont il est question dans les Chroniques normandes et qui fut tué à Harfleur, ainsi que je l'ai dit plus haut. Il vivait à la fin du XIV^e^ siècle et mourut en 1435.

Collard de Grouchy, qui vécut cent quatre ans et servit cinquante ans la France dans les armées des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII. Il fut un des grands officiers de Charles, duc de Berry, de Normandie et de Guyenne, frère de Louis XI.

Jean de Grouchy, troisième du nom. Il vivait sous le règne de François l^er^, à la rançon duquel il contribua après avoir combattu près de lui comme homme d'armes.

Christophe de Grouchy, né en 1510, mort en 1558, après avoir servi son pays. Il eut mission de diriger et de commander les gens des communes d'Arques pour s'opposer aux descentes des Anglais sur les côtes de Normandie, ce dont il s'acquitta à la satisfaction de son roi.

Jean de Grouchy, quatrième du nom, lieutenant de la compagnie des chevau-légers du seigneur de Mouchy du Mont, de la maison de Sénarpont, à la fin du XVI^e^ siècle.

François de Grouchy, page de Charles IX, capitaine de cavalerie sous le duc d'Alençon frère du roi, pendant les campagnes de Flandres. Ce Grouchy, comme Collard, son aïeul, vécut près d'un siècle. En 1589 Henri IV ayant dû lever le siége de Paris, François de Grouchy réunit dans son château la noblesse du pays de Caux, invita le gouverneur de Dieppe à s'y rendre et fut prévenir le roi que la noblesse de Normandie l'assurait de sa fidélité et l'attendait à Dieppe. Henri IV, en effet, se rendit dans cette ville, s'y reposa quelques jours et livra ensuite la bataille d'Arques,

à laquelle François de Grouchy se distingua de façon à mériter les éloges du roi. Il se maria en 1608 et servit en 1609 dans la compagnie de la reine.

Ses quatre fils, *Thomas*, *Adrien*, *Jacques*, *Matthieu* de Grouchy, servirent tous dans les armées du roi Louis XIII.

Le premier, dans la compagnie du duc d'Orléans; il fut ensuite conseiller d'État. Le second devint capitaine au régiment d'Artois; le troisième, lieutenant au régiment de la marine; le quatrième, cornette de cavalerie.

Les enfants de Thomas de Grouchy, nommés l'un *Thomas*-Adrien, l'autre *Philippe*-Adrien, furent l'un page de Louis XIV et lieutenant des grenadiers à cheval; l'autre, lieutenant colonel au régiment dauphin et chevalier de Saint-Louis.

Jacques de Grouchy, né en 1616, mort en 1688, fut lieutenant au régiment de la marine et chevalier de Saint-Louis.

Il eut quatre fils et deux filles. L'un d'eux, *Nicolas*, le dernier, fut capitaine de vaisseau; il était embarqué en 1702, sur un des bâtiments de l'escadre de Du Casse, qui le considérait comme l'un de ses meilleurs marins. Il est cité parmi les officiers qui se distinguèrent pendant les trois

journées de combats successifs que Du Casse alors chef d'escadre avec quatre vaisseaux, eut à soutenir contre les huit de la flotte anglaise de l'amiral Benbow. Ce combat de Sainte-Marthe, tout à l'honneur de la marine française et qui se termina par la retraite de l'ennemi, fut un des beaux faits d'armes du futur amiral Du Casse, qui voua à partir de ce moment une grande estime à Grouchy.

Les deux filles de Jacques de Grouchy se firent religieuses.

L'un de ses fils, *François-Jacques* de Grouchy, page du roi Louis XV, puis cornette de cavalerie, ayant épousé en deuxièmes noces Marie-Henriette-Gilberte Freteau, eut quatre enfants, dont le second, Emmanuel de Grouchy, né en 1766, fut le maréchal père des deux généraux de division de cavalerie, Alphonse et Victor de Grouchy, mon père et mon oncle, et de Mlle de Grouchy, marquise d'Ormesson.

La sœur aînée du maréchal, *Marie-Louise* de Grouchy, et sa sœur cadette, *Charlotte-Félicité*, ont épousé l'une le marquis de Condorcet, l'autre le comte de Cabanis.

Le dernier fils de Jacques de Grouchy fut Henri-François de Grouchy.

Que l'on me pardonne cette énumération de la généalogie et des services militaires de mes ancêtres: elle m'a paru une entrée en matière digne des Mémoires du Maréchal.

Le marquis DE GROUCHY.

LE

MARÉCHAL DE GROUCHY

LIVRE PREMIER

De 1766 à la fin de 1793.

Le marquis Emmanuel de Grouchy. — Sa naissance (1766). — Sa famille. — Son entrée au service (1780). — Les diverses positions qu'il occupe. — Sa conduite politique au commencement de la Révolution. — Son caractère. — Il est nommé général de brigade (11 septembre 1792). — Il est envoyé à l'armée des Alpes. — Son mémoire sur cette armée. — Il revient en congé en Normandie. — Première calomnie contre lui. — Il est désigné en 1793 pour l'armée des côtes de Brest. — Ses lettres à son père. — Considérations sur la guerre de Vendée. — Nouvelle calomnie. — Il commande à Ancenis le camp de l'avant-garde des troupes de Canclaux contre les Vendéens. — Se lie avec Cavaignac. — Correspondance curieuse de Grouchy. — Son rapport sur la position de cette armée (août 1793). — Lettres des représentants. — Lettre de Grouchy aux représentants. — Opérations. — Affaire du camp des Sorinières. — Brillante conduite de Grouchy. — Décret du 5 septembre contre les officiers nobles. — Observation sur les opérations de l'armée par le général Grouchy. Lettres de Canclaux à Grouchy. — Services que ce dernier rend à l'armée pendant les mois d'août et de septembre. — Sa destitution brutale le 6 octobre et celle de Canclaux. — Lettres pleines de noblesse de Grouchy à cette occasion. — Lettre du ministre de la guerre. — Témoignage que le général reçoit des sociétés populaires. — Sa lettre du 14 octobre à son père. — Un passage de sa biographie. — La vérité sur ce fait de Grouchy marchant comme simple soldat après avoir été général.

Le marquis Emmanuel de Grouchy, dont la longue carrière fut remplie avec éclat, naquit à Paris le 23 octobre 1766.

Sa famille est tellement ancienne que l'on n'en peut fixer l'origine à l'aide de documents. Le premier titre que possèdent les petits-enfants du maréchal est le

contrat de mariage d'un Grouchy avec une d'Ormesson. Cette pièce porte la date de l'an 800.

Il est à présumer que les ancêtres des Grouchy combattirent dans les bandes de Normands qui, sous Rollon, s'emparèrent de la Neustrie devenue Normandie. Ce qui porte à admettre cette hypothèse, c'est que parmi les chefs normands qui envahirent l'Angleterre en 1066, avec Guillaume le Conquérant, on voit figurer un Grouchy dont la branche s'est éteinte, dans la Grande-Bretagne, il y a un demi-siècle à peine. Ce Grouchy d'Angleterre était membre de la Chambre des lords.

Au nombre des preux qui, à la première croisade, en 1096, portèrent leurs armes en Palestine, on trouve un Grouchy. Un autre, sire de Montiroliers, surnommé le *père des Cauchois*, chassa les Anglais de Harfleur, dernière place qu'ils eussent encore conservée en Normandie, et fut tué sur la brèche, en montant à l'assaut, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Ceci se passait au XIII^e^ siècle.

Les Anglais, rentrés momentanément en possession de la Normandie, confisquèrent les biens des Grouchy. Charles VII victorieux les leur rendit.

Presque tous les Grouchy servirent le roi et la patrie, dans les armées de terre ou de mer. Le père du maréchal, François-Jacques, seigneur de Robertot, avait été page de Louis XV.

Emmanuel de Grouchy, comme tous les siens, fut dès son enfance destiné au service militaire. Le 30 mars 1780, n'ayant pas encore quatorze ans, il fut

nommé aspirant au corps royal d'artillerie de marine. Quelques mois plus tard, le 23 octobre, jour anniversaire de sa naissance, il passa comme lieutenant en second dans l'artillerie. Il n'y resta pas une année entière. Le 24 août 1781, il obtint une sous-lieutenance en pied, sans appointement (dit le brevet), dans le 3ᵉ régiment de chevau-légers, de nouvelle création. Capitaine réformé dans Royal-Étranger (cavalerie) le 28 octobre 1784, à l'âge de vingt et un ans, il fut admis aux gardes du corps, compagnie écossaise, le 25 décembre 1786, avec rang de lieutenant-colonel.

Il était personnellement connu du roi, puisque nous trouvons dans les papiers de famille un billet daté de Fontainebleau, 29 octobre 1785, et ainsi conçu : « Le duc de Coigny a l'honneur de prévenir M. le comte de Grouchy que le roy a bien voulu l'accepter pour monter dans ses carosses. Sa Majesté chassant le cerf jeudy prochain 3 novembre, le duc de Coigny donnera des chevaux avec grand plaisir à M. le comte de Grouchy pour faire son début à cette chasse et y suivre le roy. »

Le marquis de Grouchy était fort jeune lorsque la révolution éclata. Il adopta avec enthousiasme les idées nouvelles. Sa position dans un corps de la maison du roi, corps naturellement hostile à la liberté, le mettait mal à l'aise. Il le comprit, et demanda à rentrer dans la ligne.

Le 18 décembre 1791, il fut envoyé au 12ᵉ de chasseurs à cheval, avec le titre de lieutenant-colonel, pour commander ce régiment dont le colonel titulaire était

Menou. C'est à partir de ce moment que commence en réalité la vie militaire et politique d'Emmanuel de Grouchy.

Il est d'autant plus facile de suivre les phases de son existence que, dès cette époque, il a tenu une note exacte de ses actions, et recueilli avec soin sa correspondance avec ses chefs, avec ses inférieurs, ce qui nous a mis à même de rédiger cet ouvrage.

Lieutenant-colonel du 12e de chasseurs à cheval, le 18 décembre 1791, ainsi que nous venons de le dire, le marquis de Grouchy, n'ayant encore que vingt-cinq ans et déjà d'un caractère plus rassi que ne le comporte cet âge, était fortement imbu des principes qui bouillonnaient dans beaucoup de jeunes têtes, mais que la noblesse et surtout les officiers repoussaient généralement avec dédain, disons plus, avec horreur.

Cette tendance de Grouchy vers les idées que les philosophes avaient contribué à développer à la fin du règne précédent et au commencement de celui du malheureux Louis XVI, devait décider de toute sa vie.

A peine nommé au 12e de chasseurs à cheval, il se hâta de quitter la compagnie des gardes, à laquelle il préférait un régiment ordinaire, bien qu'elle fût composée des plus grands noms de France. Il se rendit à son nouveau corps. Deux escadrons étaient à Montmédy, sous les ordres d'un capitaine de la Motte; les autres escadrons et l'état-major se trouvaient à Lunéville. Ces derniers avaient commencé leur mouvement pour rallier les autres à Montmédy, mais, arrêtés brusquement en route par les ordres de M. de La-

fayette, alors à la tête de l'armée sur cette partie de la frontière, ils étaient rentrés à Lunéville.

Dès son début M. de Grouchy voulut se poser nettement vis-à-vis de ses nouveaux camarades. S'adressant à eux après sa réception par M. de la Motte, il leur parla de son patriotisme. Il écrivit ensuite à M. de Lafayette pour lui demander des instructions, et lui dire qu'il restait à Montmédy jusqu'à ce qu'on lui eût prescrit le contraire.

La révolution marchait à pas de géant; un bouleversement social était à prévoir. L'armée, composée dans ses grades élevés de la noblesse de France, commençait à se fondre par l'émigration; la plupart des régiments qui se trouvaient alors sur la frontière montraient de la tendance à rejoindre les princes, et non-seulement des officiers, mais des sous-officiers et de simples soldats passaient brusquement, chaque jour, avec armes et bagages, sur le territoire étranger, quelquefois même en employant la force.

Les cavaliers du 12e de chasseurs, comme ceux des autres corps, ne dissimulaient pas leur propension à abandonner l'étendard ou à le porter sur la terre ennemie. Chaque jour des hommes s'éloignaient en emmenant leurs chevaux.

M. de Grouchy se mit à étudier l'esprit de son régiment et celui des officiers des autres corps en garnison à Montmédy; il reconnut que cet esprit, loin d'être favorable à la Révolution, lui était hostile. Il résolut de lutter pour faire adopter les principes qu'il avait embrassés avec tant d'ardeur.

Bientôt, il fut informé qu'une compagnie tout entière de l'un de ses escadrons voulait passer à l'ennemi. Il partit aussitôt et fut demander à M. de Lafayette d'ordonner au détachement de Montmédy de rallier les escadrons à Lunéville. A son retour il rendit compte de toute cette affaire au chevalier de Narbonne, alors ministre de la guerre, par une lettre en date du 23 janvier 1792.

Ayant été autorisé à quitter Montmédy, il se mit en route avec ses deux escadrons, le 24 janvier 1792. Il vint coucher le 25 à Verdun. Il apprit que le bruit de la désertion d'une compagnie s'était répandu. Craignant le mauvais effet que pourrait produire cette fausse nouvelle, il se hâta d'écrire à M. de Lafayette pour le prévenir qu'il n'en était rien, qu'il était au contraire fort satisfait de la conduite de ses chasseurs, mais qu'il croyait devoir prendre des précautions. Il avait essayé inutilement de dissimuler ces précautions en cherchant à les entourer du plus grand mystère.

Le lieutenant-colonel de Grouchy reçut, le 27, l'ordre de mener ses escadrons à Neufchâteau, où ils arrivèrent le 29 janvier sans avoir perdu un seul homme.

A peine dans cette ville, il y reçut la nouvelle de sa nomination de colonel du 2e de dragons, nomination qu'il devait à l'initiative de M. de Lafayette. Il se hâta de remercier le général, en lui témoignant le bonheur qu'il éprouverait, si la chose était possible, à échanger le commandement de son nouveau régiment pour celui du 12e de chasseurs, que le colonel titulaire M. de Menou devait, disait-on, quitter sous peu, attendu qu'il

était alors fortement question de sa nomination au grade de maréchal de camp. Ses instances furent vaines ; il dut quitter le 12e de chasseurs, qu'il abandonna avec un véritable chagrin et où il fut lui-même profondément regretté.

Le colonel de Grouchy rejoignit son nouveau corps à Verdun en mars 1792 et le quitta le 8 juillet de la même année, pour prendre le commandement du 6e de hussards. Il ne resta à la tête de ce dernier corps que deux mois. Le 7 septembre, il fut promu maréchal de camp par le conseil exécutif provisoire.

La journée du 10 août avait décidé du sort de la royauté et de la famille royale ; l'émigration avait pris une extension nouvelle, le nombre des officiers supérieurs et généraux de l'ancienne armée restés sous les drapeaux devenait de plus en plus rare. On était heureux d'avoir à nommer des hommes comme le marquis de Grouchy ayant déjà douze ans de services effectifs, lorsqu'on était contraint de mettre à la tête des troupes de simples sous-officiers, dont quelques-uns savaient à peine lire et signer leur nom.

Les documents qui existent encore sur cette époque, les pièces originales, les lettres écrites par la plupart des généraux du commencement de la révolution, ne laissent aucun doute sur ce que nous avançons à cet égard. Or, le marquis de Grouchy avait reçu une éducation brillante ; sans avoir encore fait la guerre, il avait le feu sacré, l'amour du métier et ce qu'on appelait alors un ardent patriotisme, qu'il ne faudrait pas cependant confondre avec le patriotisme des *sans-*

culottes, qui se traduisait par la lâcheté, le crime, un langage cynique et le culte des plus ignobles passions.

Grouchy, homme du devoir avant tout, aimait la liberté et était dévoué corps et âme à sa patrie. Il voulait ce qu'il croyait que voulait alors la France.

Servan avait remplacé le chevalier de Narbonne au ministère de la guerre, il envoya Grouchy à l'armée du Midi, sous les ordres de Montesquiou. Le général passa à l'armée des Alpes sous Kellermann et obtint un congé à la fin de 1792, pour se rendre à Ponté-coulant, district de Vire (Calvados), où se trouvait sa famille. Il partit de Chambéry le 26 décembre.

Pendant son passage à cette armée, le général de Grouchy, après avoir observé avec beaucoup de sagacité la situation dans laquelle elle avait été placée par son premier chef, le général de Montesquiou, rédigea le 15 novembre un mémoire sous forme de note qu'il adressa à la Convention nationale et qui avait alors une importance très-réelle.

Ce mémoire, que nous allons faire connaître, indiquait chez son auteur une connaissance exacte de l'art de la guerre et un grand esprit d'observation. Peut-être contribua-t-il à faire appeler quelques années plus tard le général au commandement du Piémont. Le voici tel que nous le trouvons dans les papiers du maréchal et au dépôt de la guerre :

« L'influence d'un chef plus occupé à caresser l'opinion publique qu'à la mériter, et qui, politique adroit, plutôt que militaire habile, ne réunissait aucun des talents qui font le général, a dû nécessairement se

faire sentir dans l'armée des Alpes. Des succès moins complets qu'ils n'eussent pu l'être, des marchés onéreux, un dénûment général dans les diverses parties de l'armée ; telles en ont été les suites.

« L'officier le plus novice dans l'art de la guerre aperçoit au premier coup d'œil les fautes grossières qui ont accompagné notre entrée en Savoie. Un corps de troupes remontant la rive gauche de l'Isère et deux bataillons seulement se portant de Briançon au poste de Valoire au moment de l'attaque du camp Enneccio sous Montmélian coupaient sa retraite par la Tarentaise et le Mont-Cenis et rendaient plus que probable l'anéantissement total de l'armée du roi sarde. Par cette simple manœuvre, elle se trouvait enveloppée de tous côtés : toute l'artillerie et plus de dix mille Piémontais tombaient entre les mains des soldats de la république ; bientôt peut-être les couleurs de la liberté brilleraient à Turin, car peut-on calculer les suites de la terreur et l'effet produit par la défection ou la prise des armées piémontaises, placées pour la plupart en Savoie. Quelques soldats seulement gardaient le Piémont : les places étaient dégarnies, tous les chemins ouverts à l'impétuosité française ; une campagne eût pu voir se terminer la guerre d'Italie.

« Au lieu de cela, une simple occupation de la Savoie, la prise de quelques pièces de canon et des opérations difficiles au printemps prochain, tels sont nos succès et les termes dans lesquels nous a placés le général Montesquiou.

« Un examen sévère des marchés qu'il a conclus

va fixer l'opinion à cet égard et décidera si la nécessité la plus pressante peut justifier des opérations aussi ruineuses.

« Les besoins de l'armée sont plus faciles à réparer que les fautes militaires ; par-dessus tout il est urgent qu'on vêtisse des troupes que la rigueur du climat et l'inactivité dans laquelle elles ont été plongées ont rendues plus sensibles à leur dénûment.

« Cette longue inactivité est une des causes des pertes qu'ont éprouvées les bataillons de volontaires nationaux ; pertes considérables, car il en est de réduits à deux ou trois cents hommes.

« Il n'est pas moins pressant de pourvoir au remplacement des officiers pendant toute la campagne ; plusieurs corps ont été sans chef. De cinq régiments des troupes à cheval auxquels j'ai été attaché, trois n'avaient ni colonels ni lieutenants-colonels, les autres. armées éprouvaient une disette d'officiers supérieurs à peu près égale, je crois cependant qu'elle y était moins sensible ; mais toujours est-il constant que dans un pays qui, par sa nature et le genre de guerre qu'on peut y faire, isole souvent des corps et nécessite habituellement des détachements, on ne doit espérer de succès que quand chaque régiment formera un tout qui ne sera privé d'aucun des membres propres à lui imprimer l'activité et la vigueur.

« La guerre à entreprendre au printemps prochain peut être de deux sortes sur cette frontière : ou elle consistera en une défensive ordinaire, ou la République française se déterminera à porter ses armes en Piémont.

« Dans la première hypothèse, on doit prendre pour guide les savantes campagnes de Berwick, qui dans la défense de cette partie a déployé le plus de talents et dont le génie sut rendre vains la supériorité et les efforts des nombreux ennemis de la France pendant la guerre de la succession; son ingénieuse ligne de défense essuyera cependant quelques légers changements : au lieu de suivre la vallée de la Maurienne et la rivière d'Arc, elle gagnera le Mont-Cenis et le petit Saint-Bernard. La rupture de quelques chemins, l'ouverture de plusiéurs autres, la construction de quelques redoutes, faciliteront ce nouveau système défensif, mais le génie national répugne tellement à une défensive oiseuse, qu'il me paraît indispensable de donner toujours un caractère offensif à nos opérations militaires. Un Français qui attaque est presque toujours sûr de vaincre. On atteindra le but offensif, par des positions habilement prises, des marches savamment combinées et qui, dérobées aux ennemis, mettront à même de former le siége de quelques-unes des forteresses qui ferment les principaux débouchés conduisant au Piémont.

« Dans le second cas, on ne devrait pas, je crois, suivre les règles d'une guerre ordinaire; si des données sur la position morale des Piémontais permettent d'espérer que l'heure de la liberté commence à luire pour ces contrées, je voudrais qu'on les inondât de soldats français; je voudrais que le tocsin, ce signal toujours fatal aux tyrans, sonnât dans les départements voisins des Alpes; que tout ce qui peut y porter les

armes, se joignant aux troupes réglées, fondît sur l'Italie, et que, s'élançant à la fois du petit Saint-Bernard, du Mont-Cenis et débouchant des vallées d'Exiles, de Pragélas, de Saint-Martin, de Lucerne, de Château Dauphin, de Maire et de Stuve, des torrents de François se répandissent dans tout le Piémont et attaquassent le roi sarde au cœur de ses états. Étonnés de la grandeur et de la hardiesse de l'entreprise, les peuples déserteraient bientôt les drapeaux des despotes pour se ranger sous les drapeaux de la liberté; les places fortes mêmes tomberaient par l'abandon des forces destinées à les protéger.

« Pour assurer le succès de ce plan dès à présent, il faudrait commencer à approvisionner de la manière la plus complète en munitions de guerre et de bouche, Grenoble, Briançon, Mont-Dauphin, Embrun et quelques autres places de la frontière, afin qu'au printemps nous portassions l'abondance avec la liberté aux peuples dont nous irons briser les fers.

« Il serait indispensable de gagner pendant l'hiver les habitants de la vallée d'Exiles et de celle de Fénestrelle, dont les cœurs furent si longtemps français, ce qui nous ouvrirait une des principales portes qui mènent en Italie.

« La France méconnut toute l'importance de ces vallées lorsqu'en 1713 elle les échangea contre celle de la Barcelonnette. Ces premières mettaient entre nos mains l'une des clés du Piémont, et, dans la crainte qu'un jour elle n'y rentrât, les rois de Sardaigne n'ont cessé depuis de travailler à rendre formi-

dables les fortifications d'Exiles et de Fénestrelle.

« Il faudrait encore dès à présent faire filer quelques troupes dans le Faucigny et occuper Cluses et Sallanches, afin de pénétrer par le col de l'Allée-Blanche dans la vallée d'Aoste, en franchissant ces passages que des glaces éternelles semblent avoir fermés, mais que je me suis assuré être praticables pour de l'infanterie légère.

« Au midi, l'armée d'Anselme, marchant par le col de Lude, porterait aussi des coups décisifs.

« Enfin, dès la fin de février, quelle que soit la place de la campagne prochaine, aussitôt que les réparations relatives à l'habillement et l'équipement seront terminées, je voudrais qu'on travaillât à former des soldats pour les pays dans lesquels nous sommes destinés à combattre ; qu'on les habituât à des marches pénibles, à bivouaquer, à braver les frimas et à franchir les glaces et les montagnes.

« Si quelque valeur était donnée à cette ébauche, j'offrirais les développements qu'elle nécessite, et dans l'hiver je formerais le tableau indicatif de la marche et des dispositions à prendre par les diverses colonnes, qui, au printemps, devraient ceindre les États du roi sarde et y pénétrer simultanément.

« Dans ce travail je demanderais à être secondé par M. Bauvert, officier du génie que ses talents et une connaissance très-étendue de ce pays rendent infiniment précieux. »

La calomnie commença, dès cette époque, son office contre le général. On répandit le bruit à l'armée des

Alpes que Grouchy était un émigré du commencement de la Révolution. Il se crut obligé d'écrire le 27 septembre 1792, du camp sous Chambéry où il se trouvait alors, la lettre suivante, adressée aux représentants du peuple qui se trouvaient alors à toutes les armées de la République :

« J'ai appris avec autant d'étonnement que de peine, Messieurs, qu'on avait répandu le bruit dans le canton que j'étais émigré depuis les premiers jours de la révolution. Des preuves réitérées de mon amour de la liberté et de l'égalité devaient, ce me semble, me mettre à l'abri d'un tel soupçon, et consacrant depuis cinq mois, à la défense de mon pays, et mon bras et le peu de fortune que je puis avoir, je devais encore moins m'attendre à voir des malveillants choisir ce moment pour me noircir dans l'opinion de mes concitoyens. Quoique sans doute leurs lâches calomnies soient trop au-dessous de moi pour jamais m'atteindre, l'opinion publique est un bien trop précieux pour que je néglige de confondre ceux qui essayent de me le ravir.

« Je vous envoie donc, Messieurs, l'attestation du général qui constate ma présence au poste qui m'a été assigné et vous prie de vouloir bien la rendre publique ; c'est une justice qui m'est due et que j'attends de vous.

« Vous apprendrez sans doute avec plaisir, Messieurs, que le succès a couronné, dans ce pays, les armes françaises, et que nous sommes maîtres de la plus grande partie de la Savoie, que nous occupons en cet instant. »

Nous nous étendons peu sur les premières années de la carrière du marquis de Grouchy, parce que la seule chose qui nous ait paru importante à constater, c'est l'attitude franche et nette qu'il prit dès l'origine de la révolution ; son amour du devoir et de la liberté, qui lui firent suivre une ligne de conduite en désaccord avec celle adoptée par la presque totalité des officiers nobles qui se trouvaient dans les rangs de l'armée.

Le général de Grouchy était en Normandie, dans sa famille, lorsqu'au commencement de mars 1793 des troubles précurseurs de la guerre civile éclatèrent en Vendée. Le comité de salut public, craignant des débarquements d'émigrés, protégés par des bâtiments anglais, sur les côtes de Bretagne ou de Normandie, donna des ordres pour la mise en état de défense du littoral.

Une armée dite *des côtes de Brest* fut organisée, tant bien que mal, sous le commandement d'un vieux général appelé la Bourdonnaye. Le marquis devenu le *général citoyen* Grouchy reçut l'avis qu'il allait être employé, et plus spécialement dans la 14ᵉ division territoriale, dont le chef-lieu était à Rouen.

Les lettres de service datées du 11 mars lui étant parvenues, il partit pour son nouveau poste. A peine arrivé, il reçut du général la Bourdonnaye (qui signait alors Bourdonnay) une lettre datée du 19 mars, lui enjoignant de se rendre dans les vingt-quatre heures au Hâvre pour se mettre à la disposition du général Lamorlière et exercer la surveillance la plus active sur

toute la partie des côtes du département de la Somme, jusqu'à la rivière d'Authie. Il devait se concerter pour cela avec les représentants du peuple alors à Amiens. Dans cette lettre, la Bourdonnaye prévenait Grouchy qu'il établissait son quartier général à Rennes et ne pouvait le voir, ainsi qu'il l'espérait, à Caen.

Grouchy, quoique fort souffrant, obéit, tout en exprimant ses regrets de quitter Caen, ne dissimulant pas à son chef l'état précaire dans lequel se trouvait la défense des côtes.

Le 8 mai étant à Saint-Valery en Caux, le général écrivit à son père :

« Il y a longtemps que je vous ai donné de mes nouvelles, mon cher papa ; les commissaires de la Convention, chargés de surveiller la défense des côtes, sont arrivés au Hâvre à la fin du mois dernier ; ils y ont fait, conjointement avec moi, un long travail relatif à une nouvelle organisation à donner aux premières troupes à opposer à une descente : de là nous avons parcouru ensemble les quarante lieues de côtes de la division ; à Abbeville, nous nous sommes quittés il y a huit jours, et maintenant je retourne au Hâvre, en suivant encore la côte, afin de mettre à exécution les mesures ordonnées. Comme malheureusement on ne saurait suppléer au défaut d'armes et de troupes, tout ce qu'on peut faire c'est de s'opposer à une descente peu considérable ; si l'ennemi en effectuait une en grand, je ne sais comment nous la repousserions. Les commissaires l'ont vu comme moi, et, pénétrés de cette triste vérité, ils tâcheront à leur retour à la Convention

de pourvoir à notre dénûment. J'ai été fort content de ces commissaires, qui se nomment Prieur, Fermond et Rochegude : les deux premiers surtout sont des gens distingués, ils m'ont quitté emportant la certitude de mon dévouement et de mon désir d'être utile.

« J'ai passé quelques jours à Dieppe et vu avec intérêt cette ville que vous avez longtemps habitée ; je l'aime bien mieux que le Hâvre, où le peu d'attachement des habitants à la chose publique ne me permet d'en voir aucun, à raison de la dissonance de nos opinions. Mme d'Auberménil n'était point à Dieppe, mais à sa maison de campagne auprès (*illisible*) ; je n'ai pu l'aller voir. Son gendre est émigré, de sorte que sa maison va être vendue. Je serai obligé de retourner à Dieppe au commencement de l'autre mois, et j'espère que je parviendrai à joindre Mme d'Auberménil. »

La lutte avait pris des développements considérables, en Vendée et en Bretagne. L'insurrection, commencée en mars 1793, d'insurrection était devenue une guerre véritable, et les premiers succès étaient pour le drapeau blanc. La levée de trois cent mille hommes avait allumé l'incendie. On se refusa au tirage dans toutes les communes ; deux grands rassemblements se formèrent, l'un dans la haute Vendée près Saint-Florent, l'autre dans la basse Vendée à Challans. Cathelineau et Stofflet se mirent à la tête des insurgés de Saint-Florent, ils furent secondés par Bonchamp et d'Elbée. Trente mille hommes se rangèrent sous leurs ordres, occupèrent Saint-Florent, Jallais, Chemillé et enfin Chollet. Les détachements des garnisons de

Rennes, de la Rochelle, cantonnés dans le Bocage, furent désarmés ; on leur prit leur artillerie et leurs munitions.

Dans la basse Vendée le rassemblement de Challans, sous les ordres de Charette, s'empara de Machecoul, de Pornic, de Kils, de Noirmoutiers. Il ne resta bientôt plus à la République dans le pays insurgé qne les hautes vallées du Layon et du Thoué.

Les généraux Verteuil et la Bourdonnaye, commandant les divisions territoriales, se trouvèrent coupés de leurs communications. Le gouvernement chargea le général Berruyer du commandement des troupes sur la Loire, consistant en trois mille hommes d'infanterie régulière et onze mille gardes nationaux levés à la hâte. Ces quatorze mille combattants s'étendaient d'Ancenis à Bressuire. Nantes était occupé par les trois mille hommes sous Canclaux. Ce dernier déboucha d'un côté ; Chalbos et Boullard, de l'armée de la Rochelle, débouchèrent par les Sables avec des colonnes de cinq mille hommes environ. On repoussa d'abord les Vendéens, mais la Vendée centrale s'étant levée sous Sapinaud et ayant mis douze mille hommes en ses mains, les colonnes républicaines durent s'arrêter. Les Sables d'Olonne furent compromis.

Au mois de mai, lorsque Grouchy rejoignit l'armée de l'Ouest, la position était la suivante : le général Berruyer commandant en chef, et qui avait établi son quartier général à Angers, ayant sous ses ordres les généraux la Bourdonnaye à Nantes et Boullard aux Sables d'Olonne, après quelques opérations malheu-

reuses, avait été remplacé dans son commandement par Biron. Canclaux vint à Nantes à la place de la Bourdonnaye ; Boullard fut conservé aux Sables.

Après la victoire remportée à Fontenay le 25 mai par les Vendéens, ces derniers se dispersèrent et les chefs se divisèrent les cantons insurgés. Lescure devint le chef de la division de Bressuire ; La Rochejacquelein de celle de Châtillon et des Aubiers ; Cathelineau de celle de Saint-Florent ; Bonchamp de celle des bords de la Loire ; Laugrenière de celle d'Argenton-le-Château et Thouars.

Cette sorte de confédération de généraux insurgés, dans laquelle chacun prétendait à la plus complète indépendance, causa autant de revers à l'armée vendéenne que l'esprit d'indiscipline en occasionna à l'armée républicaine.

Biron, en prenant avec répugnance son commandement le 28 mai, s'établit à Niort et proposa d'entrer en négociations avec les chefs insurgés. La Convention lui défendit d'employer d'autres moyens que la force. Le général se rendit alors à Tours, s'aboucha avec les représentants en mission. Il fut arrêté que la Vendée serait envahie à la fois par quatre corps de dix mille hommes chacun, partant de Pont-de-Cé, de Saumur, de Chinon, de Niort.

Le général gagna ensuite La Rochelle pour y rassembler les forces qui se trouvaient sur ce point, tandis que les représentants pressaient l'arrivée des bataillons formés à Orléans et des levées et requisitions des villes voisines.

Pendant ces préparatifs des républicains, l'armée vendéenne se réunissait avec une rapidité incroyable à Châtillon, sous les chefs que nous avons nommés.

Tel était l'état des choses à la fin d'avril. A cette époque, Grouchy, sur lequel la calomnie semblait prendre à tâche de s'exercer avec une rigueur incroyable, fut prévenu par sa mère qu'il était accusé de se tenir caché dans sa famille.

Voici cette lettre datée du 23 avril :

« Mon fils, il nous est revenu que la calomnie la plus absurde semait encore par tout le canton que vous étiez caché ici; le but est d'y renouveler les visites. Quel acharnement et quelle intention elle montre! Nous vous prions, votre père et moi, de nous envoyer sans délai un certificat pareil à celui que vous m'aviez adressé pour vos gens, qui prouve votre emploi dans telle ou telle division, et que vous êtes à votre poste. Adressez-le-moi, ou à votre père, et signez votre lettre; qu'elle offre les notions générales de votre service, l'étendue des côtes dont la défense vous est commise, l'ambulance qu'elle exige, votre commandement au Hâvre, l'arrivée de vos chevaux, l'abrégé de vos sentiments qui nous est si connu et qui anime sans cesse votre espoir sur le salut de la République. Signez surtout. La signature, le timbre et le certificat convaincront sans doute de la vérité. Qu'il est cruel pour nous d'avoir à la prouver!

« Nous t'embrassons, cher et excellent fils. Tes charmants enfants sont bien portants; tu juges combien la santé de ton respectable père est troublée par la persé-

vérance des calomnies, que l'évidence même ne peut désarmer. Je ne te parle pas de la mienne ; ce n'est pas en moi que j'existe.

« Envoyez-nous deux certificats, afin qu'il y en ait un pour Sagy et Condécourt. »

Le général envoya immédiatement un certificat de sa présence constatée au Hâvre par le général Lamorlière, commandant la 15e division militaire, et répondit :

« Les bruits que quelques gens cherchent à répandre dans notre canton sont parvenus jusqu'à moi, mon cher papa. Quoique je méprise les viles calomnies des méchants, néanmoins il est toujours du devoir d'un bon citoyen de les confondre. Je vous envoie donc des certificats de présence à mon poste et j'engage ceux qui affectent de méconnaître mes sentiments d'interroger les habitants des lieux dont la défense m'est confiée, les magistrats du peuple, et surtout les sociétés populaires ; leurs témoignages, juste récompense d'un attachement aussi pur que constant à la cause de la liberté, me vengeront bien complétement de l'injure qu'ils essayent de me faire, mais qui ne saurait m'atteindre.

« Je vous embrasse en hâte, étant très-occupé, avec les commissaires de la Convention, des moyens de compléter la défense des côtes.

« Veuillez, mon cher papa, rendre cette lettre publique, le plus promptement possible. »

Ainsi, pour la seconde fois déjà, malgré son patriotisme, malgré la ligne de conduite qu'il suivait avec tant de droiture et de loyauté, malgré sa brusque sépa-

ration avec les principes de la royauté, malgré sa présence aux armées, le général se voyait, à cause de sa naissance, en butte aux plus absurdes calomnies. Au reste, ces calomnies n'étaient pas les dernières qui devaient l'atteindre pendant sa longue, utile et loyale existence; d'autres, plus poignantes, devaient à toutes les époques, et pour ainsi dire sans discontinuation, jeter l'amertume dans son cœur.

On citerait difficilement un des hommes marquants de la pléiade républicaine et impériale dont les nobles actions, dont la belle conduite aient été si souvent et si injustement dénaturés. Cela ressortira, nous l'espérons, de cet ouvrage.

Grouchy était depuis quelques semaines au Hâvre occupé à organiser la défense sur cette partie des côtes de la Manche, lorsqu'il fut demandé pour être employé à son armée par le général Félix Wimpffen, commandant celle des côtes de Cherbourg. « L'âge et le genre de talent du général Grouchy, qui a toujours servi dans les troupes à cheval (dit Wimpffen dans sa lettre du 22 mai 1793 aux députés de la Convention dans la 14e division), le désignent pour des fonctions plus actives que celles qu'impose le commandement du Hâvre. » Parlant plus loin des opinions politiques des officiers qu'il demande auprès de lui, il ajoute : « Je crois aussi qu'il n'y a rien à craindre pour Grouchy, parce qu'il a violemment et brillamment brûlé ses vaisseaux dès le commencement de la révolution, etc. »

La guerre prit en Vendée des proportions considérables pendant le mois de juin. Les républicains, battus

le 4 à Layon, le 8 à Montreuil, perdirent le 9 et le 10 Saumur et son château et furent contraints de se replier sur Tours. Poursuivant le cours de ses succès, l'armée vendéenne, commandée par Cathelineau, entra à Angers et menaça Nantes, qui fut mis en état de siége et contre laquelle, grâce aux généraux Canclaux et Beysser, vinrent échouer tous les efforts de l'ennemi les 28 et 29 juin.

Ces deux journées, fatales aux Vendéens, commencèrent le cours de leurs revers. Battus en plusieurs rencontres pendant le mois de juillet, ils apprirent bientôt une nouvelle terrible pour eux. On dirigeait la brave garnison de Mayence sur Nantes, et un plan général d'attaque était élaboré dans un grand conseil à Saumur. Biron avait été destitué et remplacé par Beysser. Ce dernier avait eu quelques jours plus tard pour successeur le ridicule Rossignol, qui s'honorait, disait-il, du titre de *sans-culottes;* enfin, un homme de mérite avait été mis à la tête de l'armée, le général Canclaux.

Ce dernier, sans connaître Grouchy autrement que de réputation, le fit venir pour commander l'avant-garde de l'armée et lui écrivit le 22 :

« Citoyen général, j'ai reçu vos différentes lettres; la multitude de mes occupations, de mes courses, alors que je suis presque seul, ne m'a pas permis de vous répondre; j'en ai chargé le chef de l'état-major, qui est de votre connaissance ; j'espère que vous voudrez bien me pardonner, et encore plus facilement, ce défaut d'exactitude que le refus de vous laisser

aller à Saint-Mâlo, au moins en ce moment. Je n'ai au camp près Ancenis qu'un général de brigade, *Desdorides*. Je l'y placerai et désire vous avoir, citoyen général, pour coopérateur particulier; les témoignages si distingués qui vous suivent, votre réputation et vos talents ne me permettent pas de balancer à vous appeler où la patrie est peut-être le plus en danger. Vous accourrez à sa voix, à la mienne, à l'ordre que je vous en donne sous le plus court délai, et à l'avantage du bien public que j'aurai fait; j'ajouterai pour moi, afin de faire connaissance avec vous et de vous assurer de mon dévouement. »

Grouchy, placé au camp, se trouva sous les ordres directs du général Desdorides, sous le commandement supérieur de Canclaux, l'un établi à Ancenis, l'autre à Nantes.

Les représentants du peuple près cette armée, Cavaignac principalement qui résidait à Ancenis, ne tardèrent pas à se lier avec Grouchy et à lui témoigner la plus entière confiance et la plus grande estime.

Comme à cette époque tout ce qui portait un nom nobiliaire et était issu d'une famille ancienne se trouvait à l'index et suspect, quels que fussent les services rendus et les garanties de patriotisme données, le général était fort observé.

Cavaignac le savait mieux que qui que ce fût; aussi saisissait-il toutes les occasions de dire, d'écrire à la Convention en faveur de son ami. Le 28 juillet 1793, en adressant le procès-verbal d'acceptation de la constitution par le canton et la ville d'Ancenis, il mit

en *post-scriptum* de sa dépêche : « J'avais oublié de joindre à l'envoi des procès-verbaux d'acceptation de l'ordre constitutionnel par l'armée, l'adhésion des généraux Grouchy et Desdorides, et de l'adjudant général Lental; je vous l'adresse d'autant plus volontiers qu'elle est l'expression de sentiments qu'ils justifient chaque jour par leur conduite. »

L'appui du représentant Cavaignac n'était pas à dédaigner pour Grouchy, car à cette époque la puissance de ces hommes détachés aux armées par la Convention était telle qu'ils avaient toute action sur les généraux en chef eux-mêmes. On en jugera par la lettre suivante que ce même Cavaignac écrivit le 3 août 1793 au général Desdorides :

« Ce n'est pas sans surprise, général, que je vois plusieurs officiers affublés encore de leur habit blanc et réfractaire à la loi qui fixe au 13 juin le jour où ils doivent tous avoir l'habit national. Je sais que certains d'entre eux, consultant plutôt leur parcimonie que l'obéissance qu'ils doivent à la loi, ont éloigné l'époque fatale qu'elle prescrivait, mais je sais aussi que d'autres se plaisent à arborer une couleur proscrite par le patriotisme, mais que leurs principes avouent. Je devrais peut-être dès cet instant prononcer leur destitution conformément à la loi, mais comme cette rigueur engloberait des officiers que j'estime à cause de leur patriotisme et de leur activité, je me contenterai de vous requérir de mettre à l'ordre de demain que ceux des officiers qui, d'ici au 10 août courant, n'auront pas pris l'habit national seront destitués. »

Pendant les derniers jours de juillet et les premiers d'août 1793, Grouchy resta à Ancenis. Il écrivit de là à son père plusieurs lettres qui donnent sur les événements de la Vendée des notions intéressantes.

Voici quatre de ces lettres curieuses :

Au camp d'Ancenis, 25 juillet 1793.

« Je vous avais promis de vous donner de mes nouvelles aussitôt mon arrivée à Ancenis, mon cher papa : la multitude d'affaires et de soins dont j'ai été accablé m'en ont empêché jusqu'à cet instant. J'ai dû, dès en arrivant, prendre le commandement du petit camp que nous avons ici et qui est de quatre mille hommes. De là des peines et des devoirs que vous devinez aisément, et qui se multiplient en raison du désir que l'on a de bien faire. Le général Canclaux, qui commande l'armée, est à Nantes avec six mille hommes, ce qui constitue le reste de l'armée des côtes de Brest. Je ne connais encore que par lettres ce nouveau chef, qui est généralement aimé et estimé; on l'attend ici d'un moment à l'autre. Tout ce pays, qui a été occupé par les insurgés, offre les plus affligeantes traces de leur passage; il est pillé et dévasté partout. Nous occupons la rive droite de la Loire, depuis Ingrande où commence l'armée de Tours. Les insurgés sont sur la rive gauche, et la rivière est si basse qu'aisément on se parle d'un bord à l'autre : Les jours se passent à se fusiller et canonner, sans se faire grand mal; hier ils étaient en force et sem-

blaient se disposer à nous attaquer, mais ce n'était qu'une feinte, la majorité de leurs troupes est du côté de Saumur, où je ne doute pas qu'ils ne cherchent à porter quelque grand coup. Vous avez su le dernier échec de l'armée de Tours commandée par le général Labarolière; il est renfermé avec les débris de son armée dans le château de Saumur, qu'il occupe en ce moment; il y est avec quinze cents hommes, qui lui restent des seize mille qu'il avait. Depuis, il y a trois jours, les insurgés se sont portés au Pont-de-Cé; ils en ont chassé les troupes, brûlé le château, et la terreur des bataillons depuis a été telle qu'ils se sont enfuis jusqu'à La Flèche; ceux qui n'ont pas partagé cette terreur se sont repliés sur Angers, et comme ils étaient au plus deux ou trois mille, nous craignions qu'Angers ne fût tombé aux mains des insurgés. Il paraît qu'ils n'étaient pas en mesure pour profiter du succès et que leur attaque n'était pas sérieuse. On dit même ce soir que nous occupons de nouveau le Pont-de-Cé : la nouvelle officielle n'est point encore parvenue.

« De tout ceci vous devez juger notre position. Toute la rive droite de la Loire est à nous. L'Anjou et une grande partie du Poitou sont occupés par les insurgés.

« Jusqu'à présent, cette guerre s'est faite avec une impéritie rare, et qui, jointe à la mauvaise qualité des troupes, a nécessairement amené les échecs honteux que nous avons essuyés et essuierons chaque jour. Nos forces sont toujours divisées en cinq ou six corps,

sur lesquels ils se portent successivement en nombre quintuple et qu'ils écrasent tout à loisir. Non content d'être sur la défensive avant notre réunion, on a voulu pénétrer dans l'Anjou, pays difficile et coupé, où des premiers succès ont rendu plus hardies et plus assurées des déroutes plus complètes, puisqu'ils occasionnent des réunions d'insurgés plus nombreuses et rendent les retraites plus difficiles. De là les déroutes de Westermann et de la Barolière. Il faut donc, tant qu'on n'a pas de troupes assez sûres et assez nombreuses pour attaquer, se tenir sur une défensive respectable, et pour cela réunir douze ou quinze mille hommes ici, sans les disséminer sur vingt lieues de pays. Si ces rebelles passent la Loire, tant mieux. En deux jours de marche on tombera sur eux et avec assez de monde pour les bien battre.

« La position d'Ancenis est bonne et couvre le Maine et toute la Bretagne. Je me tue de dire tout cela au député Cavaignac, qui entend parfaitement raison ; mais malheureusement ses collègues de Tours et d'Angers n'y entendent rien et tranchent de sorte que nos affaires vont bien mal. Notre tour d'être battus ou du moins attaqués par des forces majeures viendra quand les armées de Tours et d'Angers seront détruites.

« Croiriez-vous, mon cher papa, que je n'ai point encore mes chevaux ? je me meurs de peur qu'ils soient arrêtés dans le Calvados ; je n'ai ici qu'une bête de selle, n'ayant pas voulu traverser les départements insurgés avec tant de train, de peur d'être retenu. Ce reste de ma cavalerie me suivait à petites journées, je

n'en entends pas parler. Je suis aussi bien malheureux pour l'argent ; je ne sais si vous m'en avez envoyé à Rennes ; tant il y a que je n'en ai pas reçu. Voici maintenant mon adresse : E. G. général de brigade au quartier général de l'armée des côtes de Brest à Ancenis.

« Adieu, mon cher papa, je vous embrasse, aussi triste que malheureux de notre position à tous. Puissent les derniers événements n'avoir point influé sur votre tranquillité. »

Camp d'Ancenis, 3 août 1793.

« C'est avec bien du plaisir que je reçois de vos nouvelles, mon cher papa ; il y avait un siècle que j'en désirais et que je n'en avais eu. Vous savez maintenant, vous ayant écrit de Rennes et d'ici, ma marche, et ce que je fais. Notre position n'est pas changée depuis ma dernière lettre. Nous occupons toute la rive droite de la Loire, depuis Tours jusqu'à l'embouchure de cette rivière. Notre armée s'étend jusqu'à Ingrande, où commence celle des côtes de La Rochelle. Les insurgés sont en face de nous sur l'autre bord. Ils nous canonnent ci, mais ils ne font de mal qu'aux maisons et ne tuent pas grand monde. Six mille hommes à Rennes et quatre mille à Ancenis et environs, voilà, comme je vous l'a déjà dit, quelles sont nos forces, que je trouve disséminées sur bien trop de points ; je n'ai pas caché mon opinion à cet égard, mais je ne suis pas le maître. Le général Canclaux est toujours à Nantes, je ne le connais

point encore ; je dois cependant aller dans cette dernière ville sous deux ou trois jours. Hier il y a eu une affaire du côté de Nantes ; on a passé les ponts pour aller à une demi-lieue enlever quelques pièces de canon aux insurgés. En effet, l'on s'en est rendu maître, mais la lâcheté des conducteurs et charretiers d'artillerie a empêché d'emmener les pièces. Les ennemis se sont réunis en nombre très-supérieur ; on a été obligé de se replier sur Nantes, ce qu'on a fait en très-bon ordre. Les ennemis qui suivaient hors de la portée de la mousqueterie ont voulu s'approcher des ouvrages qui défendent la tête du pont, on les a laissés venir et de là on leur a fait une décharge assez meurtrière ; ils se sont retirés ensuite.

« Je doute que la motion de chasser tous les ci-devant des armées passe encore ; ce qu'il y a de sûr est que j'en serais bien plus fâché pour la chose publique que pour moi. Vivre auprès d'un bon père dans le repos, et n'ayant d'autres devoirs à remplir qu'à cultiver des vertus qui sont les bases du bonheur de tout homme, voilà l'objet de mes vœux ; puissent-ils être exaucés !

« Quand vous voudrez m'envoyer des assignats, n'importe de quelle sorte, on les reçoit ici ; ceux de quatre cents livres de la république sont échangés avec un peu de peine, cependant on en vient à bout. Mon adresse est au quartier général de l'armée des côtes de Brest à Ancenis, département de la Loire-Inférieure.

« Adieu, mon cher papa ; la tendre amitié qui respire

dans votre lettre est pour moi la jouissance la plus douce et me fait oublier les inquiétudes et les anxiétés de la guerre de cannibales que nous faisons ici. Puisse-t-on nous envoyer la garnison de Mayence, et surtout des troupes qui veuillent se battre; notre armée, qui jusqu'à présent n'a éprouvé aucun échec, est la meilleure de celles qui sont opposées aux insurgés, et elle est bien composée; les représentants Gilet et Cavaignac méritent d'être aimés et estimés, malheureusement on va les changer, ce qui me fait bien de la peine. Voici la guerre départementale à peu près terminée, je me réjouis bien sincèrement que ce nouveau brandon de guerre civile soit éteint. »

Ancenis, le 11 août 1793.

« Je reçois aujourd'hui, mon cher papa, vos deux lettres du 29 juillet et du 6 août. La première m'étant adressée à Rennes, où je croyais rester plus longtemps, a été m'y chercher comme je vous l'avais demandé; voilà la cause de son retard. Mille grâces de ce secours, mon cher papa; il me fera arriver au 1^er^ septembre, où les appointements du mois me mettront à même de ne pas vous importuner d'ici à quelque temps. J'ai bien un peu tiré le diable par la queue, mais assurément il n'y a pas de votre faute.

« Vous ai-je dit, mon cher papa, que je commandais cétte armée-ci? Le lieutenant général Desdorides, qui commandait avant mon arrivée, a été envoyé à Belle-Isle, qu'on disait menacée par une flotte anglaise

qui ne paraît être autre chose qu'un convoi de vaisseaux marchands venant d'Amérique. Alors le général Canclaux, qui est en chef pour l'armée des côtes de Brest, m'a donné celle-ci, que je considère plutôt comme une avant-garde que comme une armée. J'ai environ quatre mille hommes sous mes ordres. J'occupe toujours mon camp d'Ancenis et la rive droite de la Loire. Mes postes de gauche donnent la main à l'armée de La Rochelle, qui va jusqu'à Ingrande; mes postes de droite rejoignent ceux de Nantes, où le général Canclaux est avec quatre mille hommes; le reste de mes troupes forme la garnison de la ci-devant Bretagne. Notre position ici est nécessairement défensive, n'étant pas assez forts pour nous aventurer dans l'Anjou; mais cette défensive est vraiment utile, en ce qu'elle contient les rebelles et leur coupe toute communication avec des mécontents qui sont dans les départements de la ci-devant Bretagne, départements peu patriotes et extrêmement fanatisés.

« Nous avons de petites affaires qui n'avancent pas grand'chose, mais qui me montrent le bon esprit de mes troupes. J'ai douze compagnies de grenadiers qui valent de l'or, un régiment allemand qui est bien bon; enfin je n'ai que deux bataillons de Paris, et je ne peux en rien comparer ma petite armée à celle de La Rochelle ou de Tours; sans être parfaite, elle ne va pas mal. Néanmoins j'aimerais mieux être en second et dans un poste bien obscur; malgré bien des soins, on n'est pas à l'abri d'un malheur ou d'un accident. L'autre jour j'avais entrepris une petite expédition qui devait

me faire avoir deux pièces de canon ; elle a manqué par la maladresse de celui que j'avais chargé du soin des bateaux, mais je n'ai perdu personne et j'espère que ce n'est que partie remise.

« Voici, cher papa, une quittance de deux cent soixante-cinq livres, des trois cents livres et des cent cinquante livres que vous avez la bonté d'envoyer à ma femme et dont je vous remercie ; le tout forme un total de six cent soixante-cinq livres.

« C'est avec douleur que je vois combien les chagrins de toute espèce que vous éprouvez minent votre santé ; au nom de tout votre attachement pour moi, ménagez-vous, mon cher papa, vous êtes mon seul bien, mon meilleur ami ; que ne puis-je être auprès de vous et vous consoler des peines qui vous accablent ! Mon plus grand bonheur serait de remplir ce devoir qui m'est bien cher ; adieu, je vous embrasse en vous renouvelant toute ma tendresse.

« Ecrivez-moi : Au général Grouchy, commandant l'armée d'Ancenis, à Ancenis. »

Tous les généraux, à cette époque, même ceux de brigade, se figuraient commander des armées.

Ancenis, le 21 août 1793.

« Je vous écris plus rarement que je voudrais, mon cher papa ; aisément vous en devinez la cause : les devoirs du poste que j'occupe sont bien au-dessus de mes forces, et ce n'est qu'en m'y livrant tout entier que je puis faire aller la machine, que presque seul je

suis obligé de mouvoir. Je tiens toujours en échec les insurgés, et couvre par ma position Nantes et la Bretagne qui est au moment de s'insurger aussi. Il y a eu des mouvements considérables à Vitré et plusieurs hommes ont été tués ; malgré cela nos affaires, dans ce pays-ci, ont une tournure bien moins fâcheuse que dans le Nord. Nous avons eu plusieurs avantages réels du côté de Niort, et si cette armée ne s'aventure pas, il est possible que cette guerre, la plus cruelle qui ait jamais été faite, soit promptement terminée. Nous attendons très-incessamment l'armée venant de Mayence. Le 23 elle sera à Tours ; on la réunit à l'armée de Saumur, dont bien me fâche, car j'eusse voulu qu'on nous l'adjoignît. Aussitôt qu'elle sera en état de se mettre en mouvement, et ce sera sous huit à dix jours, on attaquera vigoureusement les rebelles ; j'espère alors réunir ma petite armée aux troupes de Nantes, ce qui formera un corps de sept à huit mille hommes ; alors nous marcherons sur Pont-Saint-Père et Machecoul, nous joindrons les troupes qui sont aux Sables sous les ordres du général Boullard, et nous pénétrerons dans l'intérieur, tandis qu'au même instant d'un côté l'armée de Niort, de l'autre la garnison de Mayence réunie aux troupes qui sont à Saumur, Angers et Pont-de-Cé, se porteront aussi en avant et formeront ainsi, en trois points différents, trois colonnes d'attaque respectables ; si elles marchent bien au même moment et qu'en même temps un tocsin général soit sonné dans les départements voisins des insurgés et que tous les patriotes se portent sur les points

intermédiaires de nos grandes colonnes et occupent les habitants des villages en les désarmant, il me semble qu'en peu de temps on doit terminer cette guerre-ci. Ce plan, que j'ai proposé, ne passera peut-être pas ; et, amour-propre à part, je le crois meilleur que celui du comité, qui me paraît impraticable.

« Voilà, mon cher papa, des détails sur notre position ; je vous écrirai aussitôt qu'il y aura quelque chose de nouveau et que nous serons en marche.

« Nous avons journellement des petites affaires de postes dans les îles de la Loire ; elles tournent toutes à notre avantage, et généralement je suis content des troupes que j'ai.

« Depuis huit jours, voilà deux fois que je l'échappe belle ; une balle tirée de moins de quarante pas a effleuré mon chapeau, et ce matin un soldat qui me touchait a été coupé en deux par un boulet de canon ; les débris de ce malheureux m'ont couvert, et si j'eusse été de quelques pouces plus avant, je ne vous écrirais pas ce soir.

« Adieu, mon cher papa, je soupire après le calme, et donnerais tout pour n'avoir pas à figurer sur un théâtre aussi difficile et où gens plus instruits que moi n'ont pu se soutenir.

« Excédé des continuelles dénonciations contre les nobles et voyant qu'il est impossible à ceux qui se trouvent dans les armées d'y bien faire, puisque par tous les moyens on leur fait perdre la confiance, je me suis déterminé, il y a quelques jours, à envoyer ma démission aux représentants près cette armée, qui

sont d'excellents républicains, avec lesquels je vis dans la meilleure intelligence ; ils m'ont répondu une lettre infiniment honnête, et ont refusé de la recevoir, de sorte que je suis toujours au même point. Au premier dégoût je renouvellerai ma demande ; puisse-t-elle être mieux accueillie. Adieu, mon cher papa, je vous embrasse et espère incessamment de vos nouvelles. Mille amitiés à mon frère ; vous connaissez mon tendre attachement pour vous ; il redouble ma peine de l'éloignement dans lequel nous vivons. Vous avez lu sans doute le projet de code civil ; vous voyez comme ils renversent l'édifice que vous aviez élevé pour mon bonheur futur, mais la jouissance que je goûte en pensant à ce que vous aviez voulu faire, me console des sacrifices et des pertes que j'éprouverai un jour ; sans mes enfants elles ne se présenteraient pas même à ma pensée. »

Canclaux ne tarda pas à reconnaître dans Grouchy des qualités militaires éminentes. Les représentants du peuple et lui demandèrent au général un rapport et ses appréciations sur l'armée.

Grouchy, au commencement d'août, leur adressa la note suivante :

« Le général de brigade commandant l'avant-garde de l'armée des côtes de Brest aux représentants du peuple, pour leur faire connaître la position de l'armée, etc...

« Cette armée, vu l'étendue des côtes qu'elle est obligée de défendre et la quantité de points interressants que renferme la ci-devant Bretagne, est néces-

sairement extrêmement divisée. Lorient, Belle-Isle, Brest, Saint-Malo commandent l'attention et appellent des forces.

« Nantes ayant été au moment de succomber, pour mettre cette ville importante à l'abri d'une nouvelle attaque des brigands, on a retiré des places tout ce qui n'était pas indispensablement nécessaire à leurs garnisons, qui cependant pourraient peut-être encore être réduites, si un nouveau système défensif des villes était adopté.

« Six à sept mille hommes ont été successivement portés sur Nantes ; trois mille hommes environ occupent cette ville, et, secondés par les obstacles que l'art a fait naître, la mettent dans un état de défense respectable. De l'excédant des troupes, il a été formé une avant-garde qui a poursuivi les rebelles lors de leur retraite de Nantes ; elle est forte de 2739 volontaires nationaux, 1090 soldats d'infanterie de ligne, 252 cavaliers, 144 artilleurs du parc, formant un total de 4,225, y compris les officiers.

« Elle occupe Ancenis et un petit camp en arrière de cette ville, sur des hauteurs qui la dominent. Des postes intermédiaires entre Nantes et Ancenis assurent la communication de ces deux points. Le principal de ces postes est Houdon, qui est occupé par la 4e compagnie de grenadiers.

« La communication avec Ingrande, où sont les premiers postes de l'armée de la Rochelle, est également assurée par l'occupation du poste de Varades, situé en face de Saint-Florent, l'un des quartiers généraux

des rebelles. Quatre compagnies de grenadiers sont placées à Varades et fournissent les postes intermédiaires de droite et de gauche.

« La position de cette avant-garde est, comme on le voit, défensive. On en trouve les raisons dans le petit nombre de troupes qui la composent, dans la nature du pays occupé par les rebelles en face d'Ancenis et sur cette partie de la rive gauche de la Loire, la plus grande partie des bateaux ayant été enlevée par les insurgés.

« Mais cette défensive présente plusieurs avantages réels. L'occupation de la rive droite de la Loire et la position d'Ancenis couvrent les départements de la ci-devant Bretagne, presque tous fanatisés ou mal disposés, entre autres celui de la Mayenne, où un noyau de 600 rebelles, dispersé déjà une fois, mais rassemblé de nouveau, existe en ce moment.

« D'un autre côté, il y a des inconvénients à abandonner le poste d'Ancenis avant que les rebelles ne soient vigoureusement pressés dans d'autres points, car il n'y a pas de doute qu'une des colonnes ennemies ne passât de nouveau la Loire et ne tournât Angers, pendant que le Pont-de-Cé serait attaqué de front. Dans sa marche cette colonne serait grossie des nombreux mécontents de la Mayenne et de la Loire-Inférieure, qu'on contient en ce moment par le cordon de troupes qui les isole des brigands et par des détachements sans lesquels ils lèveraient l'étendard de la révolte, comme ils l'ont déjà fait à l'époque de l'attaque de Nantes.

« L'armée de Brest, si toutefois on peut donner ce nom à 6,000 hommes environ, dont 3,000 sont à peine disponibles, puisqu'on ne peut dégarnir Nantes, l'armée de Brest, dis-je, est réduite, jusqu'à l'arrivée des nouvelles forces, à n'entreprendre que les canonnades et fusillades journalières d'une rive à l'autre.

« J'ai offert des moyens d'augmenter cette armée, en tirant des troupes de quelques garnisons et organisant des gardes nationales sédentaires ; mais si on adoptait le plan que je crois le plus propre à terminer cette guerre, on adjoindrait à l'armée de Brest la garnison de Mayence, et on ne perdrait pas un moment à couper aux rebelles toute communication avec la mer.

« Quinze cents hommes de l'avant-garde d'Ancenis se réuniraient à l'armée de Mayence, ainsi que deux mille hommes tirés de Nantes.

« Ancenis, par les motifs déduits plus haut, serait toujours protégé par une force respectable.

« De Nantes on marcherait sur Machecoul, Port-Saint-Père, et on effectuerait la jonction avec l'armée des Sables.

« Réunis, on pénétrerait dans le cœur des départements insurgés, en désarmant les campagnes à mesure qu'on cheminerait.

« En même temps on ferait effort en raison des forces qu'on pourrait avoir, dans les divers points de la circonférence de ces mêmes départements. Le tocsin de la liberté sonnerait pour tous les républicains qui les avoisinent, et, fatigués d'une aussi longue ré-

sistance à la volonté nationale, tous ensemble et de tous les points ils s'élanceraient sur les rebelles. Une seule et grande opération terminerait cette guerre affligeante.

« Pour ne rien laisser au hasard dans cette expédition décisive, Niort et Poitiers seraient mis, avant de l'entreprendre, dans un état de défense respectable. »

Ce rapport de Grouchy servit à Canclaux pour le plan qu'il parvint à faire adopter, malgré la résistance du sans-culottes Rossignol.

D'après son projet, l'armée des côtes de Brest, renforcée des Mayençais, devait être partagée en trois divisions et s'avancer concentriquement sur Mortagne, où elle rallierait l'armée des côtes de la Rochelle, pour marcher ensuite sur Chollet. La concentration devait avoir lieu le 14 septembre.

Le 3 août, Desdorides fut appelé à Nantes. Les troupes du camp d'Ancenis passèrent aux ordres du général de Grouchy, qui eut à exercer la plus active surveillance, attendu que l'armée vendéenne, sachant l'arrivée prochaine des Mayençais, semblait vouloir attaquer avant l'entrée en ligne de ce puissant renfort.

Il fit plusieurs petites opérations, ce que nous appelons aujourd'hui des razzias : enleva des bestiaux à l'ennemi, mais il eut le chagrin de voir un des bataillons de volontaires sous ses ordres, celui de Seine-et-Oise, se débander et déserter. C'est à cette double circonstance que la lettre suivante de Canclaux, en date du 16, fait allusion :

« Mon cher général, j'ai reçu ce matin votre lettre d'hier et vous avez dû recevoir en même temps celle que j'avais mise à la poste pour vous, faute d'avoir trouvé le logement du citoyen Boussard, qui devait vous la porter ; elle contenait la décision que vous me demandiez sur le brevet des officiers de volontaires, ou sur ce qui doit leur en tenir lieu. Que cela n'estomaque pas Rademasser ; s'il doit céder le pas en ce moment, il le reprendra bientôt, lors de la formation des brigades que je fixe au 1er septembre ; vous en verrez incessamment l'arrangement encore subordonné à quelques circonstances.

« Je suis fort aise de l'espièglerie que vous avez faite aux rebelles ; ils connaîtront qu'il ne fait pas bon s'approcher de trop près de vous, et que la leçon pourrait être une autre fois plus sérieuse.

« La perte que j'ai faite du bataillon de Seine-et-Oise va être réparée par l'arrivée du bataillon de chasseurs de la Manche, dont vous avez 230, que je réclame pour les réunir. En revanche, je vous donnerai, selon toute apparence, deux compagnies de grenadiers des côtes du Nord, surtout si je puis les incorporer avec les chasseurs de la Charente, et former ainsi un joli bataillon léger. J'attends la réponse des uns et des autres que j'ai fait consulter.

« Vous aurez eu ce matin le représentant Philippaux allant à Paris solliciter des secours pour nous ; s'il nous en procure, nous le bénirons.

« Je joins ici un mandat de 1500 fr. à l'effet de vous mettre à portée de satisfaire aux petites dépenses qui

se présentent, et dont seulement vous voudrez bien tenir état.

« Adieu, cher général, faites agréer aux représentants mon dévouement, et soyez certain que je vous ai voué, etc... »

Le 31 août, le général Canclaux ayant été appelé à Saumur pour se concerter avec les représentants du peuple sur les opérations qui allaient avoir lieu, après l'entrée en ligne de la garnison de Mayence, Grouchy vint à Nantes pour prendre le commandement intérimaire. Son camp sous la ville resta aux mains du général Beysser.

Les Vendéens, cependant, avaient résolu de tenter une attaque contre le camp qui couvrait Nantes sur la rive gauche de la Loire, afin de s'opposer à la jonction des Mayençais en marche par Saumur et Angers.

Le 5 septembre, à deux heures du matin, Canclaux, qui arrivait de Saumur, fut informé que le camp des Naudières, entre le pont de Vertou et Nantes, allait être attaqué. Il s'y rendit et donna ses ordres à Beysser. Vers six heures, l'ennemi se montra descendant de Vertou. Le feu s'engagea aussitôt. Les Vendéens, reçus avec vigueur, abandonnèrent leur projet et se replièrent. Au même instant, on abordait d'une façon plus sérieuse le camp au sud de Nantes. Canclaux donna l'ordre à Grouchy de s'y porter avec deux bataillons. Grouchy se trouva en présence d'une colonne de huit à dix mille hommes. Blessé, il mit pied à terre et, l'épée à la main, il culbuta l'ennemi, qu'il

repoussa jusqu'à Villeneuve et des retranchements duquel il s'empara à son tour.

Le soir même la première colonne des Mayençais entrait à Nantes. Les représentants du peuple écrivirent à la Convention :

« Une partie de notre armée, pour seconder par une heureuse diversion le succès de celle des côtes de la Rochelle, s'est mise hièr en marche. Depuis l'attaque de Nantes, les brigands s'étaient retranchés au fameux camp des Sorinières, poste en avant de cette ville ; ils ont été complétement chassés ; ils ont été repoussés jusqu'à trois lieues au delà. Leurs femmes, leurs enfants, leurs subsistances, leurs bestiaux sont en notre pouvoir. On a fait refluer le tout sur le derrière de l'armée. Une ci-devant maison religieuse renferme dans ce moment les femmes et les enfants ; on aura pour eux les égards dus à l'humanité. Nous avons fait livrer aux flammes les repaires des rebelles. Ils étaient devenus l'antre du fanatisme ; des prêtres y préparaient des sacrifices de sang. C'est là qu'ils bénissaient les poignards de la guerre civile ; on y a trouvé beaucoup d'ornements d'église. La République n'a perdu qu'un très-petit nombre de défenseurs ; la perte des brigands monte à peu près à deux cents hommes. Nous leur avons fait en outre une quantité de prisonniers qui avaient mis bas les armes.

« Nous avons vu avec joie, pendant l'action qui a duré depuis le matin jusqu'au soir, l'amour le plus ardent de la République, l'horreur des brigands, le désir fortement prononcé de les exterminer jusqu'au dernier,

passer dans toutes les âmes depuis les généraux jusqu'aux soldats; ils ne formaient qu'une seule et même famille, et les officiers réunis aux soldats semblaient des pères qui combattaient avec leurs enfants. Nous espérons tout de ces heureuses dispositions. Les mesures prises par Canclaux, général en chef, sont sages : notre armée ne pénétrera dans l'intérieur des terres qu'en éclairant sa marche par tous les moyens possibles. Il est secondé par le courage et les efforts des braves Nantais, qui s'empressent de nous fournir des soldats, des pionniers et des travailleurs. Nous espérons que de plus grandes forces ne tarderont pas à se réunir à nous; nous en avons besoin, elles amèneront nécessairement la destruction entière des brigands catholiques.

« Nous ne parlerions pas particulièrement des généraux Canclaux et Grouchy, nous ne vous dirions pas qu'ils se battent en républicains, car, nous aimons à le répéter, il n'est pas un soldat, un officier qui dans notre armée n'en fasse autant; mais nous devons annoncer à la Convention, qu'ils ont déposé entre nos mains le serment que, quoique nés d'une caste ci-devant privilégiée, ils n'abandonneraient le poste où la confiance de la République les a placés, qu'au moment où elle jugera leur ostracisme nécessaire. Qu'à cette époque ils se soumettront avec résignation à ses lois et que l'adoption de cette mesure ne diminuera en rien l'amour et la fidélité qu'ils lui ont jurés. »

Voici une autre lettre de Gillet, l'un des représentants près l'armée des côtes de Brest, adressée également à la Convention nationale :

« Citoyens collègues, l'arrivée prochaine de la garnison de Mayence ayant déterminé le général en chef à suspendre un moment les opérations militaires, afin d'éviter une multitude de petits combats où l'on perd toujours de braves gens sans obtenir de succès décisifs, au lieu que tout pliera sans obstacle lorsque les forces seront réunis, notre armée est restée dans le camp qu'elle occupa le jour de sa sortie de Nantes, aux Sorinières ; mais elle n'est pas pour cela demeurée dans l'inaction. On pousse tous les jours des patrouilles avec reconnaissance à deux lieues du camp; on éclaire le pays, on en tire des subsistances, des bestiaux, et les patriotes réfugiés à Nantes peuvent, à la faveur de ces patrouilles, rentrer dans leurs propriétés et sauver les effets que les brigands leur ont laissés.

« Mardi dernier, ces scélérats osèrent nous attaquer, leur attaque était dirigée sur trois colonnes. Ils vinrent selon leur coutume s'embusquer dans les bois et dans les fossés; mais sans s'amuser à tirailler. Mille à douze cents grenadiers, avec les chasseurs de la Charente et d'Ille-et-Vilaine composant l'avant-garde, ayant à leur tête le général de brigade Grouchy et l'adjudant général Blosse, s'avancèrent rapidement sur eux, la baïonnette au bout du fusil, et les délogèrent à l'instant de leurs repaires. On les poursuivit pendant une lieue et demie; tous leurs retranchements furent emportés de vive force, ainsi que les maisons qu'ils occupaient dans les villages voisins et qu'ils avaient fait créneler. Un grand nombre des leurs mordit la poussière.

« Depuis cette journée leur audace a considérablement diminué; ils n'osent plus nous approcher. Ils ont sonné le tocsin presque tous les jours, mais il paraît que les paysans sont las de cette guerre; du moins il ne s'est pas fait de grands rassemblements, ce qui prouve que les prêtres et les nobles qui les ont si cruellement trompés, commencent à perdre de leur influence. Il y a cependant tous les jours quelques affaires, mais il faut aller les chercher loin du camp, et, quel que soit le nombre des ennemis, la victoire a constamment été fidèle aux troupes de la République.

« On ne s'est jamais battu avec plus de bravoure et de courage que les troupes qui composent cette armée. La demi-brigade du 34e régiment, celle du 77e, le 15e régiment de chasseurs à cheval, les hussards du Midi, tous montrent la plus grande valeur, et le général Beysser, qui souvent combat à leur tête, a réparé honorablement la faute, ou plutôt l'erreur qu'il avait commise le 2 juillet dernier. Je crois devoir le citer particulièrement, parce qu'il se montre digne de l'indulgence dont la Convention nationale a usé envers lui.

« Mes collègues se sont rendus à Saumur avec le général en chef pour assister à une conférence qui doit avoir lieu demain sur les opérations de la campagne. L'armée de Mayence est en marche, nous l'attendons avec impatience. Déjà le bruit de nos premiers succès a fait ouvrir les yeux aux habitants de la campagne. Ils viennent journellement par centaine demander à rentrer paisiblement chez eux. Je puis vous annoncer que, l'armée de Mayence réunie à celle des côtes

de Brest, les rebelles seront soumis avant quinze jours. »

On a pu remarquer, dans le dernier paragraphe de la lettre écrite le 27 août à la Convention par les représentants, une phrase qui fait pressentir une mesure dont il commençait à être question et qui ne tendait à rien moins qu'à expulser des armées les officiers d'origine noble, les *ci-devant,* comme on disait alors.

Grouchy était dans cette catégorie. La mesure fut adoptée dans les premiers jours de septembre, et le général, se sentant menacé dans sa carrière, voulut essayer de conjurer l'orage. Il écrivit donc de Nantes la lettre suivante :

« Emmanuel Grouchy, général de brigade, commandant la division de gauche des armées de Mayence et de Brest, aux représentants du peuple près ces armées.

« Citoyens représentants, un décret rendu dans la séance du 5 septembre dernier semble jeter des incertitudes sur ma position.

« Ayant servi dans la maison militaire du ci-devant roi, suis-je dans le cas d'abandonner le commandement qui m'est confié? Je ne puis le croire.

« L'article 1^er^ du décret ne saurait m'être appliqué : j'ai constamment servi depuis la révolution, et je ne suis en ce moment ni démissionnaire ni destitué ni suspendu. L'art. 8 soumet, il est vrai, aux dispositions de l'art. 1^er^ toute personne qui aurait été dans les maisons militaires de Louis Capet, ou de ses frères. Mais n'eût-on pas spécialement désigné ceux qui se

trouvent dans ce cas, et qui font partie de l'armée, si la loi eût voulu leur suspension?

« Un décret frappe d'infamie celui qui abandonne son poste.

« Un décret aussi formel que précis eût donc ordonné de l'abandonner. Dans plusieurs papiers publics, la loi du 5 septembre a pour titre : *Décret relatif aux militaires qui sont à Paris.* On doit en induire qu'il ne frappe que ces êtres contre-révolutionnaires, enfants de l'ancien régime, et qui, en espérant son retour, habitent la capitale.

« Si quelques individus de l'armée eussent dû être atteints par le décret, comment l'art. 1^er^, auquel le 8^e^ renvoie, dirait-il : Sera tenu de se retirer dans vingt-quatre heures dans sa municipalité, en prenant un passeport des ministres de la guerre ou de la marine?

« Malgré ces considérations, qui me semblent décisives, une obéissance toujours aveugle aux lois me fait un devoir d'interroger l'opinion des représentants du peuple.

« Et s'il était possible que je dusse m'éloigner du poste où la confiance m'a placé, avant de me résigner à ce sacrifice, le plus douloureux que je puisse faire, invoquant l'art. 7^e^ qui excepte les militaires qui ont été blessés, je m'écrierais : Celui qui porte en ce moment les honorables marques d'une blessure reçue en combattant les rebelles (1) n'obtiendra-til pas une exception qui lui permette de verser une seconde fois

(1) Grouchy avait été blessé au combat du camp des Sorinières.

son sang pour la cause sacrée du peuple et de la liberté?

« Veuillez me transmettre, citoyens représentants, une autorisation pour conserver le commandement qui m'est confié.

« Un assez grand nombre d'officiers se trouvent dans la même position que moi ; ils réclament une décision.

« Plus que tout le reste, la marche de l'armée me la fait vivement et promptement désirer. »

Pendant quelques jours il ne fut plus question de cette affaire, et Grouchy pouvait penser qu'aucune suite ne serait donnée au désir de la Convention, du moins en ce qui le concernait ; malheureusement il n'en fut rien, ainsi qu'on le verra bientôt. Le général, dont la blessure n'était pas grave, reçut de Canclaux le commandement de la division de réserve et continua à servir avec zèle et courage la République, dont il avait accepté si franchement les principes.

Après l'entrée à Nantes des Mayençais, Canclaux, général en chef de l'armée des côtes de Brest, se trouva avoir sous ses ordres le général Beysser avec six mille hommes au camp des Naudières, Grouchy avec deux mille hommes au camp des Sorinières, la division de Mayence du général Dubayer, avec les généraux Kléber (avant-garde), Vimeux (1re brigade), Beaupuy (2e brigade), Haxo (réserve).

A côté de cette armée forte de quatorze à quinze mille combattants, se trouvait celle des côtes de La Rochelle, entre les mains malheureusement de Ros-

signol, et composée de cinq divisions aux ordres de Santerre (à Saumur), de Duhoux (à Angers), de Chalbos (à Niort), de Mieskowsky (aux Sables), de Tuncq (à Luçon).

Canclaux, ayant ordre d'ouvrir les opérations, laissa une forte réserve au camp de Naudières pour couvrir Nantes et partagea le reste de ses troupes en deux colonnes : celle de droite avec Beysser et six mille hommes, celle de gauche formée des Mayençais avec Kléber et deux mille hommes à l'avant-garde.

Le général de Grouchy resta à Nantes, investi du commandement de la ville, des camps et de la réserve, chargé de défendre cette place si importante comme ville de dépôt, comme grand centre de population et comme port de mer.

Les colonnes de Canclaux et de Rossignol se mirent en mouvement; à la même époque Kléber, avec les Mayençais, passa le Tenn et se porta sur Saint-Philibert de Grand-Lieu, à quelques lieues au sud-est de Nantes, près du lac de ce nom, après s'être rendu maître de Port-Saint-Père sur la grande voie de Nantes à la mer. Beysser marcha sur Machecoul au sud-ouest. Les deux divisions s'emparèrent ensuite de Légé. Charette, quoique ayant vingt mille hommes sous ses ordres, se replia sur Mortagne. Kléber occupa Clisson le 17 septembre, Beysser occupa Mortagne le 16.

Tandis que les troupes de Canclaux opéraient ainsi qu'il avait été convenu, Rossignol changeait, de son autorité privée, le plan arrêté en commun, donnait des ordres absurdes et contradictoires à ses généraux, les

faisait battre ainsi que leurs troupes, et finalement était obligé d'ordonner honteusement la retraite. Ceci avait lieu au centre de la Vendée, sur la route de Saumur aux Sables, et tandis que Canclaux marchant de succès en succès touchait à Mortagne où il comptait opérer sa jonction avec les divisions de l'autre armée. Heureusement encore, le général reçut à Clisson l'avis de la retraite des divisions de Rossignol. Un conseil de guerre fut assemblé. On résolut de ne pas se porter plus à l'est, jusqu'à ce qu'on connût si l'armée de Rossignol coopérerait ou non aux mouvements offensifs. Beysser rétrograda sur Tiffauges, Kléber sur Torfou en position derrière la Sèvre prise pour ligne de défense.

Le 19 septembre eut lieu la bataille de Torfou. Kléber blessé grièvement y fut battu par Charette et par Bonchamp. Le 21, les Vendéens attaquèrent Beysser à Tiffauges (sur la Sèvre) pour empêcher sa jonction avec la division des Sables en marche et déjà à Saint-Fulgent. Beysser, surpris et blessé d'un biscaïen, essuya une épouvantable déroute, et les débris de sa division se refugièrent au camp des Sorinières.

Cette seconde défaite, l'abandon de l'armée de Rossignol, décidèrent Canclaux, alors à Clisson, à se replier sur Nantes pour couvrir cette ville.

Canclaux, cependant, après la bataille du 19, avait appelé à lui Grouchy et sa réserve. Grouchy, aussitôt l'ordre reçu, se porta sur Verton sur la Sèvre, au-dessous de Nantes, enleva le pont et marcha pour rallier son général en chef, qui manda le 20 septembre à Beysser, la veille du combat de Tiffauges :

« Mon cher général, j'ai reçu en rentrant vos deux lettres datées de ce jour; je ne puis y répondre positivement qu'après une espèce de conseil qui doit avoir lieu demain matin chez moi et dans lequel nous réglerons nos opérations ultérieures, votre marche et peut-être celle du général Mieskowski (1), dont l'adjudant général vient d'arriver. Ce sera lui qui vous portera l'ordre que vous aurez à exécuter tout de suite; par conséquent il faut vous préparer à vous mettre en route, sitôt que l'ordre vous parviendra.

« Je ne vous en dirai pas plus long ce soir, ayant été à cheval toute la journée pour faire la jonction avec la réserve commandée par Grouchy, qui, pour forcer le poste de la Loire, n'a eu qu'à faire égorger dans le retranchement une vingtaine d'hommes et par delà à passer tout de gaud. Je l'ai placé au carrefour de Lahalaye. Il est parfaitement bien là à portée de se joindre à la seconde division.

« Adieu, mon cher général, je tombe de sommeil et ne puis plus écrire. »

La brusque attaque de Charette le 21 septembre, la défaite de Beysser, firent craindre pour Nantes. Canclaux se hâta d'envoyer à Grouchy l'ordre ci-dessous :

« Au nom de la République, il est ordonné à la partie de la réserve qui appartient à l'armée des côtes de Brest de se retirer sous les ordres du général Grouchy vers le Lion d'Or ou toute autre position avantageuse,

(1) Mieskowski commandait la division des Sables et était en pleine marche, comme nous l'avons dit, pour rallier Beysser. Ce dernier ne se doutait pas plus que Canclaux qu'il allait être attaqué le lendemain par l'armée vendéenne.

pour couvrir Nantes et garantir cette ville des surprises de l'ennemi, en même temps pour inquiéter l'ennemi dans les postes trop rapprochés qu'il voudrait prendre ou établir sur la Sèvre. Cet avant-poste, qui restera aux ordres de l'adjudant général Closse, élèvera de la terre devant soi, il communiquera avec celui des Sorinières qui en dépendra. Il étendra ses patrouilles et sa surveillance jusque sur les bords de la Loire par la gauche et de la Sèvre par la droite. »

En même temps qu'il envoyait cet ordre, Canclaux se repliait lui-même sur Nantes. Atteint à sa sortie de Clisson par l'avant-garde des Vendéens, peut-être eût-il subi la mauvaise fortune de ses deux lieutenants, si heureusement pour lui Charette n'eût manqué au rendez-vous. Voyant qu'il n'avait affaire qu'à une partie de ses adversaires, le général parvint à se dégager, les Vendéens se retirèrent en se disant trahis, et Canclaux profita de cette chance favorable pour confirmer son mouvement sur Nantes. Charette avait abandonné Bonchamp à Clisson, parce qu'il avait marché sur la division des Sables vers Saint-Fulgent.

Rentré à Nantes où il trouva Grouchy et sa réserve, Canclaux, dont la confiance dans les talents, la sagacité et le jugement de Grouchy était sans limite, demanda au général un mémoire sur les opérations militaires à combiner.

Le général lui remit le 24 la note suivante :

« Il me paraît imprudent de s'enfoncer avec douze ou quinze mille hommes dans un pays coupé, difficile, et où l'on n'a ni magasins ni point d'appui.

« La nature des ennemis à combattre ajoute encore aux dangers du plan de marcher sur Mortagne. En attaquant les rebelles, on n'attaque point une armée, dont on connaît la position, qu'on peut tourner, ou éviter.

« C'est la population entière du pays qu'on a sur les bras : population qui se réunit et vous combat si elle est assez nombreuse pour vous accabler, se jette sur vos flancs, vos derrières, et disparaît quand elle n'est point assez forte pour vous résister.

« Si vous marchez en avant sans assurer les communications avec Nantes, d'où sont tirés les vivres et les munitions, les rebelles vous les couperont en se portant entre cette ville et l'armée; ils vous forceront par là à vous replier, en leur passant sur le corps, ainsi que vous avez été contraint de le faire lors de l'évacuation de Clisson; ils vous attaqueront de nouveau, en tête, en queue, en flanc, et vous tueront inutilement une infinité de soldats.

« Si, pour assurer les communications, vous placez des postes intermédiaires, alors très-probablement les rebelles se réuniront en grand nombre contre ces postes et les enlèveront successivement.

« D'ailleurs, en supposant qu'on emporte Mortagne, la guerre de la Vendée sera-t-elle donc terminée? Non sans doute, des munitions, des magasins, une ville, seront entre vos mains, mais qui empêchera les ennemis de se réunir à peu de distance?

« Vos succès mêmes mèneront à des revers, en éloignant davantage des lieux qui vous approvisionnent,

et vous obligeant à garnir les points importants dont vous vous serez emparé, ce qui, divisant vos forces, affaiblira votre armée.

« Quelle est donc la manière de terminer cette guerre désastreuse?

« Il en était une sans doute : d'anéantir les insurgés en les comprimant entre les diverses armées de la République et les attaquant sur tous les points de la circonférence du pays qu'ils occupent.

« Ce grand mouvement devait être décisif. Le défaut d'ensemble, les défaites de Tung, de Rossignol, de Beysser, en ont emporté le succès.

« Maintenant, la difficulté d'imprimer un mouvement simultané à des corps de troupes séparés par de grandes distances, et qui n'obéissent point à un même chef, commande d'autres mesures. Elles sont indiquées par le décret même de la Convention relatif à la Vendée.

« L'armée devrait, ce me semble, se porter d'abord à quelques lieues de Nantes, sur la gauche du lac de Grand-Lieu; de là, faisant des incursions en avant d'elle, sur tous les points où elle pourrait aller et revenir dans le jour, elle ferait refluer sur Nantes tous les grains, subsistances, bestiaux, brûlerait les repaires des ennemis, et s'environnerait en quelque sorte d'un vaste désert.

« Sur la droite de l'armée et jusqu'à la mer, les troupes placées à Port Saint-Père, Paimbœuf, Pornic, opéreraient de la même manière, faisant rentrer les subsistances et incendiant les habitations des rebelles.

« L'armée des bords du Lac marcherait par la gauche, s'emparerait du Loroux, l'incendierait et prendrait une position telle qu'elle ne pût être coupée de Nantes, ce qui serait facile, à raison des marais de Goulaine. Elle ferait encore refluer vivres et fourrages et dévallerait par de rapides incursions la demi-circonférence en avant de son front.

« L'armée remonterait ensuite plus haut, sur la rive gauche de la Loire, et serait alors suivie d'un double pont de bateaux, dont la tête serait suffisamment protégée par des flèches ou autres ouvrages en terre.

« Au moyen de ce pont, les vivres, munitions et autres provisions arriveraient sûrement de la rive droite. L'armée ne courrait pas le risque d'être coupée; derrière elle, elle aurait un pays ami, et si des forces trop considérables menaçaient de l'accabler, avant qu'elle eût opéré sa jonction avec les troupes disponibles d'Ancenis et de l'armée des côtes de la Rochelle, elle effectuerait sans coup férir une retraite momentanée derrière la Loire.

« Ce plan aurait l'avantage d'isoler les rebelles, de les séparer des mécontents de la ci-devant Bretagne, toujours prêts à leur donner la main, et si on n'anéantissait pas le mal, du moins en restreindrait-on le foyer, et rien ne serait donné au hasard dans une guerre qui se lie si intimement au salut de la République entière. »

Canclaux résolut immédiatement de mettre ce plan à exécution. Il se porta de nouveau en avant, rentra dans Clisson, et le 28 septembre il écrivit de son quar-

tier général (Saint-Hilaire sous Clisson) à Grouchy resté à Nantes :

« Mon cher général, nous sommes de ce matin dans Clisson ; il n'a fallu que quelques coups de fusil de nos tirailleurs sur une cinquantaine d'hommes qui fuyaient. Mais je ne fais occuper ce poste que comme une avant-garde prête à se replier en cas d'attaque sérieuse et ne servant peut-être alors qu'à amener l'ennemi sur mon camp, qui est dans une telle position que je voudrais l'y voir venir, et que sans doute il n'y viendra pas.

« On me rapporte toujours qu'ils sont à Saint-Fulgent et aux Herbiers. Des patrouilles même, sorties à huit heures du matin de Mortagne, ont dit avoir vu sur la route des védettes et de l'infanterie. J'attends la confirmation de ce rapport qui m'a été fait à mon retour de Clisson. Nous sommes tellement gardés, et en si bonnes dispositions, qu'il me laisse assez tranquille ; d'autres rapports disent un fort rassemblement à Vallet, et on paraissait en craindre pour notre communication. Mais je crois bien plutôt qu'il se forme pour couvrir Chollet que nous menaçons, surtout en nous étant emparés de Clisson, et ce qui empêchera sans doute les rebelles de s'éloigner de cet endroit. On parle aussi d'un rassemblement qui doit se porter sur Port Saint-Père.

« Rademaker est là pour le bien recevoir, alors surtout qu'il a pris la position qui défend le passage de la rivière, car défendre le village est chose inutile puisqu'il n'y a pas a soutenir Machecoul que nous

n'occupons pas. Au reste, si les brigands voulaient se porter de ce côté, de la position où je suis et dont je ne sortirai qu'alors que je saurai en mouvement les colonnes de l'armée de la Rochelle, une seule marche me mettrait sur leurs derrières et devrait les faire repentir de leur audace. Recommandez, je vous prie, mon cher général, les patrouilles les plus exactes pour faire arrêter tout officier, sous-officier ou soldat de l'armée qui serait dans Nantes sans permission.

« Recommandez également au médecin et aux chirurgiens de ne pas souffrir des maladies feintes ou des blessures qui n'empêchent pas de servir.

« Voici, de plus, la copie de l'ordre que je donne et que je vous prie de faire connaître au directeur de l'hôpital, ainsi qu'à la commission des armes.

« Il faudrait en outre prendre la méthode de rassembler les convalescents, pour marcher avec les convois et leur servir d'escorte. En général, il ne faut pas les épargner, les escortes, pour nos convois, car la ligne est longue et doit encore s'étendre; mais étant averti j'enverrai au-devant jusqu'à certaine distance.

« Tenez-moi bien au courant de tout, et à votre défaut, puisque vous devez vous absenter, que Laval le fasse et s'entende bien avec les commissaires des guerres pour les convois.

« La compagnie d'éclaireurs qui appartient à Nantes devait marcher avec nous, envoyez-les-moi; ce seront au moins des guides. Envoyez-moi aussi copie de l'état des troupes qui vous restent et que je vous ai remis. Adieu, mon cher, mille compliments à Vergues, s'il

n'est par parti, je vous embrasse de tout mon cœur. »

Canclaux s'était décidé à prendre une position centrale qui lui permît de tenir tête à Charette en opération sur Saint-Fulgent, et à Bonchamp en opération sur Saint-Symphorien, entre Tiffauges et Mortagne.

Ses troupes étaient fractionnées de la manière suivante :

Quartier général sous Clisson, au camp de Saint-Hilaire avec la division de Beysser. Kléber et la division de Mayence à Saint-Symphorien. Grouchy et la réserve sous Nantes.

Le 29, le général en chef donna une nouvelle marque de sa confiance dans la haute capacité de Grouchy, en lui écrivant :

« Mon cher général, d'après une reconnaissance que je viens de faire, et toutes mes réflexions, je prends le parti, s'il le faut, d'abandonner ma communication avec Nantes en faisant mon dépôt et ma manufacture de subsistances à Montaigu, où le commissaire des guerres trouve des facilités, même pour un dépôt d'hôpital. Il aurait toujours fallu en venir là quand l'armée aurait fait le coude pour se porter sur Mortagne, au lieu qu'en me servant ainsi de Montaigu je menace tous les points d'attaque par ma gauche, soit pour ma fonction en avant, soit par ma droite si l'ennemi voulait se rassembler à Légé et se porter sur Machecoul et Port Saint-Père. Voyez la carte et jugez-moi. Mais, au moment où je me décide à me passer de Nantes, il faut que j'en tire tout ce qui me sera

possible en farines, en grains et en pains. La viande ne nous manquera pas ; or, pour nous assurer cette ressource, je fais la demande la plus forte que faire se pourra au commissaire ordonnateur Dujard, et à vous, général, celle de fournir à ce convoi important un escorte majeure que je ne puis porter à moins de douze à quinze mille hommes avec canon et cavalerie. Vous prendrez cette escorte soit dans ce que vous avez de troupes de ligne, soit dans la légion ou garde nationale nantaise, et vous en donnerez le commandement à quelqu'un d'aussi sûr qu'expérimenté. Au reste, ce qui fera plus sans doute pour sa réussite seront le secret et la promptitude de l'exécution. Il faut que ce convoi s'apprête dans la journée de demain, qu'il parte dès la nuit, et à mesure que les voitures seront prêtes, pour qu'elles passent les ponts sans embarras, qu'elles soient rassemblées en paix près de la ville, sous bonne garde, et qu'elles filent au clair de la lune, qui précède de peu la pointe du jour. Il vous faudra faire marcher avec, les compagnies de pionniers qui sont encore en ville, afin que la marche ne trouve aucun obstacle ni retard. L'escorte viendra jusqu'à Aigrefeuille ; j'enverrai au-devant pareil nombre d'hommes, que je ferai encore soutenir en masquant Clisson et les chemins qui en viennent. Vous sentez bien, mon cher général, qu'il me faut avoir réponse positive à cette lettre, après que vous vous serez concerté avec le commissaire ordonnateur Dujard, et que, sans faire trop de bruit, vous aurez mis tout le monde en œuvre pour le suc-

cès de cette opération, d'où peuvent dépendre tous ceux du reste de la campagne. Je m'en rapporte d'ailleurs à votre activité, sagacité, prudence ; et j'espère que nous réussirons. Il faut n'employer que des gens déterminés, et qui ne se laissent point aller à de fausses alertes, ni à cette crainte toujours renaissante d'être coupé. Dans votre réponse, mon cher général, donnez-moi quelques détails de ce que vous pourrez faire, parce qu'ils me satisferont ; dites-moi surtout l'heure où le convoi pourra être en marche, pour que je règle celle de la troupe que j'enverrai au-devant ; et d'ailleurs bien entendu que le convoi sera précédé d'ordonnances que l'on fera partir de différents points de sa marche, pour qu'on la connaisse avec exactitude et en quelque sorte à la minute, l'ordonnance disant : J'ai laissé le convoi à tel endroit, je suis venu au trot, il doit être là.

« Avertissez Bonvoust qu'il joigne au convoi tout ce qu'il croira devoir nous envoyer, indépendamment du gros parc, sur lequel je ne suis pas encore décidé ; je vous le manderai dès ce soir par une ordonnance particulière, et, malgré la longueur de cette lettre, j'y ajouterai ce qui aura pu m'échapper. Adieu, cher général, je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. « Mon ordonnance de ce soir vous portera le duplicata de cette lettre de peur qu'elle se perde ; communiquez-le, je vous prie, aux représentants du peuple. Je crois qu'ils seront contents de me voir me porter en avant, le parti que je prends peut en être un de partie. Dans ma reconnaissance de ce matin

nous avons vu l'ennemi d'assez près, mais la position que je compte prendre demain sera superbe. »

En vertu des instructions contenues dans cette lettre, Grouchy dut organiser et mettre en marche le fort convoi qui lui était demandé, rester de sa personne à Nantes en gardant une bonne défensive, fournir des escortes et assurer leur marche.

Le convoi se mit en effet en mouvement le 30 septembre au soir, pour rallier les forces principales de Canclaux en passant par le camp des Sorinières. Il arriva sans encombre à sa destination le 2 octobre, et le général témoigna sa satisfaction à son lieutenant et ami de ses dispositions : « J'applaudis, lui écrit-il, à toutes les mesures que vous avez prises et qui ont assuré le succès de ma démarche importante. » Et en terminant : « Adieu, mon cher général, je vous remercie, au nom de la République, de tous vos soins, et même aussi au nom de l'amitié et de l'estime la plus vraie que je vous ai vouée pour la vie. »

Le 7 octobre, Grouchy, d'après les ordres de son général en chef, s'apprêtait à le seconder et à se porter en avant, lorsqu'il reçut de Canclaux les deux lettres suivantes datées du 6, de Montaigu :

« Mon cher général, un petit billet au commandant dans Montaigu me prouve que vous n'avez pas reçu le mien, dont le citoyen Merlin, représentant du peuple, s'était chargé pour vous ; il contenait votre lettre de rappel, comme j'ai reçu la mienne ; ainsi, je ne pense pas d'après cela que vous vouliez aller attaquer demain. D'ailleurs le général Vimeux me consulte, je ne le

lui conseille pas par des raisons de localités que vous ignorez ; quant à moi, je compte retourner demain matin à Nantes ; j'ai dit adieu à ma brave armée, à mes généraux ; je vous le dirai de même et vous embrasserai de tout mon cœur.

« Mon cher général, j'ai reçu vos lettres, votre billet ; vous avez tout fait pour le salut et l'avantage de la République ; elle ne veut plus de vos services ni des miens, il faut se soumettre. Je compte entrer demain à Nantes ; je pourrai vous prendre en passant, mais qui va commander votre armée ? Je suis bien fâché de vous avoir fait faire cette marche, dans l'état fâcheux de santé où vous vous trouvez. Adieu, compagnon de malheur. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

P. S. « On envoie au-devant du convoi. Vous saurez que je finis, non par un coup de tonnerre, mais par un coup hardi qui m'a réussi pour enlever Tiffauges. Nous avons passé sur le corps de l'ennemi et lui avons enlevé deux pièces de canon et deux caissons. »

Ce fut en effet en revenant d'un combat livré à Saint-Symphorien par la division de Mayence à Bonchamp, combat auquel Canclaux avait assisté, que le brave général en chef reçut à son quartier général la nouvelle de sa destitution et de son remplacement par Léchelle, et qu'il écrivit à Grouchy les deux billets ci-dessus.

Ainsi, malgré tous les services qu'il avait rendus à l'armée, au pays, à la république, malgré sa blessure, Grouchy recevait pour remercîment et pour récompense de ses travaux, de son dévouement et de sa loyauté,

une destitution stupide, motivée sur ce qu'il était *d'origine noble*, tout cela au nom d'une prétendue égalité, d'une fraternité, qui n'étaient alors que de vains mots, comme cela sera encore chaque fois que les passions populaires viendront remplacer le bon sens ; au nom aussi d'une liberté que l'on peut considérer comme la pire et la plus dure de toutes les tyrannies.

En apprenant le sort qui lui était fait, Grouchy écrivit au commandant des troupes d'Angers pour assurer le service des postes sur la Loire, le prévenant qu'il venait de remettre le commandement au chef de brigade Chavannes ; puis il manda au représentant du peuple à Nantes :

« Le décret du 5 septembre semble m'interdire de combattre plus longtemps pour ma patrie ; une circonstance me laisse cependant espérer encore de demeurer à un poste où je me trouvais heureux d'être placé : la blessure que j'ai reçue en combattant les brigands ne me donne-t-elle pas quelques droits d'une exception, qui n'augmenterait pas mon dévouement, que rien ne saurait accroître, mais qui comblerait mes vœux?

« Je vous envoie la copie de la lettre que j'écris au président de la Convention nationale. Veuillez appuyer la demande que je fais.

« C'est avec confiance que je m'adresse à vous, quoique vous m'ayez peu connu; vous avez pu lire dans mon âme et juger les sentiments qu'elle renferme.

« Je ne vous écris point moi-même, ma blessure ne

me permettant qu'avec peine de me servir de mon bras. »

La ridicule et fâcheuse mesure prise contre Grouchy était due à l'initiative du ministre de la guerre Bouchotte, ainsi que semble le prouver la lettre ci-dessous adressée par ce dernier au citoyen Robert Lindet, représentant près l'armée des côtes de Cherbourg.

« J'ai reçu votre lettre du 20 sur Tilly, Grouchy et Peyre ; je connais tous les moyens du premier, mais nous avons trop appris que les ci-devant qui les possèdent sont d'autant plus dangereux, et que la surveillance à leur égard doit être extrême.

« Quant à Grouchy, il est suspendu.

« Le général Schérer va rappeler Peyre, et Tellier est envoyé à Cherbourg pour y commander. Un républicain à la tête d'un poste aussi important ne peut se tenir trop en garde contre tous les genres de séduction.

« Vous étiez sorti de Paris pour une promenade de huit à dix jours. Vous avez néanmoins jusqu'ici trouvé quelque chose d'utile à faire chaque jour pour la République. »

Voici du reste la lettre du ministre de la guerre en vertu de laquelle Grouchy dut cesser ses fonctions. Elle est datée du 30 septembre 1793 :

« Le conseil exécutif provisoire ayant, citoyen, jugé devoir vous suspendre des fonctions de général de brigade que vous exercez près l'armée des côtes de Brest, je vous préviens que son intention est que vous vous éloigniez à une distance de vingt lieues des armées de la République, des frontières et de Paris, conformé-

ment aux dispositions de la loi du 5 de ce mois dont je joins ici un exemplaire. Vous voudrez bien, en m'accusant la réception de cette lettre, me marquer quel est le lieu que vous avez choisi pour vous retirer, afin que je puisse en informer le conseil. Je donne avis de votre suspension au général en chef, afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour que le service ne souffre point de votre départ.

« Si, d'après les lois, vous êtes, par l'ancienneté de vos services, susceptible d'une pension de retraite, vous pouvez m'adresser votre mémoire de demande à cet effet, avec les pièces probantes qui pourront l'appuyer, et je mettrai vos services sous les yeux de la Convention nationale lorsqu'elle s'occupera du travail des retraites. »

Quatre jours plus tard, Bouchotte écrivit de nouveau au général : « Votre blessure, citoyen, vous excepte de la condition qui éloigne de Paris ou du domicile qui serait à moins de vingt lieues des frontières, les officiers suspendus ; ainsi, rien n'empêche que vous profitiez de cette exception. »

Les représentants à l'armée des côtes de Brest n'osèrent pas élever la voix en faveur de Canclaux, d'Aubert-Dubayet et de Grouchy, ils se bornèrent à donner à ce dernier l'espèce de certificat ci-dessous :

« Les représentants etc. certifient qu'à leur connaissance le citoyen Grouchy, général de brigade, s'est toujours comporté, pendant qu'il a été à cette armée, en bon républicain, ami de la patrie, de l'ordre et de ses devoirs ; que, dans les différentes affaires où il

s'est trouvé, soit comme commandant en chef, ou sous les ordres du général d'armée, il a donné l'exemple de la valeur, du courage et de la prudence, n'ayant jamais éprouvé d'échec; certifient en outre qu'à l'affaire du 5 septembre, aux Sorinières, il a été blessé d'une balle au bras. »

Cette pièce est signée : Ruelle, Gillet, Philippeaux, Meaulle, et datée du 9 octobre. L'avant-veille deux de ces mêmes représentants, Gillet et Philippeaux, avaient écrit la lettre qu'on va lire adressée au comité de salut public :

« Citoyens nos collègues, nous rendons compte par ce courrier à la Convention nationale du succès de notre avant-garde dans la journée d'hier contre vingt-cinq mille brigands. Les généraux Canclaux et Aubert-Dubayet reçurent leur destitution sur le champ de bataille au moment même de la victoire, et le général Grouchy a reçu la sienne ce matin, sur la route de Mortagne où il conduisait une colonne. Ils se sont empressés de s'y soumettre, et nous pouvons vous assurer que, quoique ces généraux eussent toute la confiance des soldats, leur retraite ne produira aucun mouvement fâcheux, parce que l'armée est dévouée tout entière à la République, et qu'elle ne mettra jamais dans la balance un homme et la patrie.

« Mais ce qui est véritablement fâcheux dans la circonstance, c'est que l'armée se trouve sans général. Rossignol, qui devait, suivant les ordres du ministre, remplacer Canclaux, n'est point arrivé. Léchelle, qui doit commander l'armée de l'Ouest, ne peut, dit-on,

être rendu d'ici à plusieurs jours. Il en résulte que l'armée, qui d'ailleurs vient d'être abandonnée de nouveau par les anciens des côtes de la Rochelle, reste seule et sans chef au milieu de la Vendée, ayant en tête et sur ses deux flancs trois armées considérables de brigands.

« La défaite de celle qui couvrait Mortagne dans la journée d'hier devait, à la vérité, non-seulement diminuer les dangers, mais nous ouvrir le chemin de ce repaire fameux et le dépôt des munitions des scélérats que nous avons à combattre, et dès aujourd'hui l'armée devait se mettre en marche pour profiter de la déroute des ennemis. La retraite des deux généraux en chef a suspendu cette mesure décisive. Aujourd'hui Turreau est allé rejoindre Merlin ; ils vont nommer un général provisoire. Meaulle et Ruelle se rendent à Saumur pour conjurer ceux qui dirigent l'armée de la Rochelle de se joindre enfin à nous. Nos forces effectives se réduisent aujourd'hui à neuf mille six cents hommes. Ils ne comptent pas le nombre de leurs ennemis; mais ces braves soldats doivent-ils être sacrifiés aux calculs ambitieux de quelques intrigants qui vous trompent? Tel est pourtant le sort qu'on n'a cessé de leur préparer jusqu'ici, et si la guerre désastreuse de la Vendée n'est pas déjà terminée, on ne doit l'attribuer qu'à cette seule cause. La République accuserait un jour notre silence sur ces manœuvres perfides, si nous n'en dénoncions pas les auteurs à la France entière. Il faut qu'elle sache que, si la guerre de la Vendée n'est pas terminée dans cette campagne, la faute

n'en peut être imputée ni à nous ni aux braves soldats qui combattent sous nos yeux. »

Les sociétés populaires exprimèrent toutes, par écrit, le regret qu'elles éprouvaient de la mesure si maladroitement appliquée à Grouchy. Le conseil de la commune de Nantes envoya le 8 octobre au général la lettre suivante :

« Citoyen, en arrivant à Nantes, bientôt vous acquîtes la confiance de nos concitoyens ; en partant vous excitez leurs regrets.

« Comme vous, pleins de respect pour la loi, les magistrats du peuple nantais savent que les plus grands sacrifices sont dus au salut de la République.

« Vous laissez dans le département de la Loire-Inférieure le souvenir d'un brave républicain et d'un généreux défenseur de la patrie. »

« A ce témoignage bien satisfaisant pour une âme pure, citoyen, joignez-y les sentiments de reconnaissance et des regrets de nos concitoyens. »

Telle fut la première étape de la vie si utile du futur maréchal de Grouchy; le chagrin qu'il ressentit de l'injustice commise à son égard ne devait pas être le dernier de ce genre qu'il aurait à éprouver pendant sa belle carrière militaire et politique, ainsi qu'on le verra dans le cours de cet ouvrage.

Toutes les biographies du général s'accordent à raconter que ses soldats, en apprenant qu'ils allaient le perdre, voulurent s'opposer par la force à son départ. Nous empruntons à l'une de ces notices historiques le récit de ce fait :

« Le courage et la bonté du jeune général de vingt-six ans l'avaient rendu cher aux soldats. Aussi, lorsque le décret de la Convention qui excluait les nobles des armées de la République fut connu au camp, ils entourèrent son quartier général, en déclarant qu'ils ne le laisseraient pas partir. En vain il leur rappelle l'obéissance qu'ils doivent à la loi, en vain il les presse de le laisser s'éloigner : pour la première fois ces soldats lui résistent, ils veulent garder leur général à tout prix. Désespérant de vaincre leur affectueuse obstination, M. de Grouchy profite de la nuit pour leur échapper et il se retire dans son pays natal. Il y était à peine arrivé que les Vendéens passent la Loire pour se porter sur Grandville. M. de Grouchy, alors simple soldat dans les rangs de la garde nationale, marche contre eux en disant : « S'il ne m'est plus permis de conduire comme général les phalanges républicaines à la victoire, il ne saurait m'être défendu de verser encore, comme soldat, mon sang pour ma patrie, et j'en rends grâces au ciel. » Ces paroles sont dignes de l'époque qui dépassa en héroïsme les beaux temps d'Athènes et de Rome. » (*Biographie de Grouchy*, de Pascalet.)

Grouchy, dont les sentiments d'abnégation et de haute philosophie ne se sont jamais démentis, rentra dans ses foyers à Pontécoulant, et écrivit de là le 14 octobre à son père, alors près de Meulan :

« Je vous avais promis, mon cher papa, de vous écrire de la route, mais j'ai été tellement souffrant de la fièvre et du mal de gorge pendant les derniers instants que j'ai passés à Nantes, que j'ai cru prudent de

ne pas voyager à petites journées dans l'état dans lequel j'étais; je me suis donc déterminé à venir en poste et d'une traite de Nantes ici, où j'aurai du moins le temps et la possibilité d'être malade tout à mon aise; ce parti ne m'a pas mal réussi, et je suis même mieux que je ne l'espérais, après autant de fatigues morales et physiques.

« En quittant Nantes, j'ai emporté les regrets des habitants de cette ville, comme j'avais emporté ceux de l'armée; le département, la municipalité, les sociétés populaires m'ont donné les attestations les plus honorables sur la manière dont je m'étais conduit dans cette guerre; les représentants du peuple m'ont également donné par écrit les témoignages les plus satisfaisants; ce sont des titres à la tranquillité et à l'estime dans le canton où je vivrai; ils ne seront sans doute pas refusés à celui qui a constamment et loyalement servi la liberté et qui a scellé de son sang son attachement à la cause du peuple. J'ai écrit au ministre afin de pouvoir me rapprocher de vous très-incessamment; je ne doute pas qu'il accède à ma demande, ma blessure me mettant hors de la classe des officiers suspendus. C'est alors que, quoique donnant encore des regrets à l'oisiveté dans laquelle je vivrai, par ce sentiment que je pouvais être utile, je me consolerai aisément par le bonheur que je goûterai à vous prouver l'attachement si tendre que je vous dois et que je vous ai voué. C'est alors que j'oublierai les privations, le défaut de fortune, la perte de mon état. Que me manquera-t-il auprès de mon père! Que l'é-

loignement de mon frère ne vous affecte pas trop, cher papa : les circonstances vous enlèvent un de vos enfants, un autre vous sera incessamment rendu.

« Je vous enverrai par un des premiers courriers la copie des certificats que l'on m'a donnés; vous les verrez avec plaisir et intérêt.

« J'ai trouvé ici mon beau-père et ma belle-mère; ils sont tranquilles et bien portants; on a seulement bien de la peine à vivre, faute de grains. Vous êtes sans doute aussi dans la même pénurie. Donnez-moi de vos nouvelles, cher papa; j'ai bien besoin d'en recevoir. Sous deux jours je vous écrirai plus longuement; aujourd'hui, pressé par la poste, je ne le fais que bien brièvement. Je vous embrasse, cher papa; c'est une bien douce jouissance pour moi de penser que bientôt je vous serrerai dans mes bras. »

Voici maintenant, expliqué par Grouchy lui-même à son père, dans toute sa sincérité et dénué de toute poésie, le fait du général abandonnant l'épée du commandement pour prendre le fusil du soldat.

Dans le courant d'octobre le général écrivit de Pontécoulant à son père :

« Voilà plusieurs jours que je ne vous ai écrit, mon bon père; je vais vous conter la cause de ce retard, que je me reprocherais s'il était volontaire.

« D'abord j'ai été obligé d'aller à Caen. Mme de Grouchy avait imaginé d'y laisser sa voiture depuis son retour du Havre, sans que d'ici on ait eu la bonne volonté de l'envoyer chercher, de sorte que j'ai appris un beau matin que cette voiture, qui est un objet de

plus de cent louis, avait été mise en réquisition pour le transport de volontaires qui étaient d'un instant à l'autre attendus à Caen; vous croyez bien que, une fois la voiture partie, Dieu sait si jamais je l'eusse revue, et dans quel état ! Sur-le-champ je me suis donc déterminé à aller à Caen, afin de la réclamer. Après bien des démarches et des soins, je l'ai ramenée ici saine et sauve, ainsi que quelques effets que j'avais laissés à mon passage à Caen.

« A peine de retour à Pontécoulant, toutes les gardes nationales du pays ont été mises en réquisition pour marcher vers Laval, où les troupes de la République ont éprouvé un échec. Vu ma position, je me tenais coi chez moi quand une députation est arrivée pour me demander, avec autant d'instance que d'honnêteté, de venir me mettre à la tête des deux ou trois mille hommes du pays qui partaient. Je me suis donc rendu au lieu du rassemblement, et j'ai dit, après avoir remercié de la confiance et de l'estime qu'on me témoignait, que je ne pouvais accepter le commandement, puisqu'une mesure de sûreté générale avait nécessité l'éloignement des nobles du généralat. Alors on a désiré que j'accompagnasse du moins l'expédition dont je serais l'âme. Les choses flatteuses qui ont accompagné cette demande m'ont déterminé à accepter, et en conséquence, de général devenu soldat, j'ai pris rang dans la compagnie de Pontécoulant et me suis mis en marche, pour encore une fois aller combattre les rebelles. Notre campagne n'a pas été longue, car à Domfront nous avons reçu ordre de ré-

trograder, et, après trois jours de marche par un temps et des chemins affreux, je suis revenu à la maison bien crotté et bien mouillé ; ma bonne volonté a produit le meilleur effet : il n'y a pas de marques d'attachement que ces bonnes gens ne m'aient données. Que ne sont-ils partout de même ! J'imagine, cher papa, que vous approuvez la conduite que j'ai tenue.

« J'ai trouvé à mon retour votre lettre du 29. Vos désirs sont bien les miens, et je désirerais vivement être remployé ; mais comment l'espérer ? Le décret qui ordonne la levée de ces trente mille hommes de cavalerie défend à tous les nobles d'entrer dans ce nouveau corps. Néanmoins, mon attachement à la chose publique est trop pur pour que je ne fasse pas tout pour obtenir de la servir encore ; je ne négligerai rien pour cela, aussitôt que je serai à Villette. Mes beaux-frères sont les plus grands obstacles, et sans eux je ne doute pas que les représentants du peuple ne m'eussent ordonné de rester à mon poste. Ils me l'ont fait entendre de plus d'une manière.

« Si vous voulez attendre mon arrivée, mon cher papa, pour faire imprimer les certificats que je vous ai envoyés, je crois que cela sera le mieux ; jusque-là je vous engage seulement à les faire connaître aux personnes qui peuvent venir chez vous, ainsi qu'à la municipalité. Je n'ai point été étonné, mais bien touché, du plaisir qu'ils vous ont fait : est-il quelqu'un dont l'intérêt à tout ce qui me concerne soit et plus tendre et plus vrai, et combien de preuves ne m'en avez-vous pas données ! »

LIVRE DEUXIÈME

VENDÉE

De la fin de 1794 au commencement de 1796.

Grouchy est replacé à l'armée de l'Ouest (novembre 1794). — Lettre de Canclaux. — Coup d'œil sur la guerre de Vendée en 1794. — Fête à l'occasion du traité avec Charette (9 janvier 1795). — Grouchy chef d'état-major de l'armée de l'Ouest. — Ses lettres à son père, à Canclaux. — Il est nommé général de division le 23 avril 1794 par les représentants près l'armée de l'Ouest. — Ses lettres à son père et à son ami Dumont sur la situation des choses en Vendée. — Premier débarquement d'émigrés sur les côtes (27 juin 1795). — Opérations. — Série de lettres de juillet à septembre sur la guerre contre Charette. — Note de Grouchy sur l'état de la Vendée et sur les moyens d'y terminer la guerre. — Sa note sur la situation de l'armée de l'Ouest en août 1795. — Sa note sur l'état politique des départements de l'Ouest, à la rive gauche de la Loire. — Lettre de remercîments adressée à Grouchy par le comité de salut public (30 août 1795). — Canclaux est remplacé dans son commandement par Hoche. — Ce dernier supplie Grouchy de rester à l'armée de l'Ouest. — Lettres de madame de Grouchy et de Grouchy au père de ce dernier. — Correspondance curieuse de Hoche et de Grouchy. — Opérations en octobre 1795. — Ordre de Hoche et ses instructions à son chef d'état-major. — Le général Chérin. — Opérations contre Stofflet. — Grouchy nommé général en chef de l'armée des côtes de Brest (25 novembre 1795). — Lettre de refus de Grouchy. — Sa lettre à son père. — Lettre curieuse de Hoche sur Stofflet (3 décembre 1795). — Ordre du ministre de la guerre du Bayet à Grouchy de se rendre à Paris (18 décembre 1795).

Le général de Grouchy resta un peu plus d'une année dans ses foyers, vivant de la vie de famille entre sa femme, ses enfants, son père et son frère.

Vers le milieu de cette année 1794, son vieux père, dénoncé par un ennemi particulier, comme cela arrivait si souvent à cette époque où un prétendu incivisme servait de prétexte aux vengeances personnelles, son vieux père, malgré les garanties que lui et les siens

avaient données à la Révolution, malgré ses quatre-vingts ans révolus et ses infirmités, fut lâchement arrêté et incarcéré.

La lettre suivante du 3 août 1794, écrite par le général son fils à Merlin de Thionville, donne sur cette affaire des détails intéressants :

« Vous avez pris trop de part, digne représentant, à l'utile et glorieuse révolution qui vient d'avoir lieu pour que je ne vous dise pas l'intérêt vif qui s'est emparé de moi, en apprenant les dangers que vous avez courus. Je vous ai bien reconnu à la manière dont vous avez su les braver : recevez le tribut d'estime et de sensibilité qui vous est offert par celui qui a été témoin, dans plus d'une occasion, des preuves si multipliées de votre dévouement à la patrie.

« Plusieurs fois je me présentai, cet hiver, chez vous, pour vous entretenir d'une affaire qui m'intéresse fortement : elle est relative à mon père. Victime de l'animadversion d'un intrigant de sa commune, à quatre-vingts ans, il a été arrêté par ordre du comité de sûreté générale, ou plutôt par les suites des manœuvres de cet intrigant, qui avait su parvenir jusqu'à Robespierre et qui, à force de calomnies, a pu en imposer un instant sur le compte d'un vieillard paisible, étranger aux affaires publiques, et qui, malgré des persécutions de plus d'un genre, a toujours été attaché à la révolution. Si vous voulez jeter les yeux sur l'exposé ci-joint, vous serez au fait. Ne connaissant personne dans le comité, il m'était difficile de l'éclairer; c'était dans cet espoir que je m'adressais

à vous : après avoir si vaillamment combattu les ennemis extérieurs, vous me sembliez plus qu'un autre devoir énergiquement en repousser d'odieuses menées. Dans l'impossibilité de vous joindre, et obligé de quitter Paris, j'espérai du temps. Maintenant que vous voici plus à même de faire triompher l'innocence calomniée, je réclame votre intérêt : quoique vous m'ayez peu vu, j'ose croire que vous connaissez mon attachement loyal à la patrie. Mon père n'a pas un tort envers elle. Si le moindre reproche révolutionnaire pouvait lui être fait, je gémirais et saurais me taire ; mais il est innocent. Je demande donc justice. Mettez un terme à une détention déjà longue, imméritée, et que des infirmités rendent plus douloureuse encore. Si vous ne pouvez le mettre entièrement en liberté, du moins qu'il soit renvoyé chez lui avec une garde, jusqu'à ce que les commissions aient pu le juger. Son grand âge et son innocence déjà proclamée par une administration et deux représentants ne sont-ils pas des titres à une captivité moins rigoureuse ?

« Je finis, vos moments sont précieux ; mais ce ne sera pas sans vous dire mes vœux ardents pour être arraché à une oisiveté si cruelle, quand tant d'autres servent glorieusement leur pays. Si mon grade est un obstacle, qu'on m'emploie de quelque manière que ce soit. Combattre les ennemis de ma patrie, telle est ma seule ambition. Mon sang a déjà coulé pour elle ; j'en donnerais jusqu'à la dernière goutte pour elle avec bonheur. »

Au mois de novembre 1794, Canclaux destitué en octobre 1793, le même jour que lui, ayant été remis à la tête de l'armée de l'Ouest, redemanda son ancien compagnon d'armes avec tant d'instances qu'on le lui rendit.

Voici la lettre qu'il écrivit à ce sujet le 19 novembre, d'Angers, au comité de salut public :

« Citoyens, je vois enfin s'approcher le moment de la réunion des troupes que votre arrêté avait mises à ma disposition, et sans lesquelles je ne pouvais agir, à mon grand regret. Je ne savais ce qui se passait à cet égard; vous ne m'aviez point instruit, citoyens représentants, de vos dernières déterminations, et, quoique je pusse croire qu'elles n'étaient point changées, j'étais dans une profonde inquiétude, occupé seulement du soin de former sous Nantes un camp bien mince, et de faire montre ici de forces à peu près pareilles, que cependant je compte porter ces jours-ci jusque sur les bords du Layon, en forçant les brigands de le repasser, lorsque je reçois une lettre du général Hoche, datée de Rennes, et du 24 de ce mois, par laquelle il m'annonce qu'il va, sous fort peu de jours, faire passer de Nantes les troupes que l'armée des côtes de Brest doit fournir à celle de l'Ouest. Cette promesse, sur laquelle je dois me fier, me rend l'espoir de pouvoir servir incessamment et utilement la République. Mais, citoyens représentants, il faut que la colonne qui va se rendre à Nantes s'organise sur de bons principes, qu'elle soit bien établie, bien pourvue de tous les besoins qu'entraîne une campagne d'hiver, et qu'elle soit bien com-

mandée, qu'elle le soit par un officier général intelligent, actif, ferme envers la discipline et les principes de moralité et de justice que vous recommandez aux troupes qui doivent reconquérir à la République, en la faisant bénir et chérir, les malheureuses contrées que l'ambition, le fanatisme et la perfidie en ont séparées. Il faut, s'il est possible, que ce général soit connu avantageusement dans le pays, comme il faut qu'il le connaisse lui-même, et qu'il y ait porté des coups sûrs et laissé une réputation intacte de moralité, de talents et de civisme. Ce général, citoyens représentants, est connu de vous : vous avez écrit au général Hoche pour avoir des renseignements sur son compte. Il m'en demande lui-même, puisque ce général a été sous mes ordres, et, d'après cela, ne faisant plus attention aux circonstances qui l'avaient suspendu de ses fonctions, et qui ne sont autres que le malheur de sa naissance, si je n'avais osé vous le demander plus tôt pour un coopérateur fidèle et sûr, je puis vous le nommer maintenant, c'est l'ex-général de brigade Grouchy, retiré à Noireau (département de la Manche). Si vous devez, citoyens représentans, après le compte qui vous sera rendu de lui, le remettre en activité, je le réclame à toute sorte de titres; je suis certain qu'il sera également satisfait de revenir servir avec moi. Donnez-lui des ordres prompts de se rendre à Nantes, il y volera pour préparer, pendant la tournée que je vais faire, les moyens que nous emploierons ensemble pour faire triompher la République. »

Avant d'aller plus loin, qu'on nous permette un coup

d'œil rapide sur ce qui s'était passé en Vendée, depuis que Canclaux, Aubert-Dubayet et Grouchy avaient quitté l'armée de l'Ouest, l'année précédente.

Dans les premiers jours d'octobre 1793, les Vendéens avaient livré quelques combats d'abord assez heureux pour leurs armes ; mais, battus le 17 à Chollet, ayant perdu deux de leurs principaux chefs, Bonchamp et d'Elbée, ils firent la faute de passer sur la rive droite de la Loire. Ils y eurent dans le principe de grands succès. Ils s'emparèrent de Château-Gontier le 21 octobre, de Laval le 23, et furent vainqueurs le 27 à la bataille d'Entrames, malgré les efforts de Kléber.

Le successeur de Canclaux, Léchelle, lâche et incapable, fut alors renvoyé à Nantes, où il mourut quelques jours plus tard. Chalbos le remplaça. Les Vendéens, ayant perdu plusieurs jours à Laval, marchèrent sur Grandville, dont ils espéraient s'emparer, dont ils voulaient faire une place d'armes qui leur donnât un port pour recevoir les secours de l'Angleterre et de l'émigration. Ils comptaient d'ailleurs que, leur présence étant signalée, la flotte de la Grande-Bretagne viendrait à leur aide. Il n'en fut pas ainsi. Le 13 et le 14 novembre, l'armée vendéenne livra devant Grandville des combats qui n'aboutirent à rien. Le 15 et le 16, elle dut battre en retraite pour revenir sur la Loire.

Cependant l'armée dite de l'Ouest, réorganisée à Angers par Kléber, en était partie le 7 novembre et s'était réunie à Rennes à l'armée dite de Brest, le jour même de l'attaque de Grandville, dont la garnison avait forcé les Vendéens à se retirer. Rossignol, que

les conventionnels appelaient *le fils aîné du comité de salut public*, avait repris le commandement en chef, dont on l'avait chargé malgré son incapacité notoire; toutefois on lui avait donné Marceau et Kléber.

L'armée commença par marcher sur Grandville. Westermann battit les Vendéens à Dol le 19 novembre; mais, grâce à l'impéritie de leur général en chef, les républicains furent battus à leur tour, les 21, 22, 23, à Antrain et se replièrent sur Rennes.

Rossignol, se rendant enfin justice à lui-même, donna sa démission et fut remplacé par Marceau. Les Vendéens gagnèrent Angers, assez peu avancés de leur victoire d'Antrain. Le 3 et le 4, ils attaquèrent la ville, et, ne pouvant y pénétrer, ils se rabattirent sur la Flèche, où ils prirent deux jours de repos; puis ils se jetèrent sur le Mans, où ils entrèrent le 10; mais le 12 et le 13 ils furent attaqués eux-mêmes dans la ville, et, à la suite d'une grande bataille où ils furent complétement défaits, ils rétrogradèrent en désordre sur Laval et sur Ancenis. Le 23, n'ayant pu repasser la Loire, le combat de Savenay leur ayant donné le coup de grâce, la campagne d'outre-Loire fut terminée et la grande armée vendéenne écrasée.

La petite ou la basse Vendée aux ordres de Charette avait seule encore une armée, parce que ce général, ayant refusé de joindre ses troupes à celles de Bonchamp et de La Rochejacquelein, s'était maintenu sur la rive gauche dans ce qu'on appelle le Marais, faisant de fréquentes excursions contre les postes de la division Vimeux établie de Saint-Florent à l'embouchure de la

Loire. Après le désastre de Savenay, le comité de salut public voulut en finir avec ce chef vendéen. Il envoya à Nantes Turreau, de lugubre mémoire, pour prendre le commandement en chef des forces de la République. Turreau, l'ami, la créature de Rossignol et de Ronsin, aussi vain, aussi ignorant que le premier, aussi cruel que Carrier, son autre ami, commença par éloigner Marceau et par repousser les plans de Kléber; puis il créa le système des colonnes incendiaires ou *infernales*.

Son plan, à lui, consistait à faire parcourir la Vendée dans tous les sens par vingt colonnes, dont douze partant du côté de Saumur et huit des bords de la mer, avec mission de tout brûler, de tout massacrer.

Cette atroce façon d'agir, mise à exécution à partir du 20 janvier 1794, eut pour résultat une légitime exaspération de tous les habitants de la Vendée et un soulèvement général.

La guerre prit une intensité nouvelle et se maintint avec une férocité sans égale.

Au milieu de mai, le cri d'indignation soulevé contre Turreau le fit enfin remplacer par Vimeux, qui céda lui-même le commandement à Dumas après le 9 thermidor (27 juillet 1794). La Convention, voyant que le système de la Terreur n'avait produit en Vendée qu'une recrudescence d'insurrection, se décida à changer totalement de manière d'agir, et, pour mieux faire comprendre aux Vendéens qu'on voulait revenir envers eux à des sentiments d'humanité, Turreau et les principaux chefs des colonnes infernales furent arrêtés, et

Carrier porta sa tête sur l'échafaud. En septembre, on nomma au commandement en chef de l'armée de l'Ouest Canclaux, son ancien général, aimé, estimé et apprécié de tout le monde.

Ce fut alors que Grouchy revint à cette même armée, auprès de son ami, en qualité de chef d'état-major général. Ses lettres de service sont du 28 novembre. Il se rendit immédiatement à son nouveau poste à Nantes. Les négociations, qui devaient se terminer par le traité de la Jaunais entre Charette et la Convention, étaient déjà entamées. L'acte d'amnistie fut proclamé le 9 janvier. Voilà le rapport que fit le général Grouchy, chargé par les représentants du peuple près l'armée de l'Ouest de rendre compte de la cérémonie à laquelle cette amnistie donna lieu. Il ne faut pas qu'on s'étonne de la forme emphatique de ce rapport. Il caractérise l'époque. Hâtons-nous de dire cependant que, de tous les généraux de la République, Grouchy était celui qui sacrifiait le moins à ce style, qui fait aujourd'hui sourire.

« Les représentants du peuple délégués près l'armée et dans les départements de l'Ouest avaient fixé au 9 janvier 1795 la publication du décret d'amnistie en faveur des rebelles de la Vendée ou Chouans. Cette mesure sage et généreuse a été remplie avec toute la solennité dont elle était digne.

« La garde nationale de Nantes, réunie à la garnison de cette commune, offrait dans les prairies de la Loire un spectacle imposant : rangées en bataille sur une ligne très-étendue, les troupes présentaient l'aspect le

plus guerrier. Il convenait en effet à la dignité de montrer à la fois à ces rives opposées le fer républicain et l'olivier de la paix, prêt à couvrir de son ombre ces contrées victimes malheureuses de passions trop funestes. Les représentants du peuple, Chaillon l'officier et Morisson se sont rendus à midi sur le terrain, accompagnés des autorités constituées; ils ont parcouru la ligne de bataille, au milieu de laquelle se trouvaient placés le général en chef et son état-major. Revenus au centre, les troupes ont été formées en colonne sur le front des deux bataillons, afin que la lecture de la proclamation pût porter à tous la certitude que, si des mesures hostiles étaient encore nécessaires, elles seraient commandées par la plus coupable résistance à la générosité de la Convention.

« Bientôt le canon s'est fait entendre, organe cette fois de la clémence nationale. Les rives de la Loire, depuis Paimbœuf jusqu'à Angers, ont retenti en même temps de salves nombreuses. Le décret d'amnistie a été proclamé. Des cris répétés de *Vive la République!* en ont accompagné la lecture et ont sanctionné de nouveau cette mesure, qui doit rendre à la patrie des enfants égarés.

« Au son d'une musique guerrière, les troupes ont ensuite défilé devant la représentation nationale. Ainsi s'est terminée cette cérémonie auguste, qui a porté au cœur de tous ceux qui en ont été les témoins, l'espoir du triomphe bienfaisant de la République. »

Grouchy, voyant la Vendée à peu près pacifiée, songea à faire venir près de lui son frère, sa femme et

ses enfants. Nous disons que le pays était à peu près pacifié, parce que Stofflet, n'ayant pas été consulté par Charette et n'ayant pas fait de soumission, continuait une sorte de guerre de chouannerie qui consistait en des opérations de petite guerre et en échange de coups de fusils avec les avant-postes républicains.

Grouchy était flatté d'être le chef d'état-major de l'armée de l'Ouest. D'ailleurs cela le mettait en relations journalières avec Canclaux, devenu un de ses amis les plus dévoués, et par qui il était surtout tellement apprécié au point de vue militaire, que le général en chef ne faisait pas une opération, n'entreprenait rien sans avoir son avis.

« Vous avez bien raison, écrivait-il le 24 février à son père, quant au fond sur la place de chef de l'état-major : elle n'est flatteuse que parce qu'elle prouve l'extrême confiance, le chef de l'état-major étant véritablement la cheville ouvrière de l'armée; on ne la confie qu'à un officier sûr, intelligent, travailleur. Quelque pénible qu'elle soit, je ne puis guère la quitter, d'autant qu'elle met à même de se faire connaître avantageusement; en outre, il y a dans l'armée cinq généraux divisionnaires, sous les ordres desquels je me trouverais, et qui, en vérité, sont pour la plupart incapables; il vaut donc mieux que je reste où je suis, jusqu'à ce qu'on me rende la justice qui m'est due, tant à cause de mon ancienneté que de ce que j'ai tâché de faire pour la cause de la liberté, justice qui consistera à me nommer général divisionnaire ; alors je tâcherai de passer dans une autre armée, où je pourrai me dis-

tinguer et acquérir un autre genre de gloire. J'ai déjà fait quelques tentatives pour cela, et tôt ou tard il faut croire qu'elles réussiront.

« La pacification va lentement. Stofflet, qui était venu ici pour avoir une conférence avec les représentants du peuple, et qui en a eu une, est retourné à son armée d'Anjou, en criant *Vive le Roi !* Charette semble vouloir de bonne foi la paix, et a signé avec quatre des principaux chefs de son parti l'acte de pacification ; mais, parmi les siens, il en est beaucoup qui veulent la continuation de la guerre ; ceux-là iront sans doute se réunir à Stofflet, et il faudra encore recourir à la voie des armes pour les détruire. D'un autre côté, les Chouans deviennent chaque jour plus entreprenants et plus dangereux ; nous venons de faire repasser de la rive gauche de la Loire sur la rive droite dix bataillons pour les réprimer, s'il est possible. Quelles que soient les suites de tout ceci, on aura toujours gagné à entrer en pourparlers avec les insurgés, de semer la division parmi eux, de perdre leurs principaux chefs dans leur parti, s'ils veulent guerroyer, et aussi de les affaiblir réellement. Quelques jours encore et on saura à quoi s'en tenir sur les intentions de Charette et sur la fin des malheurs qui désolent depuis si longtemps ce pays. Adieu, cher papa, je vous embrasse bien tendrement, et par vous ma femme, à laquelle j'écrirai sous deux jours, pour qu'elle profite d'une occasion précieuse pour venir passer quelques jours avec moi, sans qu'il en coûte presque rien. Mes projets me font désirer de la voir

quelques instants avant leur exécution, qui est possible prochainement. »

Quelques semaines plus tard, le 10 avril, un des généraux de division de l'armée de l'Ouest, Beaupuy, ayant reçu une autre destination, Grouchy songea à son avancement et écrivit à Canclaux :

« Vous perdez Beaupuy, ainsi qu'il nous l'avait annoncé ; ce courrier lui porte des lettres de service, qui vont sans doute le déterminer à se mettre à l'instant en route. Le moment est favorable à mon avancement, dont je suis sûr que vous vous occuperez ; j'en ai dit aussi un mot à Bézard et Menou, et ce premier m'a engagé à ne pas me trouver là, quand il en serait question. J'aime donc mieux n'être point à la réunion qui a lieu et m'en reposer sur l'intérêt dont vous m'avez donné tant de preuves. D'ailleurs, il se pourrait que, si l'on me donnait un grade de plus, l'on voulût aussi me confier la division de Beaupuy ; dans certains moments, je l'avoue, consultant plus mon amour-propre que mes moyens, j'aurais la confiance d'accepter ; mais en y réfléchissant froidement et en pesant plusieurs considérations relatives à ma position personnelle à l'armée, à certains rapports qui ont été faits au comité de salut public et dont je suis instruit, je sens qu'il y aurait une responsabilité double de celle attachée à la place de l'état-major. Celle-ci d'ailleurs ne me rapproche-t-elle pas de vous, qui êtes mon second père ? Ne me donne-t-elle pas des moments que je puis consacrer à ma femme ? Mon cœur et mes intérêts veulent donc que je reste où je suis ; ceux de l'armée ne

semblent point s'y opposer. Vous avez à Fontenay le général Bard, ancien militaire qui demande à servir; il est estimé dans la Vendée et il y sera vu de bon œil; il sera aussi propre et plus que moi à commander une division, car il n'est pas nécessaire pour cela qu'on ait le grade de divisionnaire.

« Vous savez, mon cher général, la profession de foi que je vous fis; rester près de vous et à l'état-major, c'est ce que je préfère; mon avancement vient en seconde ligne. Je ne voudrais point l'acheter en renonçant à une position qui m'est chère et précieuse. Il peut avoir lieu en restant au poste où je suis, je ne le quitterais volontiers que s'il y avait à agir activement et hostilement.

« D'après tout ceci, cher général, veuillez concilier, s'il est possible, le désir que j'ai d'avancer, celui de rester près de vous et le bien général. Il faut que je compte bien sur votre attachement pour vous ennuyer ainsi de ce qui m'est personnel; mais chaque jour vous me donnez des preuves si multipliées du plus tendre et du plus réel intérêt que je ne puis croire en abuser. »

Quelques jours plus tard, le 23 avril, les représentants du peuple nommèrent en effet Grouchy général de division. Cette promotion fut sanctionnée par le comité de salut public. Le brevet expédié porte la date du 13 juin 1795.

Nous avons dit que Charette avait fait sa soumission. Pour donner le plus d'éclat possible à l'acte de pacification de la Jaunaye, on invita le chef vendéen à se rendre à Nantes. Son entrée eut lieu le 26 février,

neuf jours après la signature de l'acte d'union. Le surlendemain, Charette fit hommage à la Convention d'un drapeau de son armée et lui envoya une adresse par un de ses officiers.

Quant à Stofflet, il ne se soumit que le 2 mai, et la guerre dans le haut Poitou continua contre lui.

Pendant cette période, le général de Grouchy eut avec son père et un de ses amis, Dumont, membre du comité de salut public à Paris, une correspondance suivie et fort curieuse sur les affaires du temps et sur la Vendée. Avant de faire connaître quelques-unes de ces lettres, donnons la réponse de Grouchy à Canclaux relativement à une affaire pour laquelle il fut consulté par son général en chef :

Lors de la prétendue pacification de la Jaunaye signée par Charette, Sapinaud et les autres chefs des armées dites du Centre et des Pays-Bas, Stofflet refusa d'adhérer au traité; il se retira en Anjou et pilla sur sa route le quartier général de Sapinaud.

Il fut résolu que les troupes de la République pénétreraient et occuperaient le pays insurgé soumis à Stofflet, qu'elles poursuivraient partout.

Charette, furieux contre Stofflet, offrit de concourir à le réduire par la force des armes, ou au moins de l'empêcher de passer la Sèvre, s'il essayait en nous fuyant de se jeter dans le pays du Centre; mais il accompagna la promesse d'agir hostilement contre Stofflet de la demande de cartouches pour être distribuées à ceux des siens qui combattaient ce rebelle et ses adhérents.

On était assuré de la pénurie de munitions dans laquelle se trouvaient tous les Vendéens. Les représentants, incertains du parti qu'ils avaient à prendre, désiraient que le général en chef émît son opinion sur la demande de Charette; elle fut qu'on devait lui donner des cartouches. Interpellé de faire connaître sa façon de penser, Grouchy la manifesta en ces termes :

« Sous les rapports militaires, quarante ou cinquante mille cartouches aux mains des insurgés n'ont rien de très-effrayant. Les démarches de Charette et de ceux qui, avec lui, ont signé la pacification, ayant jusqu'à ce jour semblé mériter la confiance, on doit croire à sa loyauté quand il fait cette demande; on en a même un garant en plus, son désir de venger une injure qui lui devient personnelle, l'arrestation d'officiers de son parti, le pillage du quartier général de Sapinaud et l'enlèvement de fonds destinés au payement de l'armée insurgée dite du Centre, tous les chefs spécifiés avec lui. Sans doute ce ne serait qu'à des gens sur lesquels il pourrait compter qu'il donnerait des cartouches, et en supposant que plusieurs d'entre eux allassent se réunir à Stofflet, instruits qu'on fabrique journellement une assez grande quantité de poudre dans la forêt du Vésinet, la crainte de voir quelques munitions de plus à Stofflet ne devrait point arrêter, si d'autres motifs n'émanaient de considérations politiques et de données dues à Charette lui-même.

« On peut d'abord se demander de quel œil la Convention nationale, l'armée, les patriotes de ce pays, d'autant plus susceptibles qu'ils ont été longtemps

malheureux, envisageraient une semblable mesure. Bientôt la malveillance s'en emparerait et envenimerait les intentions loyales et pures qui l'auraient fait adopter.

« Des inconvénients très-graves accompagneraient son exécution; on les pressent trop, pour qu'il soit nécessaire de les détailler.

« Après une première entrevue, quand le départ précipité de Stofflet de la Jaunaye eut laissé apercevoir la nécessité de recourir à la voie des armes pour soumettre ce rebelle aux lois républicaines, Charette, interpellé de déclarer s'il serait assez puissant pour déterminer les siens à marcher contre lui, répondit négativement.

« Il ne le peut d'ailleurs qu'en opérant un grand rassemblement; mais que doit-on désirer par-dessus tout? qu'il ne s'effectue jamais dans ces départements où la guerre leur a dû toute sa force. La lettre de Fleuriot met en doute la possibilité que le rassemblement indiqué par Charette s'effectue; tant mieux. L'envoi de cartouches serait un moyen ou appât pour qu'il se fît. Gardez-vous de faciliter une réunion dont Charette lui-même ne pourra peut-être diriger les mouvements dans le sens qu'il annonce.

« Car qui vous répond que les commissaires de Stofflet ne porteront pas la désorganisation dans son armée, ne pervertiront pas l'esprit de plusieurs des siens? Quels sont ses motifs de tranquillité à ce sujet? Je n'en vois aucuns.

« On est donc porté à penser que le parti à adopter

en ce moment est d'empêcher le rassemblement général, s'il en est temps encore, de ne point donner les cartouches demandées et de profiter de la position de Charette pour lui faire goûter le premier projet d'attaque en faisant marcher ses troupes sur les bords de la Sèvre.

« On pourrait peut-être lui écrire ainsi :

« Nous avons appris avec douleur les excès auxquels s'est porté Stofflet. Vous vous étiez imposé la tâche glorieuse d'éclairer les habitants malheureux des départements de l'Ouest sur leurs véritables intérêts et de leur faire chérir une pacification dont vous vous êtes rendu garant.

« Celui-là qui a été assez ennemi de son pays pour y appeler encore les horreurs de la guerre civile, était déjà le vôtre. Aujourd'hui, en le punissant, vous avez aussi une injure personnelle à venger. Un motif de plus ne vous était sans doute pas nécessaire pour exciter contre lui toute votre haine ! mais nous croyons que les moyens que vous allez employer pour punir ce monstre ne sont ni les plus prompts ni les plus sûrs et nuiront peut-être à l'entière et prompte pacification de la Vendée.

« Ne pouvant douter,d'après ce que vous nous dîtes à Nantes, de la difficulté qu'il y aurait à faire marcher contre Stofflet les armées du Pays-Bas et de l'Anjou, vous ne devez pas travailler à les rassembler. Si aisément on égare la multitude, qu'il est à craindre qu'auprès d'elle les manœuvres des malveillants dont vous ne nous avez point caché l'existence, et les suggestions

de Delaunay et de ceux intéressés à perpétuer la guerre, n'aient trop de succès.

« La demande que vous faites de cartouches au général en chef ne présente pas même d'inconvénients.

« Revêtus des couleurs républicaines, nous en donnerons à ceux-là qui serviront la patrie, en vous vengeant ; mais il nous est impossible de recevoir celui qui combat encore sous des drapeaux étrangers, alors même qu'il combat pour la cause commune.

« Il vous est aussi facile de juger nos devoirs qu'à nous de sentir combien est délicate et difficile la position dans laquelle vous vous trouvez.

« Vous avez paru redouter, quand nous vous en parlâmes, que des colonnes républicaines traversassent ce pays occupé par les armées du Centre et du Pays-Bas, n'en effrayassent les habitants. Nous nous rendîmes donc au projet d'attaquer Stofflet dans la partie opposée à celle que vous occupez, quoique ce plan cadrât mal avec les dispositions et le répartiment des troupes environnant la Vendée.

« Aujourd'hui le premier mode d'attaque contre Stofflet ne saurait, par vos soins, présenter moins d'inconvénients.

« Dites aux vôtres que, nous aussi, nous voulons venger l'injure qui a été faite à ceux-là qui, amis de leur pays, ont concouru avec vous à y ramener la paix. Dites-leur que c'est pour punir Stofflet, délivrer ceux qu'il a enlevés et mettre fin aux vexations qu'il commet, que des troupes républicaines venant des bords de la

mer vont se rendre sur les bords de la Sèvre. Dites-leur que Stofflet, dérivé de tous côtés, ne peut échapper au juste châtiment qu'il mérite, et que vous concourrez à lui infliger, colorant ainsi avec vérité le passage de nos colonnes qui observeront l'ordre et la discipline, avec lesquelles quelques-uns des vôtres peuvent marcher, on les verra sans crainte; nous aussi nous les accompagnerons, et en traversant ces contrées nous distribuerons, vous distribuerez avec nous, des secours aux malheureuses victimes de la guerre. Bientôt des bénédictions suivront nos pas.

« Dès cet instant, mettez à exécution le projet des gardes territoriales, dont la création a été regardée comme un moyen de pacification.

« Des munitions, des vivres seront donnés à ce corps que vous composeriez de sujets sûrs, et qui combattrait avec nous ou isolément.

« L'habitant des campagnes demeurerait paisible, il ne pourrait dire : On nous a promis la paix, et l'on veut que nous fassions la guerre.

« Celui pour qui elle est un besoin ou un métier, occupé, soldé, ne connaîtrait plus le mécontentement. Enfin le parti de Stofflet serait bientôt anéanti.

« Telles sont les seules mesures que permettent nos positions respectives; nous vous engageons à les adopter. »

Cette opinion empêcha la fourniture des cartouches.

Voici maintenant la série de lettres dont nous avons parlé :

GROUCHY A SON PÈRE.

Saumur, 19 mars 1795.

« Voilà plusieurs jours que je ne vous ai écrit, mon cher papa; des courses répétées en ont été la cause. A peine arrivé ici, le 18, que le 19 j'en suis reparti pour Nantes, d'où me voilà de retour. Tous ces mouvements sont occasionnés par la nécessité de marcher contre Stofflet et l'armée qu'il commande, connue sous le nom d'*armée d'Anjou*. Ce rebelle refuse d'accéder à la pacification acceptée par l'armée du Centre et du Pays-Bas; il commet chaque jour des hostilités; il a fait arrêter plusieurs des chefs qui, comme Charette, ont signé la paix; enfin il travaille à former un grand rassemblement pour recommencer à guerroyer de plus belle. Charette marche contre lui avec son armée; de notre côté nous allons l'attaquer, et comme, en supposant que tout ce qu'il peut ramasser voulût bien encore marcher, ce qui est douteux, il n'aurait guère plus d'une quinzaine de mille hommes; j'espère que bientôt nous aurons terminé avec ce scélérat, et que nous jouirons ensuite d'un peu de tranquillité. »

DU MÊME AU MÊME.

Thouars, 20 mars 1795.

« A l'époque où vous recevrez cette lettre, mon cher papa, mon frère sera probablement réuni à vous, il

vous aura dit les raisons qui m'ont empêché de le garder près de moi ; sa santé est d'ailleurs un invincible obstacle, c'est une vérité que je lui ai tue, mais qui n'a été que trop sentie de Dupuy et de ceux qui ont connu son état ; cette course l'aura distrait un moment, il est à regretter qu'elle ait été aussi dispendieuse. J'ai reçu ce matin votre lettre du 26, elle a fait grande diligence et m'a procuré, comme tous les témoignages de votre attachement, une satisfaction bien réelle. Croyez, mon cher papa, qu'avant que vous m'ayez adressé des reproches sur le temps qui s'écoule entre mes lettres, je m'en suis bien fait moi-même, et qu'il faut la vie active, courante et occupée que je mène pour me contraindre à quelquefois manquer à un devoir qui est toujours cher à mon cœur.

« La pacification partielle et incomplète de la Vendée nous laisse dans ce pays-ci une queue difficile à écorcher. Nous avons déjà commencé à en découdre avec Stofflet, dans une affaire qui a eu lieu il y a deux jours, près Chalonne ; un général de brigade et un adjudant général ont été blessés. Le champ de bataille nous est resté. Le 2 germinal (22 mars) commencent les grands mouvements contre Stofflet ; je ne suis pas sans inquiétude sur leurs suites : le système qu'on a adopté est presque semblable à celui qui, dans cette partie, a fait battre tous les généraux. On veut garder une circonférence énorme, sur chacun des points de laquelle votre ennemi peut toujours se jeter en bien plus grande force que vous ne

pouvez y être; de là des défaites partielles très-présumables. J'ai tout fait pour qu'on suivît un autre plan offensif : celui d'attaquer avec des forces imposantes sur trois points seulement ; si l'ennemi passe entre deux des corps attaquants, tant mieux, on l'écrasera. Mes vues jusqu'à ce jour ne sont pas celles de la majorité, il faut qu'elles ne soient pas bonnes. Puissé-je me tromper ! c'est tout ce que je désire. Demain, se tient le dernier conseil de guerre; j'y exposerai encore les motifs qui basent mon opinion. Nous marchons le 2 germinal (22 mars). Mes chevaux, qui vont m'être si nécessaires, sont en assez bon état ; Dupuy m'a recédé la jument alezane que je lui vendis l'autre année ; elle est bonne. Recevez, mon cher papa, toute ma gratitude de l'effort que vous avez fait pour me monter tout de suite, j'en ai été bien touché. »

DU MÊME AU MÊME.

Thouars, 25 mars 1795.

« Demain nous attaquons Stofflet sur trois points, avec trois colonnes de dix mille hommes chacune. Le plan que je croyais le seul propre à assurer notre succès a été adopté, mon cher papa ; aussi je vous écris avec plus de tranquillité et de satisfaction sous ce rapport que la dernière fois. Il est présumable qu'il y aura une affaire décisive sous trois ou quatre jours. Si elle est heureuse pour nous, elle entraînera la ruine totale de Stofflet. Bressuire sera occupé demain ; je

marcherai avec la colonne qui y prendra poste. Le 11 nous serons à Maulevrier, la seconde colonne à Chemillé, et la troisième venant de Nantes à Chollet. Le centre de la Vendée étant ainsi occupé, les royalistes pourront bien difficilement former des rassemblements ; alors ils ouvriront les yeux sur leurs véritables intérêts, et préféreront probablement l'amnistie et les secours que leur offre la Convention à la continuation de la plus cruelle des guerres. Stofflet a attaqué il y a deux jours le poste du ci-devant Saint-Florent, sur la Loire, dont nous nous sommes emparés ; il a été repoussé avec grande perte, et on lui a même pris une pièce de canon. Cet échec est du plus heureux augure, il dégoûte ceux qui tiennent à son parti et porte l'ardeur et l'émulation parmi nos troupes.

« Voilà, mon cher papa, le point où nous en sommes ; je vous tiendrai au courant, autant que faire se pourra, aimant à croire que vous donnez quelque intérêt à la position dans laquelle je me trouve. »

GROUCHY AU CITOYEN D., A PARIS.

Avril 1795.

« Me voici de retour de l'expédition qui a rendu la Vendée de Stofflet à la République. Depuis vingt et un jours dans ce malheureux pays, je n'ai pu causer avec vous, les communications n'étaient pas faciles, nous nous sommes trouvés pour ainsi dire isolés dans la France, au milieu d'une vaste solitude, tant la ter-

reur avait précédé nos trois colonnes, et le souvenir du passé rendu odieux aux habitants tout ce qui porte l'uniforme national. La sagesse des mesures adoptées, la marche imposante des troupes, leur discipline, leur humanité, ont porté les derniers coups au parti stofflétien.

« Stofflet a formé d'abord un rassemblement et s'est avancé contre l'une de nos colonnes, celle avec qui j'étais; mais, instruits que nous présentions l'olivier d'une main, l'épée de l'autre, ses soldats pour la plupart l'ont bientôt abandonné, et il a été réduit à l'impossibilité de rien entreprendre.

« Si alors on eût marché sur lui à Chollet, où il se trouvait encore, au lieu de courir le saisir à Maulevrier, son quartier général, la République eût été délivrée de ce scélérat. Aujourd'hui les représentants et le général en chef en sont aux regrets de ne s'être point rendus à l'avis que j'ouvris alors, de nous porter droit sur Chollet. Réduit à moins de deux cents hommes, Stofflet a voulu entrer en négociations; il a écrit plusieurs lettres à ce sujet, mais la bonne foi n'était que sur les lèvres, les pourparlers n'ont abouti à rien; son espoir maintenant est de changer la nature de la guerre et de chouanner, ou, en d'autres termes, voler et assassiner le long des routes. Il a en effet licencié ce qui lui restait de soldats, qui, dispersés çà et là sur les chemins et de concert avec les mauvais sujets du pays, nous tuent de temps en temps quelques hommes. Les habitants, instruits chaque jour des intentions loyales et généreuses du gouvernement qui veut à tout prix

la paix de la Vendée et y effacer les traces profondes de la guerre civile, renoncent de bon cœur à guerroyer, retournent à leurs travaux, s'accoutument à nous, et bientôt nous regarderont comme des frères. Il n'y aura donc plus d'affaires sérieuses dans ce pays ; il est d'ailleurs entièrement occupé par les troupes de la République ; la partie qui n'avait point pacifié avec Charette et qui semblait partager les opinions de Stofflet, est comprise entre la Sèvre, la Loire et le Layon. Les principaux points, Bressuire, Chollet et Chemillé sont occupés par des forces respectables ; toutes les communes un peu considérables, telles que Argentan, Vihiers, Monthorier, Vezins, Beaupréau, Saint-Florent, Mortagne, etc., etc., ont des cantonnements de douze, quinze et dix-huit cents hommes ; d'un autre côté toutes les voies de persuasion et de douceur, des secours de toute espèce, des consolations de tout genre, sont offerts par les représentants aux habitants. La réunion de tant de moyens rend à la patrie des enfants trop longtemps égarés. Je répète donc : la fin de la guerre de la Vendée dans la partie de Stofflet n'est plus une illusion. »

DU MÊME AU MÊME.

Saumur, 15 mai 1795.

« Les funestes effets de la pacification stofflétienne continuent, mon ami, à se faire chaque jour plus fortement sentir. Le mécontentement des refugiés, des

patriotes, de l'armée, est à son comble. L'insolence de Stofflet, de Delaunay et de leurs adhérents devient insupportable. Les signes de la rébellion presque ouvertement portés, les menaces, les insultes des révoltés, la pénurie des subsistances, tout concourt à donner le dégoût aux défenseurs de la patrie et à ceux qui la chérissent ; il n'est que trop vrai de dire qu'on a ressuscité le parti royaliste sur la rive gauche de la Loire, en tirant Stofflet de sa nullité, pour traiter avec lui comme avec une puissance, et dans quel moment ! quand lui troisième il fuyait à pied de genêts en genêts, quand les habitants eux-mêmes provoquaient contre lui la vengeance nationale et allaient probablement l'arrêter et le livrer, quand ses chasseurs, réduits à moins de deux cents, tombaient chaque jour entre nos mains ; et l'on ne rougit pas de dire qu'il est venu avec douze mille hommes à une entrevue, on ne rougit pas de lui laisser signer qu'il rendra son artillerie, quand on sait qu'il ne lui en reste pas une pièce et que l'armée lui a tout enlevé. On ne rougit pas de lui accorder une garde territoriale de deux mille hommes, dont il se vante d'être le chef, tandis que, sur le traité de la Jaunaye, deux mille hommes seulement de garde territoriale avaient été promis pour les dix-neuf districts insurgés. On ne rougit point, en vertu de la pacification, de faire relâcher ses chasseurs, pour la plupart bandits et assassins, tous couverts du sang des patriotes, et qui se vantent de retourner dans la Vendée en verser encore. Enfin on souffre qu'il reste dans le pays pour corrompre encore l'opinion renaissant à la République.

« Jusques à quand les intérêts de la patrie seront-ils donc sacrifiés aux petites passions et au sot orgueil des individus ?

« Eh bien, mon ami, la partie du pays insurgé, comprise entre le Layon, la Loire et la Sèvre, n'est pas la plus inquiétante en ce moment, quoi qu'on ait fait pour la rendre telle. Celle occupée par Charette est au moment de redevenir le théâtre de la guerre. La cocarde blanche publiquement portée, Charette, Sapinaud, de Bruc, tous les chefs ayant encore leur quartier général, leurs officiers, leurs troupes, prouvent trop que l'on se joue de la foi républicaine. Un représentant probe et patriote, mais que la véhémence de son caractère a toujours éloigné de la pacification qu'il n'eût voulu faire qu'à coups de fusils, est seul depuis trois mois dans cette partie. Il a aigri les esprits au lieu de les rapprocher. Il annonce qu'on est au moment de se battre et demande dix mille hommes à joindre aux troupes qui y sont stationnées. Il appelle Canclaux, qui vient de partir pour les Sables, et peut-être quand cette lettre te parviendra, les hostilités seront commencées.

« Voilà, mon ami, le tableau vrai des départements de l'Ouest. Voilà cette pacification qui retentit aux oreilles de la Convention et qui peut-être en mérite le nom, si on la compare à celle avec les Chouans, la honte et l'ébranlement de la République.

« Non, jamais la contre-révolution ne fut si habilement préparée.

« Et quels remèdes à des maux si imminents ?

« Dans la partie de Stofflet, quand on arrête le scélérat et ses adhérents, que tous ses chasseurs le soient également, qu'on les éloigne de la Vendée, qu'on n'organise point cette garde territoriale, à laquelle ne songent ni ne prétendent les habitants des campagnes ; qu'on maintienne l'ordre et la discipline parmi les troupes, et cela en fournissant les moyens pour assurer leur subsistance et en cessant, sous le prétexte de la pacification, de les rendre spectateurs des signes ou des cris de la rébellion. Qu'enfin les effets de la générosité nationale se fassent sentir dans les campagnes, qu'ils arrivent jusqu'aux dernières chaumières ; qu'un seul représentant, aussi ami de la paix qu'indigne de fauses mesures adoptées, répande les secours, ranime l'esprit public et rende à l'armée le calme républicain altéré par tant de causes. Car il faut que tu saches que la partie la plus patriote de cette armée, incertaine, étonnée, accuse sourdement ses chefs de la trahir. Beaucoup de soldats abandonnent leurs drapeaux ; deux bataillons viennent de déserter. L'un, celui des chasseurs francs, formé à la Châtaigneraye et qu'on a toujours tardé à éloigner, malgré ce que j'ai pu dire (il était formé de presque tous les habitants du pays), est retourné dans ses foyers faisant feu sur les troupes envoyées à sa poursuite. L'autre, le deuxième des amis de la République, travaillé par les émissaires des insurgés, est passé avec eux ou avec les Chouans.

« Est-il tenu de changer de système et de conduite ?

« Et qu'on n'objecte point qu'il faut respecter les traîtres !

« La République a-t-elle pu, a-t-elle dû traiter avec un Stofflet? Non. Vainement dirait-on que la pacification des Chouans est liée à cet indigne traité; qu'est-ce donc que cette pacification de Bretagne? Les cris de *Vive le Roi!* y retentissent de toutes parts. Les chefs disent: Nous n'avons pu mettre Louis XVII sur le trône par la force des armes, la pacification est la marche sûre qui l'y fera monter. Le temps, la famine, les assemblées primaires renverseront l'édifice républicain.

« Que la Convention, ferme à son poste, y reste un an encore s'il le faut; qu'elle délègue le plus petit nombre de députés possible dans les départements, qu'un même esprit les anime, qu'ils adoptent de nouvelles mesures, et le mal peut être réparé.

« La partie de Charette surtout nécessite un homme vraiment habile. L'incendie à l'instant vient de s'y rallumer; une conduite prudente et ferme, des ménagements peuvent l'arrêter.

« Il faut occuper ce pays par de nombreux cantonnements, comme celui de Stofflet; mais que ce soit sans tirer un coup de fusil, s'il se peut, et pour cela que les troupes gagnent de proche en proche, que des bienfaits les accompagnent, qu'elles se rendent utiles aux habitants, en les aidant dans leurs travaux; insensiblement vous les mettrez dans l'impossibilité d'être réinsurgés.

« Voilà, mon ami, le tribut de mon opinion sur l'état actuel des choses dans ces contrées; profondément pénétré de la vérité et de l'importance des objets

dont je t'entretiens, je t'autorise à faire tel usage de ma lettre que tu croiras convenable, pour détourner les maux que je redoute. »

DU MÊME AU MÊME.

Palluau, 31 mai 1795.

« Je viens d'entrer avec environ six mille hommes dans la partie de la Vendée jadis soumise à Charette et dans laquelle il n'a encore que trop d'influence. Cette entrée, que ton collègue Gaudin assurait ne pouvoir se faire que par la force des armes, s'est opérée de la manière la plus pacifique, et les troupes sont réparties sur plusieurs points utiles à occuper, tels que Pouzauges, le Château de l'Oie, les Essarts et Palluau d'où je t'écris. Deux choses m'ont surtout frappé depuis que je suis dans cette partie du malheureux théâtre de la guerre : dans tous les habitants un désir de la paix égal au besoin qu'ils en ont; en second lieu, une confiance entière et aveugle dans leurs chefs, et surtout dans Charette, de sorte qu'il n'est que trop vrai que ces chefs les réinsurgeront quand ils y auront intérêt. Mais, je le répète, le vœu des habitants n'est pas la guerre, la bonne conduite des troupes et le système d'humanité et de justice qui a prévalu effaceront bientôt le souvenir trop récent des horreurs dont ils ont été les victimes et la haine qu'ils portent aux républicains.

« Mais il faut avouer, mon ami, qu'on a adopté une

mesure bien funeste, en souffrant, lors de la pacification, que les chefs vendéens restassent dans le pays ; ils ne le pacifieront de bonne foi que quand leur intérêt personnel et la chute totale du parti royaliste leur en imposeront la nécessité. Sois assuré que les Chouans et la Vendée ne font qu'un, et que Charette n'eût point pacifié, si l'état de la ci-devant Bretagne eût été aussi alarmant qu'il l'est maintenant. D'ailleurs des hommes depuis longtemps habitués au commandement et au pouvoir s'en dépouillent avec regret, surtout quand rien n'est là pour les dédommager.

« Un obstacle non moins réel à la paix est le retour des réfugiés ; une haine implacable les sépare des Vendéens, qui les regardent comme les auteurs de tous les maux qu'ils ont soufferts. Mobilier, biens, tout ce qui appartient aux réfugiés a été vendu par les insurgés. Les premiers prétendent être indemnisés, rentrer en possession, tout retrouver ; de là des querelles interminables... Aussi chaque jour est-il déjà marqué par des assassinats et des vengeances de toute espèce. »

GROUCHY A SON PÈRE.

Machecoul, 1er juin 1793.

« Avec une colonne de sept à huit mille hommes, je viens de reparcourir la Vendée, mon cher papa, et d'occuper des postes dans la partie où commandait Charette. Jusqu'à ce jour, des troupes républicaines n'y étaient point entrées. Voici ma marche, que vous

pouvez vous amuser à suivre sur la carte : Bressuire, Châtillon, Cerisay, Poulanges, Les Essárts, Palluau, Challans et Machecoul d'où je vous écris. Ces deux derniers points avaient déjà et depuis longtemps des garnisons républicaines, tous les autres en ont maintenant. L'occupation des autres points ne devait se faire, disait-on, qu'en essuyant bien des coups de fusils; au contraire on nous a partout assez bien accueillis, et le souvenir des horreurs qu'on a commises envers les Vendéens pourrait promptement s'effacer si les chefs y concouraient de bonne foi, car partout nous avons vu que le besoin et le désir de la paix étaient égaux chez les Vendéens; mais aussi on ne peut se dissimuler que leur confiance et leur dévouement à leurs chefs ne soient sans bornes.

« La déloyauté de ceux des Chouans est découverte; leur correspondance surprise a prouvé qu'ils n'avaient pacifié que pour mieux servir le parti royaliste. D'après cela leur arrestation a été ordonnée, de sorte que dans la ci-devant Bretagne la guerre va recommencer. Il en sera de même ici si les chefs ne sont pas d'aussi bonne foi qu'ils l'ont été d'abord quand ils ont signé la pacification; leur position et leur intérêt leur en faisaient un devoir; aujourd'hui que le royalisme se relève de l'autre côté de la Loire, peut-être ne pensent-ils plus de même. Vous voyez, mon cher papa, que l'horizon politique se brouille de ce côté.

« Les derniers orages de Paris vous ont sans doute causé des inquiétudes. J'ai appris à la fois l'insurrection et le dénoûment, car, les lettres ne parvenant pas

dans la Vendée, ce n'est qu'ici que j'ai su ces mouvements; j'espère qu'ils consolideront le règne de la justice et de l'humanité ; mais il n'en est pas moins vrai de dire que ces convulsions sont toujours bien fâcheuses.

« Je repars en ce moment pour les Sables, la Rochelle et Fontenay, où je ne ferai que toucher barre, s'il faut encore guerroyer. Veuillez me donner de vos nouvelles à Fontenay, département de la Vendée.

« Adieu, mon cher papa, je vous embrasse et vous renouvelle mon tendre et inviolable attachement. Ma femme et Chapuy sont en route de Saumur à Fontenay, où ils vont me procurer des logements, car le matériel de l'état-major y est fixé en ce moment. J'embrasse aussi par vous mon frère et mes enfants. »

GROUCHY AU CITOYEN D...

Machecoul, 3 juin 1793.

« Je viens d'apprendre, sans en être étonné, la déloyale conduite des chefs des Chouans; qu'ils étaient arrêtés, et que les chefs vendéens se trouvaient enveloppés d'une défiance justement fondée. Dans cet état de choses bien embarrassant, puisque la guerre est au moment de se rallumer sur l'une ou l'autre rive de la Loire, tes collègues doivent se réunir à Nantes, afin d'y aviser au parti à prendre; il est difficile que de cette réunion il en sorte rien de sage, quoiqu'elle renferme des gens probes et honnêtes ; mais Ruelle

d'un côté et Gaudin de l'autre diffèrent trop d'opinions, pour que l'on ne prenne pas une détermination dangereuse, si l'on suit l'avis de l'un des deux. Le premier pèche par une confiance aveugle, le second par une véhémence qui ne lui laisse entrevoir d'autres moyens que les plus violents.

« Une conduite adroite et prudente abattra le royalisme dans la Vendée, il n'existe que dans le cœur des chefs; les habitants soupirent après la paix, il serait bien impolitique de rompre en ce moment avec les chefs. Vous n'êtes point encore en mesure pour les écraser. Leur influence est telle que, malgré leur lassitude de la guerre, ils réinsurgeront les Vendéens, si vous rompez avec eux; vous n'êtes point assez forts, dans la partie de Charette surtout, pour ne pas craindre les suites d'une insurrection. Il faut louvoyer jusqu'à ce que de nouvelles forces que cet état de choses nécessite, soient arrivées et vous mettent à même d'occuper le pays, de telle manière qu'un grand rassemblement ne puisse s'effectuer. Jusque-là bornez-vous à saper dans l'opinion des habitants le crédit et l'autorité des chefs, et cela en les accoutumant aux douceurs de la paix, du repos, en répandant quelques secours, et en faisant observer aux troupes la conduite la plus sage et la plus disciplinée.

« Pendant ce temps faites jeter des Pyrénées occidentales sur la Vendée dix-neuf à vingt mille hommes; la pacification avec l'Espagne doit le permettre. En moins de trois semaines, elles peuvent être ici. Alors,

de même que vous occupez tout le pays de Stofflet, vous tiendrez tout le pays de Charette avec des cantonnements rapprochés et nombreux. L'arrivée de la moisson rendra facile de nourrir ces troupes; vous empêcherez qu'elles soient à charge aux habitants, chose bien nécessaire à éviter; vous pourrez sans danger ordonner l'arrestation de ces chefs perfides, et avec de la sagesse, de la douceur et des bienfaits, vous rendrez tous les cœurs à la patrie et une paix durable à la Vendée.

« Plus de détails, l'exposé des moyens d'exécution, la connaissance des esprits et des localités te prouveraient que ce plan est le seul à adopter; mais surtout qu'un même esprit anime les représentants, que l'un ne veuille pas la guerre et l'autre la paix, qu'ils soient en bien plus petit nombre qu'ils ne sont; ceux du pays appartiennent trop aux intérêts particuliers et aux petites animosités personnelles.

« Je t'en conjure, occupe-toi de la Vendée. L'incendie est au moment de s'y rallumer, et plus notre position est fâcheuse en Bretagne, plus il est à éviter qu'elle ne le devienne ici.

« J'ai su tous les dangers que tu viens encore de courir; puissent-ils être les derniers ! »

DU MÊME AU MÊME.

Fontenay, 14 juin 1795.

« Je regarde comme un devoir de te faire connaître mon opinion sur un mouvement qu'on fait opérer aux

troupes qui occupent en cet instant la Vendée, et par lequel on les réunit en cinq points principaux, forts d'environ quatre mille hommes chaque, mais dont l'éloignement est tel que cette mesure me paraît présenter les plus grands inconvénients. Canclaux, malade à Nantes, m'a consulté, comme font ceux qui demandent des avis, c'est-à-dire sans vouloir les suivre; son mouvement était ordonné quand il me demandait conseil. Je lui ai développé ma façon de voir avec la franchise et la fermeté que je mets vis-à-vis de tous quand il s'agit des intérêts de mon pays. Voici la copie de ma lettre que je te prie de lire, non que je veuille me mêler de l'armée, mais pour t'engager par tous les moyens possibles à hâter l'arrivée de douze à quinze mille hommes dans ce pays, où je regarde leur présence comme indispensable, et le devenant chaque jour davantage pour neutraliser l'influence fâcheuse que peuvent avoir les mesures qu'on vient d'adopter.

« Mon ami, je vois avec peine le royalisme s'accroître chaque jour dans les départements de l'Ouest; veille attentivement sur cette partie de la République, les destinées de la Révolution sont liées à l'écrasement des Chouans et des Vendéens.

« J'ai le sentiment de nos maux, peut-être aussi d'une partie des remèdes à y apporter...

« Mais par cela même je suis mal dans cette armée, il est trop de choses que je voudrais qu'on fît et qu'on ne fait pas. »

A cette époque un premier débarquement d'émigrés eut lieu sur les côtes (27 juin). Les troupes de l'armée

dite de Brest ou de l'Océan, commandées par Hoche, prises à l'improviste et dispersées, ne purent d'abord opposer aucune résistance. Les émigrés s'emparèrent du fort Penthièvre le 3 juillet ; mais les différends survenus entre les chefs, leur lenteur, les fautes qu'ils commirent ayant permis à Hoche de réunir ses forces, le 20 juillet les malheureuses victimes de l'Angleterre furent obligées de mettre bas les armes et trouvèrent la mort sur la terre natale.

Grouchy, à la première nouvelle du débarquement, voulut courir au secours de l'armée de Hoche, que celle de Canclaux renforcerait en lui envoyant des troupes. Le général en chef étant malade à Nantes, les représentants du peuple s'opposèrent à son désir.

Grouchy voyait juste; malgré les traités de la Jaunaye et de Saint-Florent, jamais la guerre n'avait cessé complétement en Vendée, et ces traités paraissaient plutôt une trêve qu'une paix véritable. Bientôt, une sorte de lutte nouvelle, dite de la chouannerie, s'organisa dans la Bretagne. M. de Puisaye et l'Angleterre, voulant perpétuer le trouble en France, profitèrent de cette levée de boucliers pour préparer une formidable expédition destinée à jeter à Quiberon, sur la côte près d'Auray, un corps nombreux d'émigrés et de Vendéens. Six mille hommes à la solde du gouvernement britannique formèrent le noyau de la troupe de débarquement. Le convoi devait apporter en France des armes, des habillements et des provisions en quantité. On devait ensuite donner la main aux Chouans et opérer un soulèvement général.

Comme nous l'avons dit, Hoche détruisit dans la presqu'île de Quiberon les émigrés jetés par l'Angleterre sur les côtes de Bretagne; mais deux autres expéditions encore plus formidables que la première se rapprochèrent des côtes. Elles devaient avoir pour chef suprême le comte d'Artois, depuis Charles X, qui, prenait alors le titre de lieutenant général du royaume. Le prince, avant Quiberon, avait envoyé à Charette, à Stofflet et aux principaux chefs vendéens, par M. de Rivière, un de ses aides de camp, l'ordre de reprendre les armes et de seconder le débarquement.

En effet, le 26 juin, Charette, par un manifeste, rompit le traité de la Jaunaye; mais, apprenant que Puisaye était généralissime, et non lui, et que le débarquement s'effectuait sur les côtes de Bretagne et non aux Sables sur les côtes de la Vendée, il refusa de coopérer à une diversion.

Toutefois, ayant reçu de Louis XVIII le brevet de lieutenant général, il donna l'ordre à ses chefs de division de réunir leurs soldats, arguant, pour reprendre les armes, de la mort du Dauphin et du maintien des troupes républicaines sur le territoire vendéen. Malgré la répulsion manifeste des paysans pour recommencer la guerre, Charette parvint à réunir deux cents cavaliers et douze cents fantassins. Le rassemblement avait lieu deux jours après le désastre de Quiberon, ce qu'on ignorait encore au quartier général vendéen. Il commença par enlever aux républicains le petit camp des Essarts, qui coupait les communications avec les troupes de Scépaux et de Sapinaud, lesquels avaient, comme

lui, recommencé les hostilités. Quant à Stofflet, furieux de n'avoir reçu que le brevet de maréchal de camp, il ne voulut pas bouger.

Ce fut alors que la nouvelle du désastre de Quiberon arriva à Charette. Furieux, il ordonna de fusiller trois cents républicains pris au camp des Essarts. Le comte d'Artois lui fit savoir qu'une nouvelle expédition allait débarquer le 12 août à Sion, petit port près Saint-Gilles, entre les Sables et Noirmoutiers. Le chef vendéen avait établi son quartier général à Belleville, à la section des routes de Montaigu et de Légé, un peu au nord de Bourbon-Vendée et à quelques lieues du port désigné pour le débarquement. Il se porta avec Sapinaud et quinze mille hommes sur la côte, trente chaloupes mirent à terre des approvisionnements; mais nul débarquement de troupes n'eut lieu.

La flotte, cependant, annonçait le débarquement d'un corps anglais de cinq cents émigrés et du comte d'Artois pour le 3 septembre. Vaines promesses, qui ne se réalisèrent pas. Du 29 septembre au 20 octobre, les troupes furent déposées à l'Ile-Dieu, défendue par quarante hommes et dont on s'était emparé facilement. Le comte d'Artois y établit son quartier général. Deux fois Charette, sur les ordres du prince, s'était présenté inutilement sur la côte pour appuyer le débarquement. Il quitta Belleville une troisième fois le 10 octobre. En route il trouva un émissaire du prince chargé de lui porter un sabre d'honneur et de lui dire que l'opération était différée.

Bientôt, les malheureux Vendéens purent voir la

flotte anglaise disparaître à l'horizon avec le corps expéditionnaire, les laissant se débrouiller avec la République, comme bon leur semblerait.

C'est à cette période (de juillet à septembre 1795) que se rapporte la série de lettres que nous allons donner.

CANCLAUX AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Nantes, 12 juillet 1795.

« Citoyens représentants, une lettre que je reçois du général Grouchy, et dont j'ai le temps de vous faire part avant le départ du courrier (il est quatre heures du matin), m'informe que la descente s'est effectuée à Sussinio dans la presqu'île de Rhuis. On ne l'a dit composée que d'émigrés; on en porte le nombre à deux mille cinq cents. La 171e demi-brigade, à laquelle j'avais donné l'ordre de rétrograder, a été arrêtée à temps et se sera trouvée tout à portée. Le général Grouchy y a couru; il me mande que si le général Hoche le permet, et s'il lui a réuni quelques forces, il les attaquera ce matin, pour ne pas leur permettre de pénétrer dans l'intérieur. C'est en bonnes mains. J'en attends de bonnes nouvelles ce soir ou cette nuit, ou au plus tard demain. Peut-être, dans leur désespoir, cette horde d'émigrés, ne sachant où donner de la tête, va-t-elle tenter différents débarquements partiels. J'espère que partout ils trouveront des républicains. J'inspire partout le devoir; le mien, ne pouvant combattre, est de

les diriger, et de vous instruire des événements. Citoyens représentants, je remplirai toujours l'un et l'autre avec zèle et exactitude. »

CANCLAUX AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

[Nantes, 13 juillet 1795.

« Citoyens représentants, ma lettre d'hier (24 messidor, 12 juillet), vous avait annoncé le débarquement fait à Sussinio, dans la presqu'île de Rhuis, par deux mille cinq cents émigrés. Elle vous disait les mesures prises par le général Grouchy, pour fondre dessus. Quel a été mon étonnement en recevant de lui, ce soir, une lettre par laquelle il m'informe qu'abandonnant cette partie, parce que le plus grand nombre de ces traîtres se sont rembarqués à la vue des troupes que le général Hoche y a portées, et que le reste s'est dispersé dans les terres, il court vite à la rade de Mesquer, proche Guérande, où il apprend qu'un nouveau débarquement se tente. Il se fait suivre par cette brave et infatigable demi-brigade (c'est la 171e, commandée par le colonel Spital). Déjà un bataillon est à Pennetin, les autres marchent à grande hâte ; il va fondre sur l'ennemi embarrassé dans sa descente et le corrigera de l'envie d'en tenter encore. Il m'écrivait ainsi hier soir. Je n'ai point encore eu de ses nouvelles aujourd'hui. Sans être trop inquiet, je les ai attendues avec impatience, et avec le désir d'un succès que j'aurais voulu vous annoncer avant le départ de ce courrier. A trois heures après

midi, hier, dans cette rade de Mesquer, bien connue pour être propre à un débarquement, peu considérable cependant, et vis-à-vis de laquelle j'avais voulu, dans le premier moment, placer la 171e demi-brigade, il paraissait trois corvettes et vingt bateaux d'embarquement. Cela ne peut faire un nombre bien considérable, ni au-dessus des troupes que le général Grouchy aura à opposer. J'ai mandé à tout événement au général Cambray, qui est à Paimbœuf, de passer la Loire, et de Saint-Nazaire aller s'emparer du pont près Montoir, afin de préserver les derrières du général Grouchy contre les attaques que pourraient faire les scélérats qui habitent ces marais. J'ai fait porter des troupes le long de la côte, depuis la Loire jusqu'à Noirmoutier, et j'ai même fait dresser des tentes qui, se voyant de loin, ôtent à l'ennemi l'envie de s'approcher et l'espoir de surprendre. Tous ces mouvements, toutes ces précautions me donnent celui de la victoire et de la prompte extermination des ennemis de la République. »

GROUCHY A D...

Nantes, 8 juillet 1795.

« Les circonstances deviennent chaque jour plus difficiles dans ce pays : les débarquements d'un côté, les hostilités de Charette de l'autre. Gaudin a cassé les vitres et, comme je l'ai dit depuis longtemps, quand vous n'étiez pas assez forts pour punir ce perfide

royaliste, il en est résulté la perte de cent hommes au poste des Essarts et la prise et dispersion de deux convois dans la partie des Sables. La chose est d'autant plus fâcheuse qu'outre deux à trois cents soldats qui manquent, les grains et farines sont pris et que les subsistances de l'armée en ce côté sont compromises. Pour accroître encore les embarras, la nécessité de couvrir Nantes et de donner secours à l'armée des côtes de Brest, a engagé Canclaux à appeler dans cette commune tout ce qui était au camp de Saint-Florent, de sorte que Luçon, où il y a des magasins et des vivres, et tout le Marais sont à découvert. Charette a deux choses à faire : ou d'attaquer Machecoul ou Chattans afin de se rendre maître de la mer et de donner la main aux Anglais, ou de se porter sur Luçon, de s'y procurer des vivres et munitions et faire tout le mal possible dans un pays que rien ne protége. Tu crois bien que je n'ai point été consulté par Canclaux : ce n'était pas de là que j'eusse retiré des troupes ; mais qu'importe? le mal est fait, il faut le réparer. N'oublie pas toutefois que je ne suis pour rien dans les plans du général en chef ; tu as vu mes idées à moi dans mes lettres ou mémoires.

« Pour parer, mon ami, à ce que peut faire Charette, je te répète ce que je t'ai mandé hier de Chollet. Il faut envoyer des troupes à l'instant et les diriger sur Saumur, d'où on les portera par la Vendée stofflétienne, qui est toujours tranquille, sur la ligne qui doit ceindre la Vendée de Charette, jusqu'à ce qu'on soit en mesure pour l'occuper. La Sèvre sépare les deux Vendées,

si je peux m'exprimer ainsi ; tout ce qui est sur la rive gauche est réinsurgé, quoi que vous en puisse dire Béjarry, dont je répète encore qu'on doit se défier, et que toutefois il faut adroitement ménager en raison de ses moyens et de son influence ; toute la rive droite n'est point réinsurgée et je ne crois pas qu'elle reprenne les armes. Nos cantonnements rendent la chose difficile ; les intentions bien connues de la Convention et la paix dont ont joui les habitants permettent de croire qu'ils la préfèrent à la guerre. Stofflet ne paraît pas y penser ; mais Charette va agir : ses rassemblements sont faits, le moment est favorable pour lui. Je m'attends à quelque entreprise. Machecoul, Challans sont passablement garnis de forces ; je ne suis pas très-inquiet sur ces points. Mais toute la ligne des Sables à Fontenay, passant par Luçon, est dégarnie. Les îles et la Rochelle le sont également. Ce côté appelle en hâte des forces ; qu'on envoie ce qui peut arriver le plus vite, qu'on envoie en poste ; jusqu'à ce secours, on doit s'attendre à des échecs journaliers sur cette ligne. »

GROUCHY AU CITOYEN G...

Nantes, 14 juillet 1795.

« Je profite d'un instant de liberté pour vous entretenir de la position dans laquelle nous nous trouvons : d'un côté les Anglais ont effectué près de la presqu'île de Quiberon un débarquement, composé en grande par-

tie d'émigrés : on croit généralement qu'il y en a sept à huit mille ; de l'autre Charette a jeté le masque et recommence la guerre. Sa déloyale conduite nous coûte trois cents hommes environ, pris ou tués dans divers postes; mais ces succès éphémères, qui ne décident rien, sont les seuls, du moins je l'espère, qu'il obtiendra. Les troupes maintenant sont sur leurs gardes, réunies aux points importants, tels que Machecoul, Port-Fidèle, Chatteau, les Sables. On est en état de repousser les ennemis intérieurs ou extérieurs. La Vendée stofflétienne, c'est-à-dire tout le pays qui est sur la rive droite de la Sèvre nantaise, n'est point insurgée. Les postes sont occupés par des troupes républicaines en assez grand nombre, et tellement disposées que des rassemblements y sont presque impossibles. Les habitants ont vu qu'on voulait la paix et que les troupes n'étaient plus celles qui leur apportaient le pillage, l'incendie, la mort. Je suis tranquille sur cette portion de la Vendée.

« Nous en avons bien assez de nous trouver sur les bras Charette, les Anglais et les Chouans ; ces derniers se portent tous vers le Morbihan, pour grossir l'armée soi-disant catholique et royale. Le général Hoche, qui commande l'armée de Brest, est à Auray fort près des débarqués et réunissant des forces pour les combattre. Nous lui avons envoyé toutes les troupes qu'il a été possible de tirer de l'armée de l'Ouest sans exposer Nantes et les points menacés par Charette. J'ai voulu moi-même courir dans le Morbihan ; les représentants m'ont retenu jusqu'à ce jour. Le général Canclaux

est dans un état de faiblesse fâcheux ; il vient d'être malade sérieusement. On me croit nécessaire à la direction de la guerre contre Charette ; à cet effet on m'a appelé depuis deux jours du fond de la Vendée où j'étais.

« Voilà succinctement l'état des choses dans les départements de l'Ouest : la crise est difficile, nous sommes entre deux feux : les Chouans ou Vendéens d'un côté, l'ennemi extérieur de l'autre ; peu de troupes, très-peu de subsistances.

« Mais aussi ces efforts des perfides royalistes et de leurs alliés ouvrent enfin les yeux des comités du gouvernement sur l'état des départements de l'Ouest. La foi vendéenne est connue maintenant, la profondeur de cette plaie de la République ne peut être dissimulée. Les remèdes indiqués, demandés, seront apportés ; on vomira des bataillons sur cette terre rebelle. Les Chouans réunis en masse perdront l'avantage que leur donnent leur manière de faire la guerre et la connaissance des localités. Sous peu de mois, le royalisme écrasé affirmera à jamais les destinées républicaines.

« J'envisage donc de sang-froid et sans inquiétude l'orage qui gronde : il est violent, mais il sera le dernier.

« Adieu ; vous recevrez de mes nouvelles quand j'aurai à vous en donner d'intéressantes pour la chose publique. »

DU MÊME AU MÊME.

Nantes, 15 juillet 1795.

« Charette a tout à fait jeté le masque, la guerre est recommencée : des convois attaqués, des rassemblements dans divers points nous montrent les intentions de ce traître ; point de nouvelles de Hoche ni des Anglais : on attend ce soir ou demain. Les Chouans se rassemblent aussi dans les environs de Nantes ; il n'y a pas de doute que tous, soit de gré soit de force ne se portent au point de débarquement ; de son côté Charette va vous tâter partout, et malheureusement on est faible partout.

« Dans cette état de crise, l'arrivée des secours promis, annoncés et qui ne parviennent pas, devient de plus en plus urgente. Si Hoche a des succès et force les Anglais à un débarquement, alors nous écraserons Charette en occupant tout le pays et en arrêtant tous les perfides royalistes ; si Hoche ne réussissait pas d'abord, les secours seraient encore plus nécessaires. Au nom du salut public, rappelle-toi, mon ami, de tout ce que je t'ai dit des Chouans et des Vendéens ; cette plaie est la plus dangereuse. Si vous perdez un instant, vous perdez la partie ; envoyez donc du monde de divers côtés et en hâte. Si on en dirige de Paris sur les départements de l'Ouest, qu'on les dirige sur Saumur. Les circonstances détermineront leurs marches ultérieures : on ira au plus pressé ; ces troupes, fortes de

leur amour pour la Convention, sont ce qu'il faut pour combattre le royalisme. Ton collègue Jarry, qui partage mes anxiétés, doit presser aussi le comité. Un jour de retard double les obstacles. La santé de Canclaux est si altérée qu'il me retient ici. Adieu, j'attends impatiemment des nouvelles, et l'annonce de la décision du comité. »

DU MÊME AU MÊME.

Nantes, 17 juillet 1795.

« Nantes a trois mille hommes en ce moment et est à l'abri des tentatives des Chouans ou des Vendéens. Il y a quatre mille cinq cents hommes à la Roche-sur-Yon, bien en état de disputer le passage de la rivière; Hoche est à Vannes, et doit avoir ramassé dix à douze mille hommes, qui vont sans doute grossir chaque jour. On n'a point de nouvelles des Anglais depuis le 9; mais cette position des troupes et le temps qui s'est déjà écoulé depuis le débarquement sans qu'il y ait rien de fait par l'ennemi, permet de croire que les choses prendront une tournure avantageuse. Je donnerais tout pour avoir à faire repentir les Anglais de leur entreprise; je crois que j'y réussirai.

« Voilà l'état des choses; je te conjure d'avoir égard aux demandes que je fais, elles sont instantes et dictées par mon dévouement à la chose publique.

« *P. S.* Je rouvre ma lettre pour te dire que Canclaux vient de m'en lire une qu'il écrit au comité de salut

public; je vois avec bien du plaisir qu'il pense comme moi sur plusieurs objets : il me destine à couvrir cette trouée. Je vais y courir ; mais encore une fois ce n'est pas avec ce qu'il y a dans la partie de Stofflet que je pourrai remplir le but qu'il se propose, et qu'il est urgent d'atteindre. D'ailleurs, il y a le plus grave inconvénient à désorganiser les bords de la Sèvre. Ainsi donc, en dernière analyse, il faut du monde, que je ne cesserai pas de demander; car ma bonne volonté et mon zèle ne doubleront pas les hommes. Gaudin a bien gâté les choses en précipitant les mesures hostiles contre Charette ; c'est une faute qui nous coûte déjà du monde et qui nous en coûtera encore.

« Voici, mon ami, quelques détails sur la position des choses dans le Morbihan. Hoche est toujours avec l'armée qu'il commande, forte de dix-huit à vingt mille hommes, devant le fort Penthièvre, dont il va faire le siége. Peut-être que si dès les premiers jours on eût brusqué les choses et profité des premièrs succès, on fût entré dans Quiberon avec l'ennemi. Maintenant, on va courir les chances d'une opération longue et difficile. Si j'étais à la place de Hoche (et je le lui ai fait dire), je risquerais une attaque de vive force, dût-elle coûter du monde, et un non-succès vous laisse aux mêmes termes dans lesquels vous êtes aujourd'hui, c'est-à-dire bloquant Quiberon ; au lieu que les lenteurs d'un siége présentent de graves inconvénients. La mer est un chemin libre aux insurgés et aux Chouans ; ils en profiteront pour effectuer des débarquements successifs et partiels sur divers points, afin de former

dans l'intérieur autant de noyaux d'armée que grossiront bientôt les royalistes ; alors, coupant les communications, affamant Hoche, l'attaquant sur les derrières, ils le mettront dans la position la plus fâcheuse : l'entier soulèvement de la Bretagne, son emparement même, peuvent être la suite de fausses mesures. Quiberon va devenir l'entrepôt des secours de toute espèce qui arrivent de l'Angleterre ; on doit tout risquer pour le reprendre très-pomptement.

« Ce système de débarquement partiel vient déjà de s'effectuer avec succès : les Anglais ont vomi quatre à cinq mille insurgés dans la presqu'île de Rhuis : j'y ai couru, et une partie des émigrés s'est rembarquée à Quiberon ; douze à quinze cents hommes se sont portés dans l'intérieur, d'abord au château de..... ils vont se..... J'ai écrit à Hoche que je lui conseillais de ne pas perdre un moment pour faire marcher une colonne contre cette horde, qu'il est de la plus haute importance de détruire. Un nouveau débarquement menacera bientôt entre la Vilaine et la Loire ; j'y suis revenu en hâte avec les troupes que je menais dans la presqu'île de Rhuis. La célérité que j'ai mise dans la marche et les dispositions que j'ai prises ont empêché l'ennemi de débarquer ; s'il le tente maintenant de ce côté, je doute qu'il prive cette partie du territoire de la liberté ; mais on ne peut être en mesure partout, et il parviendra à débarquer dans quelques points.

« Au nom du salut public, qu'on fasse tout pour avoir promptement Quiberon et qu'on envoie des forces nombreuses : je ne les guiderai point, je ne suis pas

dans cette armée, je ne participerai pas à la gloire qu'elle peut acquérir, mais je verrai ses dangers et je les indiquerai, ainsi que les remèdes.

« Un grand mal, dont il faut que tu sois instruit, c'est l'affreux pillage que se permet l'armée de Brest: il achève d'aliéner les esprits et va faire de la Bretagne une nouvelle Vendée ; on peut, on doit réprimer ces excès. On est bien parvenu à discipliner l'armée de l'Ouest. »

DU MÊME AU MÊME.

Nantes, 24 juillet 1795.

« Mon ami, depuis deux heures je suis de retour ici. Les côtes entre la Vilaine et la Loire sont en état de défense. Nos ennemis ont fait mine de vouloir débarquer, je les attendais : j'étais revenu en hâte du Morbihan avec une bonne demi-brigade et me trouvant en mesure, grâce à des marches forcées, pour fondre dessus et les culbuter dans la mer. Soit qu'ils aient été informés de mes dispositions, soit que quelques ruses de guerre que j'ai employées les en aient détournés, ils n'ont pas débarqué et je t'assure que c'est à mon grand regret. J'ai cherché à me dédommager en faisant fouiller les marais de Favenay, qui sont le réceptacle en ce canton ; on y en a tué une douzaine et pris environ autant. Avec de l'activité et du zèle on double ses moyens ; c'est ce que j'ai tâché de faire dans cette partie, en comprimant les ennemis intérieurs

en même temps que je m'occupais d'éloigner ceux du dehors. Mais, mon ami, je suis effrayé de l'état de dénûment dans lequel se trouve Nantes. Je t'assure que si j'étais chef de Chouans ou de Vendéens, je voudrais y entrer sans coup férir. Il n'y a pas huit cents hommes de troupes : qu'est ce nombre pour une ville aussi importante, aussi populeuse et où l'esprit public est nul, pour ne pas dire mauvais ? Il faut, à quelque prix que ce soit, y faire filer quatre ou cinq bataillons ; je sais que celui-là qui est au timon des affaires est bien embarrassé ; mais je sais que la guerre des frontières est d'un moindre intérêt que celle des départements de l'Ouest. Croyez donc enfin cette vérité que la République a tout à redouter de cette partie. Il est tard déjà pour apporter des remèdes aux maux qui nous accablent ; que serait-ce si de plus funestes encore venaient s'y joindre ?

« Il y a ici, par la force des choses, par la nature d'esprit de plusieurs individus à la tête de l'armée, par d'autres causes trop longues à détailler, une sorte d'apathie, d'inactivité, de dégoût, qui me désole et qui nuit à la chose publique. Est-ce que cette guerre de la Vendée ne doit jamais finir ? Je suis forcé de me faire cette question ; sans doute il faut se tenir sur la défensive quand on n'est pas assez fort pour jouer un rôle offensif ; mais il faut que le gouvernement sacrifie tout, j'ose le dire, pour qu'on le reprenne, ce rôle offensif, qu'il mette à même, qu'il ordonne, qu'il presse, car l'inertie dans quelques points de l'Ouest grossit, double les forces du royalisme, augmente ses partisans. Il

faut les attaquer, les poursuivre partout et en même temps..... encore une fois, sacrifier tout pour écraser à la fois les Chouans et les Vendéens : ce n'est plus dans le sang espagnol ou allemand que vous éteindrez le flambeau de la guerre ; reconnaissez enfin cette vérité. Adieu ! tu dois être écrasé de fatigue et d'anxiété : vigueur et union, et la patrie sera sauvée. »

DU MÊME AU MÊME.

28 juillet 1795.

« Mon ami, voici une lettre que je te prie de lire : quoique longue et ennuyeuse, elle renferme cependant des vues qu'il faudra, je crois, que vous adoptiez quand les circonstances le permettront. La paix avec l'Espagne est faite ; envoyez-nous une partie des victorieuses armées des Pyrénées ; voilà mon vœu : puisse-t-il se réaliser ! Encore une fois, c'est dans le sang des royalistes qu'on éteindra le feu de la guerre. Nous sommes ici toujours dans une position critique. Sans former de grandes masses, les Chouans seront assez réunis pour enlever des postes de quelques centaines d'hommes. Ségré en est la malheureuse preuve ; malgré cela, il n'y a rien à craindre pour Nantes ; mais ce qui l'est beaucoup, c'est de voir la Bretagne une nouvelle Vendée, si on ne déploie pas la plus prompte énergie, et qu'on n'empêche pas dans l'armée de Brest le pillage qui achèvera d'aliéner tous les cœurs.

« La Vendée n'offre rien de nouveau, le coup de

massue porté à Quiberon a fait baisser les actions des chefs : elles se relèveront après la moisson et si, d'ici là, vous étiez hors d'état de nous faire reprendre une attitude offensive. Je vais me porter du côté de Luan, afin de tâcher de boucher cette trouée, je ne sais trop comment, ayant mené à Hoche tout ce que j'avais, et lui ne nous rendant pas de nos troupes ; je ferai de mon mieux. »

DU MÊME AU MÊME.

Nantes, 29 juillet 1795.

« Mon ami, les forces de l'armée de Hoche que je croyais recevoir sur Nantes aussitôt après le succès de Quiberon, n'arrivent point, de sorte qu'on est ici dans une position infiniment critique. Les Chouans, maîtres de toute la campagne, bloquent et affament cette grande commune ; ses communications sont à peu près coupées partout, et si une attaque des Chouans n'est point alarmante, il serait fort possible qu'elle se combinât avec le mécontentement que des privations de toute espèce y rendent trop probable. Si cet état dure encore quelques jours, il faut qu'on se hâte de déboucher la route d'Angers ici, ainsi qu'elle l'était avant la descente, et qu'une garnison mette à même de donner la chasse par de fréquentes sorties aux Chouans et permette aux habitants paisibles d'apporter des denrées.

« On m'assure que dans la sortie faite d'Angers, il y a quelques jours, les soldats se sont gorgés de pillage,

ont mis le feu a Bécon et commis des horreurs.

« Je déclare que si l'on ne réprime de tels excès, la guerre civile se rallumera avec plus de fureur que jamais; les armées de Brest et de Cherbourg sont indisciplinées et leur conduite, en achevant d'exaspérer les esprits, force les plus pacifiques à prendre les armes et double nos ennemis. Veut-on que l'incendie, le viol et le pillage aillent encore dévaster huit ou dix départements ? Et quel moment plus favorable au rétablissement de l'ordre que celui où l'on améliore si avantageusement le sort du soldat ? Ceci mérite la plus sérieuse et la plus prompte attention.

« Les horreurs que commettent les Chouans, et les avantages partiels qu'ils obtiennent, datent surtout de cette époque. C'est avec une profonde douleur que je vois cet état de choses dans une vaste portion de la République. Ce mal est plus grand qu'on ne croit. Encore une fois, que de premiers et brillants succès ne nous aveuglent point. »

DU MÊME AU MÊME.

30 juillet 1795.

« Mon ami, si j'ai blâmé près de toi quelques-unes des opérations de Canclaux, toujours j'ai rendu justice à la pureté de ses intentions. Aujourd'hui, il est de mon devoir de l'affirmer, il a franchement et loyalement servi la cause de la liberté. Je suis informé qu'un de tes collègues (Gaudin) doit le dénoncer et essayer

de l'inculper; on dit que je serai enveloppé dans la même dénonciation, encore que je sois à l'abri et au-dessus de tout reproche, et en mesure de prouver que s'il y a eu de mauvaises opérations, elles ont été faites contre mon avis. Toutefois, je suis bien aise de te prévenir à cet égard. Il ne faut pas oublier d'abord que Gaudin est l'une des causes du renouvellement de la guerre avec Charette, non qu'assurément si les émigrés eussent eu des succès en Bretagne, les royalistes n'eussent osé lever la tête dans la Vendée; mais qui sait si l'affaire de Quiberon n'eût pas déterminé les Vendéens à rester tranquilles spectateurs des événements, ainsi que le font Bernier et Stofflet, dont les intentions républicaines et pacifiques ne sont pas plus vraies que l'étaient celles de Charette? Celui-ci a été poussé à bout par les actes durs, impolitiques et je pourrai dire arbitraires de Gaudin, qui, ayant des torts, en cherche aux autres. En voilà assez là-dessus, peut-être trop : car assurément il faut être bien dévoué à la chose publique pour ne pas désirer un prétexte de renoncer à une armée où plus de danger, d'anxiété et de dégoût que dans toutes les autres vous entourent, sans qu'aucun dédommagement vous attende.

« Voici encore un événement assez fâcheux, une insurrection au camp de Machecoul occasionnée par l'inexactitude du service des subsistances. La Convention sacrifie tout pour qu'elles soient bien assurées aux armées; mais l'inertie ou la mauvaise volonté des agents, à Nantes, qui sont tous d'infâmes aristocrates et d'impudents voleurs, occasionnent ce fâcheux événement

et nécessitent plus que jamais qu'on fasse faire la navette à quelques-uns des bataillons de l'armée de l'Ouest avec ceux des Pyrénées. Il faut ici retremper l'esprit du soldat, altéré par les suites de la pacification, des manœuvres en tout genre et la plus fâcheuse des guerres. »

DU MÊME AU MÊME.

2 août 1795.

« Je suis informé par un ami qu'on rejette sur Canclaux l'état actuel de la Vendée; que ceux-là qui ont le plus impolitiquement conduit la pacification, voudraient le rendre responsable de ses funestes effets. Il n'est que trop probable que je serai bientôt compris dans ces dénonciations odieuses; peut-être le suis-je déjà.

« C'est à toi de me venger, dépositaire de ma défiance sur les chefs vendéens; tu sais de quel œil j'ai dès les premiers jours envisagé les traités avec eux; tu sais comment j'ai blâmé les mesures adoptées, plusieurs des plans militaires, combien j'ai appuyé sur la nécessité de changer quelques officiers généraux, etc., etc., etc.

« Il serait dur de voir le blâme planer sur ma tête, surtout quand une partie de ce qui s'est fait l'a été contre mon avis, qu'on s'est refusé à mes conseils et que j'avais signalé les écueils contre lesquels la tranquillité devait nécessairement se briser. Il est dur de n'avoir participé en rien aux fautes commises et d'être au moment de se les voir reprocher.

« Je te le répète, je voudrais servir dans une autre armée, ici je suis abreuvé de dégoûts et de chagrins. J'estime Canclaux ; mais, en passant pour son conseil et me trouvant en quelque sorte associé à sa responsabilité, il n'est que trop vrai qu'il ne suit presque aucun de mes avis ni de mes plans.

« Depuis dix mois que je suis revenu à cette armée, je me suis mis à toutes sauces pour être utile ; j'ai fait tous les métiers et ceux qui me regardent le moins, comme reconduire les colonnes contre Stofflet, courir dans le Morbihan, commander les détachements les plus faibles. A la fois au bureau et au service actif, je n'ai vu que le bien et cherché à l'opérer.

« Partout ailleurs, en faisant moins, j'eusse trouvé des agréments et quelque gloire ; ici des dégoûts et la méconnaissance de ma bonne volonté.

« On dit la partie de Cherbourg menacée d'une descente : tu devrais me donner le commandement qu'avait le divisionnaire Artaux, qui n'est plus employé là.

« Enfin, mon ami, prends mes intérêts, et qu'on me rende justice ; je t'ai déjà dit ce qu'était Béjarry, je te le répète : c'est un perfide royaliste bon à surveiller dans Paris, jusqu'à ce que la politique et les ménagements à garder avec Bernier et Stofflet permettent de s'en assurer : car point de paix tant que tous ces chefs seront libres et dans la Vendée ; mais tout en les appréciant, on doit se garder de rompre avec les stofflétiens, qu'il faut caresser, tant qu'on n'est pas en mesure. »

DU MÊME AU MÊME.

Nantes, 30 août 1793.

« La voilà donc conclue enfin avec l'Espagne, cette paix que j'ai tant désirée et qui va être aussi utile qu'elle est glorieuse. Mon ami, il faut maintenant écraser la Vendée : vous en avez la possibilité, envoyez-nous en hâte l'armée des Pyrénées occidentales ; Canclaux la demande ainsi que je le voulais. Dans trois semaines elle peut être à Luçon. Là, tu la diviseras en trois colonnes : l'une descendra la Sèvre, sur la rive gauche, et empêchera les communications, entre les stofflétiens et les gens de Charette ; l'autre, ayant la mer sur la gauche, en éloignera les Vendéens, et la troisième poursuivra Charette dans l'intérieur. Avec les troupes que nous rendra Hoche, on occupera tous les points principaux, tels que le Lorroux (pour empêcher l'ennemi de passer la Loire), Chinon, Légé, Roche-Servière, etc. Ces cantonnements seront autant de points d'appui où viendront se reposer les colonnes mobiles, et où elles prendront des subsistances et autres objets dont elles pourront avoir besoin. Avec des cantonnements et des colonnes mobiles, bientôt on parviendra à arrêter tous les chefs, tous les déserteurs et à désarmer le pays. Que le paysan, lui, sa maison, ses propriétés, soient respectés, qu'une sévère discipline s'observe, que des troupes nouvelles, c'est-à-dire de celles nouvellement arrivées, composent les colonnes mobiles, que chacune soit

forte de cinq à six mille hommes et qu'on nous en donne vingt-cinq mille en tout. Alors on peut, je crois, répondre de terminer la guerre.

« Je te recommande de surveiller Béjarry. Sois sûr qu'il n'est à Paris que pour corrompre l'opinion publique et servir d'espion aux royalistes.

« Je suis bien heureux des bonnes nouvelles d'aujourd'hui. N'oublie pas de donner des ordres pour que les subsistances suivent les colonnes des Pyrénées. Il ne faut pas qu'elles amènent de l'artillerie, nous n'avons pas non plus besoin de cavalerie. »

DU MÊME AU MÊME.

(Sans date.)

« Canclaux a mandé au comité de salut public le mouvement de Charette vers Port-Fidèle, et qu'il me faisait partir pour m'opposer aux suites qu'il pourrait avoir. Je me suis rendu en hâte avec deux bataillons, formant sept cents hommes et cent chasseurs à cheval, de Nantes à Challans; quelque rapide qu'ait été ma marche, je suis arrivé trop tard. Le but de Charette était rempli. Il s'était porté vers la côte, afin de protéger un débarquement d'effets, de munitions, d'habits, d'armes, et de soixante à quatre-vingts émigrés. Il a eu lieu le 23. Alors avec ses forces considérables il a masqué celles qui étaient à Challans. Pendant ce temps, son convoi a filé derrière lui. Il était porté par plus de cent cinquante voitures. Son opération terminée, il s'est retiré dans l'intérieur. Je suis arrivé douze heures

après son départ; je voulais le poursuivre, le défaut de pain l'a rendu impossible. Peut-être est-ce un bien que ce contre-temps : car, ne consultant que mon zèle, j'eusse couru à l'ennemi avec deux mille cinq cents hommes. Tous les rapports rendent certain que son rassemblement est fort de douze mille hommes et huit cents chevaux. J'eusse pu me trouver fort compromis à sept ou huit lieues dans le pays, environné d'ennemis, et ayant une retraite longue, difficile et improtégée. L'objet d'empêcher l'entrée du convoi dans l'intérieur étant manqué, en raison des distances qui rendaient impossible que j'arrivasse à temps, je suis venu en hâte aux Sables, avec un bataillon et quelque peu de cavalerie, à l'effet de protéger ce point important. Ce but est rempli, et une place qui se trouvait dans les plus vives alarmes est rassurée; mais il m'en reste encore de grandes relativement à Luçon, qui, malgré tout ce que j'ai pu dire, est absolument dégarnie de forces et tombera au pouvoir de l'ennemi, pour peu qu'il y marche. Mon ami, je ne cesse de répéter depuis trois semaines que la côte n'est pas défendue ; je ne cesse de dire que la ligne de Fontenay à Luçon est trop faible. Ton collègue Blod a vu mes craintes, elles sont déjà trop cruellement justifiées. Quant au débarquement, Dieu veuille que je me trompe pour Luçon!

« Au reste, je passe partout pour le conseil de Canclaux : il n'adopte presque aucune de mes vues; les siennes, quant à la manière d'agir contre Charette, diffèrent essentiellement de celles que je puis avoir. Je prédis qu'entrant dans la Vendée de Charette avec les

très-faibles colonnes qu'il veut y envoyer, on y sera battu et qu'on verra se renouveler une partie des malheurs qu'on a essuyés dans ce maudit pays. Je m'en réfère, quant à la manière d'y opérer, au plan que je t'ai envoyé, et dont j'ai donné copie à Blod ; mais garde-toi de croire que les onze mille hommes que tu m'annonces et qui jusqu'à ce moment se réduisent à six ou sept mille, suffisent. Qu'on en envoie vingt-cinq mille des Pyrénées avec des subsistances, et alors on verra clair dans ces affaires ; autrement, je l'ose assurer, les armes de la République seront déshonorées dans cette partie. D'ailleurs, le pillage que se permettent les troupes depuis qu'elles savent que la guerre est recommencée, pillage que les généraux n'ont pas le moyen de réprimer, achèvera de miner nos affaires dans la Vendée.

« Pour arrêter le pillage, il n'y a d'autre moyen que d'ordonner par décret à chaque commandant d'un corps d'armée ou d'une colonne, de former une commission qui punisse de mort tout soldat pillant, violant ou tuant l'habitant paisible et non armé. Sans cette mesure Charette, que vous voyez aujourd'hui avec douze ou quinze mille hommes sous ses drapeaux, en aura trente mille avant un mois. »

Nantes, 12 août 1795.

« Le général en chef de l'armée de l'Ouest fait part aux citoyens administrateurs du département de la Loire-Inférieure, qu'il a reçu hier la nouvelle que

Challans et Saint-Gilles étaient menacés. Le général divisionnaire Canuel s'y porta sur-le-champ avec des troupes, et le général Grouchy partit aussi dans l'après-midi avec deux bataillons et un escadron. Comme l'on n'annonçait rien de bien positif, le général a cru devoir attendre de plus amples informations, pour en donner connaissance officielle aux autorités constituées ; mais aujourd'hui il paraît constant qu'il s'est effectué un débarquement vers Saint-Jean-de-Mont. Les forces navales de l'ennemi ne consistent qu'en une frégate, deux cutters et deux chasse-marée. Il est à présumer que le but de la descente était de jeter à terre quelques émigrés et des munitions. Au surplus nous sommes en mesure.

LE GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DE L'OUEST, AUX CITOYENS COMPOSANT LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Nantes, 14 août 1795.

« Citoyens représentants, j'ai reçu aujourd'hui la lettre du 22 thermidor (9 août), par laquelle vous m'annoncez un renfort de onze mille hommes, qui doit arriver à l'armée de l'Ouest par Laval et Angers. J'avais déjà la note d'environ six mille hommes, dont je n'ai malheureusement encore rien reçu. J'en attendais la tête aujourd'hui. Il est à présumer qu'elle aura trouvé quelques obstacles dans sa route d'Ancenis ici. Cet obstacle n'aura pas été de force opposée, mais quelque coupure de pont ou de chemin. Le bruit public me confirme cette opinion.

« Ce délai est d'autant plus fâcheux dans la circonstance que le général Grouchy me demande à force des secours qui lui sont nécessaires pour remplir tout ce qu'il projette, soit pour enlever à Charette les avantages qu'il a obtenus, soit pour l'empêcher d'en remporter d'autres. Il faudrait donc réunir une masse assez puissante : ce que je ne pourrai faire qu'à l'aide des troupes annoncées et dont je crains le retard, etc., etc. »

CANCLAUX AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Nantes, 16 août 1795.

« Citoyens représentants, comme je n'ai reçu qu'après le départ du courrier d'hier des lettres du général Grouchy, je n'ai pu vous donner plus tôt des nouvelles de ce qui s'était passé vers Challans, où il s'était porté. Je vous avais mandé qu'il comptait tomber sur la queue du convoi, et sur Charette lui-même, si celui-ci voulait tenir. C'est ce que Charette n'a pas fait. Aussitôt l'arrivée du convoi à Belleville, les poudres et autres munitions ont été distribuées, même des habits, à ce que l'on assure, et particulièrement des habits rouges pour la cavalerie. De là tout s'est dispersé : chacun est retourné chez soi et à sa récolte, suivant l'usage des brigands, et suivant les rapports qui m'ont été faits de quelques communes voisines de Nantes. Il eût donc fallu pouvoir un peu brusquer les choses. Le manque de troupes, le défaut de subsistances qui n'avaient pas eu le temps d'arriver, ont retenu les généraux Grouchy

et Canuel, qui auraient du reste trouvé un nouvel obstacle : la réunion que l'on dit certaine de l'armée de Sapinaud à celle de Charette. Ils ont cependant voulu faire quelque chose, et en conséquence ils ont dû se jeter aujourd'hui sur le Marais, où l'on dit qu'il est resté quelque effet de débarquement qu'ils pourront bien enlever, ou pour en chasser les brigands et particulièrement *Dabaye* et *Pajot*, s'ils peuvent les y rencontrer. Cette fouille terminée, les troupes reviendront au camp établi en avant de Challans et bien placé pour servir de vedette intérieure et extérieure, c'est-à-dire pour avoir l'œil sur Charette et sur la mer, par conséquent à même d'empêcher tout mouvement pareil à celui qui a eu lieu, ainsi que son succès. »

GROUCHY A D.... ....

Nantes, 17 août 1795.

« Je suis trop profondément affecté, mon ami, des détails atroces que renferme la lettre ci-jointe pour ne pas te la transmettre : quels obstacles un officier général peut-il apporter à de tels excès ? Il n'a pas le droit de casser, de chasser l'officier ou le sous-officier qui les tolère ; il ne peut faire fusiller le scélérat que la soif du gain fait se baigner dans le sang de ses semblables. Il l'envoie à l'une des commissions militaires près l'armée ; celle-ci garde dans les prisons pendant quelques semaines le prévenu, et finit par l'absoudre ; la commission est la risée du soldat.

« Dans ma dernière lettre, je t'ai dit qu'il fallait, par un décret, ordonner la création, dans chaque colonne, d'une commission qui punisse de mort tout pillage, meurtre, viol ; il faut, en outre, armer le général de l'autorité de casser ignominieusement l'officier ou le sous-officier qui tolère de telles abominations, ou qui ne se fait pas tuer plutôt que de les empêcher. Ne craignez pas d'alarmer l'armée par cette mesure : l'officier de volontaires est aussi méprisé du soldat qu'il est en effet méprisable ; tout moyen qui mettra à même de le changer sera aussi utile que goûté de toute l'armée.

« Mais, mon ami, mon parti est pris de ne pas rester dans cette armée, conduite autrefois à tous les excès par ses propres chefs. Vainement m'opposerais-je aux nouveaux excès dont elle va se souiller, et qui la mèneront à de honteuses défaites. Il y a plus de trois mois que je t'ai mandé que s'il fallait se battre de nouveau dans la Vendée : il était indispensable de changer les troupes qui y combattraient. Elles regardent le pillage comme leur patrimoine, et comme des traîtres ceux qui veulent qu'on ménage la Vendée non armée. Peut-être n'avez-vous pas pu mettre à exécution ce changement; je sais les embarras des comités de gouvernement, mais je sais aussi que, ne voulant pas associer mon nom à de telles horreurs et aux événements funestes qui en seront la suite, il faut que je déguerpisse sans délai. Vois si tu peux m'envoyer dans la Manche : c'est le seul poste où je me soucie d'aller ; il est trop tard pour que j'aille courir à la frontière ; si tu ne peux pas réussir, mon parti est pris, réponds-moi courrier par

courrier. Je suis toujours fort inquiet pour Luçon, où je n'ai encore personne à mener. Puissé-je ne pas être pour cette place le *Cassandre*, comme je l'ai été pour le débarquement et tant d'autres événements. Si les brigands tardent encore quatre ou cinq jours, les troupes auront le temps de filer, et de réparer la faute commise de laisser ainsi dégarnie toute cette ligne. Mais d'ici là, s'ils y marchent, la place est à eux. Mon Dieu! que de fautes commises et combien nos affaires sont au moment de se gâter, dans cette partie du moins! Je n'en serai pas le témoin. Adieu, occupe-toi sans délai d'une loi pour le pillage et la destitution des officiers qui le toléreront. Envoie dans la Vendée l'armée des Pyrénées, un général en état d'agir, et moi dans un autre pays : car sans cela je déserte celui-ci. »

Dans le courant d'août 1795, le général Canclaux et les représentants du peuple, ces derniers au moment de se rendre à Paris pour conférer sur les moyens de pacifier la Vendée, demandèrent à Grouchy de leur fournir un mémoire sur la situation du pays.

Le général, que l'on mettait souvent à contribution pour des services de cette nature, parce qu'on avait reconnu son aptitude pour la guerre et la rectitude de son jugement, rédigea les deux factums suivants.

Nota. — Depuis que ce livre est terminé, nous avons retrouvé plusieurs documents importants signés de Grouchy. Ils nous ont été communiqués par le marquis Des Roys, petit-fils du général Hoche. Plusieurs sont adressés à Hoche par Grouchy, devenu chef d'état-major de l'armée de Vendée. On les trouvera à la fin de ce livre.

Notes sur l'état de la Vendée et sur les moyens d'y terminer la guerre.

« Le pays soumis à Charette, et qui est compris entre la Sèvre, la Loire, la mer, et la route des Sables à Luçon, est pleinement réinsurgé et en état de guerre.

« Toute la partie des départements révoltés, située sur la rive droite de la Sèvre jouit depuis la pacification et encore en ce moment d'une apparente tranquillité; mais la foi vendéenne est trop connue pour qu'on puisse regarder comme sincères les paroles de paix de Stofflet et Bernier, paroles que démentent journellement l'embauchage de nos troupes, l'accueil fait à nos déserteurs, le massacre des ordonnances ou soldats qui marchent en petit nombre sur les routes, l'enlèvement des grains et fourrages, le rétablissement des moulins à poudre, etc., etc.

« L'occupation des principaux points du pays par les troupes républicaines, la liberté du culte, la connaissance des principes d'humanité et de justice qui dirigent la commission nationale, ont commencé à saper dans le cœur des habitants l'influence de leurs chefs et à atténuer leur haine pour les républicains.

« D'ailleurs, Bernier, plus politique que Charette, ayant attendu les événements pour jeter le masque, nos succès, une conduite ferme, adroite, sage, la bonne contenance des troupes, suffiront à empêcher que l'étendard de la révolte ne soit déployé de nouveau dans cette partie.

« Celle de Charette appelle donc principalement l'attention. Elle est en ce moment cernée par les troupes de la République. Sur la lisière du pays de Stofflet, Beaupréau, Cholet, Mortagne, Chatillon, Cérisay, La Chataigneraie, sont occupés sur la route de Luçon aux Sables; ces deux places et des points intermédiaires sont garnis. Les bords de la mer sont préservés des Vendéens par des corps placés à Challans, Machecoul, et divers postes sur la rive droite et la gauche.

« Mais on ne peut le dissimuler, les cantonnements environnant la Vendée de Charette sont généralement trop faibles. Après la récolte, qui empêche les rassemblements vendéens d'être considérables, très-probablement ils seront attaqués, et peut-être quelques-uns enlevés.

« L'affaiblissement successif de l'armée de l'Ouest la réduit à jouer de ces côtés un rôle purement défensif. Cette armée, forte en nivôse dernier de plus de soixante mille combattants, en compte maintenant à peine vingt-cinq mille sous ses drapeaux : encore sont-ils répandus sur un terrain immense, et occupent-ils une infinité de points. Sans porter le blâme sur les causes tolérées de cette réduction, n'y offrant point de remède, on se contentera de déduire quelques-unes des mesures que l'on a opérées.

« La première est l'envoi, pendant et depuis la pacification, d'environ trente-deux mille hommes de cette armée à celle de Brest.

« Une seconde est l'effrayante désertion qui a existé et existe encore dans quelques corps. Elle résulte de

la faute commise d'employer dans la Vendée des bataillons formés ou recomplétés des réquisitions des départements environnants.

« Une troisième enfin est l'urgence de donner à l'armée de Brest les moyens d'agir victorieusement contre les émigrés, et à cet effet de faire encore passer la Loire à quelques bataillons.

« Il est impossible de rien entreprendre pour terminer la guerre de la Vendée, si l'on ne rend à l'armée des forces considérables.

« Il faut : 1° que les troupes qui ont été portées en dernier lieu en Bretagne, lui soient restituées ;

« 2° Que les armées des Pyrénées devenues disponibles par la paix, et qui se trouvent le plus à portée, lui fournissent des secours puissants. Mais qu'on ne renvoie pas dans la Vendée les troupes qui, aux époques du pillage et des égorgements, en avaient été tirées pour être portées en Espagne.

« Malheureusement la guerre de la Vendée nécessite beaucoup de monde ; car on ne la terminera que par la double mesure de l'occupation du pays et par la marche continuelle des colonnes, donnant la chasse à Charette, dissipant les rassemblements qu'il aura pu former, et mettant à même d'arrêter ce traître, ses complices, les déserteurs et les étrangers qui forment la partie la plus dangereuse de l'armée catholique et royale.

« Les postes occupés dans le pays seront des points de repos et d'appui pour les colonnes agissantes ; ils offriront une utile protection, en cas d'échec, et assu-

reront la possibilité de l'arrivage des convois et la liberté des routes; ils mettront à même d'alimenter les troupes, et d'empêcher qu'elles ne soient à charge aux habitants.

« Les moyens d'exécution sont : 1° l'établissement d'un camp de trois à quatre mille hommes au Loroux. Les dernières troupes envoyées en Bretagne, rentrant dans la Vendée, suffiront pour le former, et renforcer le camp trop faible de Machecoul.

« Il est important de bien garder ces deux points, afin de ne point répéter la faute de contraindre les Vendéens à passer la Loire et à se joindre aux Chouans.

« 2° La direction la plus prompte de vingt-cinq mille hommes des armées des Pyrénées sur Luçon. Cette frontière vendéenne est celle qui offre le plus de ressources en vivres et en fourrages.

« Ces vingt-cinq mille hommes seront divisés en trois corps.

« Celui de droite, côtoyant la Sèvre, qu'il laissera sur son flanc droit, dirigera sa marche par Mouilleron, Pousanges, Laflocelière, les Herbiers, Beaurepaire. Il empêchera, en s'entendant avec les postes sur la rive droite, les insurgés de Charette de passer la Sèvre, et de se jeter dans la partie de Stofflet, où ils pourraient porter le trouble et l'insurrection.

« Le corps du centre s'avancera par Chantonay, la route de Nantes, les Essarts, et tirera ensuite vers Montaigu.

« La colonne de gauche, qui sera la plus forte,

prendra sa direction par la Roche-sur-Yon, Belleville, Légé, Rocheservière.

« A mesure que ces colonnes avanceront, elles laisseront des cantonnements de huit à neuf cents hommes chacune; celle de droite dans les points de Réaumur, Laflocelière, les Herbiers, Tiffauges.

« Celle du centre à Chantonay, aux Quatre-Chemins, où l'on formera une espèce de camp retranché central, et à Mouchamp.

« Celle de gauche à la Roche-sur-Yon, à la Chaise-Vicomte, à Belleville, à Légé.

« La Motte-Achard et Palluau seront occupés par les troupes tirées de la partie des Sables et Machecoul;

« Aigrefeuille, Clisson et Montfaucon, par celles prises sur les camps du Lourroux et de Chollet.

« Ces nombreux cantonnements seront établis le plus militairement possible; on les fortifiera et on les fermera d'ouvrages en terre, quand le terrain le permettra. Alors ils seront plus facilement et plus sûrement défendus : Montaigu en offre la preuve.

« Tous ces points occupés, il restera encore huit ou dix mille hommes disponibles. Divisées en trois colonnes, ces troupes parcourront continuellement le pays, arrêteront les chefs, les étrangers, les mauvais sujets, et désarmeront toutes les campagnes. On menacera de mettre des garnisons et de faire vivre à discrétion le soldat dans les communes qui ne remettraient pas leurs armes et les déserteurs qu'elles peuvent renfermer.

« On présentera le fer à celui qui opposera de la

résistance, et l'olivier à l'habitant paisible, qui se soumettra à ces mesures commandées par le souvenir du passé et d'une conduite qui a fait verser tant de sang français.

« Les troupes devront observer la plus sévère discipline; on leur fera respecter les personnes et les propriétés. Aucun pillage ne sera toléré : les Vendéens sont des Français. Les chefs, les étrangers au pays, les déserteurs, sont les seuls coupables qu'une politique bien entendue permette de punir. La guerre civile a moissonné assez de victimes, ne frappons que celles nécessaires à abattre. D'ailleurs, ils sont passés ces jours d'horreur où l'on décréta que la Vendée ne serait plus qu'un vaste désert, n'offrant au voyageur étonné qu'ossements et décombres.

« La plus entière liberté sera accordée au culte. La Convention a prouvé qu'elle voulait arracher les poignards du fanatisme aux mains parricides qui ont armé des Français.

« Enfin, comme c'est la paix qu'on veut porter dans ces contrées, et non la guerre avec la famine et les fléaux qu'elle traîne à sa suite, on prendra des mesures telles que les subsistances des troupes et des chevaux ne soient point arrachées par la force aux habitants. La Vendée, riche encore, est loin d'offrir les ressources qu'elle présenterait, si tant de bras n'avaient été enlevés à l'agriculture et si tant de champs n'étaient demeurés incultes.

« Il est de la plus haute importance de ne point exaspérer l'habitant en le dépouillant du nécessaire.

« Il est de la sagesse du législateur de mettre en opposition, aux yeux du Vendéen, la conduite des troupes républicaines et celle du terrorisme. Il voudra sans doute, le législateur, que l'habitant compare le régime de la liberté et celui des chefs qu'il s'était donnés, et que cette comparaison tourne à l'avantage du premier.

« Dans la partie de Stofflet, la mesure de l'arrestation et de l'extraction du pays de tous les chefs, étrangers, ou déserteurs, devra également être prise. Mais ce ne peut être qu'au moment où l'on aura exterminé Charette. Jusque-là, et pour ne pas courir les risques de réinsurger la rive droite de la Sèvre, il faut temporiser ; reculer ainsi le jour de la vengeance nationale, c'est la mieux assurer.

« Quant aux mesures militaires à prendre de ces côtés, elles se réduisent à deux seulement.

« La première, d'éloigner de l'armée les bataillons les plus attaqués de désertion et de les remplacer par d'autres. Le nombre de ces bataillons n'est que de cinq ou six.

« La seconde, de restituer, s'il se peut, à l'armée de l'Ouest la colonne de trois mille hommes qu'elle a donnée à celle de Cherbourg. Par ce moyen on renforcera quelques cantonnements sur la rive gauche de la Loire, trop faibles à raison des mauvaises dispositions des habitants, et on pourra suffisamment garnir le camp du Lorroux.

« Quant aux objets de détail relatifs à l'armée, on ne peut que renvoyer aux divers renseignements déjà

fournis. Un mouvement général contre les Chouans devant s'effectuer simultanément avec celui contre les Vendéens, il paraît nécessaire que les représentants du peuple en mission dans les départements de l'Ouest et les généraux des trois armées de Brest, Cherbourg et l'Ouest, se concertent ensemble le plus prochainement possible. Dans le conseil qu'ils tiendront, étant réunis, il sera décidé si les troupes envoyées en Bretagne depuis la descente, et la colonne donnée antécédemment à l'armée de Cherbourg, peuvent être rendues à l'armée de l'Ouest, ou si l'on tirera d'ailleurs des forces équivalentes pour suppléer à cette indispensable restitution. Enfin on fixera l'époque du commencement des opérations qui semblent devoir abattre le royalisme et étendre le flambeau de la guerre civile.

« Em. Grouchy. »

Notes sur la situation de l'armée de l'Ouest au mois d'août 1795, par le général Grouchy.

« L'armée de l'Ouest s'étend depuis Orléans jusqu'à Paimbœuf, de là jusqu'à Bordeaux et Angoulême, en comprenant en tout ou en partie les départements du Loiret, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Charente-Inférieure et de la Haute-Vienne.

« Elle est forte de 27 à 28,000 hommes présents sous les armes.

« Elle est divisée en six commandements.

« La première division, qui a pour quartier général Machecoul, est commandée par le général de division Canuel, et inscrite entre la mer, la Loire, la Sèvre jusqu'à Cérisay et allant aboutir à la rivière de Vic et Port-Fidèle.

« La deuxième division a pour chef-lieu la Châtaigneraie ; elle est aux ordres du général divisionnaire Beauregard de Xaintes, et inscrite entre une ligne tirée de Châtillon à Argenton-le-Peuple, la Sèvre et la route de la Rochelle à Nantes, et une ligne passant par Fontenay, Niort, Maisiant, Poitiers, Parthenay et Thouars.

« La troisième division a pour chef-lieu Chenullé et est aux ordres du général divisionnaire Caffin ; elle est inscrite entre une ligne tirée de Châtillon à Argenton, de Thouars à Saumur, la Loire et la Sèvre.

« La quatrième division a pour quartier général Tours, est commandée par le général de brigade Bournet, et comprend Tours, Blois et les pays en allant vers Orléans, si toutefois ils ne doivent pas faire partie de la dix-septième division de l'armée aux ordres du général Dubayet.

« La cinquième division a pour quartier général la Rochelle ; commandée par le général divisionnaire Vimeux, elle s'étend depuis la route de Fontenay aux Sables jusqu'à Rochefort et Angoulême, comprend les îles de Rhé, d'Oléron, d'Aix, et toute la côte jusqu'à la Gironde.

« La sixième division a pour quartier général les Sables, et est commandée par le général divisionnaire

Challos. Elle est comprise entre la route de Luçon aux Sables, la mer, une ligne tirée de Port-Fidèle et la route de la Rochelle à Nantes.

« Le quartier général est à Fontenay et le général divisionnaire Grouchy est chef de l'état-major général. »

État politique des départements de l'Ouest à la rive gauche de la Loire.

« Ces départements doivent être partagés en deux portions bien distinctes. La première, formée des pays soumis autrefois à Stofflet, est entièrement occupée par les troupes de la République, qui y sont entrées à l'époque où Stofflet refusa d'acquiescer à la prétendue pacification vendéenne. Cette portion est séparée de celle qui a Charette et Sapinaud pour chefs, par la Sevre et une ligne tirée de Mortagne à Saint-Florent. Elle ne s'est point insurgée depuis que Charette a jeté le masque. L'occupation de tout le pays par de nombreux cantonnements, la connaissance des principes d'humanité et de justice qui animent la Convention, ont sapé l'influence des chefs.

« Le Comité de salut public remercia le général en lui écrivant, le 30 août, la lettre flatteuse ci-dessous, signée de tous ses membres: Merlin de Douay, Letourneur, etc., etc.

« Nous avons reçu, général, les plans et renseignements que vous nous avez fait pavenir sur les moyens

de terminer la guerre de la Vendée. Nous avons appris en même temps tout ce que vous avez fait pour concourir au succès des armées de la République, soit vers l'embouchure de la Vilaine, soit sur la côte Saint-Gilles et de Saint-Jean de Mont, et c'est avec satisfaction que nous retrouvons partout la preuve de votre activité et de votre bravoure ordinaires. Continuez, général, à servir avec le même dévouement la cause de la liberté. Nous attendons les plus heureux effets des opérations concertées à Nantes entre les généraux ; vous aurez eu l'avantage d'y contribuer par vos connaissances et vos lumières, comme vous partagez avec eux la gloire de coopérer au succès par votre courage et vos talents militaires. »

La santé du général Canclaux ne lui permettant plus de conserver le commandement en chef de l'armée de l'Ouest, et les notes fournies par Grouchy sur les moyens de terminer la guerre en Vendée ayant fait reconnaître qu'il était temps de concentrer le pouvoir militaire dans une main unique et ferme, pour les départements insurgés, on se décida à réunir les différentes armées en une seule dite de l'Ouest et à en donner le commandement à Lazare Hoche, le plus brillant général sur le dévouement et sur le patriotisme duquel la Convention pût compter.

Il fut question d'envoyer Grouchy à l'armée d'Espagne ; mais Hoche, qui commandait déjà les armées des côtes de Brest et de Cherbourg, l'ayant appris, lui écrivit le 7 septembre de Saint-Servant :

« Que deviendrais-je, mon cher général, si vous

alliez aussi aux Pyrénées ? Je compte sur votre amitié, j'en ai grandement besoin pour bien remplir ma nouvelle mission. Puis je vous prie de vous trouver à Saumur, où je vais me rendre à la hâte ; je n'ai ni cartes ni renseignements sur votre armée, je compte bien que votre présence suppléera à tout cela. »

Cette lettre du général Hoche détermina Grouchy à rester à l'armée de l'Ouest. Les représentants avaient voulu lui donner au départ de Canclaux le commandement en chef de cette armée ; mais, avec sa modestie ordinaire, il avait refusé obstinément d'assumer cette lourde responsabilité, ainsi qu'il le fit, comme on le verra, quelques mois plus tard.

Les deux lettres suivantes, l'une de madame de Grouchy à son beau-père, l'autre du général à son père, datées, la première de Fontenay, 6 septembre, la seconde de Saumur, 7 du même mois, donnent des détails sur cette affaire :

« Mon mari a passé à peu près quinze jours ici, mon cher papa ; puis il est reparti avant-hier pour Saumur, afin de faire ses adieux au général Canclaux, qui quitte cette armée-ci pour prendre le commandement d'une dans le Midi, destinée à apaiser les troubles qui se manifestent dans ce pays. C'est le général Hoche qui va commander l'armée de l'Ouest. Ce changement laissera, j'espère, un peu plus de repos à mon mari et lui permettra de se fixer à son état-major. Attaché au général Canclaux par les liens de l'amitié et la reconnaissance, il ne pouvait lui refuser de le suivre par-

tout, et d'entreprendre continuellement des courses qui n'étaient nullement sa besogne. Mais à présent, j'espère qu'il ne quittera plus ses bureaux. Il avait été question un moment de lui donner provisoirement le commandement de cette armée, pendant que le général Canclaux irait au Comité de salut public donner les renseignements nécessaires sur l'état des choses dans ce pays ; mais la santé de ce général, qui est très-délabrée dans ce moment, a déterminé, je pense, à lui donner le commandement d'une armée où l'activité est moins nécessaire que dans celle-ci. Je suis fort aise que mon mari n'ait pas eu, même provisoirement, un commandement en chef, non qu'il ne soit plus capable que beaucoup d'autres, mais parce que cette responsabilité est toujours effrayante, surtout avec des troupes aussi indisciplinées que celles qui composent cette armée. »

Voici la lettre du général :

« Il y a des siècles que je ne vous ai écrit, mon cher papa : la multiplicité et la rapidité de mes déplacements sont causes du ralentissement momentané de notre commerce. Je viens de me reposer quelques jours à Fontenay avec ma femme, après avoir mené et placé les bataillons dans la partie de la Vendée qui touche à la mer, de manière à ce qu'un débarquement de l'ennemi extérieur ne fût pas tenté impunément, comme s'est fait celui qui a eu lieu à la fin de thermidor et auquel je suis accouru, mais trop tard à cause des distances.

« A peine commençai-je à me remettre au-dessus de

mes travaux d'état-major, que j'ai eu ordre de me rendre ici, dans le plus bref délai ; j'y ai appris ce que vous savez déjà : le remplacement de Canclaux par Hoche et l'envoi de ce premier dans les départements du Midi. Mais ce que vous ne savez pas, mon cher papa, c'est qu'avant cette détermination du Comité de salut public, les représentants du peuple m'avaient nommé pour commander en chef l'armée de l'Ouest pendant que Canclaux, qui est dans un état de santé détestable, irait la rétablir à Paris et donner au comité les renseignements dont il a encore besoin sur les départements de l'Ouest.

« Quoique flatté de l'honorable confiance qui m'appelait à un poste aussi délicat que difficile, je me suis bien réjoui que le comité ait pris une détermination différente de celle des représentants, que d'ailleurs il ignorait. En même temps, il me donnait une si flatteuse marque de son estime que j'ai bien joui en la recevant ; je vous envoie copie de la lettre qu'il m'a écrite et suis bien sûr que vous sentirez quelque joie en la lisant.

« Mais, avec moi, vous regretterez que je sois séparé du général Canclaux, en qui depuis six mois j'ai retrouvé un second père. C'est un vrai malheur, sous beaucoup de rapports ; aussi ai-je une douleur réelle de son éloignement, que cependant sa santé et l'état difficile des choses rendent nécessaire. Notre position est bien critique, quoi qu'on en puisse dire, et si on nous jette sur notre territoire le ci-devant comte d'Artois, et une quinzaine de mille émigrés, comme il y a bien des probabilités, nous allons avoir du fil à retordre. Puis-

sions-nous les recevoir comme à Quiberon ! Je repars demain pour Fontenay et le général Canclaux pour Paris.

« Adieu, cher papa, je n'ai que le temps de vous embrasser et de vous dire que de loin comme de près, au milieu des orages comme dans la retraite, vous êtes l'objet de mes affections les plus chères et de ma continuelle gratitude.

« Veuillez, si vous le pouvez, faire quelques démarches pour m'obtenir un congé, il me tarde de vous embrasser; en exposant à Doulcet et Dumont les motifs qui rendent si nécessaire que je me rapproche de vous, peut-être réussirez-vous à me faire avoir quelques moments de liberté. Je vous prie d'embrasser pour moi mon frère et mes enfants. »

A partir de ce mois de septembre 1795, commencent entre Hoche et Grouchy les relations qui lièrent ces deux hommes de la plus étroite amitié. Grouchy resta à l'armée de l'Ouest en qualité de chef d'état-major, et l'on verra par les lettres de Hoche quelle confiance ce dernier avait en lui.

Telle est cependant la fatalité (fatalité motivée du reste par la modestie du général, dont elle fut une conséquence) qui s'attache au nom de Grouchy, que dans des ouvrages sérieux on fausse l'histoire au point d'attribuer au général Chérin tout ce qu'il fit à cette époque en Vendée. L'on va, chose incroyable ! jusqu'à donner Chérin d'abord, puis Hédouville comme chef d'état-major à Hoche. On affirme que c'est Chérin qui rédigea le mémoire à la suite duquel furent adoptées les mesures vigoureuses pour la pacification de la

Vendée. De Grouchy, il n'est nullement question. Or, nous avons donné les notes demandées au chef de l'état-major de Canclaux par les représentants, nous avons fait connaître la réponse flatteuse du Comité de salut public, et nous trouvons dans une lettre écrite en date du 4 septembre par Doulcet, un de ses membres, au père du général de Grouchy cette phrase : « Votre fils est destiné à rester comme général divisionnaire et comme chef de l'état-major de l'armée de l'Ouest, *et je suis bien aise de vous dire que son avis particulier est conforme à la décision du comité* ET A MÊME CONTRIBUÉ A LA FORMER (1). »

Du reste la lettre suivante de Hoche à Grouchy, datée d'Angers, 18 septembre, est de nature à rectifier toutes ces erreurs :

« Des raisons importantes, général, ont fait sentir au gouvernement la nécessité de presser ou d'exterminer Charette et son parti sous le plus bref délai; désirant seconder ses vues et désirant d'ailleurs venger l'affront fait à la République par un être aussi féroce que perfide, je me suis appliqué, en arrivant à cette armée, à connaître les plus prompts moyens de terminer la guerre désastreuse qui mine ces belles contrées. Le travail que je vous fais passer est le résultat des réflexions hâtives que j'ai pu faire depuis six jours que je suis à cette armée. Pressé de toutes parts, je ne puis différer à attaquer. Je compte sur votre attachement à la République, sur vos talents

(1) *Victoires et Conquêtes*, pages 73 et 74, tome V.

et enfin sur l'estime de vous-même. Pressez donc, général, vos mesures pour que le 8, sans aucun retard, nous soyons tous en marche. Je compte vous voir le 12 à Belleville, où de concert avec vous je ferai de nouvelles dispositions. Je partirai d'Angers pour Nantes le 1er vendémiaire. Je vous prie de m'adresser dans la dernière de ces villes, soit vos observations, soit les changements que vous aurez cru devoir faire. »

A cette lettre de Hoche était joint l'ordre de mouvement en vertu duquel trois colonnes devaient pénétrer en même temps dans le pays insurgé, le 30 septembre.

La première, commandée par Grouchy, forte de six mille six cents hommes, dont cinq cent cinquante de cavalerie, avait pour instructions de partir de Sainte-Hermine près Fontenay, de remonter au nord-ouest et de se porter sur Belleville, quartier général de Charette, passant par Creil-Bornezeau, la Chaise-le-Vicomte, la Roche-sur-Yon et Mouilleron-le-Captif.

La seconde colonne, aux ordres du général de division Canuel, forte de six mille cent hommes, dont quatre cents cavaliers, devait concentrer ses troupes à la Garnache (entre la mer et Palluau), descendre sur Challans, se diriger à l'est sur Palluau et opérer également sur Belleville.

La troisième, dont le général en chef lui-même s'était réservé la direction, composée de six mille cinq cents combattants, dont quatre cent cinquante cavaliers, était destinée à marcher sur le point objectif de Belleville en descendant du nord au sud, de Clisson sur Saint-Fulgent.

L'instruction de Hoche entre dans de grands détails. On y lit :

« Pendant la marche les troupes seront disposées autant qu'il sera possible, même dans le pays le plus coupé, sur deux colonnes, toujours éclairées par une bonne avant-garde et soutenues par une réserve de troupes d'élite. Il serait à désirer qu'on pût marcher en colonne par section ; lorsqu'il y aura impossibilite, du moins les troupes marcheront-elles serrées en bon ordre et gardant toujours le plus profond silence.

« Le pillage sera sévèrement réprimé ; c'est surtout contre les officiers que séviront plus particulièrement les généraux Grouchy et Canuel; ils dégraderont publiquement l'officier ou sous-officier qui tolérerait le pillage ou qui ne s'y opposerait pas de tout son pouvoir.

« Les troupes seront toujours sur deux rangs dans les combats; l'on offrira à l'ennemi le plus grand front possible, essayant toujours de le charger à la pointe de la baïonnette; les réserves resteront en colonne autant qu'il sera possible, elles doivent être particulièrement employées à tourner les ailes de l'ennemi ou au moins à rompre la ligne. Les charges seront toujours impétueuses et les poursuites sans aucun ménagement; peut-être est-il des circonstances où l'on est contraint de faire un pas rétrograde pour attaquer le lendemain avec plus d'avantages ; mais ce doit toujours être dans le plus grand ordre : on doit considérer que quiconque éprouve une déroute court risque de se déshonorer.

« Le 8 (30 septembre) au matin, les trois colonnes s'ébranleront, pour se rendre en trois jours aux lieux indiqués ; les nuits seront passées au bivouac aux endroits que désigneront les généraux ; ils ne doivent cependant nullement s'astreindre à arriver au rendez-vous le jour désigné : car s'il leur arrivait de rencontrer l'ennemi, ils doivent l'attaquer avec vigueur et le poursuivre avec acharnement, toutefois en essayant de donner avis au général en chef de leur position.

« Les soldats prendront le pain et l'eau-de-vie pour quatre jours et la viande pour deux (il sera pourvu à la livraison des deux autres jours dans le pays même). Le commissaire ordonnateur a reçu l'avis de faire trouver à Challans, le 11 vendémiaire, vingt-cinq mille rations de comestibles, qui seront transportées au camp de Belleville par Palluau.

« Les soldats seront munis de trente cartouches.

« Un caisson de cartouches suivra chacune des colonnes qui n'auront aucune artillerie.

« La cavalerie vivra des ressources du pays, et afin qu'aucun gaspillage n'ait lieu, les officiers généraux voudront avoir à la suite de leur colonne un commissaire des guerres et des employés chargés de faire les réquisitions convenables.

« Le général Grouchy voudra bien laisser au bureau de l'état-major les différentes destinations des troupes qui arrivent de l'armée des Pyrénées; elles sont (1) :

(1) Une partie des troupes de l'armée des Pyrénées était en marche pour rejoindre l'armée de l'Ouest et sur le point d'arriver en Vendée.

pour la première demi-brigade, à Sainte-Hermine, pour partir avec le général Grouchy ; les deuxième et troisième pour remplacer les troupes tirées de la deuxième division et conserver la communication de Fontenay au camp de Pouzangé ; la quatrième et la cinquième seront portées à Pouzangé, où elles camperont ; la sixième occupera les postes du Pont-la-Claye, Aurillé et Talmont ; la septième remplacera les troupes du général Caffin ; la huitième sera envoyée à Challans. Le reste attendra de nouveaux ordres à Fontenay.

« Les généraux Grouchy et Canuel doivent observer qu'il ne m'est guère possible que de poser ici les bases de l'opération. C'est à eux à rectifier, autant que les connaissances des localités peuvent le permettre. Si donc ils trouvaient (ce que je pense) que deux colonnnes de trois mille hommes ou trois colonnes de deux mille hommes, toujours à la même hauteur et à portée de se secourir, peuvent remplir également l'objet, ils demeurent autorisés à faire aux dispositions prescrites les changements qu'ils jugeront convenables ; l'important est de s'emparer du pays, de châtier les parjures et de se trouver le 12 (4 octobre) à Belleville, d'où le général répartira de nouveau les troupes, suivant qu'il sera jugé être nécessaire. »

Le mouvement qui devait commencer le 30 septembre se trouva retardé. Les lettres ci-dessous de Hoche à Grouchy en donnent les motifs.

Ces motifs, nous les avons fait connaître en résumant succinctement plus haut les opérations de Charette. On se rappelle que le 29 septembre, veille du jour indiqué

pour la concentration et la marche des colonnes de Hoche, était précisément le moment choisi pour le débarquement des émigrés et du comte d'Artois à l'Ile-Dieu.

La série de lettres suivantes du général en chef à Grouchy donne également des détails curieux sur ce qui se passait alors en Vendée.

HOCHE A GROUCHY.

Angers, 20 septembre 1795.

« Je vous préviens, mon cher général, que votre entrée dans le pays insurgé ne pourra avoir lieu que le 12 vendémiaire (4 octobre) ; les contrariétés sont incroyables ; les troupes que je pensais être aux portes de Nantes sont encore à Rennes, et ainsi de suite. Prévenez de ce retard le général Canuel et l'ordonnateur en chef ; en attendant, amusez-vous à dégager la route de Luçon aux Sables, à enlever le camp de Saint-Vincent et à faire enfin quelques petites excursions dans le pays. Mandez à Canuel d'en faire autant, en se dirigeant principalement vers Aisson et Montaigu que je voudrais voir dégagé. Incessamment je vais faire marcher sur le Lorroux, Clisson et Palet, conformément aux instructions de notre estimable maître ; je vous enverrai sous peu le plan définitif rédigé sur les instructions du comité de salut public et les notions que j'ai déjà du pays ; ce travail sera presque totalement différent. Écrivez-moi à Nantes, je vous en prie. »

HOCHE A GROUCHY.

Angers, 21 septembre 1795.

« Je reçois seulement votre lettre du 26 fructidor (12 septembre). Je suis enchanté que vous ayez fait présenter l'acte constitutionnel aux troupes. Veuillez bien envoyer les procès-verbaux dans le plus bref délai.

« Je préférerais qu'on ne mît pas autant d'activité à la petite guerre : elle n'offre aucun résultat et en aguerrissant l'ennemi nous faisons des pertes inutiles : nous ne devons jamais frapper qu'à coup sûr et d'une manière terrible. C'est ici le lieu de vous parler de l'adjudant général Savary, dont vous m'envoyez le rapport avec votre seconde lettre. Je vous prie de lui témoigner combien je suis mécontent de sa conduite. Eh quoi ! à deux reprises on lui tire des coups de fusil et il répond par des signes fraternels ! Nous devons suivre tout bonnement le sens commun et ne reconnaître pour amis que ceux qui obéissent aux lois de la République ; les troupes que cet officier commande ont eu raison de murmurer. Je vous prie, mon cher général, de mettre un mot à l'ordre concernant l'essor à donner à la valeur et au patriotisme du soldat. C'est principalement au général Caffin qu'il appartient d'être ferme dans sa conduite, il faut qu'il sévisse vigoureusement contre quiconque enfreindrait son serment.

« Les généraux de division, ne connaissant que très-peu l'ensemble des opérations, ne peuvent guère dé-

placer les troupes des lieux où le général en chef les a envoyées. Cependant dans les circonstances impérieuses, ils doivent prendre toutes les mesures de salut public qu'il convient de prendre; je ne les désapprouverai jamais, tant qu'ils auront rendu un service quelconque à la République. Vous, mon cher général, qui ne pouvez faire que de bonnes choses, traitez-moi en ami, ouvrez toutes les lettres de service, et faites les changements que vous jugerez convenables.

« Le drapeau de l'armée restera dorénavant au quartier général, les détachements qui l'escortaient resteront à leurs corps respectifs.

« Nous devons ajourner l'embrigadement jusqu'à la fin de notre première opération. Si pourtant, par l'effet des circonstances, les corps se trouvaient réunis dans nos prochaines marches, n'hésitez pas à les amalgamer.

« Il y a beaucoup à parier que nous aurons une visite d'émigrés. Je n'en suis pas infiniment fâché. Charette se reunira à eux et nous saurons ce qu'ils peuvent faire.

« J'ignore en quel état sont les fonds mis à ma disposition ; je vous autorise cependant à prendre sur les 50,000 francs une somme de 10,000 pour payer et les frais d'espionnage et ceux extraordinaires; si vous dépensez du numéraire, je vous en tiendrai compte.

« Je pars ce soir par eau pour Nantes; adressez-moi, par courriers extraordinaires, et vos rapports et vos réflexions; dans tous les cas, croyez, général, que je ferai tout pour mériter votre amitié. »

HOCHE A GROUCHY.

Angers, 23 septembre 1795.

« Vous voudrez bien, général, exécuter la partie du plan d'attaque ci-joint en tout ce qui vous concerne ; je la confie à votre discrétion, vous seul devez en avoir la connaissance.

« Les obstacles disparaissent devant la vraie valeur ; je n'ai aucun doute sur le plein succès de la colonne que vous conduisez. »

HOCHE A GROUCHY.

Nantes, 24 septembre 1795.

Si les ennemis ont à débarquer sur la côte du Poitou, ne pensez pas, mon cher général, qu'ils soient assez inconséquents pour le faire ni à la Tranche ni dans les environs de Talmon. La baie de Bourgneuf leur offre plus d'avantages qu'aucun autre point ; ils choisiront sans doute celui-ci. Je serai grandement en mesure dans six jours ; ne changez aucune de mes principales dispositions sans de grands motifs, soit avant, soit après la réunion de votre colonne ; faites occuper en force les points du Port-la-Claye et le pont Charau ; placez à chacun une demi-compagnie d'artillerie légère et au moins six cents hommes d'infanterie.

« Le débarquement doit s'effectuer par cent voiles

ou bâtiments de transport protégés par des vaisseaux de ligne ; nous ne devons donc rien craindre d'une ou deux frégates.

« Je vais faire mon possible pour aller en deux jours aux Sables ; mon seul but est de vous embrasser, ne partez cependant d'où vous êtes que lorsque vous aurez reçu de mes nouvelles.

« J'ai reçu du commissaire général la note des troupes qui arrivent à cette armée ; je ne sais encore ce que je dois en penser. »

HOCHE A GROUCHY.

Nantes, 25 septembre 1795.

« Je compte sur vous, mon cher général, et c'est véritablement dans cet instant de danger que je dois le faire : la flotte ennemie est sur nos côtes, peut-être le débarquement est-il commencé au moment où je vous écris. Nous devons ajourner le grand projet pour ne voir que le débarquement ; réunissez toutes nos troupes pour tomber sur les premiers qui mettront pied à terre. De mon côté, j'agirai efficacement. Je vous envoie le général Boussard avec sept bataillons ; cinq autres bataillons doivent vous arriver de l'armée des côtes de Cherbourg. Vous recevrez en outre toutes les troupes de l'armée des Pyrénées occidentales. Mais, mon cher général, comme il est pressant d'agir et que d'ailleurs le débarquement ne s'effectuera pas de votre côté, mais bien dans la baie de Bourgneuf, en-

trez sur-le-champ sur le territoire vendéen, afin de faire la diversion la plus puissante ; trouvez l'ennemi quelque part qu'il soit ; de mon côté je vole à sa rencontre. »

HOCHE A GROUCHY.

Bourgneuf, 26 septembre 1795.

« Je vous prie, mon cher général, de ne pas perdre un seul moment pour opérer la diversion que je vous ai demandée par ma lettre d'hier : marchez droit à Belleville. »

GROUCHY A HOCHE.

Pont-la-Claye, 26 septembre 1795.

« Mon général, conformément à vos instructions, j'ai fait enlever, le 2 vendémiaire (24 septembre), par l'adjudant général Delaage, les postes qu'occupaient les rebelles à Rosnay, le champ Saint-Père, Saint-Vincent-sur-Craon et les Moustiers-les-Maux-Faits (1). Cinq colonnes y ont marché. Après une fusillade d'une demi-heure, les rebelles ont abandonné Saint-Vincent, poste fortifié par la nature et susceptible d'une vigoureuse résistance. Ils ont également été débusqués des autres points et se sont retirés dans le Bocage, laissant sur place environ quatre-vingts des leurs ; on leur a pris quatorze chevaux.

(1) Ces divers points sont situés entre Luçon et les Sables.

Le 3 (25 septembre), Charette qui, pendant les attaques du 2 (24 septembre), était dans les landes de la Boissière (1) avec huit à neuf mille fantassins et environ neuf cents chevaux, s'est porté sur Saint-Cyr, défendu par un bataillon de deux cents hommes de la cent cinquante-septième demi-brigade. Les rebelles se sont divisés en trois corps : le premier a masqué le château du Givre où nous avons un bataillon ; le second a attaqué Saint-Cyr, et le troisième, de beaucoup le plus considérable, est venu prendre position en face de la Claye, pour s'opposer aux troupes qui de Luçon pourraient venir soutenir Saint-Cyr. La droite des ennemis était appuyée à Courson, leur gauche tirait vers le champ Saint-Père ; ils étaient formés sur deux lignes, ayant leur cavalerie aux ailes et au centre.

Le bataillon de la cent cinquante-septième demi-brigade, retranché dans l'église de Saint-Cyr et ayant ses meilleurs tireurs dans le clocher, a reçu l'ennemi vigoureusement. La fusillade la plus soutenue et la résistance la plus ferme ont rendu tous ses efforts inutiles. Dans ce seul point, il a perdu cinquante-deux hommes et a eu un grand nombre de blessés. Plusieurs chefs y ont été tués ; l'un deux (les déserteurs assurent que c'est Guérin, leur commandant dans le pays de Retz) s'étant avancé pour sommer les républicains de se rendre, a été étendu mort d'un coup de fusil, par le brave caporal Marca, qui lui cria : *Voilà comme je traite avec des royalistes.* Un autre porteur de sommation n'a

(1) Un peu au nord de Saint Vincent.

pas été plus heureux : son cheval a été tué sous lui, et quatre de ceux qui sont venus le dégager ont été tués à ses côtés.

« A la nouvelle de l'attaque de Saint-Cyr, l'adjudant général Delaage a marché de Luçon à la Claye avec deux compagnies d'artillerie légère, un détachement de quarante chasseurs du quinzième, un bataillon de la demi-brigade de Paris et des Vosges, un bataillon de la cent quatre-vingt-seizième demi-brigade, et un bataillon du vingt-neuvième régiment. Il s'est porté sur la route de Saint-Cyr; l'infanterie a été placée dans les broussailles qui, du grand chemin, s'étendent jusqu'au hameau des Barandières. Le but, en la mettant dans cette position, était de cacher à l'ennemi nos forces, qui ne s'élevaient pas à plus de neuf cents hommes. L'artillerie légère, soutenue de la cavalerie, a été postée sur la gauche de la route.

« La fusillade a commencé à s'établir. Les rebelles ont dirigé un gros corps par le vallon des Barandières sur notre flanc droit, pour le tourner. Le vingt-neuvième régiment a marché à sa rencontre, et l'a fait plier. L'artillerie légère, prenant en écharpe les lignes ennemies, a commencé à y porter du désordre; toutes les troupes républicaines se sont ébranlées, la baïonnette en avant.

« Au même moment le brave bataillon de la cent cinquante-septième demi-brigade est sorti de Saint-Cyr et s'est précipité sur l'ennemi aux cris de *Vive la République*. En un instant les brigands ont été mis dans une déroute complète, et ont fui de tous côtés, laissant la

terre jonchée de morts, d'habits rouges, et de souliers et de sabots. On les a poursuivis aussi longtemps que l'a permis le terrain, qui bientôt devint couvert et difficile.

« Cette journée où l'intrépidité a suppléé au nombre, ne coûte à la République qu'un grenadier tué, quatorze soldats blessés, dont trois mortellement, et six chevaux. Les rebelles ont laissé sur le champ de bataille deux cents morts, et ils ont eu un grand nombre de blessés.

« L'adjudant général Delaage a déployé le courage brillant qui le caractérise, les talents les plus distingués, et a fait les plus sages dispositions. On ne saurait prodiguer trop d'éloges aux troupes ; une foule de traits mériteraient d'être cités : je me bornerai à un seul. Un peloton de deux cents chevaux qui protégeait la retraite des rebelles, a fait mine de charger l'infanterie qui le poursuivait. La compagnie de grenadiers du vingt-neuvième régiment a prévenu cette charge, en chargeant elle-même à la baïonnette la cavalerie, qui n'a pas osé l'attendre.

« D'après le rapport des déserteurs, Charette avait à sa suite quatre-vingts voitures, et s'était vanté de venir coucher à Luçon, dont il prétendait sans doute enlever ce qui lui aurait été utile. Il aura emporté ses blessés et l'impression profonde de la valeur républicaine. »

Charette, croyant à un débarquement aux Sables ou à Saint-Gilles, s'était porté entre ces deux points, pour donner la main aux émigrés et à la flotte anglaise, et

aussi pour recevoir des approvisionnements. Dans le but de protéger le convoi qu'il dirigeait sur son quartier général de Belleville, il livra le combat du 25 septembre et parvint en effet à mettre en sûreté une partie de ce qu'on avait débarqué pour sa petite armée.

Continuons à donner quelques-unes des lettres de Hoche à Grouchy relativement aux opérations :

HOCHE A GROUCHY.

28 septembre 1795.

« Je vous annonce avec le plus grand plaisir, mon cher général, que vous pouvez reprendre le cours de vos opérations vendéennes. Retenez et placez plus utilement les troupes que vous deviez me conduire. Le grand convoi à l'escorte duquel il y a tant de cavalerie est parti hier matin ; j'étais à la Bernerie au moment de son départ, il ne me reste que le regret de n'avoir pu lui faire la conduite.

« Je vous prie, mon cher Grouchy, de ne laisser aucun hussard du onzième régiment à Saumur ; envoyez-en quelques-uns dans cette partie, ils y feront la correspondance. Sauf les accidents, je serai le 7 octobre aux Sables ; je fais marcher demain sur le Lorroux. »

HOCHE A GROUCHY.

Belleville, 30 septembre, 1 heure du matin.

« Mon cher général, mon ami, si ma marche sur Belleville n'avait fait aucun effet ; si l'esprit du pays

n'avait empêché, ou au moins retardé le débarquement de Charette ; si enfin elle n'avait produit d'autre bien que l'interception de la lettre que je vous communiquerai aux Sables, où je vous prie d'être rendu le 14 (6 octobre), ce serait toujours un grand bien. Renvoyez promptement au général Caffin Boussard et ses sept bataillons ; il est certain que Stofflet va remuer. Recommandez à Caffin d'empêcher toute communication entre Stofflet et Charette ; dites-lui d'occuper tous les cantonnements sur la Sèvre, tels que Doué, Tiffauges, etc., etc. ; qu'au premier mouvement il écrase Stofflet, mais qu'avant tout il s'empare d'un nommé Bourmont, qui doit résider à Champtoceau : pour cela il doit user de tous les moyens qu'il jugera convenables.

« Tandis que j'irai aux Sables, Bonnaud fera l'expédition du Lorroux. En vous embrassant je vous ferai part de mes projets ultérieurs : vous savez que j'ai besoin et des conseils et de l'indulgence de l'amitié.

« Vous, mon cher général, campez jusqu'à nouvel ordre vos troupes et celles qui vous arriveront d'Espagne au pont Chasseau (qui est, je crois, en avant de Sainte-Hermine) et au Port-la-Claye. Grigny (1) est un excellent officier d'état-major ; quant au reste, il faut peu l'en charger ; il est mon ami : ce titre me permet de le bien connaître. »

(1) Grigny, ami particulier de Hoche, avait été donné à Grouchy en qualité de sous-chef d'état-major.

HOCHE A GROUCHY.

Machecoul, 4 octobre 1795.

« Je suis très-mécontent, mon cher général, de ce qu'aucun rapport ne me parvient de Saint-Gilles (1), et qu'il faille que ce fût le représentant du peuple qui m'annonce les mouvements de l'ennemi. Veuillez bien mettre aux arrêts forcés le général Desclozeaux, qui ne devrait pas garder un silence aussi imperturbable, lorsque les ennemis sont devant lui.

« Je ne connais pas l'esprit des habitants du pays de Talmont, du Jard, d'Angle, enfin de tout ce qui est sur la droite de la grande route des Sables au Port-la-Claie. Il serait bon, je pense, d'établir quelques postes sur cette côte pour empêcher les débarquements partiels.

« Noubliez pas, mon cher général, le cent dixième régiment ; sachez si le poste de Britignolles est placé.

« Nous manquons absolument de farine : ne serait-il pas possible d'en tirer des Sables ? Vous les remplaceriez par d'autres qu'on ferait venir de Marans par mer, ou pour plus de sûreté de Luçon par terre. Arrangez tout cela, cher général, je m'en rapporte à vous. N'oubliez pas que nous sommes prêts de mourir de faim, et qu'il faut marcher. »

On a vu que l'opération pour porter trois fortes

(1) Saint-Gilles était ce petit port donnant entre l'Ile-Dieu et les Sables, désigné d'abord comme le point de débarquement des émigrés.

colonnes sur Belleville avait été retardée par l'apparition de la flotte anglaise sur les côtes, et par le mouvement de Charette entre les Sables et Saint-Gilles. Hoche, le 4 octobre, donna de nouveaux ordres pour reprendre le projet; mais cinq colonnes, au lieu de trois, furent formées pour envahir le pays insurgé.

Le total de ces cinq colonnes, de quatre à cinq mille hommes chacune, s'élevait à vingt-trois ou vingt-quatre mille combattants.

La première, commandée par Grouchy, partant de Sainte-Hermine, eut ordre, au lieu de marcher sur Belleville, de s'élever au nord par Puybéliard et de donner la main, à Saint-Fulgent, au général Boussard. La seconde, ayant à sa tête le général Boussard, eut pour instruction de partir de Mortagne sur la Sèvre, et de passer par les Herbiers en marchant vers le sud-ouest, pour rallier la troisième colonne, celle du général Bonnaud, chargé alors du commandement des deuxième et troisième colonnes réunies en une seule.

Le général Bonnaud partant de Montaigu, convergeait également sur Saint-Fulgent.

La quatrième colonne, sous le général en chef, après avoir réuni ses troupes à Clisson, dut descendre au sud sur l'Habergemont, à quelques lieues de Belleville.

Enfin, la cinquième colonne sous le général Canuel, forte de cinq mille hommes cinq cents, eut ordre de se former à Challans, entre Palluau et la mer, de se diriger vers l'est et de communiquer par un fort déta-

chement, sur Servières, avec la colonne du général en chef.

En outre, le général Caffin, avec quinze bataillons, eut ordre de s'établir entre le pays insurgé obéissant à Charette et celui soulevé par Stofflet, de Chollet à Saint-Florent et Clisson, pour empêcher la jonction des deux chefs vendéens, parce qu'il était prouvé qu'ils se disposaient à se prêter alors un mutuel appui, malgré leurs discussions passées.

On trouve dans l'instruction fort étendue donnée par Hoche le détail de la marche des colonnes et cet ordre au général Caffin de réunir quelques bataillons, dans le cas où Stofflet voudrait bouger, et de l'écraser.

Enfin on lit dans l'ordre de mouvement daté du 4 octobre 1795 :

« Les généraux s'appliqueront à faire désarmer les communes par lesquelles ils passeront. Dans le cas où on ne trouverait pas dans le pays les voitures nécessaires à l'enlèvement des fusils et munitions, on chargera les soldats de la poudre, des cartouches et des platines de fusils, que l'on abandonnera sur le champ. Une autre opération doit précéder celle-ci : les troupes du général Bonnaud et celles que conduira le général Hoche doivent s'emparer du pays dit le Lorroux, qui pendant l'expédition sera gardé par des troupes de la division du général Caffin.

« Il est dans la vie des circonstances qu'aucune prudence humaine ne peut prévoir, c'est surtout à la guerre où se rencontrent les hasards les plus singuliers; les hommes qui sont chargés de la conduite et en

quelque sorte responsable de la vie d'un grand nombre de leurs semblables ne sauraient donc prendre trop de précautions pour assurer leurs succès; la moindre négligence est une faute capitale, et une maladresse qui ne serait pas aperçue, devient ici la source de grands malheurs. Il serait à désirer que chaque petite division pût marcher sur deux colonnes bien formées, éclairées par une avant-garde d'élite et de bons flanqueurs et soutenue par une bonne réserve de braves gens; dans tous les cas les généraux auront toujours ces deux corps détachés et indépendants de leur corps de bataille.

« Nous ne devons nullement nous arrêter à la manière de combattre les brigands; les troupes de la République doivent répondre à leurs coups de fusils par la charge; s'ils s'éparpillent, on doit détacher à leur poursuite un ou deux bataillons légers et de la cavalerie; dans le pays, un peu découvert, l'action doit être vive, la poursuite faite avec acharnement, sans désordre, et la retraite, lorsque des circonstances impératives y forcent, faite avec calme; dans la supposition, par exemple, où une colonne trop faible pour résister à un ennemi infiniment supérieur, après avoir plusieurs fois tenté de l'ébranler par des charges successives, est elle-même obligée de reculer, elle doit le faire sans se laisser entamer, et le seul et unique moyen d'y parvenir est de conserver son ordre et de se retirer par échelon, de manière que la moitié de la troupe fasse toujours tête à l'ennemi. Sous aucun prétexte la colonne forcée à la retraite ne doit dé-

passer le point d'où elle est partie le matin, puisqu'il est probable que l'ennemi, pressé par les colonnes voisines, ne s'obstinera pas à recommencer le lendemain, ou même à poursuivre avec acharnement.

« Dans tous les cas, les généraux doivent s'entre-secourir et porter leur tête de colonne où ils entendront des coups de fusils, pour retourner ensuite, s'il y a possibilité, au point qui leur a été assigné pour ce jour-là.

« Les généraux s'opposeront de tout leur pouvoir aux violences et aux pillages ; ils dégraderont les officiers et les sous-officiers qui les toléreraient, sauf à en rendre compte aux représentants près l'armée et au Comité de salut public.

« Il ne faut pas croire que cette simple marche puisse finir la guerre de la Vendée ; quand même Charette aurait réuni toutes ses forces, il serait assez difficile d'exterminer jusqu'au dernier de ses soldats ; mais ce sur quoi il faut compter, c'est d'intimider les gens du pays insurgé et de les empêcher de se rassembler, ce qu'ils ne font déjà qu'avec infiniment de répugnance. Un objet d'une plus grande utilité pour la République est l'occupation du pays par les troupes ; il est certain que, pendant une marche aussi rapide, il n'est guère possible de désarmer un pays très-grand, et des gens fort aguerris ; il faut donc, pour parvenir à éteindre le feu de la guerre civile, établir au centre du pays insurgé une masse de forces imposantes qui puisse, par des rayons continus, correspondre avec les principaux points de la circonférence

occupés également par des troupes. C'est ce que je me propose de faire après une première marche et de cette manière, tandis que des camps invincibles contiendront le pays, des colonnes agissant sans cesse le désarmeront. »

HOCHE A GROUCHY.

Machecoul, 4 octobre 1795.

« Dans toutes les circonstances, veuillez bien, mon cher général, faire les dispositions que vous jugerez convenables au bien du service ; donnez également tous les ordres relatifs à la discipline, à la tenue, aux mouvements et placement des troupes ; en un mot, faites tout ce que je ferais moi-même.

« Dans le cas d'une descente, veuillez bien vous porter avec les troupes des Pyrénées à sa rencontre si la descente a lieu dans les environs des Sables, ou sur les derrières de l'armée si elle a lieu près de Saint-Gilles. Ce mouvement a pour objet de contenir Charette ; dans l'occasion, je ferai le même mouvement avec les troupes du camp de (*illisible*).

« Veuillez bien ordonner aussi à toutes les administrations de se transporter de Saumur à Niort, où elles seront beaucoup plus près de l'état-major général. »

En même temps qu'il mettait en mouvement cinq colonnes mobiles destinées à entourer le quartier général de Charette et à l'enserrer dans un réseau de

baïonnettes (*voir la carte de la Vendée*), Hoche fractionnait son armée en huit divisions.

1re, général Canuel; généraux de brigade : Latour, Gratien et Raoul; quartier général à Machecoul. — 2e, général de division Caffin; généraux de brigade: Beauregard, Buzac et Digonnet; quartier général à Beaupréau. — 3e, général de division Villot; généraux de brigade : Gilbert, Montet, Shilt et Merle; quartier général à Fontenay. — 4e, général de division Chalbos; généraux de brigade : Desclozeaux et Meyer ; quartier général aux Sables. — 5e, général de division Depein (venant des Pyrénées); général de brigade Cambray, adjudant général Chapuis, quartier général à l'Ile-Dieu. — 6e, général de division Vimeux; généraux de brigade : Guyot-Durepaire, d'Ambarers; quartier général à l'île de Ré. — 7e, général de division Beauregard, quartier général à Poitiers. — 8e, général Bonnet; quartier général à Tours. — Quartier général de l'armée et état-major général à Fontenay, général de division de Grouchy, chef; général de brigade de Grigny, sous-chef.

Nous continuerons de donner les lettres les plus importantes de Hoche à Grouchy.

Machecoul, 5 octobre 1795.

« Le défaut de pain et l'apparition nouvelle des Anglais dans la baie de Bourgneuf m'ayant contraint de rester ici, je me suis amusé à faire la nouvelle division de l'armée, dont je vous ai entretenu. J'y ai joint l'emplacement des quartiers généraux suivant

que les localités m'ont paru l'exiger, et la répartition des généraux : nous en avons tant, mon cher général, que je n'ai su où les placer tous. Je vous prie de faire à mon travail les changements ou additions que vous croirez convenables, et de me le renvoyer lorsque vous aurez placé les adjudants généraux. Veuillez bien aussi alors ordonner l'exécution totale du plan et en adresser une copie au comité de salut public, en le priant de m'autoriser à faire passer à l'armée des côtes de Brest les officiers généraux qui surabondent dans celle-ci, tandis qu'elle en manque.

« Je fais marcher sur le Lorroux, ainsi que je vous l'avais annoncé. Le général Bonnaud y entrera de Nantes avec huit bataillons, et Delaage par Clisson avec sept, ce qui, je crois, sera suffisant (je ne suis pas content du tout de ce dernier officier, il m'a paru des plus mauvais).

« Je vous prie de hâter le placement de nos troupes des Pyrénées, de leur faire faire quelques incursions, afin que j'aie plus de liberté dans mes mouvements; de faire enlever du pays insurgé des grains et des fourrages et enfin de faire désarmer partout.

« N'oubliez pas, mon cher général, mes rapports décadaires; j'y tiens beaucoup, donnez-moi de vos nouvelles. »

HOCHE A GROUCHY.

Machecoul, 6 octobre 1795.

« Suivant vos conseils, mon brave général, je vais faire arranger Clisson. Je vous prie d'y envoyer pour

plus de facilités un ingénieur et au moins quatre compagnies d'ouvriers. »

HOCHE A GROUCHY.

Machecoul, 6 octobre 1795.

« Envoyez-moi, ou plutôt conduisez-moi promptement, mon cher général, deux ou trois mille hommes et une compagnie d'artillerie légère. Donnez, avec vos instructions, le commandement de toute la partie gauche au général Villot. Amenez ensuite de ce côté quatre ou cinq des meilleurs officiers généraux. N'oubliez pas d'ordonner une diversion sur la Roche-sur-Yon et Creil-Bournezeau. Mandez aussi à Caffin de se tenir sur ses gardes. »

ORDRE.

6 octobre 1795.

« Le général en chef annonce à l'armée qu'il a ordonné au général Caffin de dégrader publiquement l'officier qui commandait le poste de Montaigu, pour l'avoir laissé surprendre. Le présent ordre sera lu trois jours de suite à l'ordre. »

HOCHE A GROUCHY.

Machecoul, 7 octobre 1795.

« Vous êtes un méchant de m'envoyer les copies des ordres que vous avez donnés. Avez-vous pu penser

que je doute de la bonté de vos opérations ! Je les approuve toutes ; veuillez, je vous prie, ordonner vous-même les changements que vous croirez propres au sujet du poste de Brétignolles. Vous et moi ne devons faire qu'un ; l'amitié et le bien public l'exigent. »

HOCHE A GROUCHY.

Machecoul, 10 octobre 1795.

« Courage, mon cher général, c'est ici le moment d'agir avec vigueur, déployez toute celle dont vous êtes susceptible, ainsi que les talents que vous possédez. Je suis enchanté que vous soyez content de Grigny : il connaît l'ardeur de mon caractère et pourra vous assurer que je tiens autant à l'intention d'une opération qu'à son succès. Souhaitez-lui pour moi le bonjour. Ne songez pas à Beauregard, qui est un paperassier. Envoyez-le faire..... à Poitiers des mémoires.

« Je ne conçois pas qu'on ne lise jamais l'ordre aux soldats ; il faut qu'on le fasse tous les jours. Dites-en un mot, mais bien rigoureux. »

HOCHE A GROUCHY.

Machecoul, 11 octobre 1795.

« Celui qui n'a pas d'ennemis, mon cher général, n'est pas capable d'occuper une place. Que vous importent les clameurs des sots et des méchants, si les

gens honnêtes vous estiment ! J'irai sous peu à Fontenay ; j'espère que vous en sortirez avec moi pour n'y plus rentrer. En attendant, mon cher général, organisez notre armée, envoyez-moi quelques officiers généraux et montez notre état-major sur un pied respectable. Nous viendrons à bout de terminer ; les complices de Charette nous diront des invectives, les bons citoyens applaudiront (1). »

CHARLES COCHON, REPRÉSENTANT, A GROUCHY.

Machecoul, 12 octobre 1795.

« J'ai reçu, général, votre lettre du 17 de ce mois, avec la copie de celle que vous avez écrite au général Hoche. Je suis bien fâché de vous voir autant affecté de quelques propos ridicules qui ne méritent pas qu'on y fasse attention. Vous devez savoir que la jalousie et la malveillance poursuivent toujours ceux qui servent bien leur patrie. Continuez à servir la vôtre comme vous avez fait jusqu'à présent, et, fort de votre conscience et de l'estime des bons citoyens qui vous connaissent, méprisez les vils calomniateurs qui, aujourd'hui plus que jamais, redoublent d'efforts pour dégoûter les gens de bien et leur faire abandonner le poste où ils peuvent être utiles à leur pays. »

(1) Le général Grouchy, modeste et impressionnable, comme il l'a été toute sa vie, ne pouvait se consoler du moindre semblant d'injustice, de la moindre calomnie répandue sur son compte.

HOCHE A GROUCHY.

Machecoul, 14 octobre 1795.

« Il est bien intéressant, mon cher général, que les postes de la route de Luçon aux Sables soient renforcés. Je suis instruit que Charette veut se porter sur le marais de Moru pour protéger un débarquement.

« Le général Chalbos vient de se permettre de contremander un mouvement que je lui avais ordonné de faire. Lorsque je serai aux Sables, où j'espère toujours être le 25 ou 26, je lui remettrai l'ordre d'aller à Noirmoutiers. Il sera remplacé par Dessein. Veuillez, mon cher général, le porter ainsi sur l'état. Je voudrais bien que nous pussions renforcer Caffin d'une demi-brigade, je lui ai ordonné d'occuper Tiffauges. Je doute qu'il puisse le faire, s'il n'a au moins trois bataillons de plus.

« Je croyais avoir placé le quartier général de Villot à la Chataigneraie. Si je me suis trompé, réparez ma faute; nous serons toujours trop à Fontenay. Forgues est parti en congé. Veuillez le remplacer le plus tôt qu'il vous sera possible. Je vous prie de compter au nombre des adjudants généraux attachés à l'état-major, Simon et Belliard. Je me propose ou de les garder avec moi, ou de les y envoyer. Mermet restera sur la côte, et Trublier définitivement avec moi pour les expéditions légères auxquelles il est propre.

« Envoyez une demi-douzaine d'officiers ou ad-

judants généraux à l'armée de Brest. Aimez-moi un peu, général, je le mérite par l'attachement que j'ai pour vous. Canclaux fait la commère jusqu'au bout. »

HOCHE A GROUCHY.

Machecoul, 17 octobre 1795.

« Lorsque j'écrivais au général Grigny de donner du ton à la machine et d'avoir soin des états et rapports, je vous croyais en course ; j'ai pensé également qu'en vous priant d'écrire au général Caffin de mettre un peu plus de vigueur dans sa conduite, cet officier prendrait en meilleur part les conseils d'un ami que l'ordre impératif d'un chef. Si j'eusse cru que ces choses pussent vous affecter en rien, je ne les aurais pas écrites, je vous prie de le croire.

« Veuillez bien envoyer quelques officiers généraux de ce côté, notamment le divisionnaire Derroques. Je suis avec Latour, il me parle de vous depuis deux heures. Si nous nous ressemblons, c'est sans doute par l'amitié que nous vous portons. »

HOCHE A GROUCHY.

Nantes, 21 octobre 1795.

« J'ai désigné le général Derroques pour commander la première division, en ce moment sous les ordres de Canuel, qui, incessamment, doit aller en

congé. Veuillez bien, je vous prie, envoyer le premier officier général qui vous viendra à Noirmoutiers. Cambray est bien malade : faites en sorte que son successeur soit un peu instruit et brave. Chalbos devait aller commander à Noirmoutiers ; ses infirmités l'en empêchant, envoyez-le à Tours.

« J'attends avec bien de l'impatience un premier état de situation et un rapport décadaire.

« Veuillez bien envoyer un général de brigade pour relever Mermet, qui est à Soullans ou au Périer ; je vais donner l'ordre à une compagnie d'artillerie légère d'aller à Luçon. »

GROUCHY A D...

27 octobre 1795.

« Veux-tu connaître l'état des choses dans la Vendée? Prends la carte : le royaume de Charette est maintenant resserré entre la Sèvre, depuis Nantes, jusqu'à la Pommeraye, passant par Ponssanges, le Pont-Chanon, au-dessus de Chantonnay, La Roche-sur-Yon, La Motte, Chaville, Les Sables. La route des Sables à Nantes est gardée par environ vingt mille hommes possibles à réunir en vingt-quatre heures ; c'est plus qu'il n'en faut pour couper les oreilles à d'Artois, qui est toujours à l'Ile-Dieu avec cinq mille hommes, dont neuf cents émigrés. Il n'ose débarquer ; les belles et bonnes troupes que j'ai menées en dernier lieu sur la côte tout vis-à-vis de lui et aussi l'issue des événe-

ments de Paris qu'il attendait, lui font faire quelques réflexions.

« Les postes tout nouvellement occupés sont le Lorroux, Clisson, Tiffauges Pouzanges, le Pont-Charron, La Roche-sur-Yon, la Motte-Achar.

« On se met enfin, ainsi que je ne cesse de le demander depuis six mois, à retrancher les postes.

« Jusque-là, voici le beau côté du tableau ; les ombres sont l'inconduite des troupes qui, malgré tous les efforts, pillent et égorgent. Tu crois bien que ce n'est pas le moyen de ramener les habitants.

« L'obligation de laisser beaucoup de monde sur la côte empêche d'occuper toute la Vendée par des cantonnements, seul et unique moyen d'y terminer la guerre.

« L'éloignement de divers postes, tels que Pouzanges et la Roche-sur-Yon, laisse à craindre que ces postes ne soient fortement inquiétés ; les communications sont très-difficiles ; les convois seront souvent attaqués.

« Enfin, comme tu le dis très-bien, la fin de la guerre est forcément ajournée à l'époque où l'on pourra répartir les troupes dans tout le pays.

« Ainsi donc, l'extinction de la guerre civile ne peut avoir lieu sans la paix générale, qui rendra disponibles les armées et mettra à même de les étendre sur la Normandie et la Bretagne, où elles rapporteront patriotisme, sûreté et paix.

« Rien de plus trivial que tout ceci ; mais rien de plus vrai : la paix extérieure, ou la République

sous les efforts réunis des Chouans, des aristocrates, des mécontents de toutes les couleurs et de toutes les classes..... et le discrédit du papier..... mais je ne finirais pas.

« J'aime mieux me taire et t'embrasser. »

HOCHE A GROUCHY.

Nantes, 26 octobre 1795.

« J'ai reçu, général, avec votre lettre du 29 vendémiaire (21 octobre), celle du général Villot, qui a fait un grand mouvement dont le résultat a été l'incendie d'une meule de foin qui eût pu nous servir. Je vais incessamment mettre les colonnes mobiles en activité ; j'espère qu'elles parviendront sans grande peine à défendre les noyaux de rassemblement.

« L'armée des Pyrénées n'est ni brillante ni disciplinée. Le général Latour, qui en sort, est un infâme gredin ; Raoul ne vaut rien : quelle maudite boutique ! Laissez les hussards à Parthenay. Je suis persuadé que vous faites toujours pour le mieux. »

HOCHE A GROUCHY.

Nantes, 12 novembre 1795.

« Je vous ai adressé, général, la copie des arrêtés du comité de salut public par lesquels il suspend de leurs fonctions les généraux Descloseaux, Raoul et La-

tour (1). Treize cents hommes suffisent pour défendre l'île de Ré, contre un ennemi qui n'a pas quatre mille hommes disponibles. »

GROUCHY A SON PÈRE.

Fontenay, 22 novembre 1795.

« Il y a bien longtemps que je n'ai causé avec vous, mon cher papa. Quelque occupée que soit la vie que je mène, je me reproche toujours de ne pas rejeter au loin quelques affaires, plutôt que de laisser languir un commerce cher à mon cœur, et auquel vous mettez quelque prix. Je prends donc la résolution de mieux servir l'amitié, même au détriment des affaires de l'état-major. Je suis un peu moins courant depuis quelques temps. La guerre de la Vendée a pris une tournure plus avantageuse : je ne puis que vous renvoyer, quant à l'état des choses, à un numéro du *Bonhomme Richard*, qui dit vrai sur notre position. Charette est cerné par une foule de postes, que l'arrivée successive de troupes dans cette armée a permis de prendre. Quand il y en aura assez pour les occuper tous, la guerre sera terminée, et Charette n'échappera pas à un coup de fusil. Hoche, ne se croyant pas assez de monde pour avoir des cantonnements partout, a organisé six petites colonnes toujours agissantes, et qui cherchent de tous côtés et sans leur

(1) Latour et Desloseaux pour leur inconduite, Raoul pour n'avoir pas empêché le pillage.

donner de relâche, les rassemblements qu'essaye de former Charette. Ses gens se dégoûtent, se fatiguent de la guerre, et il réunit bien peu de monde maintenant. Une des colonnes vient de lui enlever deux pièces de canon et une couleuvrine, seule artillerie qu'il eût : enfin, si le système des colonnes mobiles, qui n'est pas le mien, ne termine pas complétement la guerre, toujours dois-je avouer qu'il met les royalistes aux abois, et qu'ils sont hors d'état de faire aucune entreprise dans les départements de l'Ouest. Plût à Dieu que la guerre des Chouans et celle du Rhin allassent comme celle-ci ! la paix générale, seul port qui nous reste, serait beaucoup moins éloignée. »

Le système de pacification adopté par Hoche réussit. Ce système, on a voulu en faire honneur à Chérin (1). La correspondance de Hoche avec Grouchy prouve jusqu'à l'évidence, ainsi que nous venons de le faire voir, que Chérin n'a plus été pour rien dans la guerre de Vendée depuis septembre 1795, c'est-à-dire depuis la réunion aux mains de Hoche de toutes les armées opérant dans l'Ouest.

Stofflet se maintenant encore dans un état de neutralité apparente, les colonnes mobiles, toutes dirigées contre Charette, forcèrent ce dernier à s'isoler du reste du pays. Il fut bientôt resserré dans un lieu déterminé de la basse Vendée entre la Roche-sur-Yon, Bounezan et le Vouhis. Il put encore, grâce à la difficulté

(1) Le général de brigade Chérin avait été chef d'état-major de Hoche avant la réunion des deux armées. Lorsque cette réunion eut eu lieu, il fut appelé à Paris auprès du ministre, et Grouchy devint chef d'état-major général de toutes les troupes commandées en chef par Hoche.

qu'offrait la contrée, guerroyer, mais sans être désormais à craindre. La discipline observée par les troupes républicaines; les actes de justice, de fermeté, de bonté, de Hoche; la protection accordée à la religion et à la propriété, l'humanité envers les prisonniers observée par le général en chef et ses lieutenants, ne tardèrent pas à gagner à la cause de la paix les habitants des campagnes désireux d'un peu de tranquillité.

Délaissé par ses anciens frères d'armes, Charette, dont l'armée fondait aussi bien que celle de Sapinaud, résolut de tenter un grand coup, de rallier Stofflet en lui amenant un convoi, pour déterminer son ancien camarade à faire trêve à ses passions personnelles et à reprendre les armes.

Cette détermination, Charette l'exécutait précisement au moment où, par un mouvement concentrique, les colonnes mobiles de Hoche commençaient leurs opérations sur Belleville. Glissant, pour ainsi dire, entre les divisions envoyées contre lui, en habile partisan, le général vendéen quitta son quartier général, et Hoche n'apprit pas sans une sorte de crainte sa détermination; mais Charette fut défait à Montaigu.

La guerre ou plutôt les opérations de la petite guerre pour resserrer de plus en plus Charette et Sapinaud, les négociations pour amener Stofflet à traiter avec le gouvernement républicain, continuèrent ainsi jusqu'à la fin de novembre.

A cette époque, un grand changement fut sur le

point de s'opérer dans la position de Grouchy. Aubert Dubayet, l'ancien commandant de la division de Mayence, ayant servi avec le général en 1793, et l'ayant vu à l'œuvre, destitué en même temps que lui et Canclaux, fut appelé au ministère de la guerre.

A peine eut-il pris possession de ses nouvelles fonctions que, voulant faire quelque chose pour Grouchy dont il avait admiré les belles qualités et les talents militaires, il le nomma commandant en chef de l'armée des côtes de Brest.

Voici la lettre du 27 novembre 1795 par laquelle Aubert Dubayet fit connaître à Grouchy la détermination prise à son égard. Nous la faisons suivre du brevet de général en chef qui l'accompagnait.

« Après avoir fait avec vous, mon cher général, la guerre de la Vendée, avoir connu et vos talents et vos sentiments civiques, il m'est bien doux de voir le commencement de ma carrière ministérielle marqué par votre nomination au commandement en chef de l'armée des côtes de Brest. Je m'empresse de vous faire passer vos lettres de service. Je sais que votre modestie vous fera regarder la justice qui vous est rendue comme un fardeau au-dessus de vos forces ; mais c'est de dévouement et non de modestie qu'il faut faire preuve. Je connais également jusqu'à quel point vous poussez l'un et l'autre ; mais je vous invite à ne faire usage que de la première de ces qualités. La patrie, mon cher général, réclame tous vos moyens : à son nom il faut se précipiter dans le gouffre de *Curtius*. Je vous

en fournirai l'exemple, si vous en avez besoin ; mais il suffira de vous dire que nous attendons tout de votre civisme et de vos talents.

« *P. S.* J'attends de votre zèle que vous vous rendiez le plus tôt possible à Rennes. »

LIBERTÉ ÉGALITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE UNE ET INDIVISIBLE.

COMMISSION DE COMMANDANT EN CHEF D'ARMÉE RÉVOCABLE A VOLONTÉ.

Le Directoire exécutif établi par la loi constitutionnelle de la République, ayant à pourvoir au commandement en chef de l'armée des côtes de Brest et prenant une entière confiance dans le civisme, la valeur, l'expérience, la vigilance, la bonne conduite, le zèle et la fidélité à maintenir la cause du peuple et la constitution républicaine dont a donné des preuves dans toutes les occasions le général de division Emmanuel Grouchy, l'a nommé et le nomme général en chef de ladite armée des côtes de Brest, pour en exercer les fonctions, sous l'autorité du Directoire et les ordres du ministre ayant le département de la guerre, aux honneurs, prérogatives et traitement y attachés pendant la présente campagne seulement.

Ordonne le Directoire exécutif aux troupes compo-

sant ladite armée, aux officiers généraux et d'état-major, à ceux du génie et de l'artillerie, aux commissaires des guerres et à tous autres employés près les dites troupes, de reconnaître ledit général Emmanuel Grouchy en qualité de général en chef et de lui obéir ou faire obéir par tous ceux étant à leurs ordres en tout ce qu'il leur commandera pour le bien du service et le succès des armes de la République.

Fait à Paris, le 4 frimaire an IV de la République française. Signé, Reubelle *Président. Par le directoire exécutif, le Secrétaire général*, signé, Lagarde. *Le ministre de la guerre*, signé, Aubert Dubayet.

L'armée dite des côtes de Brest se trouvait ainsi être séparée et devenir indépendante de celle des côtes de Cherbourg. La première était mise sous le commandement de Grouchy, ainsi qu'on vient de le voir; la seconde, sous celui du général Bonnaud.

Aubert Dubayet connaissait le caractère de Grouchy, son excessive modestie poussée jusqu'à un point qui pouvait faire croire à de la timidité de la part du général; cependant, il pensait que ce dernier ne refuserait pas le commandement auquel il était appelé par la confiance du gouvernement. Il fut donc fort étonné de recevoir de Grouchy la réponse qu'on va lire :

« Citoyen ministre, si jusqu'à ce jour, soldat de la révolution, je l'ai défendue avec assez de dévouement et de zèle pour mériter l'estime des amis de la liberté, je croirais mal servir sa cause en consentant à monter au poste où m'appelle le Directoire exécutif;

veuillez lui faire agréer mon refus dans la place du général en chef de l'armée des côtes de Brest. Heureux de la confiance dont je suis honoré, dites au Directoire que, dans un poste moins élevé, je la mériterai toujours ; dites-lui surtout que, soutien de l'édifice républicain, je m'ensevelirai sous ses débris plutôt que de le voir périr. »

Cette lettre était accompagnée de celle-ci, écrite, non au ministre, mais à Aubert Dubayet :

« Mon général, mon ami, de quel fardeau vous voudriez que je me chargeasse ! Placé dans la circonstance la plus délicate, la plus difficile, soutenu, encouragé par votre amitié, ébranlé par le choc de l'ambition, du désir de la gloire et des passions qui ne sont point étrangères à un cœur vertueux, j'ai pu balancer quelques instants; mais l'amour de la patrie l'a emporté. La guerre des Chouans est une plaie trop profonde et trop difficile ; des mains plus habiles peuvent seules la guérir. Encore si l'autorité d'un nom associé à quelque renommée eût suppléé à ma jeunesse, à mon inexpérience, je me précipiterais dans ce gouffre..... Mais je voudrais y emporter l'espoir de le fermer. »

Le même jour où il répondait à Aubert Dubayet, Grouchy écrivait à son père :

« Votre tendre amitié vous fera partager, mon cher papa, ma sensibilité à la marque honorable de confiance que vient de me donner le gouvernement. Je n'ai pas cru devoir consentir à me charger du fardeau d'un commandement en chef; je connais trop la na-

ture de la guerre des Chouans, les troupes avec lesquelles il faut les combattre, et les difficultés d'obtenir des succès utiles et réels. — Voici ma lettre officielle de refus, et un extrait de celle particulière que j'écris au ministre.

« Je désire que vous donniez votre approbation au parti que j'ai pris, et que je crois conforme à ce que prescrivent la raison et une juste défiance de moi-même. Je n'ai que le temps de vous embrasser. »

Grouchy resta donc chef d'état-major de Hoche, qui à cette époque était en pourparlers avec Stofflet, par lequel il était joué ainsi que par l'abbé Bernier, ami et second du chef vendéen.

C'est à cela que Hoche fait allusion à la fin de la lettre suivante, écrite de Montaigu à Grouchy, le 3 décembre 1795 :

« Je vous prie, général, d'envoyer à Nantes les canonniers du cinquième régiment, qui sont, je crois, à la Rochelle.

« Vous vous trompez très-fort en disant que nous ne devons pas manger les bœufs de la Vendée. Le pays insurgé doit au contraire nourrir l'armée jusqu'à ce qu'il soit soumis ; il s'agit seulement de bien faire constater les enlèvements, afin qu'en temps et lieu la République puisse dédommager les propriétaires.

« Nous occupons Saint-Gilles, Rié, Commequiers, Palluau, Légé, la Copechaiguière, la Rabaletière, Saint-Fulgent, les Quatre-Chemins (château de Loire), Saint-Vincent d'Esterlange et Chantonnay ; en outre, les Herbiers, Treize-Septiers, Vieille-Vigne, etc., etc. Le 15,

nos postes seront étendus juqu'aux Sables; on occupera Aizenay, Beaulieu, La Mothe-Achart, et Pontchartrain. Nous tenons toujours la Roche-sur-Yon où Delaage demeurera avec sa colonne mobile, qui au fait est assez mal conduite.

« La guerre de Vendée serait terminée, si des hommes à l'abri d'un bout de réputation ne s'étaient dispensés d'exécuter mes ordres.

« Nous avons perdu cinquante-sept hommes et deux officiers; la Robrie y a été tué, ainsi que quelques autres chefs.

« Je vous enverrai des chevaux et mulets aussitôt qu'ils seront arrivés à Nantes.

« *Stofflet est charmant.*

« Voilà qui n'est pas du tout laconique; je fais de semblables lettres à mes amis lorsque j'en ai la patience, la possibilité, et que mille maux ne m'assiégent pas. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur. »

A la suite d'une entrevue qui eut lieu le 12 décembre, entre Stofflet et Hoche, le brave général républicain fut tellement convaincu de la bonne foi et des dispositions pacifiques du chef vendéen, qu'il approuva une convention faite à Chollet, le 14, par le général Villot, et qu'il écrivit à la Convention que Stofflet désirait sincèrement la paix; qu'on en ferait ce que l'on voudrait en lui promettant places et honneurs.

Or, à cette époque, Stofflet promettait au comte d'Artois de reprendre les armes, de seconder Charette, Sapinaud, Scepeaux, Bourmont, Puisaye et les chefs

de Chouans, de favoriser un troisième armement de l'Angleterre. Les véritables intentions du rusé Vendéen étaient de ne rien faire pour la cause royaliste tant que son rival, Charette, aurait sur lui une sorte de supériorité.

Les choses en étaient là, lorsque Hoche fut appelé à Paris (16 décembre) par le gouvernement, pour prendre des mesures ayant pour but la répression de l'insurrection qui grandissait en Bretagne, insurrection connue sous le nom de chouannerie. Deux jours plus tard, Grouchy reçut également de Dubayet l'ordre de venir à Paris.

« Je ne sais si vous avez reçu ma lettre du 17 de ce mois, écrivait le ministre, par laquelle je vous mandais de vous rendre à Paris. Comme il serait possible qu'elle ne vous fût pas parvenue, je prends le parti de vous dire que vous êtes libre de vous y rendre aussitôt que vous le désirerez; que je serai très-satisfait de vous y voir, quoique je sois dans la plus grande colère contre vous à raison du refus que vous avez fait de l'armée de Brest. »

Grouchy se rendit en effet dans la capitale, où il arriva dans les derniers jours de décembre 1795. Il trouva pour lui une nouvelle destination, ainsi qu'on le verra plus loin, et ne retourna pas en Vendée, que nous abandonnerons également pour suivre le général sur un autre théâtre, après avoir donné les lettres dont il est question à la page 142.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL HOCHE.

12 septembre 1795.

« Mon général, les représentants du peuple m'ayant chargé de prendre les mesures nécessaires pour présenter la constitution à l'acceptation de l'armée, quoique ces mesures dussent être ordonnées par vous, j'ai pensé que vous ne pourriez que m'approuver d'avoir hâté la manifestation d'un vœu que votre éloignement a peut-être retardé. J'ai donc écrit aux divisionnaires la lettre dont copie est ci-jointe. Les officiers de l'état-major général ont envoyé leur adresse dès hier.

« La petite guerre continue avec assez de vivacité dans les postes sur le Lay et la route de Luçon aux Sables. Les Moutiers et le Givre ont été attaqués le 20 et le 21 par les royalistes; ils ont été repoussés et ont perdu quelques hommes; nous avons eu un chasseur tué et quelques blessés. J'imagine au reste que le divisionnaire Chalbos vous aura rendu compte de ces escarmouches qui se sont passées dans sa division.

« Jusqu'à présent, général, les divers mouvements de troupes dans l'armée ne se sont exécutés que par les ordres du général en chef, qui les a transmis directement, ou par le canal de l'état-major. Voulez-vous que cette manière de servir soit suivie, ou autorisez-vous les divisionnaires à opérer, dans l'étendue de leurs divisions, les mouvements ou changements dans l'em-

placement et la force des cantonnements qu'ils croient nécessaires? Il importe, général, que vous vouliez bien m'instruire de la latitude de pouvoirs que vous êtes dans l'usage de donner à ceux qui servent sous vos ordres.

« Le général Canclaux, qui se faisait ordinairement suivre du drapeau général de l'armée, y avait attaché une escorte composée d'un détachement de chacun des corps des troupes à cheval de l'armée, ce qui forme environ cinquante hommes. J'ai ramené ici le drapeau et son escorte. Voulez-vous, général, la laisser subsister et que je vous l'envoie avec le drapeau, ou bien renverrez-vous à leurs corps ces petits détachements, qui ont besoin d'épuration et de renouvellement?

« Depuis deux à trois mois l'adjudant général Thouron, chargé de l'embrigadement de l'armée, y procède et a organisé plusieurs demi-brigades, presque à la barbe de l'ennemi ; doit-il continuer en ce moment cette épuration, qui a l'inconvénient d'ébranler un peu les corps et de leur ôter cette confiance et cette stabilité qui naît de la connaissance et de l'habitude mutuelle de ceux qui les composent? en outre, elle diminue sensiblement l'armée, la plupart des sous-officiers des bataillons incorporés étant autorisés à se retirer, et des congés étant, conformément à la loi, accordés à nombre de soldats au moment de l'embrigadement.

« L'embrigadement présente, il faut l'avouer, de réels avantages, et la commission presse depuis longtemps l'armée de l'Ouest, qui est fort en retard de ce

côté. Vous déciderez dans votre sagesse, général, ce qui devra être fait, et vous penserez peut-être que dans la 3e division, qui est la moins agissante, il pourra être suivi. J'attends vos ordres à cet égard, pour les transmettre à Thouron.

« Je joins ici, général, un rapport qui, concordant avec plusieurs autres, offre des données qu'on peut regarder comme assez sûres ; quant à la force de l'ennemi, quoique le rapport doive vous arriver bien tard, néanmoins je vous l'envoie et vous engage à le lire.

« Voici également une lettre de la commission qui vous regarde ; je l'ai ouverte, car elle était adressée au général Canclaux, qui, en partant, m'a chargé de décacheter toutes les siennes. Le défaut de moyens rend une réponse négative la seule qu'on puisse faire.

« Pardon, mon général, si je vous écris si longuement ; je deviendrai plus court quand je serai au fait de votre manière.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Em. Grouchy. »

LE GÉNÉRAL GROUCHY AUX GÉNÉRAUX DIVISIONNAIRES DE L'ARMÉE DE L'OUEST.

12 septembre 1795.

« L'armée étant appelée, citoyen, à émettre son vœu sur la constitution présentée au peuple français par la Convention nationale, vous voudrez bien faire as-

sembler, le second jour complémentaire, les troupes des divers camps ou cantonnements que vous commandez; ces troupes seront formées en bataillons carrés, et il leur sera donné lecture, à haute et intelligible voix, de l'acte constitutionnel; chaque individu émettra ensuite son vœu ; le résultat de celui de chaque corps, compagnie ou détachement, me sera transmis, dans le plus bref délai possible, afin que je le fasse passer au général en chef, chargé par la loi d'adresser le vœu de l'armée au comité des décrets.

« J'attends de votre amour du bien public et de votre dévouement à la cause de la liberté la prompte exécution de cette mesure ; remplissez-la avec toute la solennité due à cet acte important de la souveraineté nationale, et qu'il pénètre les défenseurs de la patrie d'un nouvel amour pour cette mère commune et d'un nouveau respect pour les fondateurs de la République.

« Em. Grouchy. »

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL HOCHE.

16 septembre 1795.

« Mon général, des avis multipliés, et qu'on peut regarder comme certains, m'annoncent que Charette forme en ce moment un grand rassemblement.

« Je suis informé qu'il y a eu ces jours derniers une communication entre les Anglais et les Vendéens, à l'anse de la Pége.

« Vous penserez sans doute, d'après ces données, que l'ennemi extérieur est au moment de tenter un nouveau débarquement, à moins que Charette n'ait intention de se jeter sur la partie de Luçon, ce qui serait son jeu sous d'autres rapports, mais ce qui aussi est bien moins probable.

« Faites passer la Loire, cher général, à tout ce que vous avez de troupes de ces côtés, et rendez formidable votre camp de Challans; alors vous déjouerez l'ennemi du dehors et du dedans. Pardonnez à mon amitié l'apparence d'un conseil.

« Quoique très-probablement cette lettre doive vous parvenir d'une manière bien tardive et que les divisionnaires Chalbos et Canuel aient dû vous instruire de son contenu, néanmoins j'ai mieux aimé vous l'écrire que de négliger un moyen de vous faire connaître ce qui se passe.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Em. Grouchy. »

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL HOCHE.

12 octobre 1795.

« Mon général, pour remplir le rôle dont vous m'aviez chargé dans l'invasion du pays occupé par Charette, j'ai rassemblé à Hermine et la Claie, le 7 vendémiaire, deux colonnes, fortes d'environ trois mille hommes chacune. Celle d'Hermine, aux ordres du gé-

néral de brigade de Raoul, s'est mise en mouvement le 8, dirigeant sa marche sur la droite de Saint-Vincent, tandis que je me portais avec la colonne de la Claie sur le front et la gauche de ce poste. Le petit nombre des rebelles qui avaient osé y revenir depuis l'affaire de Saint-Cyr, où leur perte a été bien plus considérable que je ne vous l'annonçai dans mon rapport, a été mis en fuite, ainsi que ceux qui occupaient Rosnay. Dans les landes de la Boissière les deux colonnes républicaines se sont réunies et ont bivouaqué. Le 8, j'ai marché à Belleville, que j'ai occupé par les avant-postes; le reste de la colonne a été placé dans les landes de la Sauvagère. Je n'ai trouvé d'autres obstacles que des fusillades de peu de conséquence sur les flancs de la colonne; l'hôpital de Charette placé auprès a été pris, ainsi qu'un grand nombre d'armes dans un hameau près du bois de la Tourbe.

« A la hauteur de la route de La Roche-sur-Yon, que j'ai fait fouiller, et dont on a chassé un poste de brigands, un de leur parti a été poussé et sept ont été tués.

« Le 10 je me suis porté dans la lande de Saint-Paul près Palluau; les brigands qui occupaient le Poiré ont été débusqués; les troupes se sont emparées d'un grand nombre de fusils. Ayant appris que les rebelles avaient des provisions de bouche à Pont-de-Vie, j'y ai détaché un bataillon et quelques chasseurs à cheval; on y a pris trois mille rations de pain. Les bois qui joignent la forêt d'Arsenay ont été fouillés; les tirailleurs ont essuyé une vive fusillade des brigands qui y étaient

embusqués, mais qui ont été bientôt mis en fuite par ces mêmes tirailleurs soutenus par quelques compagnies ; nous avons perdu deux chasseurs, ce sont les seuls républicains que cette expédition coûte à la patrie ; les brigands ont eu environ quarante des leurs de tués ; on leur a enlevé près de trois cents fusils, quelques chevaux, des munitions de guerre et de bouche.

« Les troupes ont montré le zèle et la valeur qui les distinguent si habituellement ; elles ont respecté les habitants qui étaient sans armes et j'ai joui de la douce satisfaction de voir les soldats réchauffer dans leur sein et rapporter au quartier-général des enfants abandonnés par leur mère, que la crainte avait fait fuir.

« Nous attendons vos ordres, général, pour achever d'exterminer un ennemi qui ose à peine se montrer devant les colonnes républicaines.

« Em. Grouchy. »

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL HOCHE.

24 novembre 1795.

« L'heureux succès du désarmement me fait la plus grande joie, mon cher général. Il permet d'entrevoir la fin prochaine de cette guerre malheureuse de la Vendée, cancer dévorant, qui eût conduit la république au tombeau : vous aurez guéri cette plaie profonde ; les amis de la chose publique, ainsi que les vôtres,

jouiront bien véritablement. Comptez-moi donc un peu davantage, cher général, au nombre de ceux qui, ayant su dès longtemps vous apprécier, font les vœux les plus sincères pour que le succès couronne toujours des opérations qu'enfante le patriotisme le plus prouvé et le plus pur. Le laconisme de vos lettres, en m'isolant de vos projets, me désole. J'en parlais l'autre jour à Crublier; je voudrais plus souvent retrouver mon ami : pourrait-il craindre que j'oubliasse qu'il est mon chef?

« Cette chaîne de postes de Falleron à Fissanges est excellente, elle mène à l'occupation totale du pays. Vous savez que c'est mon système favori ; il terminera la guerre en ramenant la discipline que des troupes en mouvement éprouvant des privations, souffrantes, observent si difficilement ; il ramènera les cœurs, en habituant aux bleus qui, comme dans la Vendée de Stofflet, deviendront nécessaires à ces mêmes habitants qui voyaient naguère en eux les plus mortels ennemis. Ils leur feront cultiver leurs champs, leur donneront leurs filles, livreront leurs chefs, ne regretteront plus leurs armes. Puissent l'éloignement de nos ennemis de l'Ile-Dieu, et leur départ assuré, en rendant disponible une partie des troupes de la côte, mettre à même d'exécuter ce plan d'occupation dont vous éprouvez déjà dans la partie de Clisson les satisfaisants effets !

« La colonne du général Digonet était déjà en mouvement quand l'ordre d'en suspendre la formation est arrivé ; aussitôt qu'elle sera de retour, le général

Willot remplira les vues que vous lui indiquez dans vos lettres du 26 et du 29 ; il vous rendra compte de ses opérations. En général, les habitants de ce pays sont moins disposés à la paix que du côté de Nantes. L'enlèvement des bestiaux ne produit point encore tout l'effet désiré ; mais, comme vous le dites très-bien, patience, fermeté et constance renversent tous les obstacles.

« Les embarras pour nourrir les bestiaux méritent votre sollicitude. Veuillez lire la lettre que m'écrit à ce sujet le commissaire Gonnet, elle renferme quelques idées dont vous pourrez faire usage.

« Le discrédit total des assignats appelle aussi toute votre attention ; il est tel, que tous les services sont au moment de manquer ; celui de la viande à Luçon, des fourrages aux Sables, et d'autres ne sont plus. Il est fâcheux qu'on ne puisse manger des bœufs qui nous consomment tous nos fourrages. Veuillez, général, informer le gouvernement de l'état de crise où sont les administrations de l'armée. C'est au commissaire à le faire, mais deux avis valent mieux qu'un.

« Willot me demande si vous avez prescrit un mouvement à Caffin, et s'il occupe les Herbiers et autres cantonnements en avant de la Sèvres : veuillez le faire savoir à Willot ou à moi.

« Je vous attends, cher général, par la route de la Rochelle ; j'ai dit à Willot que, si je commandais sa division, je prendrais, avec un fort cantonnement, une position en avant de Chantonay, près du pont de Graverot, et que je ne laisserais que deux cents hommes

(retranchés) au Pont-Charron, pour assurer la communication avec Hermine ; s'il adopte cette idée et que vous teniez Saint-Fulgeth, la chaîne de postes sera bien contiguë jusqu'à Nantes ; outre l'utilité bien réelle de la liberté et de la sûreté de cette route, je serai d'autant plus aise de la voir bien ouverte, que le gouvernement le veut depuis longtemps et vous en saura gré.

« Je vous embrasse, cher général, et vous aime comme si vous me disiez souvent que vous me payez de retour.

« Em. Grouchy. »

« *P. S.* Veuillez me marquer qui commande à Noirmoutiers. Veuillez aussi renvoyer une division de mulets que vous m'aviez ordonné d'envoyer à Nantes, aux Sables, pour le moyen de transport. »

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL HOCHE.

23 décembre 1795.

« Le désarmement continue avec succès, mon cher général : nous avons reçu ici deux cent quinze fusils dans la dernière décade de frimaire.

« Le général Willot vient de me communiquer le plan de vos opérations, il est largement conçu, et m'a fait le plus grand plaisir ; puissent ceux chargés d'en poursuivre l'exécution le faire avec la ponctualité et le

respect que j'ai toujours mis, quoi qu'on ait pu dire, et que vous puissiez croire à exécuter vos ordres!

« Je compte être à Paris sous peu de jours, et j'ai le désir et le besoin de vous voir.

« Em. Grouchy. »

« *P. S.* Voilà l'Ile d'Yieu évacuée, gare les versements sur la Bretagne!

« Des rapports qui m'arrivent m'annoncent de nouvelles remises d'armes dans une foule de points. »

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL HOCHE.

29 juillet 1795.

« J'apprends, mon cher général, que le général Grigny est votre ami et que vous désirez qu'il soit employé dans l'état-major. Si d'en partager avec moi les fonctions peut lui convenir, je m'empresserai de lui en faire la proposition. Croyez, je vous prie, que celui-là qui a su mériter votre attachement a déjà des droits au mien; il me tarde de le prouver au général Grigny, dont nous n'avons point encore de nouvelles.

« S'il vous était possible, cher général, d'employer à Nantes l'adjudant général Chamberting, qui est mon ami, vous me feriez un réel plaisir et vous serviriez bien la commune de Nantes, dont la position, en cet

instant, mérite votre attention et demande un officier intelligent et actif. Arrangez cela, si vous pouvez, cher général, et recevez l'assurance de mon tendre attachement.

« Em. Grouchy,
« *Général divisionnaire.* »

« *P. S.* Chamberting s'est parfaitement battu dans ce pays, et y est connu par sa bravoure et sa moralité. »

Cette lettre est antérieure à celles qui la précèdent; elle fut écrite par Grouchy à l'époque où le général chef d'état-major de Hoche en Vendée aidait si puissamment le commandant en chef encore fort jeune et déjà plein de talent qui devait attacher son nom à la pacification de l'Ouest.

Nous avons fait de vaines recherches pour pouvoir connaître et déterminer les raisons qui ont amené entre Grouchy et Hoche un refroidissement momentané.

Nous n'avons trouvé, dans les lettres assez rares écrites à cette époque par le chef de l'armée républicaine en Vendée, rien qui indique ou motive le relâchement d'une affection reposant sur une mutuelle estime.

On verra plus loin que ce refroidissement entre Hoche et Grouchy dura peu, mais qu'une fois encore,

en 1797, après l'expédition d'Irlande, il y eut entre les deux amis une sorte de froideur.

Il est permis de penser que la malveillance fut loin d'être étrangère à ces deux faits. On peut remarquer toutefois que les sentiments de Grouchy pour Hoche ne se modifièrent jamais.

LIVRE TROISIÈME

ARMÉE DU NORD

Du commencement de 1796 à la fin de cette même année.

Refroidissement de courte durée entre Grouchy et Hoche. — Causes de ce refroidissement. — Lettres de Grouchy et de Hoche. — Erreur d'un auteur de la Vie de Hoche, Bergonnioux, à propos de cette circonstance qu'il place à une année de date plus éloignée et attribue à l'insuccès de l'expédition d'Irlande. — Grouchy, prêt à être envoyé à l'armée d'Italie, opte pour l'armée du Nord, commandée par son ami Beurnonville, dont il devient le chef d'état-major. — Lettres de Grouchy. — Ses regrets de n'être pas en Italie avec Bonaparte. — Correspondance avec Beurnonville et quelques généraux pendant son séjour à l'armée du Nord. — Discours prononcé par Grouchy à la fête des Victoires. — Grouchy nommé à l'armée de l'Ouest (13 juin 1796). — Ses lettres à Hoche. — Il a pendant quelques semaines un commandement territorial, puis se rend le 13 novembre à Brest pour être employé au corps expéditionnaire d'Irlande.

Avant de commencer ce livre, disons un mot du refroidissement qui se produisit à cette époque entre Hoche et Grouchy, refroidissement dont la cause ne nous est pas bien connue, mais qui ressort de la correspondance des deux amis, au commencement de 1796.

Hoche crut-il que son chef d'état-major avait sollicité un commandement indépendant du sien, et que c'était la cause qui avait porté le ministre à créer une armée nouvelle pour Grouchy, ou du moins à ôter cette armée de ses mains? ou bien pensa-t-il que son ami ne voulait plus être son chef d'état-major? c'est

ce que nous ne pouvons déterminer. Toujours est-il qu'à cette époque les relations de douce amitié qui avaient existé jusqu'alors entre Hoche et Grouchy, depuis le jour où le hasard les avait mis en contact, font place à une sorte de contrainte mal dissimulée de la part du premier, et que le second s'efforce de faire disparaître en assurant son ami de son affection, que l'œuvre de la calomnie veut altérer entre eux.

Grouchy, comme on l'a vu, s'était rendu à Paris chez son ami Aubert-Dubayet, ministre de la guerre; mais avant de quitter Fontenay il avait écrit à Hoche, le 27 février 1796 :

« Votre silence sur votre voyage et les causes honorables qui vous le font entreprendre, m'affligent véritablement. Je ne suis point à m'apercevoir qu'on m'a desservi dans votre esprit; mais si l'on vous a éloigné de moi, je n'ai point à me reprocher d'avoir été un instant infidèle aux sentiments que je vous ai voués. Les circonstances nous séparaient, je vous ouvris mon cœur; sans votre départ je ne l'eusse pas fait. Le temps et ma conduite m'auraient assez vengé des calomniateurs. Croyez donc bien que, depuis que vous êtes à cette armée, je n'ai cessé de rendre hommage à vos talents, à vos travaux, et croyez que personne n'a plus loyalement cherché à vous seconder et à servir votre gloire, en servant la chose publique.

« Je vous estime, je vous ai tendrement aimé, et je vous demande encore un égal retour. »

Une fois à Paris, chez Aubert-Dubayet, Grouchy apprit de la bouche du ministre lui-même qu'il était

fortement question de donner à Hoche le commandement d'un corps expéditionnaire destiné à faire une descente en Irlande et à porter un coup fatal à l'Angleterre. Quoique le général Hoche, avec lequel il s'était croisé, n'eût pas répondu à sa lettre du 29 février, Grouchy se décida à lui écrire de nouveau :

« Mon cher général, en arrivant ici, où je suis venu passer quelques jours, autorisé par le ministre, j'ai appris les nouvelles destinées que vous êtes appelé à parcourir. Plus elle est grande, la tâche qui vous est imposée, plus, pour la remplir, vous déploierez de talents, d'énergie et de vertus civiques.

« La réunion des états-majors me laisse sans fonctions, le ministre vient de me dire que les deux grandes divisions de Cherbourg et de l'Ouest étaient disponibles. Les connaissances locales que j'ai de la Vendée me feraient préférer d'y servir. Veuillez décider et me placer où vous me croirez plus utile. J'attendrai vos ordres, adressez-les-moi chez le ministre de la guerre. Vous savez les motifs qui m'ont appelé à Paris. Je désirerais y passer quelques jours ; mais la patrie avant tout. Il me tarde d'ailleurs de vous revoir, de vous répéter attachement sincère, et de vous prouver qu'inutilement les intrigants ou les calomniateurs cherchent à désunir ceux-là que l'amour de leur pays et le sentiment du mutuel désir de bien servir lient pour jamais l'un à l'autre. »

Aubert-Dubayet écrivit au bas de cette lettre :

« Le général Tilly m'a tourmenté pour ne pas aller à votre division de Cherbourg ; ainsi, mon cher Hoche,

la voilà disponible, comme celle de la Vendée. Mandez-moi si je puis, sans contrarier vos projets, y envoyer Grouchy. Ou, si le nombre de vos généraux était complet, suivant votre manière de voir, faites-le-moi connaître, parce qu'alors je donnerais une autre destination à Grouchy. »

Hoche, alors en course à travers la Vendée, ne reçut pas la lettre de Grouchy, et cette lettre resta sans réponse. Au bout de quelques jours, le général, désolé de ce silence, accepta de se rendre à l'armée d'Italie, aux ordres de Schérer.

De nouveau il écrivit à Hoche :

« Vivement affecté de voir sans réponse la demande que je vous avais adressée de la division du sud, je me suis déterminé à passer à l'armée d'Italie. Votre amitié était un des mobiles nécessaires pour m'engager à continuer une guerre où si peu de gloire et tant de dégoût sont réservés à ceux qui la font.

« Je vous informe que le commandement d'Italie est au moment de passer en d'autres mains (celles de Bonaparte); je fais des vœux pour qu'il vous soit confié. L'engagement que vous avez pris de terminer la guerre civile pourrait faire balancer. Persuadé, comme je le suis, que vous cueillerez d'utiles lauriers aux champs d'Italie, tandis que vous parviendrez tout au plus à comprimer le mal, sans le guérir, où vous êtes, je crois devoir éveiller en vous un désir qui, manifesté, serait peut-être satisfait.

« Cette lettre doit être pour vous une nouvelle marque de l'attachement d'un homme que vous n'avez

su ni connaître ni apprécier. Néanmoins, il vous dit avec plaisir qu'il s'applaudira doublement du parti qu'il a adopté, si vous passez au commandement de l'armée d'Italie. »

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, et ainsi qu'on le verra par la lettre de Grouchy en date du 11 mars, Hoche n'avait pas reçu celle du 29 février; mais il eut bientôt celle qu'on vient de lire, et il répondit à Grouchy :

« Les reproches que vous me faites ne sont pas mérités. Depuis mon retour à l'armée, j'en ai fait le tour, et nécessairement quelqu'un a dû recevoir les lettres qui me furent adressées. Celle que vous me dites m'avoir écrite ne m'a pas été remise.

« Je suis sensible à l'opinion que vous avez de moi; mais, général, je sais ce que vaut le voyage de Nice; d'ailleurs, les Français modernes n'ayant pas, suivant moi, la force physique que donnent les vertus et la sobriété, ne peuvent aller aux lieux où les Gaulois leurs ancêtres chassèrent les maîtres de la terre. Je crains bien que ces champs d'Italie ne soient inutilement encore abreuvés du sang de mes compatriotes.

« Pour commander une armée, il est indispensable d'avoir quelques rapports de caractère avec le climat sous lequel elle agit. Les pays chauds conviennent peu à mon tempérament, et ensuite mon opinion politico-militaire, qui à la vérité doit être comptée pour peu, serait de demeurer sur la défensive dans cette partie, tandis que l'on porterait plus de forces au Rhin.

« Vous voyez d'après ce, général, que je n'irai point en Italie ; je vous y souhaite tous les succès que vous méritez. Je compte bien quitter l'armée des côtes de l'Océan ; mais ce sera pour n'être rien qu'observateur des hauts faits de mes maîtres et compagnons d'armes. »

Le 11 mars, Grouchy, vivement contrarié de ce que Hoche n'avait pas reçu sa lettre et celle de Dubayet, lui mandait :

« Les instants que je viens de passer depuis votre dernière lettre rendent nécessaire que je vous transmette copie de celle que je vous écrivais pour demander la division du sud. Elle vous prouvera que j'étais fidèle aux sentiments que vous m'aviez inspirés, alors même que j'avais connaissance de l'arrêté du Directoire, pris pendant que vous étiez à Paris, et par lequel j'étais destiné à une autre armée que celle de l'Océan.

« Au reste, quels que soient les torts de l'amitié que vous ayez envers moi, je me plairai toujours à les oublier. Je vois trop en vous l'homme à talent, qui aime et sert utilement son pays, pour ne pas vous porter une affection sincère. Je désire que les circonstances me mettent à même de vous le prouver.

« Donnez-moi quelquefois de vos nouvelles. Je vous payerai de retour en vous tenant au courant des opérations de l'armée d'Italie, sur laquelle votre manière de voir me paraît juste. »

L'auteur d'une histoire du général Hoche, M. Bergounioux, a prétendu que ce refroidissement entre

le pacificateur de la Vendée et Grouchy venait de la conduite tenue par ce dernier dans l'expédition d'Irlande. Or, ainsi qu'on vient de le voir par les lettres écrites plus haut, *c'est au commencement de* 1796 que les rapports d'affection deviennent plus tendus (sans qu'il s'en suive une brouille réelle) entre ces deux hommes, et c'est *au commencement de* 1797 que l'expédition d'Irlande s'est terminée. Il est hors de doute cependant, ainsi qu'on le verra au livre suivant, qu'une seconde fois une sorte de refroidissement se produisit, en février 1797, entre Hoche et Grouchy. Nous en ferons connaître les motifs en temps et lieu, en prouvant, du reste, que Hoche rendit pleine et entière justice à la vigueur et à la conduite de son ami et de son lieutenant.

Revenons aux événements de cette époque.

Grouchy ne prit aucune part aux derniers actes du drame de la Vendée, à la mort de Stofflet (26 février 1796), à celle de Charette (29 mars).

Au moment de la pacification, le général avait quitté l'armée de Hoche. Le ministre de la guerre, son ami, voulant, comme on vient de le voir, malgré lui, le mettre en relief et lui donner une position en rapport avec les services qu'il avait rendus, voulant vaincre sa modestie, le nomma, le 1er janvier 1796, pour servir à l'armée des Alpes, alors sous les ordres de Kellermann, et quelques jours après inspecteur général de toutes les troupes de cavalerie des armées des Alpes (Kellermann) et d'Italie (Schérer).

C'était une belle mission, toute de confiance; mais

Grouchy n'avait vu dans cette position qu'une sorte de sinécure où il ne pourrait rendre aucun service de guerre, où il ne pourrait pas illustrer son nom. Il avait donc préféré une division à l'armée de Hoche. Hoche n'ayant pas répondu à sa lettre du 29 février, il avait accepté la place d'inspecteur de toute la cavalerie de l'armée d'Italie; puis, bientôt après, il s'était fait envoyer à l'armée du Nord, commandée par un de ses amis intimes, Beurnonville.

Aubert-Dubayet fit ce que désirait Grouchy, et vers le milieu de mars 1796, Desbrulys, chef d'état-major de Beurnonville, ayant résigné ses fonctions pour cause de maladie, le général fut mis à sa place.

Grouchy se rendit donc à l'armée du Nord, forte d'une quarantaine de mille hommes et destinée (il l'ignorait alors) à servir de réserve aux armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle. Il ne tarda pas à se repentir amèrement de n'avoir pas été aux Alpes. Lorsqu'il connut les premiers et immenses succès de Bonaparte, son chagrin fut extrême. « Mon Dieu, écrivait-il le 3 mai à son ami Aubert-Dubayet, qu'il serait joli de descendre des Alpes en Piémont pour aller se joindre à Bonaparte! vous ne voulez donc pas me charger de cette besogne? Eh bien, envoyez-nous tirer un emprunt forcé à Hambourg, dussions-nous partager avec le roi de Prusse. Les pieds grillent de voir moissonner tant de lauriers et de ne rien faire. —Adieu, mon cher ministre, pardonnez à mon ambitieuse jeunesse et croyez que l'attachement que je vous porte a toute la solidité d'un âge plus mûr. »

Le même jour, 3 mars, Grouchy écrivait à un de ses amis, à Paris : « J'ai reçu votre travail, il me paraît parfaitement bien et je tâcherai que vos vues soient fidèlement remplies. Qu'on nous laisse aller faire à Hambourg un petit emprunt forcé, pour apprendre à ces fumeurs de bœuf à ne pas refuser de reconnaître la République et à donner protection aux insurgés, et je vous promets fidèle récit de nos marches et de nos opérations. — Vous croyez bien qu'autant je me réjouis pour la cause publique de nos succès d'Italie, autant j'ai de regrets de ne pas prendre ma part des lauriers qu'on y cueille. La place que j'y avais peut seule me consoler : car, en vérité, elle ne menait à rien, là surtout ; mais je suis désolé d'avoir manqué celle de chef d'état-major, qui cependant est bien mieux aux mains de Berthier. »

Grouchy s'était donc trouvé avoir, une fois en sa vie, sa fortune militaire entre les mains, et avait repoussé l'occasion. Nul doute qu'avec son bon sens, son esprit d'ordre, de conduite, avec sa sagacité et son amour du travail, il n'eût été pour Bonaparte un major général tout aussi capable que Berthier. Reste à savoir si son caractère, doux, inquiet, ombrageux, eût pu s'habituer aux brusqueries parfois un peu rudes et même injustes du futur empereur ?

Grouchy regretta longtemps de ne pas avoir été en Italie. On trouve dans une lettre du 7 mai à un de ses camarades : « Vous avez été bien étonné de me savoir ici. Moi-même je ne suis pas plus content qu'il ne faut maintenant d'y être venu ; mais quand je vis Schérer

renvoyé et qu'on donnait l'armée d'Italie à un jeune homme qui avait aussi peu marqué, je préférai venir avec Beurnonville ; d'ailleurs, je me souciais peu de la place fort inutile d'inspecteur. Maintenant que Bonaparte montre de grands moyens, je suis bien fâché de n'avoir pas mieux jugé, d'autant que Stengel, qui est blessé mortellement, m'eût laissé la place de commandant de la cavalerie qui m'eût infiniment convenu. Enfin, ce qui est fait est fait, et Beurnonville est si franc, si loyal, qu'il y a plaisir à servir sous lui (1). »

Dans une lettre du même jour, 7 mai, à un autre de ses amis, il écrit encore :

« Autant je me réjouis pour la chose publique des succès d'Italie, autant je me désole de ne point y contribuer ; mais aussi qui pouvait prévoir que cet enfant dans la carrière, sans amis, assez mal famé, marcherait de victoires en victoires ? et puis j'avais une si sotte place ! Ce qui achève de me contrarier c'est la mort de Stengel, qui m'eût laissé le commandement de la cavalerie. Si je croyais encore arriver à temps, je partirais pour Paris et je tâcherais de me faire nommer. Sans la loyauté de Beurnonville, qui rend parfaitement agréable de servir sous ses ordres, déjà peut-

(1) Beurnonville était intimement lié avec Grouchy, il l'appelait plaisamment sa ménagère. Dans une lettre qu'il lui écrit de Bois-le-Duc, en date du 18 avril, il lui dit : « Je ne prévois pas pouvoir arriver avant deux heures demain à Gorcum. Vous voudrez donc bien, charmante *ménagère*, nous faire dîner à la maison et venir dîner avec votre *mari*, qui aura bien du plaisir à vous revoir. » Et dans une autre lettre en date du 8 mai, on lit : « L'ami Dejean vous embrasse aussi fort que moi prenez garde d'être étouffé. Adieu, petite coquine, soyez sage et fidèle. »

être je serais en route ; car ici les pieds me grillent de ne rien faire. Malgré les craintes des Bataves qui viennent d'appeler Beurnonville à la Haye, pour lui faire part de leur appréhension d'un prochain mouvement dans l'intérieur et d'une invasion prussienne, je suis persuadé que nous passerons tout l'été en observation, surtout si Sambre-et-Meuse n'est pas entamée.

« Nos projets militaires se bornent en ce moment à l'établissement d'un camp qu'on va former entre Deventer et Zupthen.

« Est-ce que vous ne viendrez pas nous joindre, mon ami ? vous devez être excédé de Paris et de ses continuelles secousses. Arrivez-nous donc cet automne avec votre chère moitié, vos amis vous tendent les bras. Donnez-moi de vos nouvelles ; enfin aimez-moi toujours comme votre bon et fidèle camarade. Je vous embrasse de toute mon âme. »

Grouchy eut beau faire, l'armée du Nord conserva sa destination première. Elle n'eut pas à agir, et sa seule mission fut de fournir des renforts à Sambre-et-Meuse et à Rhin-et-Moselle. Le général, ne sachant comment se tirer de l'inaction qui lui pesait, sollicita à plusieurs reprises la faveur de prendre lui-même le commandement d'une des divisons de renforts et de la conduire aux autres armées ; mais Beurnonville, qui quittait souvent son quartier général pour faire auprès du gouvernement batave le métier de diplomate, était fort satisfait d'avoir pour le remplacer auprès des troupes, un homme dans lequel il pouvait

avoir pleine et entière confiance. Il ne laissa donc pas à Grouchy la faculté de le quitter.

Aucun fait saillant n'ayant marqué dans la vie du général pendant la période où il resta chef d'état-major de l'armée du Nord, période qui s'étend du mois de mars au milieu d'août 1796, nous nous bornerons à faire connaître ici quelques lettres intéressantes écrites ou reçues par lui :

BEURNONVILLE A GROUCHY.

Gorcum, 28 avril 1796.

« Je vous envoie, général, copie de la lettre que je reçois du pouvoir exécutif ; je vous prie de la faire mettre dès aujourd'hui à l'ordre général de l'armée. »

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF AU GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DU NORD.

Paris, 3 floréal an IV — 22 avril 1796.

« Le Directoire exécutif s'empresse, citoyen général, de communiquer à la brave armée que vous commandez, les brillantes nouvelles qu'il reçoit de l'armée d'Italie : elle vient de gagner la bataille du Millesimo, plus éclatante encore que celle de Montenotte, qu'elle avait livrée quelques jours auparavant avec un succès qui vous est déjà connu ; les pertes des ennemis autrichiens et piémontais réunis caractérisent une victoire

signalée : quarante pièces d'artillerie, quinze drapeaux, neuf mille hommes, parmi lesquels un général, vingt colonels et une quantité d'officiers de tous grades, leur ont été enlevés, ainsi qu'une quantité considérable de bagages, de munitions et de mulets; ils ont perdu en outre deux mille cinq cents hommes tués.

« Le directoire est convaincu que toutes les armées de la République brûlent de partager la gloire dont celle d'Italie s'est couverte, dès l'ouverture d'une campagne qui doit fixer les destinées de la République et qui étonne déjà les puissances coalisées contre elle. »

En post-criptum on lit, écrit de la main de Beurnonville :

« Quelques belles phrases, mon cher général, pour transmettre à nos frères d'armes cette belle nouvelle : elle mérite de votre part une superbe peinture. »

GROUCHY A LACUÉE.

Utrecht, 1er mai 1796.

« Vous m'avez permis, cher représentant, de vous parler de l'armée du Nord. Ce ne sera pas malheureusement pour vous conter ses exploits et les lauriers qu'elle a cueillis : il n'est pas de position plus pacifique que la nôtre; il n'est pas même question de faire des détachements pour joindre à Sambre-et-Meuse, détachements dont, malgré vos recommandations, le commandement eût été sollicité par certain chef d'état-major. Nous sommes tout bonnement en observation de mes-

sieurs les Prussiens qui, comme le mande Beurnonville au Directoire, ont porté une cinquantaine de mille hommes (je crois le nombre fort exagéré) entre Embden et Osnabruk. Je présume que les succès d'Italie les détermineront à ne pas rompre et que nous passerons gaiement l'été à nous regarder. Toutefois, il va être formé un camp d'instruction de sept à huit mille hommes entre Deventer et Zutphen ; on presse le gouvernement batave de mettre Grave et Bois-le-Duc, qui appuient notre flanc droit, à même d'être défendues ; elles ne le sont nullement, les moyens de former les inondations ayant été négligés, et les inondations sont la principale force de ces places; mais en Hollande comme ailleurs l'intérêt particulier prévaut sur l'intérêt général. on eût nui à quelques individus en remplissant les *Polders*. Les Hollandais se hâtent lentement de réparer cette impardonnable omission et d'approvisionner ces places, de sorte que cette partie est peu satisfaisante; l'état des côtes l'est davantage. Macdonald est en Zélande et paraît valoir beaucoup.

(*Suit ce qui a rapport à l'organisation de l'armée.*)

« Pardon, mon cher représentant, de la longueur de cette lettre et de l'ennui dont elle doit être pour vous. Si j'étais placé sur un théâtre où j'eusse un rôle important à jouer, je chercherais à m'en acquitter avec succès. Je ne mets pas moins de zèle à remplir d'une manière complète les devoirs peu brillants du poste qui m'est confié ; quelque resserré d'ailleurs que soit le cercle de ces devoirs, il s'agrandit en le parcourant dans tous ces détails ; mais ils sont bien minutieux pour

vous : aussi ai-je besoin de me rappeler tout l'intérêt dont vous m'avez donné tant de preuves, pour espérer que vous me répondrez.

« Je n'ai pas de nouvelles de Willot; si vous le voyez, veuillez lui demander s'il n'a pas reçu mes dernières lettres. L'heureux Willot, vous l'enverrez se distinguer au Rhin, et moi, grâce à Hoche, j'ai manqué d'être chef d'état-major en Italie, où vous m'eussiez envoyé, si je vous l'eusse demandé en arrivant à Paris. Au reste, je me réjouis chaque jour de n'être pas inspecteur.

« Permettez que je présente ici mes hommages à votre épouse et que je finisse enfin en vous embrassant de tout mon cœur. »

LACUÉE, REPRÉSENTANT DU PEUPLE, A GROUCHY.

Paris, 10 mai 1796.

« J'ai reçu, mon cher général, avec un vrai plaisir votre lettre datée d'Utrecht; ce témoignage de votre amitié m'a flatté comme militaire et m'a touché comme jaloux de votre attachement. Continuez, mon cher général : mon cœur et mon esprit ont besoin de votre correspondance. Dès que j'eus reçu votre lettre, je m'empressai de la communiquer à Carnot, et l'on détermina, d'après vos désirs, de terminer promptement l'organisation définitive de l'armée du Nord.

« Le général Dupont a reçu l'ordre de faire un arrêté dans cet esprit; j'en presserai et surveillerai la rédac-

tion. — Sans doute, mon cher général, nous devons ne pas nous confier aveuglément à une cour à qui nous avons enlevé une riche proie ; sans doute nous ne devons pas nous abandonner à une sécurité absolue vis-à-vis d'une cour qui avait concouru au traité de Pilnitz ; sans doute nous devons être en garde contre un prince faible et de vieux courtisans habitués à ne calculer que l'accroissement de la puissance momentanée de leur roi ; mais tant de raisons puissantes militent en notre faveur que je serais bien étonné, très-étonné, si la Prusse nous attaquait. Veillons cependant.

« A moins de quelque événement fâcheux, ou que la révolution batave ne fût bien consolidée, je ne prévois pas que l'on forme des détachements de votre armée pour marcher vers le Rhin ; d'ailleurs, la force de ces armées nous doit faire espérer qu'un mouvement de ce genre sera inutile.

« Quant au parfait rétablissement des places de Grave et Bois-le-Duc, Carnot a pensé, comme vous, qu'il faut s'en occuper, surtout pour la première ; mais que c'est à Beurnonville et à vous à traiter de cet objet avec le gouvernement batave ; ce ne serait que dans le cas d'un refus que le gouvernement français devrait s'en mêler directement.

« Après avoir répondu, mon cher général, autant que je puis m'en ressouvenir, aux différents articles de votre lettre, que j'ai remise au cabinet, je viens à vous.

« J'a eui avec votre femme et votre sœur quelques conférences sur votre compte : elles m'ont fait part de

vos regrets et de vos désirs ; je sens comme vous combien il eût été agréable d'être témoin et acteur des victoires d'Italie ; mais quand vous avez opté, vous avez cru bien faire, et en général il ne faut point s'occuper avec regret du passé, quand on a eu des motifs raisonnables pour une détermination qu'on a prise. Si Berthier n'eût point été en Italie, oh oui ! vous eussiez dû avoir des regrets ; mais lui en Italie, mais lui chef d'état-major, il n'était guère possible que vous fussiez autre chose que divisionnaire, et je vous aime mieux au Nord.

« Quant aux Alpes, cette armée sera nulle sous cette dénomination ; elle passe presque tout entière sous les ordres de Bonaparte, et à ce propos je dois dire que Kellermann se conduit d'une manière qui lui fait beaucoup d'honneur ici, et dont assurément l'histoire parlera avec des expressions très-honorables. Si le général quittait son commandement pour avoir mieux ou pour changer de carrière, je doute qu'on lui donnât un successeur.

« L'armée de l'Océan est toujours pour Hoche seul, et comme il marche à grands pas vers son but, j'aime à prévoir qu'il n'aura pas de successeur.

« Si nos généraux du Rhin sont heureux, tout restera comme il est ; si l'un d'eux mourait ou était très-malheureux par ses fautes, si on en changeait un, en un mot, on lui donnerait peut-être pour successeur un de ses subordonnés, peut-être Hoche, peut-être Beurnonville ; si c'était l'un de ses subordonnés, rien du reste ne bougerait ; si c'était Hoche, peut-être Hédou-

ville ou Moncey le remplaceraient, peut-être vous; si c'était Beurnonville, je crois que vous deviendriez *il signor generale*. Soyez tranquille, mon cher général, vous avez ici des amis et des amies jaloux de votre gloire et de faire ce qui peut vous être agréable : ainsi vous pouvez être sûr que, s'il se présente des occasions favorables, elles seront saisies.

« L'intérieur s'accommode un peu; les anarchistes seuls remuent toujours avec violence, mais le gouvernement qui les hait et les craint ne les perd pas de vue. Les finances sont toujours notre côté faible; mais si nous avions la paix continentale, tout cela serait bien vite raccommodé. Si nous ne l'avons pas, il faudra prendre son parti, et le parti sera de tout sacrifier pour l'obtenir par des victoires.

« Adieu, mon cher général, aimez-moi, donnez-moi de vos nouvelles et comptez sur ma tendre amitié.

« *P. S.* Rappelez-moi au souvenir du général Beurnonville, que j'estimais depuis longtemps et que son séjour à Paris m'a appris à aimer. »

BEURNONVILLE A GROUCHY.

28 mai 1796.

« Depuis cinq jours la Convention se dispute sur la question de savoir si je peux et si je dois mettre des troupes à Amsterdam. Il y a peu de jours que j'étais un Guillaume II, et hier j'étais le despote, l'aristocrate le plus absolu, lié avec tous les orangistes d'Utrecht,

on voyait déjà les flots de sang couler dans les rues d'Amsterdam à l'arrivée des satellites français, etc. J'écris au président ce matin, pour faire terminer ce tripotage (qui m'ennuie, car c'est aujourd'hui qu'on doit juger cette grande question), « *qu'il est inutile de disputer sur une question jugée, que les troupes sont entrées ; qu'il n'y a pas eu une goutte de sang répandu, mais beaucoup de bière.* »

« Il y a ici des anarchistes enragés qui avaient déjà calculé sur le pillage, mais les honnêtes gens ont regardé mon coup comme un coup de maître.

« J'ai vu au thé hier, chez le ministre Noël, plusieurs députés ; la société nombreuse m'appelait en plaisantant le Guillaume II ; je leur répondis que je ne serais le Guillaume de personne et que cent millions de décrets ne m'empêcheraient pas de prendre les précautions qui convenaient au moins à la sûreté des Français en Hollande.

« Je vois le président ce matin, les comités, les commissaires du gouvernement, etc., etc. Pour vous, vous allez voir quelque chose de plus aimable et passer agréablement votre temps, mon ami ; nous pouvons concilier nos devoirs avec la société ; malgré qu'on nous traite d'orangistes, mangeons des oranges pour nous rafraîchir ; contenons les orangistes comme les anarchistes dans le devoir, sinon nous n'avons pas conquis la Hollande ; forçons le peuple batave à dire un jour que nous sommes les fondateurs de sa vraie liberté et de ses richesses ; forçons la jeune postérité, comme l'ancienne, à nous dire qu'elles doivent la vie

à notre vigilance ; notre gloire n'en sera que plus solide et plus analogue à la bonne philosophie. Je vous embrasse bien cordialement. »

LACUÉE A GROUCHY.

Paris, 12 mai 1796.

« Je vous envoie, mon cher général, une lettre que le Directoire a écrite au ministre de la guerre, à l'effet de déterminer tout ce qui concerne l'armée de Nord.

« Le directeur n'a point adopté vos idées, qui me paraissaient meilleures ; mais cela tient sans doute à des considérations générales de gouvernement.

« Vous avez su, mon cher général, que nous avons couru les plus grands risques, et le gouvernement aussi, et la République aussi : car le royalisme joue dans tout cela un très-grand rôle. N'en finirons-nous donc jamais ? cela ne me dégoûte point de la liberté, mais cela est bien ennuyeux. Adieu, mon cher général, je vous embrasse bien tendrement. »

GROUCHY A BEURNONVILLE.

Utrecht, 29 mai 1796.

« Voici, mon général, une lettre du général Jourdan que je me hâte de vous transmettre. Comme elle arrive par ordonnance, je présume que son contenu n'est pas

inquiétant, nous en causerons demain, que je compte toujours vous embrasser.

« Je viens de recevoir votre lettre d'hier onze heures du soir ; vos dispositions relativement au cinquième régiment de hussards vont être exécutées ; j'écris à cet effet à Gouvion, et n'oublie pas que le dépôt doit être à Leyden.

« Il me tarde d'apprendre les heureux effets de votre course d'Amsterdam : fermeté et loyauté déjouent bien des projets intrigants ; ce pays m'en paraît mieux fourni que je ne le croyais, et quarante voix contre sont une preuve et de l'utilité de votre voyage et de la nécessité d'une conduite tellement mesurée. Que cette révolution batave ne soit pas comme la nôtre le patrimoine de l'intrigue, de la démagogie et de tous ces ultra-révolutionnaires. Comme vous le dites très-bien, la tâche de régulateur est glorieuse, et en la remplissant, cher général, vous acquerrez bien des droits à la gratitude et à l'estime de la partie saine des Bataves.

« Voilà la moitié de notre fête terminée. Les choses se sont bien passées, sans désordres ni accidents. Le banquet fraternel est pour huit heures. Les autorités constituées d'ici se conduisent de la manière la plus cordiale, et je regrette bien que vous ne puissiez en jouir et leur prouver votre sensibilité aux sacrifices qu'ils font pour embellir cette journée.

« Voici vos lettres ; recevez, cher général, l'expression de mon tendre attachement.

« *P. S.* Je serai entre quatre et cinq heures du soir à Amsterdam et vous irai sur-le-champ chercher au

Déclin, si je ne vous rencontre pas en route. Chaumont vous remercie. »

DISCOURS PRONONCÉ PAR GROUCHY LE JOUR DE LA FÊTE DES VICTOIRES.

« Soldats de la liberté ! une fête solennelle est célébrée en votre honneur. Des Pyrénées aux frontières les plus reculées de la Hollande, des bords de l'Océan aux extrémités du Milanais, tout retentit du bruit de vos exploits !.... Tour à tour, quatorze armées républicaines ont commandé la terreur et l'admiration à l'Europe étonnée. La patrie, fière des succès de ses enfants, leur offre les témoignages de la reconnaissance nationale.

« Soumis naguère au joug d'un despote, trop souvent vous armâtes vos bras pour venger ses querelles personnelles ou servir les caprices d'un ministre ambitieux. La voix publique, alors, parlait à peine de vos valeureux efforts.

« Aujourd'hui, soldats de la liberté, combattant pour la cause commune, le sang que vous versez, les sacrifices pénibles que vous savez faire, votre dévouement héroïque, tous vos titres de gloire ne sont perdus ni pour la chose publique ni pour la postérité!...

« Sans doute, pour qui remplit son devoir, la première, la plus douce récompense est au fond de son cœur.

« Mais qui serait insensible à la voix de la re-

nommée, plaçant au temple de la mémoire ces valeureux Français qui enchaînent la victoire aux drapeaux tricolores?

« Qui serait insensible aux accents de la patrie reconnaissante?

« Qui ne serait profondément ému, en songeant qu'il n'est pas un ami de la liberté qui n'applaudisse à vos généreux travaux?

« De tels pensers enfanteront de nouveaux prodiges... A vous aussi, braves soldats du Nord, la patrie commande de nouvelles victoires... Elle n'a point oublié celles qu'elle dut à votre courage. Elle se rappelle avec complaisance que c'est vous qui conquîtes la Belgique, qui secondâtes les patriotiques élans vers la liberté de ces Bataves qui, jadis aussi, combattirent les tyrans et, comme vous, surent les vaincre.

« Mais une nouvelle campagne est entamée..... Les rois, qui se jouent des destinées comme du bonheur des peuples, ont refusé une paix juste, nécessaire, et qui leur fut offerte... Le génie de la liberté vous ordonne de la leur faire acheter.

« Voyez-vous aux campagnes d'Italie l'armée française! Comme un torrent, elle renverse tous les obstacles, terrasse l'Autrichien qui fuit épouvanté, vole de conquêtes en conquêtes, de triomphes en triomphes, et déjà force à la paix deux des princes coalisés.

« La carrière pour nous est au moment de s'ouvrir. Nous nous y précipiterons aussi, impatients d'une gloire nouvelle, impatients de nouveaux lauriers ; nous nous dirons que cet effort, pour être le dernier, doit être

terrible, qu'une paix glorieuse couronnera nos travaux, consolidera la constitution que nous avons jurée.

« Digne de ses hautes destinées, le gouvernement combat victorieusement au dedans ses ennemis, qui sont les vôtres. Il a préparé les succès de l'armée d'Italie. Il acquiert chaque jour de nouveaux droits à notre respect et à notre amour. Jurons-lui donc fidélité, constance, dévouement sans bornes; jurons tous d'achever la tâche glorieuse qui nous est imposée, et que la France, que la Hollande libres et républicaines apprennent au monde que vainement les despotes, dans leur fol orgueil, crurent retarder l'heure de la liberté, et asservir des hommes dignes d'elle au joug honteux des préjugés de la royauté. »

GROUCHY A BEURNONVILLE.

10 juin 1796.

« Macdonald a toujours la fièvre, mon cher général; je suis désolé de le voir dans ce piteux état, et partage bien votre opinion sur sa moralité et ses moyens. C'est à l'user que l'on connaît les hommes : celui-ci gagne cent pour cent à être connu, et ses formes froides dans l'abord valent mieux assurément que ces démonstrations banales qui ne prouvent rien, ou tout au plus un peu d'usage du monde.

« Comment, cher général, nous n'effeuillerons donc pas quelques lauriers ! les succès de Kléber, en me pénétrant de joie, me font bien éprouver un nouveau

désir d'une partie de main sur Hambourg. Vous devriez revenir à la charge auprès du Directoire, qui, s'entendant à ce sujet avec la Prusse, gagnerait quelques millions en peu de temps et donnerait une petite leçon aux petits potentats. »

BEURNONVILLE A GROUCHY.

Dusseldorf, 11 juin 1796.

« Voici, mon cher Grouchy, ce qu'on me mande ; mais ce n'est pas encore officiel.

« Les Français se sont emparés de trente pièces de canon au passage avec tous les équipages et ont fait prisonnier une grande partie de l'état-major du prince de Wurtemberg. Ils se sont rendus maîtres de la caisse militaire à Wiesbaden. Le général de division Championet a passé le Rhin à Burgen ; les Autrichiens se retirent avec la plus grande célérité du Hurds-Ruk ; le général Lefebvre doit être encore en ce moment à Francfort. »

« J'attends le courrier de Jourdan et de Kléber pour faire mon retour ; je prolonge ma ligne jusqu'à Dusseldorf, mais je ne mets pas un homme dedans ; j'aurai une sentinelle sur la rive gauche du Rhin, de l'autre côté du pont.

« Je marrêterai à Wézel pour conférer avec le général prussien sur le comté de Beuthem ; je vous écrirai demain ou ce soir. Envoyez un adjoint de Becker ou de Mathieux à Nincéguen ; les autres adjudants devant

aller aux armées, on ne peut leur ôter leurs adjoints. J'ai passé presque la nuit ; je suis fatigué. Je vous embrasse. Tout à vous.

P. S. Communiquez ces nouvelles telles quelles, à Dejean et à Macdonald ; je vous recommande à tous deux ce dernier. Je ne tarderai pas à vous revoir ; vous savez que je ne me plais qu'au sein de la famille. Lisez-moi si vous pouvez, je ne puis mieux écrire, je n'y vois plus. »

GROUCHY A SON PÈRE.

Utrecht, 21 juin 1796.

« Moi aussi, mon cher papa, je commençais à trouver qu'il y avait longtemps que je n'avais reçu de vos nouvelles. Je vous remercie de la longue lettre détaillée que vous m'avez écrite. Croyez que les détails dans lesquels vous entrez ne sauraient m'être indifférents, et que mon éloignement ne saurait m'empêcher de partager les embarras et les peines domestiques que vous éprouvez.

Il y a à parier que très-incessamment nous allons jouer des couteaux : l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, aux ordres du général Kléber, a été obligée de faire un mouvement rétrograde, l'archiduc Charles ayant dérobé deux marches à Jourdan et porté beaucoup de forces sur la rive droite du Rhin, de manière que Kléber, qui est en ce moment dans la position d'Ukérath, où il a été obligé de se replier de

Limbourg jusqu'où il avait poussé, s'attend à être attaqué par un ennemi fort supérieur et qui cherche en cet instant à le tourner et à le couper de Dusseldorf pour le culbuter ensuite dans le Rhin. Nous venons en hâte de porter dix bataillons à Dusseldorf, qui même pousseront vers Solingen, mais qui peut-être bien arriveront trop tard. J'avais demandé à commander ces troupes; mais comme, à l'armée du Nord ainsi qu'à celle de l'Ouest, il est des gens auxquels la volonté des autres porte souvent ombrage, on s'est bien gardé de m'y envoyer, et on a préféré remettre cette difficile opération aux mains d'un homme qui n'est rien moins que fort. — Si Kléber est battu, nous nous attendons qu'alors les Prussiens, qui forment un camp non loin de Lennep, nous tomberont sur les bras. Alors notre position sera des plus difficiles. Il faut encore espérer que tout ceci prendra une tournure un peu moins fâcheuse; d'ici à huit jours nous saurons à quoi nous en tenir. Je vous écrirai, ne fût-ce qu'un mot, pour vous faire savoir ce que nous ferons et deviendrons.

« Tout est si cher ici qu'en vérité on a bien de la peine à joindre les deux bouts du mois; malgré cela, je sens combien nous sommes mieux que vous ne l'êtes. Je vous plains et voudrais pouvoir vous soulager. Quand donc finiront ces continuelles agitations? quand donc cessera l'embarras, la misère publique? A l'armée du moins n'en est-on pas le témoin. Mais on souffre, et moi plus que personne, de savoir dans la gêne et la pénurie ceux qui, comme vous,

ont tout sacrifié pour le bonheur de leurs enfants !

« Je vous remercie de vos bons soins pour les miens ; votre cœur et les circonstances veulent que vous soyez plus leur père que moi-même ; ma gratitude vous offre pour eux et pour moi-même tout ce que l'on peut sentir quand reconnaître est un besoin également cher et sacré.

« Voici quelques feuilles de papier blanc que je vous envoie, afin que vous me donniez plus souvent de vos nouvelles. Voici aussi le discours que Doulcet a fait mettre, je ne sais trop pourquoi, dans un des journaux qu'on envoie aux armées et l'ordre que j'ai donné à celle du Nord à l'occasion de la fête des victoires.

« Adieu, mon cher papa, je vous embrasse et vous répète de loin comme de près le plus tendre attachement.

« P. S. Colbert est encore avec moi ; il est venu à (*nom illisible*) et j'ai pardonné à son âge des torts que je n'eusse pas passés à tout autre.

« Becker et Dupuy, *mes vrais amis*, vous disent mille choses honnêtes et aimables. »

GROUCHY A GOUVION.

26 juin 1796.

« Je joins à la fin de cette lettre un extrait de la note que m'a adressée Beurnonville, relativement aux chefs du vingt-troisième régiment. Tu peux leur en donner connaissance ; elle te prouvera qu'ils ne seront

pas marchandés s'ils continuent à servir de cette manière.

« Je pense comme toi relativement aux opérations sur le Rhin. Il ne pouvait y avoir qu'une parfaite simultanéité entre les mouvements de Moreau et de Jourdan, qui eût assuré des succès décisifs à Kléber; encore les camps de Mannheim et de Mayence mettant les Autrichiens à même, par leur force et leur position, d'arrêter avec moins de quarante mille hommes toute l'armée du Rhin, il était à peu peu près sûr à l'avance que Kléber serait écrasé, puisqu'au moyen de ces camps l'armée de Würmser pouvait donner la moitié de ses forces, sans se compromettre, à celle de l'archiduc.

« Si cependant, Jourdan, eût plus promptement porté les divisions du centre et de la gauche de son armée sur la rive droite, passant à la fois le fleuve à Bonn, Neuwied et Coblentz avec infiniment de monde, et pendant ce temps toute l'armée de Moreau eût filé par la gauche, se prolongeant jusqu'à la Moselle, en laissant toutefois devant Manheim et Mayence de quoi masquer les forces des ennemis, il me semble qu'alors le théâtre de la guerre eût été véritablement changé et qu'elle eût pu se faire avec avantage sur la rive droite; au lieu que maintenant les Autrichiens vont ou chercher à enlever Dusseldorf et à passer entre l'armée du Nord et celle de Sambre-et-Meuse (alors, s'ils réussissent, probablement les Prussiens se déclareront), ou ils marcheront avec toutes leurs forces sur Moreau, qu'il est à craindre

qu'ils n'écrasent, ou au moins qu'ils ne forcent à des mouvements rétrogrades toujours fâcheux et qui remettront les choses aux mêmes termes où elles étaient à l'ouverture de la campagne. Marque-moi si tu partages ma manière de voir. Je prise ton opinion, que j'ai toujours reconnue sage et juste.

« Macdonald me remettra, mon ami, 170 florins. Tu n'avais pas besoin de tant te dépêcher. Il me donnera aussi, à ton acquit et à celui de ton aide de camp, 8 florins pour frais du souper d'un bal où tu vins à ton passage ici ; ces frais ont été supportés par tous les officiers qui s'y sont trouvés : comme tu as été porté sur la liste, j'ai pensé que tu ne voudrais pas rester en arrière pour cette misère.

« Je t'embrasse, mon ami, et si je ne cause pas bien souvent avec toi, c'est que mes occupations m'en empêchent, car j'ai bien du plaisir à te compter au nombre de mes amis et de ceux dont les témoignages d'attachement me sont le plus chers. »

ERNOUF, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE SAMBRE-ET-MEUSE, A GROUCHY.

Neuwied, 4 juillet 1796.

« Je m'empresse, mon cher général, de vous instruire des dernières opérations qui viennent d'avoir lieu à l'armée de Sambre-et-Meuse :

« Trois divisions ont passé le Rhin le 14 à Neuwied et Valendar ; elles ont pris position le 15, la droite à Vezlar et la gauche à Freling.

« Le général Kléber a dû se lier par sa droite à la division Championnet campée en avant de Freling, marchant sur Altenkirchen et Hackenbourg.

« Il paraît que l'ennemi veut nous arrêter au passage de la *Lahn*.

« Les deux princes de Rohan, qui avaient passé une partie de la nuit de notre passage à boire avec le général Definek à Bendorff, ont été obligés de se sauver en chemise. Le général autrichien a perdu sa voiture, ses cartes, sa femme et son chapeau ; il a entrepris, sans succès, pour les récupérer, une charge où il a perdu une vingtaine de cavaliers.

« Voilà, mon cher général, ce que nous avons de nouveau jusqu'à ce moment-ci ; aussitôt qu'il se présentera quelque chose d'intéressant, je vous écrirai. »

BEURNONVILLE A GROUCHY.

Utrecht, 26 juillet 1796.

« Je vous prie, général, de vous rendre à Schkagenbruck, quartier général de l'officier commandant les troupes en Nord-Hollande, afin de presser l'établissement du camp de Kallantzoog. Vous remarquerez, général, qu'il existe deux points de débarquement dangereux sur cette partie de la côte de la Nord-Hollande, celui de Petten et du Helder ; et que le camp de Kallantzoog, point intermédiaire entre les deux points de débarquement, est destiné à les défendre.

« On doit peu compter sur les diverses batteries du

Helder; les affûts de vaisseau ne conviennent pas, et les batteries sont défectueuses; mais, en supposant qu'une flotte les franchisse sans éprouver de dommage, le débarquement sur un fond extrêmement vaseux serait de plus grande difficulté; celui de Petten me paraît d'autant plus dangereux que l'ennemi peut être rendu en trois heures à Alkmaer; et si l'ennemi avait des intelligences dans Amsterdam, on sent combien cette partie serait menacée ; il est donc de toute nécessité que le camp de Kallantzoog s'établisse promptement, puisque la flotte doit mettre incessamment à la voile.

« J'ai destiné, général, les deux bataillons de Waldeck en entier à camper; les effets de campement étaient déjà rendus lors de mon dernier voyage, il ne manquait que les couvertures, et je suppose qu'elles sont rendues.

« Le bataillon de chasseurs devra occuper les dunes depuis Petten jusqu'au Helder; deux compagnies réunies aux canonniers défendront ce point; on pourra détacher cent chasseurs et trois officiers au Texel, sur les points les plus menacés, pour empêcher les insultes des corsaires; quant au bataillon batave qui est à Alkmaer, comme il fait partie de la réserve de l'assemblée nationale, il devra rester dans cette ville pour être porté sur le point de débarquement menacé, ou sur le lieu qu'il plairait à l'assemblée nationale de le diriger ; les trois autres seront toujours aux ordres de l'adjudant général d'Ardenne sous la surveillance du général Rewbell. Le quartier général devra être à Schkagenbruck ou à Kallanzoog même; vous jugerez

de la localité, mais il est nécessaire que vous reconnaissiez la côte depuis Petten jusqu'au Helder. Je vous prie de me faire part de vos observations et de voir ce qui pourra manquer pour le plus prompt établissement de ce camp, afin que je lève toutes les difficultés. »

GROUCHY AU GÉNÉRAL GOUVION
COMMANDANT PAR INTÉRIM LA PREMIÈRE DIVISION A ZUTPHEN.

2 août 1796.

« Les papiers publics t'ont appris, mon cher Gouvion, le passage du Rhin par Moreau à Kehl ; nous avons lu hier une lettre du général en chef, mais elle n'ajoute rien à ce que nous avaient annoncé les papiers.

« Tu ne t'attendais pas plus que moi, j'en suis sûr, à cette diversion opérée si en arrière. Quels que puissent être ses effets, toujours est-il sûr qu'elle place l'armée du Rhin dans un pays presque neuf, qui n'a point encore été le théâtre de la guerre, où les Autrichiens avaient leurs principaux magasins et d'où ils tiraient des ressources de tout genre. L'activité et les talents de Moreau peuvent vraiment utiliser cette opération qui, comme il le dit lui-même, tend à lui faire donner la main à l'armée d'Italie.

« Mais, mon ami, je me désole pour l'armée du Nord et pour nous tous en particulier, que Beurnonville n'ait pas cédé aux instances que je ne cesse de lui

faire depuis trois semaines pour qu'il joigne toute son avant-garde au corps que commande Kléber, ce qui l'eût mis à même de reprendre plus tôt l'offensive, eût peut-être empêché sa première retraite sur Dusseldorf et fait jouer à l'armée du Nord le rôle qui convient à ses anciens succès. Enfin je l'avais également pressé de porter vers Dusseldorf tout le camp de Gorcelles, l'arrêtant toutefois à la hauteur de Clèves et de Vezel ; l'effet de ce mouvement eût été prodigieux dans l'opinion : il eût fait croire aux Autrichiens que l'armée du Nord tout entière allait leur tomber sur les bras, et il assurait autant la tranquillité à la Hollande que l'inutile stagnation entre Deventer et Zutphen. Car enfin, les seules, les vraies garanties de la foi prussienne sont de décisifs succès au Rhin. Croit-on d'ailleurs pouvoir arrêter cinquante mille Prussiens que vous aurez sur les bras (si cette puissance se déclare) avec une vingtaine de bataillons éparpillés depuis Deventer jusqu'à Dusseldorf ? Je gémis d'autant plus que Beurnonville n'ait pas adopté mes vues, qu'une lettre du Directoire vient de me prouver qu'elles rentraient entièrement dans ses intentions. Le moment est manqué pour la chose publique comme pour les intérêts particuliers de Beurnonville.

« Je n'ai pas besoin de te dire que ces détails sont pour toi seul ; c'est l'amitié qui te les confie.

« J'ai vu avec peine tes lettres à Macdonald ; elles me prouvent qu'il n'y a pas, entre Salm et toi, l'intimité que je voudrais voir régner ; au reste, les torts ne me paraissent pas de ton côté, et Macdonald en juge

ainsi. Il compte incessamment se rendre à Gorcelles, où je projette toujours de t'aller embrasser.

« Les courses continuelles me tiennent ici à l'attache d'une manière aussi neuve pour moi qu'elle m'est désagréable.

« Adieu, mon ami; mes amitiés à Saint-Martin. »

BEURNONVILLE A GROUCHY.

8 août 1796.

« J'ai visité, mon cher Grouchy, troupes, fortifications, camp retranché, etc. et tous les moyens de couvrir la Généralité ici; tout cela n'est pas superbe, mais tout cela m'a retardé et je couche ici. J'attendrai mon courrier cette nuit et partirai de suite. Je désire coucher demain à Rhinberg et dîner après-demain à Dusseldorf. Le silence de notre droite et ce que me dit le général Prévost m'oblige impérativement au voyage que je me sais bon gré d'avoir entrepris

« Au moment où ma lettre vous arrivera, vous serez sans doute veuf; mais il vous restera d'agréables souvenirs et des espérances, et c'est beaucoup. Je vous embrasse; je vous écrirai toutes les vingt-quatre heures, faites-en autant avec Macdonald par un guide, et nous serons au courant tous, j'ai prié Macdonald de garder les (*nom illisible*) et de maintenir le bon ordre à la maison et au bureau. Aimez ce brave et loyal général; il est peu parlant, mais c'est un cœur pur et bon, c'est un excellent camarade que j'aime; voyez-le sou-

vent; sa maladie l'attriste, il a besoin de société. Je vous embrasse. Tout à vous. »

GROUCHY AU GÉNÉRAL DE DIVISION BONNAUD.

19 juillet 1796.

« Il y a longtemps que je veux vous répondre, mon cher camarade; quelques courses m'ont empêché de le faire plus tôt. Vous voilà donc occupé à cueillir de nombreux et utiles lauriers. Je partage la satisfaction que vous devez éprouver et regrette bien de ne pas partager vos glorieux travaux. Nous sommes ici dans une position purement observative; nous n'en sortirons probablement pas de la campagne, malgré les démonstrations et les rassemblements de troupes que font les Prussiens. On ne peut cependant jurer de rien, mais mon opinion personnelle est que la paix ne sera pas troublée tant que vous serez victorieux au Rhin. Il me semble maintenant que vous ne devez plus désirer passer à cette armée ; la chose d'ailleurs me paraît assez difficile ; il faudrait en faire sortir un général de division et il n'y en a que trois, Souham, Macdonald et Rewbell. Dejean commande le génie; Dulauloy, général de brigade, l'artillerie; Dupont-Chaumont est l'inspecteur des deux armes. Les deux divisions territoriales (la Belgique, le Nord et le Pas-de-Calais) sont commandées par Tilly et Liébert. Vous voyez qu'il n'y a pas grandes facilités que vous nous veniez, à moins que vous vouliez troquer avec moi et me donner votre

commandement de cavalerie ; moi je vous donne ma boutique, qui m'ennuie d'autant plus que je ne l'avais prise que dans l'espoir de vous mener les troupes que l'armée du Nord devait vous prêter ; on ne l'a pas voulu, de sorte que je me déplais fort ici. Il n'y a de bon en Hollande que les florins. Plaisanterie à part, s'il y avait moyen de me faire donner l'ordre de prendre votre place, et cela sous huit jours, je vous céderais bien volontiers la mienne.

« Malher est à la Haye, toujours chef d'état-major de la division Rewbell. Il se plaint que vous ne lui écrivez point.

« Adieu, mon cher camarade ; donnez-moi des détails de vos succès, je vous embrasse de tout mon cœur. »

GROUCHY AU GÉNÉRAL GOUVION.

7 août 1796.

« Tes aimables reproches m'ont infiniment touché, mon cher ami ; ils me sont une nouvelle preuve du prix que tu mets à mon attachement, et je te porte une amitié trop sincère pour n'être pas heureux de me voir payé d'un égal retour. Cependant je dois te dire que, si notre correspondance a éprouvé quelques lacunes, c'est plutôt la faute des circonstances que la mienne. J'arrive d'une tournée en Nord-Hollande, qui m'a occupé quelques jours. Une flotte anglaise et russe, qui se promène dans la mer du Nord et croise habituellement à la hauteur du Texel, pour empêcher la sortie de dix ou douze

vaisseaux de ligne hollandais, a donné, en se rapprochant des côtes, des inquiétudes de débarquement; quant à moi, elles ne m'ont jamais paru fondées et bien moins encore depuis que j'ai parcouru tout ce pays, dont l'occupation par l'ennemi, à moins que ce ne fût par des forces majeures capables de se porter sur Amsterdam, ne le mènerait à rien. N'importe, on a éparpillé des troupes dans tous les points susceptibles d'un débarquement depuis Schevening jusqu'au Helder. Il arrive de là qu'en cas d'événement on n'est en mesure nulle part; quand l'ennemi se présente, il culbute votre petit poste et a fait ses débarquements et réuni ses moyens d'attaque avant que vos petits postes aient pu se remettre en masse et lui opposer une résistance de quelque effet. A mon sens la seule manière de défendre les côtes est de former, de sept ou huit lieues en sept ou huit lieues, des masses de quelques milliers d'hommes, et de n'avoir que quelques ordonnances pour vous avertir promptement et à temps utile aux points de débarquement; alors vous tombez sur l'ennemi s'il ne vous est pas supérieur; sinon, vous prenez une position qui vous mette à même d'attendre les renforts de l'intérieur. Quant au moment même du gouvernement, si vous avez avec vous de l'artillerie légère, vous pouvez en faire, en la soutenant suffisamment de cavalerie, un excellent usage, et tuer du monde à l'ennemi, peut-être même l'obliger à se rembarquer, ce que ne feront point ni les batteries de la côte promptement éteintes par le feu des vaisseaux, ni les fragments de bataillons qui, n'étant soutenus par

personne, très-ordinairement ne font pas leur devoir.

« D'après ces vues, j'eusse formé un corps de toutes les troupes destinées à la défense du Nord-Hollande; je l'eusse placée entre Alkmaer et Harlem ; j'eusse mis trois cents hommes seulement au Helder pour la protection des batteries qui défendent l'entrée du Zuyderzée, des ordonnances à cheval à Kallanzoog, Petten, Egmont, Nordwyk etc., et j'eusse dormi tranquille, bien sûr que l'ennemi ne se serait pas enfoncé dans le Nord-Hollande, avec quelques milliers d'hommes, et certain de lui résister et d'avoir le temps de disputer le terrain jusqu'à la réunion d'une armée, s'il tentait avec des forces majeures de se porter sur Amsterdam.

« Ces vues ne sont pas celles du maître; de sorte, mon ami, que je n'ai été content en Nord-Hollande que du pays. Toute la partie qui regarde le Zuyderzée est superbe, riche et curieuse ; on est frappé de voir l'abondance naître du sein des eaux, et une aussi vaste étendue préservée seulement des efforts de la mer par une faible digue de deux ou trois toises d'épaisseur. Le terrain est presque partout plus bas que la mer, qui tôt ou tard brisera les obstacles que lui impose l'humaine industrie. Celui qui voit pour la première fois ces singulières contrées est frappé d'un inquiet étonnement. L'habitude a familiarisé l'habitant avec les dangers de sa position et il n'y songe même pas.

« Il paraît, mon ami, que les succès de nos armées sont constants. Wertensleben se retire sur Egra et l'archiduc sur Donawert; malgré cela, j'ai fait, au moment de la réception de ta lettre qui me donnait quelques

anxiétés, les démarches nécessaires pour qu'une quinzaine de mille hommes se mît en marche et allât, ainsi que nous l'avons si souvent désiré, former l'aile gauche de Sambre-et-Meuse. On est rebuté de mes avis et on ne fait qu'à sa tête, c'est en dire assez.

« En ce moment Beurnonville est allé faire un fort inutile voyage jusqu'à Coblentz et peut-être Ehrenbreitstein ; pendant ce temps je suis cloué ici sans pouvoir en bouger. Dieu sait quand j'irai te voir ! Cette manière d'être et de servir me dégoûte de cette armée à un point que je ne puis te dire : il faut nous en aller ; qu'en dis-tu ?

« Adieu, mon bon ami ; mes amitiés à Saint-Martin. Je t'embrasse de tout mon cœur. »

Grouchy avait la plus grande affection pour Hoche. Apprenant la pacification de la Vendée, il lui écrivit du Texel le 28 août 1796 :

« Je vous conserve un trop réel attachement, général, pour ne pas vous féliciter de la manière utile et glorieuse dont vous terminés la guerre des Chouans. Connoissant l'étendue et la profondeur de cette plaie, je craignois, je l'avoue, que les grandes et rigoureuses mesures que vous aviez developpé avec succès dans la Vendée, ne fussent insuffisantes en Bretagne et en Normandie, où le feu de la guerre dans sa première force, pouvoit chaque jour être attisé par des mains nouvelles et entretenu par de nouveaux éléments. Vous avez su vaincre tous les obstacles, et, avec le gouvernement, tous les amis de la liberté vous proclament comme l'un de ceux qui a le plus fait pour

l'affermissement des destinées républicaines. Recevez, cher général, l'expression bien sincère de ma joie pour la chose publique et pour vous-même.

« Dans le lointain du tableau de la campagne, j'entrevois le projet d'aller porter chez les Anglais les fléaux de la guerre, que trop de fois ils voulurent implanter chez nous. Je ne doute pas qu'une descente en Angleterre ne soit tentée. Ce ne peut être que vous, cher général, qui y conduise victorieusement nos phalanges républicaines. Je vous demande avec instance de vous seconder, et de servir de nouveau sous vos ordres. J'en eus toujours le désir, Crublier en a été le témoin à l'époque même où je crus avoir à me plaindre de vous; plus j'ai vu de généraux, et plus j'ai appris à vous priser, et à reconnoître que la fortune n'était point aveugle en couronnant vos travaux. Je désire en être le compagnon, et en dépit de certaines gens, j'aime à croire que vous me rendez justice. Marquez-moi, avec une franchise égale à la mienne, si vous partagez les sentiments que je vous porte. Alors peut-être vous demanderais-je de vous rejoindre avant l'expédition.

« Recevez, général, l'assurance de la haute estime et de l'attachement que je vous conserverai toujours.

« *P. S.* Je vous rapelle que vous m'aviez promis quelquefois de vos nouvelles elles eussent intéressé mon esprit et mon cœur. »

Le 13 juin 1796, le comité de salut public, en vertu de l'autorisation de la Convention, nomma le général de Grouchy à l'armée de l'Ouest, où il était redemandé par Hoche. Ses lettres de service ne lui furent

expédiées de Paris par le ministre de la guerre Petier, que le 19 août. Elles portaient l'ordre de prendre le commandement des troupes de l'île de Rhé.

Grouchy ayant reçu ses nouvelles instructions dans les derniers jours d'août, fit ses adieux à Beurnonville, à ses camarades de l'armée du Nord, au Comité de l'union de la Convention batave, remerciant les membres de ce Comité des marques de confiance qu'il en avait obtenues, et il partit pour la France. Aussitôt arrivé dans sa famille, il écrivit à Hoche les 28 et 30 août les deux lettres suivantes :

« En arrivant ici, j'apprends, mon général, combien de droits nouveaux vous vous êtes donné à mon attachement et à ma reconnaissance. Je vous dois d'avoir dissipé les nuages que d'odieuses calomnies avaient élevés, et que le jour de la vérité a achevé de victorieusement détruire. Je mettrai sous vos yeux tous les détails d'un événement qui a été si fallacieusement dénaturé; ils vous convaincront, ainsi que les chefs du gouvernement, que ma conduite a été avouée par l'honneur et commandée par ma position.

« Il m'a été pénible, sans doute devoir que peu s'en est fallu que je ne fusse victime des noirceurs que peuvent enfanter la jalousie et les plus basses passions, mais j'en ai été bien consolé et vengé, en songeant que l'homme placé au plus haut rang par ses services, sa réputation et ses talents, s'est hautement livré aux sentiments de justice et de générosité, que des âmes ordinaires eussent renfermés en elles-mêmes. Qu'il me tarde, cher général, de vous prouver, que si j'ai eu

l'apparence de torts envers vous, mon cœur ne les ratifia jamais. Il est bien impatient, je vous jure, d'effacer les impressions qu'ont pu produire ces apparences, et de vous montrer qu'il est digne de vous apprécier et de vous chérir.

« Employé sous vos ordres, je vais me rendre à Rennes dès que mes lettres de service seront expédiées, mon plus vif désir est d'être le compagnon de vos nouveaux travaux. Je vous le demande avec instance, partager votre sort, votre dévouement héroïque, et servir votre gloire, en servant la chose publique, est tout ce que j'ambitionne.

« Crublier se charge de cette lettre, qui sera bientôt suivie de celle où je vous annoncerai le jour de mon départ.

« Mon général, il me tarde d'être près de vous ; déjà j'y serais, si je ne travaillais à me débarrasser de la fièvre, qui me tourmente depuis que j'ai quitté la Hollande. Le climat de ce pays, ou plus encore les chagrins dont on m'y a abreuvé, ont détruit momentanément ma santé. Malgré cela, pressé de la pensée que votre expédition est peut-être au moment de se faire, je veux vous aller voir mort ou vif. Je vous demande donc de marquer au reçu de cette lettre où en sont les choses ; quoique vous ayez écrit à ma sœur que j'avais le temps de terminer ici mes affaires, j'ai trop le besoin de me réunir à vous et d'acquitter la dette d'amitié que vous m'avez imposée pour songer à ma santé ou à des objets d'intérêts. Recevez l'assurance de mon inaltérable attache-

ment. Adressez-moi votre réponse à Pontécoulant. »

Retenu dans ses foyers par les fièvres qu'il avait contractées en Hollande, Grouchy manda de nouveau à Hoche à la fin de septembre : « C'est avec la plus vive peine que je ne reçois point de vos nouvelles ; ma santé et les intérêts qui m'ont retenu dans ce pays ne me sont plus rien ; si vous touchez au moment du départ, veuillez me marquer sur-le-champ où je dois vous prendre, et croyez qu'à l'avance je serai heureux de la pensée que bientôt je serai à même de vous prouver, par mon zèle et mes efforts à vous seconder, l'attachement bien vrai que je vous porte. »

Dans l'intervalle du temps qui s'était écoulé entre la nomination de Grouchy à l'armée des Côtes de l'Océan et son retour en France, cette armée de l'Océan avait été supprimée et remplacée par quatre commandements territoriaux mis sous les ordres supérieurs de Hoche. Les quatre divisions militaires étaient les 12, 13, 14 et 22es. Grouchy eut la 12^{e}, dont le quartier général était à Nantes avec les généraux de brigade, Avril, Digonet et Travot, ainsi que l'adjudant général Lantal sous ses ordres. Elle comprenait les départements de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Loire-Inférieure.

A peine arrivé dans son commandement, le général apprit que la Vendée s'agitait de nouveau. Il fit quelques actes de vigueur et en rendit compte au ministre de la guerre par la lettre suivante du 26 septembre 1796 :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, citoyen

ministre, que la fermentation dont je vous ai instruit par ma lettre du deuxième jour complémentaire (18 septembre), continuant à travailler sourdement les habitants des départements précédemment insurgés dans la 12e division militaire, des rassemblements devant s'effectuer, des billets de convocation ayant été donnés, des cris de Vive le roi! se faisant entendre, enfin divers symptômes de révolte s'étant manifestés, je me suis mis en mesure de dissoudre sur-le-champ les premiers noyaux, s'ils viennent à se former.

« Trois colonnes mobiles, plus fortes que celles qui existaient déjà, sont organisées et composées de soldats d'élite, dans les Deux-Sèvres, la Vendée et la Loire-Inférieure.

« Divers cantonnements se réuniront à elles, s'il est besoin, et tout rassemblement armé va être rigoureusement attaqué, poursuivi, et ses chefs fusillés, aux termes de la loi du 19 mars 1793.

« Un premier exemple, s'il devient nécessaire, sera tel qu'il effrayera : il préviendra de grands maux.

« J'ai cru devoir, en outre, ordonner l'arrestation de quelques chefs vendéens échappés de Saumur et auxquels il avait été donné des saufs-conduits par divers généraux ; le gouvernement a autorisé ces arrestations quand la conduite et les manœuvres de ces individus peuvent faire craindre le renouvellement des troubles.

« Du nombre de ces agitateurs était La Roberie, commandant jadis la cavalerie de Charette, et déjà désigné

pour le remplacer. Je l'ai fait saisir près de Saint-Philibert, et il est dans les prisons de Nantes.

« Enfin, citoyen ministre, les détachements que j'avais mis à la poursuite des quatre brigands qui désolaient les marais de Chalans, sont parvenus à tuer l'un d'eux, le nommé Pouvreau, célèbre par les atrocités qu'il a commises.

« J'ai lieu d'espérer que, malgré les agitations concentrées dans ma division, la tranquillité y sera maintenue ; mais il est urgent de me donner très-promptement quelques renforts et un peu de cavalerie : il n'en existe pas un homme dans les quatre départements qui me sont confiés, vous le savez.

« Veuillez vous hâter de diriger dans la 12e division un ou deux escadrons et une demi-brigade au moins ; car je ne puis vous dissimuler que, si l'insurrection éclatait sur quatre ou cinq points à la fois, je serais trop faible de beaucoup, pour faire face partout. »

Grouchy n'avait pas été redemandé par Hoche pour être employé à un banal commandement territorial. Lorsque le héros de la Vendée sollicita le retour auprès de lui, de son ancien chef d'état-major, de son ami, de celui dans lequel il avait toute confiance, qu'il appelait son bras droit, c'est que l'expédition sur les côtes d'Irlande était décidée. Hoche voulait avoir Grouchy pour second. Bientôt donc le général reçut l'ordre de laisser la 12e division au général de brigade de Grigny, désigné pour le remplacer en son absence.

Le 1er novembre, Grouchy écrivit à Hoche de Caen où il se trouvait alors :

« Mon général, Mermet, que je trouve ici, me dit que vous lui avez donné ordre de se rendre à Brest pour le 20. D'après cela, et quoique je n'aie pas de réponse aux lettres que je vous ai écrites, que probablement vous n'avez pas reçues, je serai aussi à Brest pour le 20. Je ne puis vous dire la satisfaction que j'ai de me rapprocher de vous ; elle est aussi vive que les sentiments que je vous dois, profondément sentis.

« Veuillez m'écrire un mot à Dol chez le commandant de la place. Je ne passerai point à Rennes, à moins que vous n'y vinssiez avant le départ, ou que des circonstances imprévues ne le retardassent. Veuillez donc me donner de vos nouvelles, afin qu'elles déterminent la route que je devrai prendre. »

Le 13 du même mois de novembre, Grouchy était à Brest. Il écrivit de là à l'adjudant général Lantal, chef d'état-major de la 12e division militaire :

« Je vous envoie, mon cher Lantal, vos lettres de service, que le ministre m'a chargé de vous faire passer. Destiné à commander la 12e division, vous me connaissez assez pour croire à la satisfaction que j'éprouve de vous avoir avec moi. J'espère que nous ne formerons dans la division qu'une même famille, et que notre union nous y fera passer des jours heureux. Mais, mon cher, je ne touche pas encore au moment de me réunir à vous : faisant partie de l'expédition maritime qui se prépare, je ne sais encore quand je serai à mon poste ; d'ici à ce que j'y

revienne, le général Hoche a confié le commandement de la division au général Grigny ; vous voudrez donc bien correspondre avec lui et prendre ses ordres pendant mon absence. Je me livre à l'espoir qu'un succès heureux la rendra de peu de durée. Nous comptons être sous douze jours en mer ; toutefois, comme une foule d'événements peuvent retarder le départ, donnez-moi ici de vos nouvelles au reçu de cette lettre. Adieu, mon cher Lantal ; je vous embrasse de tout mon cœur. Dupuis et Colbert se rappellent à votre souvenir. Mille amitiés à vos adjoints, que je reverrai ainsi que vous avec bien du plaisir. »

Nous allons consacrer le livre suivant au récit de l'expédition d'Irlande et au redressement des nombreuses erreurs historiques commises par tous les auteurs et historiens qui en ont parlé.

LIVRE QUATRIÈME

IRLANDE.

Années 1796-1797.

Expédition d'Irlande. — Premier projet de descente sous Louis XVI. — Mémoire de Dessein-Ferjeux à M. de Vergennes. — Ce mémoire fait naître à Carnot l'idée de l'organisation d'une chouannerie au sein de l'Angleterre. — Mémoire de Carnot d'après la note du général Labarrolière. — Projet de descente en Irlande présenté par Hoche. — Envoi d'un agent en Irlande. — Notions qu'il donne sur la situation du pays. — Lettre de Hoche au Directoire (avril 1796). — Lettre du Directoire à Hoche (19 juin). — Double projet du Directoire. — Réponse de Hoche (23 juin). — Nomination de Hoche au commandement en chef de l'armée destinée à opérer une révolution en Irlande (20 juillet). — Difficultés que rencontre le général Hoche de la part de l'amiral Villaret-Joyeuse. — Sa correspondance avec l'amiral Brueix. — Arrêté secret du Directoire (25 octobre). — Pouvoirs illimités donnés à Hoche. — Mission en France de lord Malmesbury. — Hoche renonce à l'expédition et l'écrit au ministre Petiet. — Cette lettre est sur le point de changer la situation en France. — Constitution du corps expéditionnaire. — Grouchy commandant du corps de bataille. — Ordre et instruction de Hoche. — La flotte. — Embarquement (13 décembre). — Lettres du général Hédouville (17 et 19 décembre). — Fautes commises par la marine. — Arrivée de Grouchy dans la baie de Bantry (22 décembre). — Séparé de Hoche, il se trouve le chef du corps expéditionnaire. — Sa résolution de débarquer. — Les ordres qu'il donne. — Sa lettre au contre-amiral Bouvet. — Conduite pusillanime de ce dernier. — Il fait couper les ancres. — Indignation de Grouchy. — Sa lettre au Directoire. — Journal de Grouchy du 24 décembre 1796 au 3 janvier 1797. — Rapport de Chérin, chef d'état-major, au Directoire. — Récit complétement erroné de M. Bergounioux reproduit dans la *Biographie* Michaud (article *Grouchy*); réfutation de ce récit. — Réfutation de celui de M. Ernouff. — Ordre du jour du général Chérin. — Ses conséquences pour Grouchy. — Lettres de ce dernier au Directoire et au ministre de la guerre (10 janvier 1797). — Réponse du Directoire. Mouvements insurrectionnels parmi les troupes. — Ils sont énergiquement réprimés par Grouchy. — Hoche et Morard de Galles reviennent en France (14 janvier 1797). — Lettre de Grouchy à Hoche (18 janvier). — Joie du général et de toute l'armée. — Protestation du corps expéditionnaire relativement au récit fait par les journaux de l'époque. — Extrait du journal tenu à bord de la frégate la *Fraternité* montée par Hoche. — Lettre d'un aide de camp de Hoche. — Rapports des généraux du corps expéditionnaire. — Réflexions sur l'expédition d'Ir-

lande et contre les calomnies répandues sur le général de Grouchy. — Mort de Hoche et discours prononcé sur lui par Grouchy.

L'expédition de 1796 en Irlande est peu connue; elle n'a été qu'entrevue pour ainsi dire par les historiens modernes. M. Thiers lui-même ne lui consacre qu'un résumé fort succinct dans les dernières pages de son huitième volume de la *Révolution française.*

La relation que nous allons en donner est appuyée sur de nombreux documents inédits, dont la majeure partie trouvera place dans le récit lui-même (1).

Le projet d'une descente en Irlande ou en Angleterre, par des troupes françaises embarquées dans les ports de la Manche, remonte beaucoup plus haut qu'on ne le croit généralement. L'idée première en fut donnée au ministre Vergennes sous Louis XVI, vers la fin de la guerre d'Amérique. Le comte d'Estaing, auquel fut communiquée la pensée d'une expédition de ce genre, s'en montra grand partisan, l'étudia avec soin, et, selon toute apparence, elle eût été tentée si la paix avec l'Angleterre n'était intervenue. Le célèbre amiral avait tellement goûté l'idée de cette descente sur les côtes de la Grande-Bretagne qu'on l'entendit s'écrier, après avoir lu le projet : *C'était là qu'il fallait attaquer Gibraltar, au lieu de se consumer devant un rocher stérile!*

Ce que le gouvernement de l'infortuné Louis XVI n'avait pas eu le temps de mettre à exécution, le Directoire résolut de l'essayer. Il accueillit avec d'autant plus de faveur le projet présenté dans le principe par

(1) Une partie de ce livre est puisée dans un petit ouvrage intitulé : *Le général de Grouchy et l'Irlande en* 1796, ouvrage qui est l'œuvre posthume de mon père, le marquis de Grouchy.

le nommé Dessein-Ferjeux à M. de Vergennes, que ce projet avait quelque analogie avec les plans de l'illustre Hoche, le pacificateur de la Vendée (1).

Le Mémoire envoyé aux Directeurs par Dessein-Ferjeux, et qui fut reçu au cabinet topographique par le général Clarke, offre certaines parties assez curieuses. L'auteur part de ce principe que ce n'est pas en repoussant les Anglais sur le continent qu'on les vaincra et qu'on les forcera à la paix, mais bien en portant la guerre chez eux. Il donne pour preuve de cette vérité l'exemple de Rome et de Carthage. Rome ne put vaincre son ennemie qu'en allant la combattre sur son propre territoire. Il ajoute que les Anglais, se basant sur l'idée que les puissances étrangères ont de leur supériorité sur mer et de l'impossibilité d'aborder leurs côtes, n'entretiennent chez eux que peu de troupes de terre.

« Leur gouvernement, dit-il, ménage les hommes, et se rejette sur leur bourse, avec quoi il achète des hommes. Telle est la dégradation de l'espèce humaine, qu'il y a des hommes assez scélérats pour vendre leurs semblables, et d'autres assez lâches pour y souscrire et pour se vendre eux-mêmes (2). Quelquefois il loue des armées entières qui agissent sur leur terrain. Quelques pertes qu'elles éprouvent, il en est quitte pour ses guinées ; son commerce n'en est quelquefois

(1) Hoche, ainsi qu'on le verra plus loin par une lettre au Directoire, avait proposé au *Comité de salut public* d'opérer une descente en Irlande ; mais à cette époque sa proposition n'avait pas été admise.

(2) Il ne faut pas oublier que ceci était écrit au commencement de 1796 et adressé au Directoire.

pas troublé ; ses récoltes ne sont jamais la proie de la guerre. Sa marine et son or sont donc toute sa force. Si un ennemi puissant, en bravant l'une et méprisant l'autre, faisait une descente, non pour ravager tout simplement ses côtes, mais bien sa capitale, il se trouverait (le gouvernement anglais) fort embarrassé, et il serait peut-être trop heureux qu'on voulût bien lui accorder la paix, dont il ne veut pour ainsi dire pas entendre parler. »

L'auteur du projet cherche ensuite à démontrer qu'avec 30,000 hommes de débarquement, *au moyen d'une ruse de guerre* qu'il indique, et avec un peu d'audace, rien n'est plus facile que d'opérer sur Londres même, par la Tamise.

Nous ne le suivrons pas dans le développement peu pratique, selon nous, de l'attaque sur Londres. Le premier consul, lorsqu'il conçut son formidable armement de Boulogne, ne crut pas que l'Angleterre et sa capitale fussent aussi faciles à surprendre et à soumettre. Le Directoire jugea de même ; car, malgré les exemples de Dion de Syracuse, de Timoléon de Thèbes, invoqués par le citoyen Dessein-Ferjeux dans son Mémoire, on ne donna aucune suite à la proposition de la descente en Angleterre pour porter la guerre dans Londres et s'emparer de cette ville.

Mais ce plan, si bizarre qu'il fût en 1796, fit naître à l'un des Directeurs, Carnot, la pensée d'un projet plus pratique et peut-être moins moral, celui de l'organisation d'une chouannerie au sein de l'Angleterre. Un certain général républicain nommé Labarrolière envoya

à ce sujet une note au général Clarke, note dont Carnot fit alors son profit; on la trouvera plus loin.

Carnot rédigea lui-même à cette époque un Mémoire long et complet intitulé : *Instruction pour l'établissement d'une Chouannerie en Angleterre.*

On lit, entre autres choses, dans cette instruction, les considérants qui suivent :

« Ce n'est pas une *révolution* qu'il s'agit d'opérer ou d'amener en Angleterre. Il est possible qu'elle naisse des circonstances, que ces circonstances même se préparent et se développent par l'exécution du plan dont il s'agit.

« Mais ce plan se borne, quant à présent, à inquiéter le gouvernement, à occuper une partie de ses forces, à lui rendre le mal que nous a fait la *chouannerie* organisée et alimentée par lui dans le sein de la République, et à le forcer ainsi à désirer et provoquer la cessation d'une guerre qui, par ce brandon jeté sur une partie de son territoire, deviendrait fatale à une portion nombreuse de ses habitants.

« Les hommes employés à cette expédition devront être, autant que faire se pourra, jeunes, robustes, audacieux, d'une intrépidité reconnue dans les dangers, d'une âme accessible à l'appât du butin.

« Il faut qu'à l'exemple de ce que faisaient les *flibustiers* dans les Antilles, ils sachent porter au milieu de leurs ennemis l'épouvante et la mort; que la renommée de leur audace et de leur courage suffise pour consterner et mettre en fuite tout ce qui voudrait s'opposer à leur passage.

« L'intrépidité, l'audace, le mépris de la mort doivent surtout se trouver chez les chefs. C'est principalement sur des troupes ainsi organisées qu'agissent puissamment l'exemple et l'autorité de ceux qui les conduisent; leur pouvoir doit être pour ainsi dire despotique.

« On pourrait incorporer dans ces troupes les condamnés par jugement aux fers ou à la chaîne, en qui l'on reconnaîtrait les conditions physiques et morales requises dans les individus employés à cette expédition.

« On assurerait à ces individus la possession du butin qu'ils feraient. On leur en promettrait la jouissance tranquille dans quelques-unes de nos colonies, telles que Cayenne ou la partie ci-devant espagnole de Saint-Domingue. On leur ferait envisager une fortune facile à conquérir et qu'ils seraient assurés de conserver.

« Il faudrait, en outre, faire espérer aux condamnés la rémission de leur peine, en récompense des services qu'ils auraient rendus à leur patrie, etc., etc.

« En arrivant, les chefs s'empareront des positions qu'ils auront reconnues les plus avantageuses par l'étude des cartes qui leur auront été remises. Ils s'assureront des moyens de correspondance entre eux, conviendront des points de ralliement dans l'intérieur, pour se réunir au besoin et pouvoir se prêter des secours et des munitions.

« Ils s'annonceront, eux et leurs soldats, comme *vengeurs de la liberté et ennemis des tyrans*. Ils donneront à leurs soldats et se donneront à eux-mêmes, s'ils le jugent à propos, ces sobriquets militaires qui

augmentent quelquefois la confiance et l'audace de celui qui les porte et la terreur de celui qu'on a à combattre. Ce moyen moral a souvent produit son effet.

« Si la troupe, à son arrivée, attentait à toutes les propriétés, tous les habitants du pays deviendraient ses ennemis, et très-vraisemblablement elle se verrait accablée par le nombre.

« Il faut donc qu'elle jure *la guerre aux châteaux* et promette la *paix aux chaumières*, et que sa conduite, surtout en commençant, soit conforme à cette déclaration. C'est sur quoi les chefs doivent porter la plus active surveillance.

« A mesure qu'ils avanceront dans l'intérieur, ils ouvriront les prisons, recruteront les détenus, les incorporeront.

« Ils appelleront les ouvriers, les indigents, les mécontents à faire cause commune avec eux, leur présenteront des armes, des subsistances; leur offriront l'appât du butin.

« Ils briseront toutes les voitures.

« Ils consacreront enfin leurs premiers soins à se procurer des chevaux et à organiser une cavalerie, qu'il importera singulièrement de ménager jusqu'au moment où les ressources, à cet égard, deviendront plus abondantes.

« Cette guerre, pour remplir son objet, doit être faite de la même manière que celle que nous ont livrée les *Chouans* dans l'intérieur de la République.

« Éviter des actions générales, à moins que la supériorité du nombre ne rende l'avantage sûr; multi-

plier les attaques des postes sur une grande surface pour donner à l'ennemi une haute idée de nos forces; l'inquiéter, le harceler, lui faire parcourir une grande étendue de terrain dans un même jour; le convaincre ainsi de notre habileté et de la difficulté de nous vaincre; tomber sur lui lorsqu'il est plus faible, disparaître et lui échapper quand il est plus fort; revenir à la charge et même l'attaquer à la baïonnette, en se couvrant avant de l'atteindre, par le moyen de haies et de fossés, et choisissant, par préférence, les moments de pluies et de brouillards; le poursuivre à outrance quand il est battu, ne point faire de quartier aux prisonniers, se ménager des retraites, ce qui est facile dans un pays coupé; rompre les ponts quand les circonstances l'exigent, couper les communications, obstruer les chemins; arrêter et piller les voitures publiques et les malles, obliger ainsi le gouvernement à employer une grande partie de ses forces à les faire escorter; brûler tout ce qui appartient à la marine ou peut lui être utile; prendre dans les villes ou villages les caisses du gouvernement; sommer les communes qui résisteraient de rendre leurs armes; exécuter militairement et mettre à contribution celles qui opposeraient la force; se ménager des intelligences dans les villes, au moyen des militaires sachant la langue; entretenir des espions dans les pays environnants, les payer, soit avec les fonds pris dans les caisses du gouvernement, soit avec ceux levés sur les communes rebelles, et notamment sur les grands propriétaires.

« Telles sont les instructions dont l'observation

paraît le plus propre à remplir le but de l'expédition projetée. C'est à la sagesse et à l'intelligence des chefs de voir tout ce que les circonstances dans lesquelles ils peuvent se trouver sont dans le cas d'y ajouter ou d'en retrancher dans l'exécution. »

A la suite de l'exposé de ce plan, se trouve une longue et minutieuse instruction de Carnot pour une mission secrète confiée à un agent adroit qui devait passer immédiatement en Angleterre.

Ce Mémoire, dont nous avons éloigné beaucoup de détails, n'est en fait que le développement de la note remise au Directoire par le général Labarrolière.

Ce projet d'une chouannerie en Angleterre fut en partie abandonné ; mais, comme on cherchait par tous les moyens à forcer le cabinet britannique à la paix avec la France, le Directoire reprit le plan d'une descente en Irlande, présenté par Hoche au Comité de salut public, et auquel l'amiral Truguet, alors ministre de la marine, se montrait très-favorable.

Au lieu de jeter une expédition sur les bords de la Tamise, on résolut de profiter des dissensions intestines du gouvernement anglais avec l'Irlande, et de donner aide et appui aux nombreux mécontents de cette île, dans l'espérance d'amener l'Angleterre à traiter avec nous.

A cette époque, le peuple irlandais paraissait mûr pour la liberté et l'indépendance. Deux révolutions, celle d'Amérique et celle de 1789, l'avaient fait réfléchir à la possibilité d'un changement radical dans sa position vis-à-vis de l'Angleterre. La grande majorité

des habitants, ceux que nul lien n'attachait au gouvernement anglais, s'étaient mis dans une sorte d'état d'opposition sourde et menaçante qui, d'un instant à l'autre, pouvait tourner à un soulèvement presque général. Le cabinet de Saint-James, craignant les effets d'une secousse populaire, eut recours à une habile tactique pour conjurer l'orage. Il écarta un instant de l'Irlande ses propres partisans pour les remplacer par des hommes du pays. Fitz-Williams, très-considéré et lié avec les chefs de l'opposition, fut nommé vice-roi. L'explosion redoutée n'eut pas lieu ; mais bientôt le nouveau gouverneur de l'Irlande ayant été rappelé et remplacé par un homme détesté dans l'île, l'irritation fut à son comble, et tout naturellement les chefs des mécontents tournèrent les yeux vers la République française. Quoique le peuple irlandais renfermât dans son sein les moyens de se rendre indépendant, puisque l'île n'avait pas moins de *six millions* d'habitants, il sentait le besoin d'être soutenu du dehors. Il fallait, au levier destiné à le faire agir, un point d'appui solide, et, pour lui, ce point d'appui était le gouvernement français. D'un autre côté, le Directoire avait tout intérêt à coopérer à l'indépendance de l'Irlande, car si on parvenait à atteindre ce but et à séparer cette île de l'Angleterre, on portait à l'influence, au commerce, à la puissance du cabinet de Saint-James le coup le plus funeste. Or, après les secours accordés par ce cabinet aux Chouans de la Bretagne et aux Vendéens de la Loire, après le débarquement de Quiberon, la France était bien en droit, à charge de re-

vanche, d'employer tous les moyens que bon lui semblait, pour abattre son implacable adversaire.

C'est au milieu de ces circonstances que le général Hoche, auquel on devait la pacification récente des provinces de l'Ouest, vint proposer d'utiliser, pour une descente en Irlande, une partie des soldats dont il était l'idole. Hoche, en faisant cette proposition, obéissait d'abord, on n'en saurait douter, à son ardent patriotisme, mais peut-être aussi n'était-il pas fâché de faire contre-poids au jeune général en chef de l'armée d'Italie, dont les triomphes extraordinaires élevaient le nom au-dessus de tous ceux des autres généraux de la République.

Quoi qu'il en soit, dès que, vers le milieu de 1796, l'expédition d'Irlande eut été décidée en principe, le Directoire résolut d'envoyer un agent habile et actif pour prendre langue dans le pays, qu'on lui disait prêt à se soulever, pour s'aboucher avec les chefs principaux, et pour lui rapporter des notions exactes et certaines. C'était agir avec prudence.

Le général Hoche désigna, pour accompagner cet agent dans sa mission délicate, difficile et même périlleuse, un des officiers de son état-major, le capitaine Mac-Sheehy, qui rendit compte de la façon suivante de la situation des choses :

« La tyrannie exercée sur l'Irlande est à son comble. Les individus de tous les rangs ne peuvent plus la supporter. Les Français ne manqueront pas d'y être reçus comme des libérateurs; on n'attend que ce moment pour s'insurger et pour détruire tout ce qu

tient au gouvernement anglais dans cette île. L'association des *resisted Irishmen*, dont le prétexte ostensible est d'amener une réforme, mais dont le vrai but est de rompre toute union avec l'Angleterre, prend tous les jours des accroissements nouveaux. Le Nord est rempli de leurs partisans; plusieurs d'entre eux sont même répandus dans l'Ouest et dans le Sud. Le plus grand nombre des milices a déjà prêté serment de soutenir le peuple et de se joindre aux Français. Il ne faut rien craindre de la cavalerie dite des *yeomen;* ce sont des individus qui jouissent de certains priviléges de la part des lords dont ils afferment les biens ou dont ils dépendent de toute autre manière. Ces *yeomen* se trouvent dans l'alternative, soit de tenir cette conduite, soit d'encourir toute la haine de leurs maîtres; mais dès qu'ils verront une force suffisante pour les mettre à l'abri de leurs oppresseurs, ces hommes, essentiellement peuple, tourneront aussitôt leurs armes contre eux. On m'a assuré que si les Français pouvaient y faire la guerre pendant deux mois sans rien exiger de l'habitant, leurs efforts seraient suivis d'un succès prompt et complet. Ils m'ont chargé de faire savoir au gouvernement français que, s'il pouvait engager celui d'Espagne à leur faire les avances nécessaires pour soutenir le premier choc, ils s'engageraient à les lui payer dans un terme fixé. Ils m'ont même dit qu'avec de l'argent seul, il leur serait possible d'affranchir leur patrie. Ils m'ont entretenu des endroits les plus faciles et les plus propres, soit par leur situation, soit par la disposition des habitants, à effectuer une descente.

« La baie de. . . . , dans le. . . . ., et celle à quelques milles au bas de la ville de. . . . . (1), leur paraissent être les meilleures. 5,000 hommes au premier endroit, avec des armes pour 40,000 hommes, et 12 ou 15,000 au deuxième, avec des armes pour 50,000, suffiraient, selon nous, pour chasser tous les Anglais de l'île. Ils désirent beaucoup qu'on y envoie le plus d'artillerie possible; car, m'ont-ils dit, les troupes anglaises la craignent comme les enfers.

« La force militaire en Irlande se monte à 45,000 hommes, dont 20,000 sont composés de *feucibles* Écossais, et 25,000 de milices de pays. Ceux-ci sont pour la plupart du parti des *defenders* (2); des vexations particulières ont indisposé une grande partie des autres. 10,000 des *feucibles* sont campés auprès de Dublin et 5,000 près de Belfast. Les autres, ainsi que les milices, sont répandus indistinctement sur toute l'étendue de l'Irlande.

« Une personne envoyée dans le Nord, le jour de mon arrivée, est revenue le 29 au soir, et a rapporté qu'il s'y trouvait 50,000 hommes faits au maniement des armes et prêts à se réunir aux Français; qu'ils avaient à leur disposition des armes pour 15,000 hommes et 20 pièces de canon. Ils ont à leur tête des hommes de premier talent et de la plus haute considération. Leur sagesse a déjoué jusqu'à présent tous les efforts de l'Angleterre pour éventer le plan général

(1) Les noms de la baie, du pays et de la ville sont en blanc dans le rapport; mais tout fait présumer qu'il s'agit de *Bantry* et de *Cork*.
(2) Insurgés.

concerté par eux, en fomentant des insurrections partielles parmi le peuple sans cesse aigri. On pourra avoir dans peu de temps les chevaux nécessaires pour monter 60,000 hommes de cavalerie, ainsi que pour le train de l'armée. On m'a dit encore qu'on ferait trouver aux susdits ports les matelots et les bateaux propres à faire débarquer les Français. »

Ces notions étaient précieuses; d'autres, non moins utiles, furent données par un patriote irlandais qui connaissait bien son pays :

« C'est dans le sud et le nord de l'Irlande, écrivait-il au Directoire, où se touvent en plus grand nombre les partisans de la liberté. Voilà donc les endroits les plus favorables pour opérer une descente. Là, les côtes se trouvent dégarnies de troupes et sans aucune espèce de défense. Le seul endroit, dans le Sud, qui soit défendu par des forts et des canons s'appelle *Kinsale*, à l'embouchure du port *Cork*. La nature en rend l'entrée difficile. Il est défendu des deux côtés par des rochers escarpés qui dominent toute la baie. Sur ces rochers sont établis des forts et des canons, et dans les environs se trouvent cantonnés 2 ou 3,000 hommes. Il faut donc que le débarquement s'effectue à quelque distance de cet endroit. A un demi-degré plus au sud est située la baie de Bantry (1). Je ne connais pas dans toute l'île un endroit plus favorable pour faire une descente. Là il ne se trouve ni canons ni forts ni force militaire.

(1) C'est probablement cette note qui fit choisir la baie de Bantry pour lieu de débarquement.

« Les habitants des environs se sont de tout temps montrés ennemis des vexations anglaises. C'est là où le *defenderisme* trouve ses appuis les plus chauds et les plus fidèles. Tous connaissent l'usage des armes, car ils sont presque en totalité contrebandiers. C'est là surtout où vous pourrez compter sur une foule de partisans. Voici encore un autre motif à vous engager de débarquer dans le baie de Bantry : à deux petites journées de là se trouve la ville de Cork; c'est la ville la plus commerçante de l'île; sa population monte à 120,000 individus. La possession de cette ville sera suivie des plus grands avantages; les colonies anglaises commenceraient bientôt à en sentir la perte. Le pays abonde en tout. Maîtres une fois de cette ville, vous aurez à vos genoux toute la partie méridionale de l'île. La ville est presque toute composée de catholiques. Ils sont presque tous républicains et les amis les plus déclarés des principes français. »

A la suite de ces notions, le patriote irlandais indiquait plusieurs habitants du pays qui pouvaient rendre les plus grands services; entre autres, il citait le nommé *Seggerson*, de la ville de Cork; *Ferris*, du comté de Kerry; *Barry*, du même comté, et qu'il désignait comme le *Charette* de l'Irlande. Enfin, il terminait ainsi son mémoire :

« Tels sont les endroits dans le Sud qui paraissent les plus propres pour une descente; mais la baie de Bantry me paraît le plus convenable. Quant au nord de l'Irlande, il faut choisir la baie de Carickfergus. Tous les habitants du Nord sont républicains. J'ai

déjà fait part au gouvernement de pareilles idées et je lui ai donné en détail toutes les particularités relatives au Nord. »

Vers le milieu d'avril 1796, le Directoire, décidé à tenter une expédition en Irlande, écrivit à Hoche pour le prévenir de ses intentions.

Hoche, qui n'était pas encore désigné comme le commandant en chef de l'expédition, répondit, le 28 avril, de Rennes :

« Citoyens, si on eût adopté il y a quinze mois ce que vous m'ordonnez de faire, les malheureux *defenders* eussent été armés et secourus, les régiments d'émigrés désorganisés, les îles anglaises de Jersey etc... prises, et peut-être une partie de l'Angleterre serait-elle livrée aujourd'hui aux angoisses que nous éprouvons en Bretagne. Lorsque je proposai d'entreprendre quelques-unes de ces choses au Comité de salut public, on me répondit *qu'il fallait comprimer le terrorisme.* Je n'en parlai donc plus.

« Je donnerai tous les ordres convenables et à temps. Je dresserai quelques instructions dont il (1) a besoin, et il sera accompagné d'un homme sur lequel je compte, bon et brave officier (2). Nous pouvons nous servir des forçats, de 5 à 6,000 déserteurs rentrés; ceux-ci, ayant fait la guerre avec Stofflet et Charette, connaissent le métier. Ils sont maintenant aux îles de Ré, d'Oléron, etc... Le difficile de l'affaire est

(1) *Il*, l'agent envoyé par le Directoire et qui devait être accompagné d'un officier de Hoche.

(2) Le capitaine Mac-Sheehy, mort il y a peu d'années.

l'objet de transport. La marine française fait en vérité pitié. Sidney Schmidt bloque tous nos ports et vomit sur nos côtes des émigrés, des armes et de l'or. Il commande (1) une division de 4 frégates, 2 bricks et quelques chasse-marée français. Je prie le Directoire d'observer que ce ne sont pas des bâtiments de transport qui peuvent servir à l'expédition. Il faut que nos hommes soient transportés par des frégates, corvettes, ou même des corsaires, pourvu qu'ils marchent bien. Je désirerais que le Directoire voulût bien mettre à ma disposition, dans les ports de Saint-Malo et de Cherbourg, quelques-uns de ces bâtiments, quelques canonnières, et un fin voilier avec lequel je puisse me rendre promptement d'un point de la côte à l'autre. Cette côte de Bretagne a 300 lieues de développement, et les voyages de terre se font avec une lenteur insupportable. Ceci étant arrangé, je pourrais tenter un jour l'expédition dont j'ai parlé il y a quelque temps. Rien de tout cela n'est difficile; il faut un peu d'adresse et surtout du secret. J'ai éprouvé qu'il en existait peu dans certaine partie de notre marine.

« J'ai déjà quelques fusils à deux coups, je les donnerai aux chefs; celui de munition est excellent à cause de sa baïonnette, qui sert de poignard au besoin. Il est indifférent que les pistolets soient à un ou à deux coups. Les éperons se trouveront à la destination et les sabres sont à peu près inutiles; les carmagnoles seront brunes et non grises, elles sont prêtes; les pantalons

(1) *Il commande*, c'est-à-dire *il empêche d'agir*

confectionnés. Nous pourrons trouver parmi les forçats des hommes qui parlent anglais ; mais il est bon que le Directoire en envoie.

« Il est intéressant que le Directoire prenne connaissance de la lettre jointe à celle-ci. Lorsque je l'écrivais, je pensais, comme je pense encore, qu'il fallait un peu de tolérance religieuse, que les prêtres bien payés nous serviraient mieux que des bataillons. Au demeurant, nos affaires sont en bon train.

« Je crois bien que l'expédition réussira ; je vais tout préparer. »

Les projets du Directoire sur l'Irlande différaient à cette époque de ceux qu'il adopta quelques mois plus tard. Cette expédition se liait alors à une autre, destinée à porter des troupes dans les Indes pour donner la main à Tippo-Saïb. Or, voulant faire d'une pierre deux coups, n'ayant encore qu'une marine fort peu entreprenante et assez mal organisée, le gouvernement avait résolu d'embarquer une partie des troupes du corps d'Irlande sur l'escadre allant au Indes, pour les jeter en passant sur les côtes de l'île. Cette idée avait été suggérée par l'amiral Villaret-Joyeuse, qui tenait beaucoup au plan relatif aux Indes et se montrait contraire à celui relatif à l'Irlande.

Le Directoire, abondant dans le sens de Villaret-Joyeuse, écrivit le 19 juin à Hoche :

« Le moment est venu, citoyen général, où le Directoire exécutif doit vous communiquer sans réserve quelques projets qu'il a conçus et dont l'exécution doit être principalement surveillée par vous. La situation

du pays où vous commandez, le désir que témoignent la plupart des chefs chouans de rentrer dans le sein de la République et la confiance que vous avez inspirée aux départements naguère insurgés, ont rendu possibles des plans sur lesquels le Directoire n'avait d'abord arrêté qu'une attention relative.

« Il s'agit, citoyen général, de rendre un peuple généreux et mûr pour une révolution, à l'indépendance et à la liberté qu'il appelle. L'Irlande gémit depuis plusieurs siècles sous le joug odieux de l'Angleterre. Les *defenders* nombreux qu'elle contient sont déjà secrètement armés pour l'en affranchir, et l'espoir seul des secours que peut leur donner la République française a pu les engager à différer le moment d'une insurrection générale, dont l'arrivée de ces secours doit être le signal. Déjà, pour préparer cet événement, le Directoire a envoyé un agent secret et fidèle pour s'aboucher avec les principaux *defenders*, les instruire du lieu de débarquement des troupes françaises et prendre des mesures pour assurer le succès de l'entreprise. Détacher l'Irlande de l'Angleterre c'est réduire celle-ci à n'être plus qu'une puissance de second ordre, c'est lui enlever une grande partie de sa supériorité sur toutes les mers. Il serait superflu de s'étendre sur tous les avantages que procurera à la France l'indépendance de l'Irlande : vous saurez les apprécier. C'est à vous de préparer ce grand événement avec cette sagesse et le secret qui seuls peuvent en assurer le succès.

« La marine française, à peine sortie du néant où

une négligence l'avait plongée, n'a pu nous fournir des moyens assez grands pour exécuter à la fois un débarquement considérable ; nous sommes donc forcés à morceler en quelque sorte cette expédition et à en faire trois particulières qui, se réunissant ensuite, nous mettront à même d'atteindre le but que nous nous proposons. Voici, citoyen général, ce qui a été résolu à cet égard, d'après l'exposé des moyens soumis par le ministre de la marine :

« 1° La flottille destinée pour l'Inde portera, en outre de la demi-brigade nécessaire pour assurer le succès de l'expédition qui lui est confiée, 5,000 hommes au moins de bonnes troupes qu'elle débarquera sur les côtes d'Irlande dans la province de *Connacie*, et s'il est possible dans la baie de Galloway. Ces 5,000 hommes seront extraits de l'armée des côtes de l'Océan et vous leur donnerez l'artillerie nécessaire pour se maintenir en Irlande jusqu'à l'arrivée de nouveaux renforts. Ils devront s'emparer de toute la Connacie, à l'exception du comté de Leitrim ; ils occuperont également le comté de Cork jusqu'à l'embouchure de la rivière Shannon. Ils porteront au moins 10,000 fusils avec eux destinés à armer les habitants qui se joindront à eux, et une grande partie des habits pris sur les Anglais à Quiberon seront destinés pour les habitants. La flottille de l'Inde devant partir dans un mois et demi, il n'y a pas un moment à perdre pour disposer d'avance les 5,000 hommes qu'elle devra débarquer en Irlande. Leurs chefs doivent être intelligents, probes, amoureux de la discipline

et capables de se conduire avec audace et vigueur.

« 2° Une seconde expédition sera préparée à Brest, par vous et le ministre de la marine, avec lequel vous vous concerterez ; elle devra être prête avant le 15 fructidor prochain (1er septembre) ; la flottille qui y sera consacrée portera au moins 6,000 hommes, pareillement extraits de l'armée des côtes de l'Océan, et composés de corps francs que vous lèverez et auxquels vous donnerez des officiers intrépides, zélés pour la discipline et extraits des autres corps ; vous les choisirez principalement parmi ceux que la nouvelle organisation générale aura réformés. Une partie de ces corps devra être destinée à former une troupe à cheval, qui se procurera des chevaux au moment de son arrivée en Irlande ; et vous aurez soin de prendre la même précaution pour une partie des 5,000 hommes dont la flottille de l'Inde sera chargée. Le Directoire vous enverra quelques officiers parlant anglais, qui pourront être employés avec avantage dans cette seconde expédition, qui débarquera pareillement à la baie de Galloway. Quant à la composition des corps francs dont il vient d'être parlé, elle sera telle, qu'elle puisse purger la France de beaucoup d'individus dangereux, et il n'y a pas d'inconvénient à y incorporer des ci-devant chouans, dont les intentions paraîtront convenables. Le Directoire doit cependant vous observer que ces corps francs ne peuvent, à raison de ce que prescrit la Constitution, porter ce titre qu'au moment de leur embarquement.

« 3° La troisième expédition partira de Hollande à

la même époque que la seconde. Le général en chef de l'armée du Nord est chargé de la disposer. Elle sera de 5,000 hommes, la plupart déserteurs étrangers, commandés par des officiers français, et dont une partie est déjà enrégimentée; si vous pouvez leur donner 5,000 habits rouges pris à Quiberon, dirigez-les sans délai sur Ostende, et prévenez-en le général en chef, Beurnonville, qui ne connaît pas le but de l'armement. Cette troisième expédition est aussi pour la baie Galloway.

« Vous trouverez ci-joint, sous le n° 1, copie du manifeste que le commandant français en Irlande devra publier au moment du débarquement, et plusieurs mémoires qui vous instruiront de la situation de l'Irlande.

« Si les moyens de la marine française eussent permis au Directoire de porter en même temps dans la Connacie les 16,000 hommes destinés à assurer la liberté de l'Irlande, il n'eût pas hésité de vous demander de vous mettre à la tête d'une si glorieuse entreprise et qui promet de si heureux résultats. Aujourd'hui, le Directoire se borne à vous recommander de composer avec beaucoup de soin l'état-major de la petite armée de Connacie; il se réserve de vous transmettre de nouveaux ordres à cet égard. Il vous laisse la plus grande latitude sur les dispositions à faire et va s'occuper du moyen de procurer les fonds indispensables pour assurer le succès.

« *P. S.* Les tentatives de chouannerie dans le pays de Galles et le comté de Cornouailles doivent être con-

sidérées comme une diversion utile capable de contribuer fortement au succès de la grande expédition d'Irlande (1). »

En recevant cette longue lettre du Directoire, Hoche fut péniblement affecté de voir que, loin de tenter l'expédition avec des troupes assez nombreuses et assez solides pour la rendre sérieuse, on eût l'intention de morceler les forces dont le commandement allait lui échapper. En effet, de général en chef il devenait un agent chargé d'organiser les rassemblements, les départs, les embarquements. Il s'empressa de répondre, de Moncontour, le 23 juin, le jour même où il avait reçu la dépêche des membres du gouvernement :

« Citoyens Directeurs, je reçois, au moment de m'embarquer pour Brest, les diverses lettres que m'a expédiées le Directoire, le 1er de ce mois, et qui m'ont été apportées par un courrier extraordinaire. Je vais m'occuper sans relâche de l'expédition ordonnée. Le Directoire peut croire à la réussite, comme il doit être certain du zèle, de la diligence et du secret que je mettrai dans les préparatifs.

« J'adresserai de Brest même mes observations au Directoire. J'ai l'honneur de lui observer préalablement que les choses iraient bien plus vite, qu'il existerait infiniment plus d'harmonie s'il me permettait d'aller passer cinq jours à Paris ainsi qu'au mois de

(1) Carnot, qui tenait à sa chouannerie en Angleterre, n'avait pas voulu abandonner entièrement cette idée. Des tentatives en étaient résultées pour jeter dans le pays de Galles et en Cornouaille quelques partisans, quelques enfants perdus. C'est à cela que le Directoire fait allusion dans le *post-scriptum* de sa lettre.

nivôse dernier, je prendrais ses ordres, je me concerterais avec les ministres, et mon absence de l'armée ne serait que de dix jours. Je me rendrais à Paris incognito.

« Je fais passer 10,000 hommes en Italie ; le Directoire peut y compter. Il peut y ajouter les 5,000 hommes de l'armée de Hollande qu'il destinait à passer en Irlande.

« Je me charge de fournir 16 et même 20,000 hommes pour l'expédition. Il est préférable d'y envoyer de cette armée, les troupes sont rompues au genre de guerre à faire et peuvent grandement, par leur manière de combattre, faciliter l'insurrection. Je désire que mon idée soit adoptée par le Directoire ; je craindrais, s'il en était décidé autrement, que la désertion, les pillages, etc..., fassent échouer l'expédition. On peut disposer des mauvais sujets en faveur de l'Angleterre.

« Humbert et Madjeret passeront avec à peu près 3,000 hommes ; malheur à ce qui se rencontrera sur leurs pas, ou plutôt sous leurs mains!

« Je prie le Directoire d'ordonner qu'il me soit envoyé une bonne carte d'Irlande. »

La proposition de Hoche fut accueillie avec faveur par le Directoire ; le général obtint l'autorisation de se rendre à Paris, et là, appuyé par l'amiral Truguet, il fit modifier d'autant plus facilement le projet primitif, dont il avait reçu la confidence en avril, que la plupart des membres du gouvernement songeaient alors à le mettre dans leurs intérêts et à s'en faire un appui politique.

Le 20 juillet 1796, un arrêté du Directoire le nomma donc au commandement en chef de l'armée *destinée à opérer une révolution en Irlande*. C'est ainsi qu'était dénommé le corps expéditionnaire. Hoche, au comble de ses vœux, répondit, le 6 août, de Paris où il se trouvait encore :

« Citoyens Directeurs, par son arrêté du..... de ce mois, le Directoire m'ordonne de prendre le commandement de l'armée d'Irlande au moment où l'expédition sera prête, c'est-à-dire au moment où les troupes destinées à opérer la descente pourront être embarquées.

« J'obéis avec le plus vif plaisir, certain qu'avec les troupes qui me seront confiées on ne peut qu'obtenir des succès, certain aussi que lorsque l'occasion s'en présentera, le Directoire me fournira les moyens de venger d'une manière plus complète la République des affronts qu'elle a reçus de la nation et du gouvernement anglais.

« Maintenant, je prie le Directoire d'arrêter un instant son attention sur ce qui restera de l'armée des côtes de l'Océan, qui, bien que réduite à 42,000 hommes, éprouvera encore de grands besoins.

« Il est instant aussi qu'elle reste confiée à des chefs qui ont sa confiance ; chefs qui ont maintenu la discipline et l'amour de la République. J'ai réfléchi à la proposition de faire rentrer le pays qu'elle occupe sous le régime des divisions militaires ; je n'ai pas cru que cette mesure pût être adoptée. Il est bon de maintenir des surveillants actifs et vigilants. Les chefs des re-

belles doivent être suivis dans leur conduite. On doit être toujours disposé à repousser les Anglais. Il serait donc à désirer que le Directoire maintînt jusqu'au printemps prochain l'armée, sinon telle qu'elle se trouve, au moins une organisation militaire active, sauf à diviser la masse en deux ou trois parties (1).

« Le général Hédouville connaît parfaitement tous les départements qui comprenaient ci-devant les armées des côtes de l'Ouest et de Cherbourg. Le Directoire pourrait lui donner le commandement général des troupes destinées à occuper ces départements et qui pourraient être réunies sous la dénomination d'*armée de la Manche*, dont Hédouville aurait le commandement. Il est à remarquer aussi que cet officier général est bien l'homme propre à remplir les vues du gouvernement, dans le cas où il adopterait de m'envoyer, pendant les temps pluvieux de l'hiver prochain, 25 ou 30,000 hommes, ce que le ministre de la marine dit être très-possible.

« Le général Labarrolière, qui a fait la guerre de la Vendée, la connaît ainsi que les localités, qui d'ailleurs a rendu de très-grands services pendant les temps les plus orageux de la guerre des Chouans, serait chargé du commandement général des troupes répandues dans les départements qui se trouvent entre la Loire et le golfe de Gascogne. Cette armée serait désignée sous le nom d'*armée des Deux-Sèvres*, sur

(1) On a vu dans le livre précédent que le Directoire n'avait pas adopté la manière de voir de Hoche relativement au maintien d'une armée active, et qu'on était revenu, pour les troupes de l'Ouest, au système des divisions militaires territoriales.

les rives desquelles elle serait réellement disséminée.

« Il me reste à remercier le Directoire des bontés qu'il m'a témoignées pendant mon séjour à Paris et des grâces qu'il a répandues sur l'armée que je commande. Les expressions ne pourraient rendre que faiblement la reconnaissance de mes compagnons et la mienne ; il est donc préférable à nous de lui prouver combien elle est grande, combien nous lui sommes attachés, par des actions qui nous mériteront la continuation de son estime. »

Hoche s'empressa de retourner au milieu de ses troupes pour activer les préparatifs de l'expédition ; mais il eut bientôt à vaincre des difficultés nouvelles et plus graves qu'il ne pensait. Les lenteurs de la marine, le peu d'énergie de quelques officiers de ce corps, les entraves apportées par Villaret-Joyeuse, qui ne voulait pas abandonner ses projets sur les Indes et cherchait à réunir ou à distraire, au profit de l'expédition dans cette colonie, les moyens de transports destinés aux troupes d'embarquement pour l'Irlande, tout semblait concourir à prolonger indéfiniment le *statu quo*.

Hoche s'adressa à l'amiral Brueix, commandant la marine à Brest, et qui, plein de bonne volonté, d'activité et de franchise, lui répondit le 22 septembre 1796 :

« Mon général, vous désirez connaître l'état actuel de notre marine et savoir ce que vous pourriez faire pour hâter l'opération qui vous est confiée.

« Il n'est pas plus aisé de m'apercevoir et de gémir des causes qui nous retiennent dans une honteuse stu-

peur, que d'en rendre compte, et bien plus facile de sentir les bons effets que produirait ici la présence du général Hoche, que de vous dire comment et pourquoi. Cependant, en généralisant mes observations, je vais essayer de vous marquer le point où nous sommes, et vous indiquer les moyens que je crois propres à nous faire arriver promptement au but que nous a fixé la volonté du gouvernement et vers lequel l'honneur autant que l'amour de la patrie devrait, ce me semble, diriger tous les efforts.

« Nous avons assez d'argent, de vivres, de vaisseaux de guerre et de transports pour l'exécution du plan convenu. L'argent est dans nos caisses, les vivres dans nos magasins ou embarqués; les vaisseaux de guerre sont armés et prêts à faire voile, aussitôt que l'arrivée des gens de mer permettra de compléter les équipages. Les transports sont en armement dans le port; déjà la moitié de ces bâtiments sont en état de recevoir leurs vivres, et tous le seraient si j'eusse été secondé par les hommes qui ont l'autorité, et conséquemment tous les moyens en main. »

Après quelques détails sur les cordages, les câbles, etc..., Brueix continue :

« D'après cet aperçu, vous penserez sans doute que la confection de notre armement tient à bien peu de chose, et peut-être me demanderez-vous par quelle fatalité nous restons en si beau chemin? Je vous répondrai, mon général, que le plus puissant moteur manque au mouvement de cette machine; je veux dire cette volonté opiniâtre, ce dévouement absolu qui fait

triompher de tous les obstacles dans l'entreprise des choses grandes et hardies qui doivent tourner à la gloire de la patrie. Je vous répondrai encore qu'au lieu de cette autorité morcelée et répartie entre des mains faibles, incertaines et ayant des intérêts divers, il faudrait que toute l'autorité, débarrassée des formes administratives, fût concentrée dans les mains d'un seul homme qui n'eût d'autre volonté que celle du gouvernement, d'autre passion que celle de la vraie gloire, et d'autre intérêt enfin que celui de la chose publique. Cet homme, mon général, je voudrais que ce fût vous. Pardonnez-moi cet acte de franchise et ne pensez pas, en vous ressouvenant de votre inexpérience à la marine, que mon vœu soit insensé, car je vous jure que, malgré le temps déjà perdu et les sottises à réparer, nous toucherions bientôt au terme glorieux de nos travaux si ce vœu se réalisait, et je vais vous en donner la preuve, en m'imposant, néanmoins, de ne point offenser votre modestie.

« Je suppose donc tout simplement que le ministre, vous invitant à vous rendre parmi nous, ordonnât la tenue d'un comité qui s'assemblerait tous les deux jours, où il serait, en votre présence, rendu compte des progrès de l'armement, où l'on s'occuperait de tous les moyens propres à l'activer, où l'on arrêterait les travaux à faire de préférence, l'emploi, la répartition des bras, des matières, les mesures à prendre en général, et où enfin *vos décisions*, provoquées par les discussions qui auraient lieu, seraient obligatoires pour nous *tous*. Il est certain que chacun de nous,

quelle que soit son opinion, sa faiblesse ou son intérêt, forcé alors de concourir de tous ses moyens aux travaux reconnus nécessaires, il en résulterait une unité d'action, d'efforts et de célérité dont le produit serait évidemment l'exécution des ordres du gouvernement, en un seul mot, le terme où sa sollicitude nous appelle.

« Voilà, mon général, après m'avoir creusé la tête sur cette matière et même bien assuré de la vraie situation des choses, le seul moyen qui m'avait paru infailliblement propre *à en finir*. Dispensez-moi de vous dire mes motifs, mais croyez que je ne suis pas homme à vous désirer à la tête d'une entreprise dont le succès me semblerait douteux. Comme Français, je m'honore trop de la gloire de quelques hommes de mon pays, pour hasarder de ternir l'éclat de celle de l'un d'eux. Faites donc ce nouvel acte de dévouement; concertez promptement avec le ministre la mesure que je vous propose; arrivez dans nos murs, et j'ose vous répondre que le résultat vous aura bientôt prouvé et mon zèle pour la chose publique et mon dévouement absolu aux hommes qui l'ont servie et la servent comme vous.

« J'aurai besoin des deux plans des *baies en question*, pour des dispositions purement nautiques. Si vous pouviez faire calquer ces plans sur vos cartes, vous m'obligeriez en me les faisant parvenir. »

Cette première lettre de Brueix fut suivie, à six jours d'intervalle, par une seconde plus rassurante; la voici :

« Mon général, j'ai reçu ce matin, avec bien de la

joie, votre lettre du 3 de ce mois, puisque vous m'annoncez votre prochain retour à Brest et que je vois dans cette résolution le seul moyen de succès sur lequel il me soit permis de compter. Je ne mérite pas, mon général, toutes les choses flatteuses que vous avez la bonté de me dire; mais c'est un encouragement bien puissant pour moi, et je sens toutes les obligations que votre estime m'impose.

« Je n'ai point reçu les plans annoncés par le ministre. Il désirait me les adresser directement ; mais, craignant, m'a-t-il dit, de blesser le général V... (1), il m'a consulté. Je lui ai répondu de les lui envoyer, mais de lui enjoindre de me les communiquer. Si j'avais été certain de vous voir ici, j'aurais pris une autre détermination.

« Votre carte générale offre peu de détails sur la baie de Gal***, il n'y a pas une seule sonde et il serait désirable d'avoir toutes celles des contours intérieurs de la baie.

« Celle de B***, est suffisamment détaillée; mais elle ne doit fixer notre attention que comme un *pis aller*, et c'est sous ce rapport que je me propose de l'examiner. Je vais, en attendant les plans du ministre, fureter les atlas de l'Académie, et j'espère avoir sous peu de jours tout ce qu'il nous faudra dans ce genre.

« Les ordres que j'avais provoqués du ministre sont arrivés. J'ai battu le fer pendant qu'il était chaud et je lui ai enfin donné une espèce de forme utile. L'ordon-

(1) Villaret-Joyeuse.

nateur et le général se sont concertés pour faire droit à mes demandes, et j'ai tout lieu d'espérer que les choses vont aller. J'ai le nombre de bâtiments nécessaire pour recevoir quinze mille hommes. J'ai disposé les meilleurs de ces navires pour le transport de l'artillerie et de tous les accessoires, et je suis convenu avec l'adjudant général *Simon* qu'il serait destiné pour chaque un assortiment complet, afin qu'en cas de naufrage ou de séparation d'un bâtiment, on ne se trouve pas privé de toutes les choses de même espèce. Dès que l'état général sera entre les mains du général Simon, nous procéderons à cette répartition, de la manière que je viens de vous dire.

« Ne doutez jamais, mon général, de mon zèle et du dévouement sans bornes que vous savez inspirer à tous les hommes dignes de vous estimer. »

Les choses en étaient là; on touchait à la fin des beaux jours; il était véritablement temps d'agir, lorsque le général Hoche fut prévenu par une lettre de l'adjudant-général Simon, chef d'état-major à Brest, des menées de Villaret-Joyeuse pour empêcher l'expédition.

« Je quitte tout à l'heure le citoyen Brueix, mon général, écrit le 10 octobre de Brest l'adjudant général Simon, et voilà le résultat de notre conversation :

« Il regrette d'abord beaucoup de ne vous avoir pas vu avant votre départ: il vous aurait engagé à aller à Paris malgré tout. Vous ne ferez rien sans cela.

« Villaret vous a joué et trompé dans sa dernière entrevue ; il a paru renoncer, au moins pour un mo-

ment, à ses projets sur l'Inde, et il y tient plus que jamais. La preuve, c'est qu'il continue ses armements en conséquence; qu'au lieu de huit vaisseaux qu'il devait avoir, il en prend neuf, et qu'il échange deux des vaisseaux destinés pour cette expédition et qui ont besoin de réparations contre deux autres. Tous ses efforts tendent à ce but et il ne fait rien pour l'autre expédition. Il vous a promis de la faire, de suivre à cet égard les vues du gouvernement, de vous seconder enfin.... et il vient d'écrire au ministre de la marine que c'était un projet fou, impraticable, impossible, et que rien ne pourrait le déterminer à aller à la destination projetée.... Les ordres qu'il a donnés pour le désarmement et l'armement des vaisseaux qu'il change, tendent à allonger la courroie et à retarder votre départ.... En un mot, d'après ce que vous m'avez dit en partant, et ce que le citoyen Brueix vient de m'apprendre, il vous a trompé de la manière la plus caractérisée et il est loin de vous seconder en aucune chose.

« Le citoyen Brueix pense que vous ferez bien d'aller à Paris et d'agir vigoureusement pour déranger les manœuvres sourdes que l'on emploie pour vous faire échouer. Il pense que la lettre qu'il vous a écrite à cet égard, et qui coïncide parfaitement avec ce que vous avez mandé au ministre de la marine, pourra servir beaucoup. Il a écrit en conséquence au ministre.

« Je n'ai pas vu Villaret depuis votre départ, quoique je sois allé chez lui. »

Furieux de la façon d'agir à son égard de l'amiral Villaret-Joyeuse, Hoche se décida à partir pour Paris.

Au moment où il allait se mettre en route, il reçut une lettre du général Clarke et des dépêches qui lui firent modifier son projet, et, au lieu de continuer son voyage, il revint de Mayenne à Brest, après avoir répondu à Clarke la lettre suivante, datée du 15 octobre :

« Je me rendais à Paris, mon cher général, lorsque j'ai reçu, par le courrier que j'avais expédié au ministre de la marine, les lettres de ce dernier et la vôtre. Mon intention était de faire connaître au Directoire la manière perfide dont Villaret vient tout récemment de me jouer. Le contenu des lettres que j'ai reçues et l'envie d'éviter une scène, qui eût été vive, m'ont fait rétrograder. Je pars pour Brest ; croyez que je n'en sortirai plus que par la bonne porte.

« Soyez tranquille, mon cher général, sur le sort de vos parents : je les ai adoptés, ils seront miens désormais.

« N'en doutez pas, nous aurons des succès ; j'en suis enchanté, puisqu'ils seront autant dus à votre constance qu'à mes travaux. »

A cette même époque, le général Chérin, chef d'état-major de Hoche, écrivit à un artiste-peintre de mérite, le nommé Champein, son ami et celui de Hoche, qui voulait les accompagner en Irlande, les deux lettres suivantes, qui nous ont paru de nature à jeter quelque jour sur les difficultés rencontrées par Hoche à Brest. Voici ces lettres, l'une du 6 novembre, l'autre du 10 décembre 1796 :

« J'ai exprimé, mon cher ami, à notre ami commun le désir extrême que tu avais d'occuper de suite ta place

dans l'expédition ; ce désir est vivement partagé de sa part. Mais, puisqu'il faut ne rien te cacher, il règne ici les plus grandes incertitudes sur le temps de notre départ, nous en sommes même à craindre que l'expédition n'ait pas lieu. Dans cet état de choses, Hoche hésite et avec raison de t'engager à entreprendre une course longue et coûteuse dont le but se trouverait peut-être manqué. Consulte-toi.

« La marine et son chef actuel, Villaret, manifestent beaucoup de mauvaise volonté et une opposition constante à l'exécution du projet. Ils auraient pu se couvrir de gloire avec nous, mais ils ne songent qu'à leur intérêt et à aller s'enrichir aux Indes. Ce sont des lenteurs interminables, des objections sans cesse renaissantes, des représentations pusillanimes qui décèlent la couardise et la peur.

« Ainsi le gouvernement français aura manqué à des engagements sacrés. Ainsi l'élite de nos armées bouillante d'ardeur et de courage reste attachée au rivage, parce que de lâches nautonniers ne veulent pas nous passer ; ainsi la destruction infaillible de Carthage reste encore suspendue, lorsqu'elle existe dans nos cœurs et sur la lame de nos épées, parce que Pitt fait circuler l'or dans nos forts.

« Juge combien ces contrariétés sont désespérantes ; depuis peu de jours nous avons reçu l'avis que l'Irlande s'était insurgée et constituée en république. Peuple trop confiant, tu veux la liberté, tu étais digne de la recevoir de nos mains, mais Joyeuse-Villaret s'y oppose. Il faut que le chef pusillanime ou corrompu s'é-

loigne et laisse sa place à un républicain mieux pénétré de la hauteur de sa mission, ou bien chacun retournera dans ses foyers. Il nous promettait quinze vaisseaux de ligne, sans compter les frégates; hier il ne pouvait mettre à la mer que neuf vaisseaux, aujourd'hui sept. Pourquoi le ministre de la marine n'est-il pas venu de sa personne? N'est-ce pas l'occasion de se déplacer? Il jugerait, il trancherait lui-même les difficultés; tout plierait. Cette guerre-ci est une guerre de nation à nation, une guerre à mort, un acheminement certain à une paix glorieuse dont nous devons imposer les lois; il faut que le gouvernement prononce sa volonté avec force et qu'il soit obéi sur l'heure même.

« Hoche écrit aujourd'hui à Paris. Nous attendons avec impatience le retour du courrier. Je voudrais bien, et lui aussi, que tu pusses venir de suite, mais comment t'en presser, t'y inviter au milieu de tant d'incertitudes? Tu vois que je dis tout et me recommande à ta prudence accoutumée.

« Dis, je te prie, au citoyen Gohier de n'être pas inquiet sur le retard qu'éprouve le retour du fourgon; il était venu jusqu'à Brest porter nos effets. Il va retourner à Rennes, d'où il sera chargé des objets confiés au C.

« Adieu mon ami, remets une réponse au courrier et écris aussi à notre ami. »

« Le général de la marine nous annonce, mon bon Champein, qu'il pourra mettre à la voile demain. Toutes les troupes sont animées de cette ardeur qui présage d'avance de grands succès. Avant peu tu en-

tendras parler de nous avec satisfaction; que je suis fâché de ne pas te voir de suite de la partie! Tu ne tarderas sans doute pas à nous rejoindre.

« Fais-moi l'amitié, mon bon Champein, d'aller voir quelquefois, durant mon absence, ma femme et sa respectable famille. Écris-moi le plus fréquemment possible et remets les lettres au ministre de la marine.

« Adieu, mon cher ami, reçois les vœux et le baiser de l'amitié. Mes respects à ton aimable épouse. »

Le général Grouchy, retenu par la fièvre, écrivit à Hoche, le 10 novembre 1796 :

« Mon général, il me tarde d'être près de vous ; déjà j'y serais, si je ne travaillois à me débarrasser d'une maudite fièvre, qui me mine depuis que j'ai quitté la Hollande. Le climat de ce pays, ou plutôt les odieux chagrins dont on m'y a abreuvé, ont momentanément détruit ma santé. Malgré cela, pressé de la pensée que votre expédition maritime est peut-être très près de se faire, je vous irai joindre, mort ou vif. Je vous conjure donc de me dire si vous êtes au moment d'agir ; quoique vous ayez écrit à ma sœur que j'avais tout le tems de terminer ici mes affaires, ma première est de travailler à vous être utile, et à acquitter la dette d'amitié que vous m'avez imposée. Veuillez m'écrire où en sont vos projêts. Si vous êtes près de partir, soit pour L., soit pour..., je me mettrai à l'instant en route; si non, je donnerai à ma santé encore quelques jours de soins et de repos.

« Mon général, vous prouver mon éternel attache-

ment est pour moi un devoir que j'ai bien à cœur de remplir, croyez le bien, croyez que vous avez en moi un ami fidele. »

Enfin Villaret fut remplacé au commandement de l'armée de mer par l'amiral Morard de Galles, et le Directoire, qui voulait être agréable au jeune, hardi et habile général Hoche, lui transmit, avec une dépêche du 25 octobre, un arrêté secret qui lui donnait la preuve d'une confiance illimitée dans ses talents et dans sa prudence.

Voici ces deux documents :

« Le Directoire vous transmet ci-joint, citoyen général, l'expédition d'un arrêté secret qu'il vient de prendre. Il vous recommande de n'en faire usage que dans le cas d'une absolue nécessité.

« Le Directoire pense qu'il convient d'envoyer le général de brigade Humbert en Angleterre avec la troupe qu'il commande, et que ce serait compromettre le succès de l'expédition qui vous est confiée que de le conduire avec vous; car s'il se commet quelque désordres, les esprits des habitants seront aliénés et nos espérances anéanties. »

« Le Directoire exécutif ayant remis au général en chef Hoche la conduite de l'expédition d'Irlande,

« Considérant qu'il importe à son succès que le véritable point de débarquement ne puisse être connu qu'au moment où l'escadre sera en mer, et qu'il est également essentiel que le lieu de débarquement puisse coïncider avec les plans adoptés par le Directoire dont la suite a été confiée au général en chef Hoche,

« Donne pouvoir à ce général de déterminer, au moment où il sera en mer, le lieu où devra s'opérer le débarquement en Irlande, et enjoint aux officiers de terre et de mer d'obéir à tous les ordres qu'il leur donnera pour ce débarquement, sous peine d'être punis conformément aux lois militaires. »

« Citoyens, répondit Hoche aux Directeurs, le 1er novembre, de Brest, j'ai reçu avec votre lettre du 4 brumaire (25 octobre), l'arrêté secret que vous m'avez envoyé. Je me conformerai à vos intentions. Il n'est pas possible d'expédier directement Humbert, je m'en débarrasserai aussitôt que possible. »

Deux jours plus tard, Hoche apprenait que l'Irlande était en pleine révolte, que 10 000 hommes envoyés d'Angleterre avaient été chassés de l'île. Aussitôt, sa tête jeune et ardente venant à travailler, les lenteurs apportées à l'expédition lui paraissent odieuses; il ne peut résister au désir de rejoindre, fût-ce seul, les insurgés; d'ailleurs il s'est engagé vis-à-vis d'eux, il croit de son honneur de partir, il écrit donc le 3 novembre au Directoire :

« Citoyens Directeurs, je vous dépêche ce courrier extraordinaire pour vous annoncer que la révolution de l'Irlande doit être opérée. Le capitaine d'une prise sortie depuis peu de Liverpool vient de déclarer que les insurgés avaient chassé 10 000 hommes envoyés dans leur île pour nous combattre et s'opposer à l'établissement du gouvernement provisoire. Sans doute les arrestations et quelques autres actes arbitraires ont accéléré le mouvement insurrectionnel.

« J'ai donné ma parole que j'irais trouver ce brave peuple, je dois la tenir. Permettez-moi de partir avec une frégate, vous m'enverrez cet hiver tels secours que vous jugerez convenable. Je demande une frégate, parce que l'escadre n'est pas prête à sortir, et que, tandis qu'un peuple généreux et confiant dans nos promesses brise ses fers, on nous fait ici les scènes les plus désagréables; quelques rixes de soldats et d'officiers ont déjà eu lieu.

« Vous ne devez cependant concevoir aucune inquiétude sur les suites de ces événements. Demain je rassemble chez moi les officiers généraux supérieurs et autres, et j'ai lieu d'espérer que la concorde sera le fruit de cette réunion. Les généraux Villaret et Morard de Gales ont bien voulu me promettre de me seconder, et je compte sur leur parole.

« J'ai cru devoir aussi vous annoncer cette nouvelle par la voie la plus prompte, afin que vous soyez en garde contre Malmesbury et pour que, par la même voie, je reçoive vos ordres. »

On remarquera qu'il est question, dans les dernières lignes de cette lettre, de lord Malmesbury. Ce noble Anglais avait été envoyé en France en apparence pour traiter de la paix avec la République, en réalité pour tâcher de découvrir le but des armements, dont le cabinet de Saint-James avait eu vent, qui se formaient principalement dans nos ports de la Manche et dont on commençait à être fort inquiet en Angleterre. Le Directoire ne prit pas le change sur la mission de ce plénipotentiaire; il lui fit remettre, au bout de quel-

que temps, ses passeports et rompit les négociations.

Tout semblait aplani, tout marchait au gré des désirs du jeune général, quoique cependant les membres du gouvernement n'eussent pas voulu lui accorder de partir seul sur une frégate pour se jeter en Irlande. On était aux premiers jours de décembre. Un mois s'était donc encore écoulé depuis le mouvement en Irlande, lorsque de nouvelles difficultés provenant de la marine survinrent et lassèrent à tel point la patience de l'ardent et patriote Hoche, qu'il écrivit au ministre de la guerre pour lui signifier qu'il renonçait à l'expédition projetée.

Le ministre Petiet envoya aussitôt sa lettre au Directoire :

« Je vous adresse, citoyens Directeurs, la copie de la lettre que j'ai reçue du général Hoche. Je vous invite à mander ce que vous pensez que je doive lui répondre. »

A cette lettre de Petiet était jointe la copie de celle de Hoche, que voici ; elle est du 8 decembre :

« Après bien des travaux, je me vois contraint de renoncer à mon entreprise, notre détestable marine ne peut et ne veut rien faire. J'offre au gouvernement les 16,000 hommes que j'ai réservés pour l'expédition ; attendre plus longtemps serait les exposer à les voir périr de faim et de misère. Obtenez, je vous en supplie, que je ne les quitte pas ; je les conduirai où l'on voudra en qualité de général divisionnaire, et, quel que soit l'homme sous lequel on me place, soyez convaincu que j'y remplirai mon devoir. »

Cette lettre arrivée à Paris le 12 décembre, soumise au Directoire le 13, fut sur le point de changer complétement la situation des choses en France. Les membres du gouvernement, intérieurement assez satisfaits de voir le général Hoche, sur lequel ils comptaient pour les affermir au pouvoir, renoncer de lui-même à ses projets sur l'Irlande, résolurent de profiter de la circonstance pour abandonner l'expédition, et pour donner au jeune général soit le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, soit celui de tout autre corps pouvant être employé pour une révolution à l'intérieur. Mais, au lieu de prendre une détermination immédiate à cet égard, ils tergiversèrent, et le 17 décembre seulement ils mandèrent à Hoche que l'expédition d'Irlande n'aurait pas lieu ; que des ordres venaient d'être donnés au ministre de la marine pour lui prescrire de se concerter avec lui afin de faire débarquer les troupes ; enfin qu'*on l'engageait à se rendre à Paris où une nouvelle destination l'attendait.*

Mais le Directoire avait parlé trop tard. Depuis deux jours l'expédition d'Irlande était à la voile.

Le corps destiné à opérer en Irlande avait été définitivement constitué vers le 12 décembre de la manière suivante :

Une avant-garde aux ordres du général de division Lemoine ;

Un corps de bataille aux ordres du général de division Grouchy ;

Une réserve aux ordres du général de brigade Harty.

Le général en chef Hoche avait pour chef d'état-major le général de brigade Chérin.

L'ordre du jour suivant fut communiqué aux généraux et chefs d'état-major au moment de l'embarquement :

« L'armée expéditionnaire est forte de 13, 400 hommes ; elle est composée de :

« *Infanterie* : La légion des Francs ; la 24e demi-brigade d'infanterie légère ; la 94e demi-brigade d'infanterie légère ; les grenadiers et quatre compagnies de la 27e demi-brigade légère ; les grenadiers de la 81e demi-brigade d'infanterie de ligne ; les cadres de quatre régiments étrangers.

« *Cavalerie* : deux escadrons du 6e régiment de hussards ; un escadron du 10e régiment de hussards ; deux escadrons du 12e régiment de hussards ; un escadron du 7e régiment de chasseurs à cheval ; une compagnie de 30 guides à cheval.

« *Artillerie* : Elle est composée d'une compagnie à cheval, de détachements des 3e, 5e et 8e régiments, et d'une compagnie de Seine-et-Oise.

« L'avant-garde sera commandée par le général Lemoine, qui aura sous ses ordres les généraux Gratien, commandant les grenadiers réunis, et Humbert, chargé de la légion des Francs. L'escadron du 10e et la compagnie d'artillerie à cheval compléteront ce corps, auquel demeureront attachés les adjudants généraux Gastines et Régnier. Le chef d'escadron Corbineau, de la légion des Francs, commandera la cavalerie de l'avant-garde.

« A la vue de terre, le général Lemoine, qui d'avance aura donné ses instructions aux chefs sous ses ordres, fera faire les dispositions nécessaires pour le débarquement de l'infanterie seulement. Arrivé au rivage, il débarquera promptement à sa tête et se portera sur le point qu'il jugera le plus facile à défendre. Afin d'éviter les longueurs qui résultent ordinairement de l'empressement qu'apporte chaque individu à déployer son zèle, il ordonnera au commandant de l'artillerie de ne pas s'arrêter au calibre des pièces à feu et de le joindre avec celles qui pourront être mises le plus tôt à terre. Il observera que la position à prendre doit être telle que l'artillerie des vaisseaux puisse protéger ses mouvements. Le général Lemoine, assuré d'une bonne position, enverra des patrouilles d'infanterie dans les villages voisins. Les commandants de ces patrouilles seront porteurs de quelques lettres qui leur seront remises à l'avance par l'officier chargé de ce soin, et ils auront ordre de ramener au corps de l'avant-garde les chevaux de selle et de trait qu'ils trouveront, et dans la plus grande quantité possible.

« Le général Grouchy commandera le corps de bataille, qui sera composé des 24e et 94e demi-brigades et des escadrons des 6e et 12e régiments de hussards. Ce général, avec autant de vivacité que d'ordre cependant, se portera à la tête de ses troupes à la hauteur de l'avant-garde. Les circonstances et les localités peuvent seules déterminer ce qui sera préférable de faire, et décider si le corps de bataille ne devra pas prendre position à une distance quelconque de l'avant-

garde, afin de protéger d'une manière plus certaine et plus efficace le débarquement.

« Les généraux Spital, Watrin et Mermet seront attachés au corps de bataille (ce dernier commande la cavalerie) ainsi que l'adjudant général Lecat. Dans le cas où le corps de bataille prendrait une seconde position, le général Grouchy observera qu'il doit envoyer à la découverte et ordonner aux commandants de ses patrouilles de lui ramener des chevaux. Le général Harty commande la brigade étrangère; le général Richard O'Shée demeurera provisoirement chargé des compagnies de fusiliers de la 27e demi-brigade.

« Ces corps et l'escadron du 7e régiment de chasseurs à cheval formeront la réserve, qui sera commandée par le plus ancien des officiers généraux.

« Le général en chef, en recommandant de les maintenir, établit en principes généraux, etc... »

Cet ordre, terminé par quelques recommandations de détail, fut malheureusement tout ce que le commandant en chef donna à ses généraux en fait d'instructions. Or seul il savait la pensée du Directoire, seul il connaissait les tenants et les aboutissants, le fort et le faible de la mission qu'on allait remplir, les difficultés et les ressources qu'on devait trouver en Irlande. On verra plus loin combien ce défaut d'instruction pour le second du général en chef fut nuisible dans cette circonstance. On peut lui attribuer, en grande partie, le mauvais succès de l'expédition.

Lorsque cet ordre avait été écrit, une division navale

venant d'Amérique, sous le contre-amiral Richery, et ayant à son bord 2,000 hommes de la 27e demi-brigade légère, n'avait pas encore paru dans le port de Brest, où elle arriva au moment de l'embarquement. Ce renfort porta l'effectif du corps expéditionnaire à un peu plus de 15,000 hommes.

La flotte, commandée par l'amiral (ou, comme on disait alors, par le général) Morard de Galles, avait pour major général le général Brueix; elle était composée de 17 vaisseaux de ligne, de 13 frégates, de 5 corvettes et de 8 flûtes ou transports, total général 43 voiles. Elle avait été fractionnée de la manière suivante :

Avant-garde. — *Vaisseaux :* le Nestor, de 74 canons (commandant Linois), ayant à bord le général de division Lemoine; la Révolution, de 74 canons; le Cassard, de 74 (Dufay), avec le général de brigade O'Shée; les Droits-de-l'Homme, de 74 (Lacrosse), général de brigade Humbert; le Tourville, de 74 (Henry), général de brigade Gratien; l'Éole, de 74 (Martin), général de brigade Harty. — *Frégates :* la Cocarde (commandant Daugier), montée par le contre-amiral Richery; la Bravoure (Faure); l'Immortalité (Siméon), portant le général de division Grouchy et le contre-amiral Bouvet; la Bellone; la corvette le Renard.

Corps de bataille. — *Vaisseaux :* le Fougueux, de 74 (commandant Mytral), ayant à bord le général de brigade Watrin; le Mutin, de 74 (Keringal); l'Indomptable, de 80 (Bedou), avec le général de brigade Chérin, chef d'état-major du corps expéditionnaire; le

Redoutable, de 74 (Montcousu); le Patriote, de 74 (Lafargue); le Pégase, de 74 (Clément). — *Frégates :* la Coquille (commandant Goudége); la Fraternité (commandant Fugtelle), portant le général en chef Hoche, le général de brigade Debelle et l'amiral Morard de Galles; la Romaine (Chambon); la Sirène (Bérenger); la Tortue; les corvettes l'Atalante (Dordelin), le Voltigeur.

Réserve. — Les *vaisseaux :* le Séduisant, de 74 (Dufosse); le Pluton, de 74 (Lebrun); la Constitution, de 74 (L'héritier); le Trajan, de 74 (Lerey); le Watigny, de 74. — Les *frégates :* la Résolue (Montalent), ayant à bord le contre-amiral Nielly; l'Impatiente (Dûviau); la Surveillante (Bernard), ayant à son bord le général de brigade Mermet; la Charente (Bruithoc); la corvette l'Affronteur. — Les *flûtes* et *transports* étaient : le Scévola, *vaisseau rasé* (commandant Aubert), la Fille-Unique, *poudrière*, la Justice, le Nicodème, la Ville-de-Lorient, le Suffren (commandant Bassor), l'Expériment, la Légère.

Le 13 décembre, l'embarquement commença à la grande satisfaction de Hoche, qui, croyant avoir aplani toutes les difficultés, ne pensait même plus à sa lettre du 8, et qui s'empressa d'écrire au Directoire :

« Lorsque vous recevrez cette lettre, citoyen ministre, nous serons en pleine mer; demain nous appareillons et nous partons après des contrariétés de tout genre. J'emmène quatorze mille sept cent cinquante hommes. Fasse le Ciel que nous puissions contribuer à ramener la paix au sein de la République!

« J'aspirais depuis longtemps à ce moment; je sentais la nécessité de cette opération; souvent, aujourd'hui encore, j'en désespérais. Hédouville, qui ne m'a pas quitté depuis un mois, vous donnera sans doute des détails qu'il ne m'appartient pas de vous mettre sous les yeux, ayant été obligé de lutter seul contre tous.

« Je vous demande de me conserver une place dans votre souvenir. Quels que soient les événements, je vous prie de croire à la sincérité des sentiments que je vous ai voués. »

Ainsi, tandis que le Directoire sacrifiait l'expédition d'Irlande au désir de conserver près de lui le général sur lequel il avait jeté les yeux pour une révolution intérieure, le pacificateur de la Vendée, bien plus chef d'armée qu'homme politique, beaucoup plus réellement patriote que tous ceux qui prenaient cette qualification, ne se doutant d'ailleurs nullement des espérances que l'on fondait et sur lui et sur l'affection qu'il avait su inspirer aux troupes, partait plein d'ardeur et d'enthousiasme pour venger sa patrie et assurer la paix du monde.

Tel était au moins son espoir, et dans les circonstances où l'on se trouvait, il pouvait se flatter du plus important succès s'il parvenait à tromper un seul jour la surveillance de la flotte anglaise. L'Irlande, avec ses six millions d'habitants, avec ses nombreux mécontents, nous tendait les bras. Quels miracles ne devaient pas opérer dans cette île, quinze à seize mille soldats comme ceux qu'apportait l'escadre française, lorsque ces soldats étaient commandés par le jeune

héros dont les guerres de Vendée et de Bretagne avaient développé la prudence, les talents et le beau et chevaleresque caractère !

La grande affaire pour le moment était donc de sortir de Brest, de gagner la Manche et de se jeter sur les côtes d'Irlande sans être aperçu. Malheureusement le général Hoche ne songea pas à l'éventualité d'une séparation. Monté sur une frégate avec l'amiral, il ne réfléchit pas qu'ayant seul les instructions du gouvernement, seul il pouvait obtenir l'exécution d'un plan que la marine ne semblait exécuter qu'à regret et pour ainsi dire à son corps défendant. Or, la fatalité voulut que cette chance malheureuse et non prévue vînt précisément à se produire.

On a vu, dans une lettre adressée au Directoire par Hoche, que ce dernier avait conseillé différentes mesures pour l'armée laissée sur les côtes de l'Ouest et fortement diminuée par l'envoi de dix mille hommes en Italie et par les seize mille de l'expédition d'Irlande. Ces mesures avaient été adoptées, et, d'après son conseil, le commandement remis au général Hédouville (1). Cet officier général vint à Brest pour assister à l'embarquement des troupes expéditionnaires. Il se proposait d'y rester jusqu'à ce qu'il eût des nouvelles certaines du débarquement, puis de retourner à Rennes, chef-lieu de son commandement. Il eut donc à plusieurs reprises l'occasion d'écrire aux membres du

(1) Hédouville avait alors le commandement des départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère, constituant la 19e division militaire.

gouvernement, et sa correspondance donne des notions curieuses sur l'expédition. Ce fut lui qui prévint, le 15 décembre au soir, le Directoire que la flotte avait appareillé le même jour à midi et demi par le plus beau temps du monde, et le vent le plus favorable qu'on pût désirer. Le général disait dans cette dépêche : « Si elle (la flotte) peut éviter les Anglais, Hoche et les troupes qu'il commande les forceront à faire la paix. S'il s'engage une action entre les deux flottes et que les forces soient égales, j'oserai présager que nous remporterons la victoire. »

Déjà, l'avant-veille, Hédouville, en *post-scriptum* d'une longue lettre au ministre de la guerre relative à sa décision, avait donné l'importante nouvelle de l'arrivée dans le port de Brest du contre-amiral Richery avec cinq vaisseaux et trois frégates, dont deux vaisseaux et deux frégates (1), disait-il, se joignent à ceux destinés pour l'expédition. « Cette heureuse arrivée, ajoutait-il, a fait embarquer deux mille hommes de plus de la 27e demi-brigade, et a rendu de la confiance à la marine. Jamais les troupes n'ont été mieux disposées. Le choix en est très-bon. »

Malheureusement notre marine de guerre, fort négligée dans les premières années de la Révolution, était loin d'être habile et entreprenante. On eut alors une preuve de la maladresse de quelques-uns de ses officiers. Nous extrayons de deux lettres du général Hédouville : l'une du 17 au ministre de la guerre,

(1) Les vaisseaux le *Pégase* et la *Révolution*; les frégates la *Tortue* et la *Félicité*.

l'autre du 19 au Directoire, les passages suivants :

« Il (le général Hoche) m'a mandé hier (16 décembre) de la rade de Camaret, où la flotte a été obligée de mouiller dans la nuit du 15 au 16, que le 15, au moment de sortir de la rade de Brest, quatre de nos vaisseaux se sont froissés et ont eu des avaries ; que la frégate la *Fraternité*, qu'il monte avec l'amiral Morard de Galles, a elle-même accroché deux bâtiments ; qu'elle n'a cependant point eu d'avaries. Il craint que la flotte n'ait perdu une nuit bien précieuse ; il ajoute qu'elle devait remettre à la voile à midi et sortir par le *Raz ;* qu'il souhaite que notre gaucherie ne l'ait pas découverte à l'ennemi. Il m'engage à vous instruire particulièrement de ce retard et à vous assurer des sentiments d'estime et de tendre intérêt qu'il vous a voués. Nous ne saurions trop répéter (ajoute-t-il) qu'il faut absolument détruire les principes d'insubordination qui règnent dans la marine ; le pauvre amiral en est souvent la victime, et, sans le respect que je lui porte, je crois que j'aurais fait un mauvais parti à quelques-uns de ses capitaines. Puissé-je ne plus vous écrire que de Bantry (comté de Cork) ! »

Voici la lettre au Directoire :

« Citoyens Directeurs, nous avons tout lieu de croire que notre flotte n'a pas été rencontrée par les Anglais et qu'elle approche les côtes d'Irlande, si elle n'y est pas déjà ; puissent les succès du général Hoche nous dédommager de la perte que nous avons faite !

« Le *Séduisant*, vaisseau de 74 canons, commandé par le citoyen Dufosse, s'est entièrement abîmé, le

26 au soir, sur une roche, dans le passage du Raz ; de treize cents hommes qui le montaient, quarante-cinq se sont seulement sauvés sur le continent ; on espère que quelques naufragés auront pu gagner l'île des Saints ; d'autres, dit-on, peuvent avoir été recueillis par les bâtiments les plus à portée d'eux.

« Je joins ici le rapport de ce désastreux événement.

« Le ministre de la marine est arrivé à minuit ; je lui ai communiqué les instructions que le général Hoche m'a laissées. Sa présence était bien nécessaire ici et lèvera sans doute tous les obstacles qui auraient retardé le second embarquement. »

Ainsi qu'on l'a vu, le 15 décembre, la totalité des troupes se trouvant embarquées depuis plusieurs jours et les difficultés de tout genre apportées par la marine paraissant enfin levées, la flotte avait mis à la voile, avait franchi le goulot et était venue mouiller dans la baie de Camaret. Le lendemain, 16, au signal d'appareiller, à une heure et demie, et sur l'ordre de faire route par le Raz, passage assez dangereux, les bâtiments s'étaient mis en marche. Le *Séduisant* était venu se briser contre les rochers.

Une partie de la flotte, déjà en pleine mer, n'eut connaissance de ce sinistre que sur les côtes d'Irlande, et avait continué à s'avancer vers l'ouest.

Le signal de passer par le Raz à une heure aussi avancée, et dans cette saison de l'année, où les jours sont si courts, avait été une première et malheureuse faute. Elle fut cause en grande partie de la dispersion

de l'armée et surtout de la séparation d'avec la frégate la *Fraternité* portant les deux généraux en chef. Cette frégate, en effet, appareillant très-tard de Camaret et se trouvant à la queue de la flotte, retardée par la perte du *Séduisant*, ne put franchir le Raz, fut contraint de suivre le passage de l'*Yroise*, et se trouva dès lors hors de la route tenue par la plupart des bâtiments (1).

Ce fut en vain qu'on la chercha et qu'elle-même fit tous ses efforts pour rallier l'armée navale ; elle ne put la rejoindre par suite d'une série de faits malheureux dont nous donnerons plus loin le récit. Quoi qu'il en soit, cette séparation fut une des causes principales du mauvais succès de l'expédition, car il n'est pas douteux que si le général Hoche, investi de pleins pouvoirs, eût été au milieu de ses troupes, il eût pu comprimer le mauvais vouloir de la marine, et la forcer, à défaut de bonne volonté et de zèle, à obéir à des ordres formels. C'est ce que ne put obtenir le général Grouchy, malgré tous ses efforts, malgré toute l'énergie qu'il déploya. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Le 17 décembre, à la pointe du jour, dix-sept bâtiments sur quarante-trois, dont huit vaisseaux, étaient encore ensemble et en vue les uns des autres. Presque tous appartenaient au corps de bataille et avaient au milieu d'eux la frégate l'*Immortalité*, montée par le général Grouchy et par le contre-amiral Bouvet. Le

(1) Il y a trois passes pour sortir du port de Brest. Celle du Raz est la plus dangereuse; celle de l'Yroise la plus commode, mais à cette époque elle était la plus *surveillée* par les Anglais.

temps était brumeux; Bouvet décacheta ses instructions et, trouvant des ordres pour se porter sur la baie de Bantry, dans le comté de Cork, point indiqué pour le débarquement, il fit continuer la route en gouvernant de ce côté. Le 18, le temps redevint beau, et les dix-sept voiles approchèrent des côtes d'Irlande.

Le général Grouchy, voyant que nul bâtiment ne ralliait la division de Bouvet et qu'on paraissait bien et dûment séparé du reste de l'armée, crut devoir prévenir le contre-amiral et lui faire connaître que son intention était, avec ce qui se trouvait à bord des dix-sept voiles, d'opérer le débarquement, soit dans la baie de Bantry, soit sur les bords de la rivière du Shannon, plus au nord, et cela en supposant même qu'*on ne rencontrât aucx points de ralliement ni le général en chef, ni le reste de l'armée, ni qui que ce fût*. Bouvet ne fit aucune opposition et la marche continua.

Le 19, au petit jour, dix-sept voiles inconnues furent signalées sous le vent, et bientôt on reconnut qu'elles appartenaient aux divisions des contre-amiraux Richery et Nielly. Sur ces dix-sept voiles, il se trouvait sept vaisseaux de ligne; ainsi on avait alors réuni une masse de quinze gros bâtiments et de dix-neuf légers.

Le général Grouchy, qui, dans les circonstances où l'on se trouvait, se considérait avec raison comme le commandant en chef des troupes réparties sur les trente-quatre navires, engagea le contre-amiral Bouvet à faire venir à son bord ses deux collègues, les contre-amiraux Richery et Nielly, pour que l'on pût tenir

conseil et se concerter. La réunion eut lieu en effet, et Grouchy déclara hautement qu'étant de fait, et jusqu'à ce que le général Hoche fût retrouvé, le commandant de l'armée, il voulait que l'on connût son intention formelle de débarquer, soit à la baie de Bantry, soit à l'embouchure du Shannon, lorsqu'on aurait envoyé au point de ralliement pour chercher le général en chef et le reste de l'armée. Le général ne cacha pas aux amiraux (et cette franchise fut peut-être un tort de sa part) que, du reste, il n'avait ni ordre ni instruction, mais qu'il n'en poursuivrait pas moins l'exécution des projets du gouvernement, projet dont le but, que l'on touchait au moment de pouvoir remplir avec plus de moyens qu'on n'eût osé l'espérer, était parfaitement connu de tous les chefs de l'armée de terre et de mer.

A cela le contre-amiral Nielly répondit qu'il croiserait trois jours, pas davantage, à la hauteur du cap Clear (1), ainsi que le portaient ses instructions ; qu'ensuite il reviendrait à Brest.

Grouchy lui observa que des instructions de la nature de celles qu'il invoquait n'avaient pu être données que pour le cas où *un seul bâtiment* se trouverait séparé de la flotte, mais qu'elles étaient sans valeur quand la grande majorité des voiles qui composaient cette flotte étaient rassemblées au lieu de débarquement ; qu'au demeurant, une fois la recherche des généraux en chef terminée, si on ne les trouvait pas, son intention était de *requérir* le contre-amiral Bouvet

(1) Au sud de la baie de Bantry.

d'avoir à effectuer le débarquement, ce qui, à défaut d'ordres précis, mettrait à couvert toute responsabilité.

Les contre-amiraux Bouvet et Richery se rendirent aux raisons du général, et il fut arrêté qu'on enverrait des bâtiments légers jusqu'à l'embouchure du Shannon pour avoir des nouvelles de Hoche et de Morard de Galles, et que l'on continuerait la marche sur Bantry, où l'on opérerait la descente.

Le 21 décembre, à sept heures du matin, on aperçut les côtes de l'Irlande. On prit la pointe de Misen-Head pour le cap Clear, situé beaucoup plus au sud, et l'on doubla le Misen-Head, croyant entrer dans la baie de Bantry. On finit par s'apercevoir que cette baie, située au sud de Misen, était dépassée. Cette erreur involontaire, mais que l'on eût évitée avec des marins plus habiles ou des cartes meilleures, causa un retard préjudiciable. On fut obligé de rétrograder, et vers midi on se trouva enfin vis-à-vis la fameuse baie désignée assez maladroitement pour le débarquement.

La baie de Bantry est située sur la côte sud-ouest d'Irlande, à quelques lieues du cap Clear, pointe la plus méridionale de l'île. Sa profondeur est de 28 kilomètres, sa plus petite largeur de 4. Sa côte se découpe en plusieurs petits havres. Celui qui porte le nom de Bantry est dans le fond de la grande baie. On y avait choisi trois mouillages où la flotte devait aller s'embosser selon les vents. Ces mouillages étaient, le premier à Bear-Haven, le second entre la pointe orientale et la terre ferme, le troisième (si le temps était très-beau) à l'entrée de la rivière de Cumbola.

Cette baie de Bantry avait été choisie sans beaucoup de discernement pour opérer la descente, attendu que l'armée de terre ne pouvait trouver dans ce pays montagneux et sans routes carrossables que très-peu de ressources, pas de chevaux, des vivres rares, de grandes difficultés pour le transport du matériel, et que l'armée de mer n'y pouvait tenir qu'un mouillage très-médiocre.

Quoi qu'il en soit, un hasard heureux ayant fait prendre le change à des pilotes irlandais qui vinrent à bord de la flotte française, croyant venir à bord des bâtiments anglais, on profita de la circonstance pour avoir des notions exactes. Ces hommes furent ensuite répartis sur les différents navires, et tous déclarèrent que la journée était trop avancée pour qu'on pût atteindre le mouillage. On redoubla seulement d'efforts pour se rapprocher de la baie et pour se mettre en mesure d'y pénétrer le lendemain.

Le 22 décembre, en effet, malgré des vents contraires, la flotte commença dès le point du jour à louvoyer en se dirigeant sur la baie ; toutefois, le soir seulement on prit un mouillage peu avancé et très-loin du point de débarquement. Il fallut courir des bordées sans nombre avant de jeter l'ancre. Au lieu de trouver les trente-quatre voiles réunies, le général commandant provisoirement l'expédition ne constata plus la présence que de dix vaisseaux et de cinq bâtiments légers. Qu'étaient devenus les autres bâtiments ? Les contre-amiraux Nielly et Richery, peu disposés à se prêter à un débarquement, les avaient maintenus en dehors

de la baie, soit parce que les vents étaient contraires, soit plutôt parce qu'ils étaient bien aises de se tenir éloignés du général Grouchy.

Ce dernier put même remarquer combien peu d'efforts avaient dû être faits par les dix-neuf bâtiments restés en dehors de la baie pour gagner le mouillage où on leur avait fait signal de se rendre, puisque, pendant les cinq jours que le contre-amiral Bouvet demeura à portée du point de débarquement, pas un seul des navires des divisions Nielly et Richery ne se présenta (1). Or est-il admissible que, pendant cinq jours, et alors que quinze bâtiments avaient pu pénétrer en louvoyant jusqu'au milieu de la baie de Bantry, nul des dix-neuf autres n'ait été à même de faire la même opération ?

La journée du 23 décembre fut employée tout entière, par la division Bouvet, à courir des bordées pour se rapprocher du point de débarquement. A chaque instant Grouchy s'attendait à voir déboucher les deux autres divisions ; vain espoir. A plusieurs reprises il demanda même au contre-amiral de détacher quelque léger bâtiment pour aller à la recherche des dix-neuf voiles. Bouvet refusa toujours sous divers prétextes, mais sans pouvoir alléguer une raison plausible.

Grouchy remarqua facilement, en outre, que depuis leur entrée dans la baie de Bantry, un changement notable s'était opéré dans les dispositions de Bouvet. Jusqu'alors, le zèle du contre-amiral n'avait pas paru

(1) Tous ces faits sont constatés dans le journal écrit, *jour par jour*, par le général Grouchy, communiqué à Hoche et au Directoire.

douteux. Il secondait de son mieux les efforts du général; mais à peine la force d'inertie opposée par Richery et Nielly se fut-elle fait sentir, que Bouvet devint tout autre. Il se montra plein de crainte; il redoutait de se voir bloqué par les Anglais dans la baie; il ne faisait que parler de son désir de retourner à Brest; ne cessait de déblatérer contre l'expédition, qu'il traitait de ridicule, et prétendait enfin que, s'il faisait son devoir, il donnerait l'ordre de couper les câbles et d'appareiller pour les côtes de France. Il y avait, d'après lui, autrement d'importance à sauver les restes de la marine qu'à jeter quelques milliers d'hommes en Irlande.

Le général Grouchy, plein d'ardeur et animé par le véritable esprit du devoir, ne négligeait rien pour combattre les errements de Bouvet. Il finit par lui déclarer qu'il prenait toute la responsabilité sur lui; que la possibilité d'un blocus par les Anglais dans la baie de Bantry avait été du reste prévue, *puisque l'on avait embarqué les objets nécessaires pour fermer les deux extrémités du canal entre l'île et la terre ferme, canal dans lequel la flotte devait s'embosser.* Le général alla jusqu'à lui déclarer qu'il appellerait sur sa tête la plus terrible responsabilité s'il faisait manquer, par une honteuse retraite, une expédition sur laquelle le Directoire fondait d'aussi grandes espérances.

Le contre-amiral sentait bien intérieurement que les raisons données par Grouchy étaient bonnes; mais il cherchait un prétexte à peu près plausible pour abandonner, tout en sauvegardant sa responsabilité, une

expédition qu'il désapprouvait. Aussi, le 23 décembre, les vents s'étant élevés avec une certaine violence et poussant au large, on gagna peu de distance vers le lieu du débarquement, pour lequel Grouchy avait désigné Bear-Haven, au nord de la baie, dans le canal situé entre l'île de Great-Haven et la terre, à quelques kilomètres des montagnes de Slier-Miskisk.

Le général, décidé à poursuivre seul, avec les six à sept mille hommes portés par les dix-sept bâtiments de Bouvet, l'expédition en Irlande, croyant que le contre-amiral n'oserait résister à un ordre formel de sa part donné par écrit, fit ses préparatifs. Il rédigea une proclamation aux Irlandais et une autre à ses troupes.

Voici le commencement de cette dernière, qui devait être mise à l'ordre le 24 décembre, mais qui ne le fut pas, à cause du brusque départ de Bouvet :

« Républicains, les hasards de la mer nous séparent momentanément du général en chef. Dépositaire de ses projets, instruit du chemin qu'il eût suivi pour vous mener à la victoire, je me vois appelé par les circonstances à remplir pendant quelques instants la tâche glorieuse qui lui était destinée ; la vôtre exige de nouvelles preuves de votre valeur, de votre constance, de votre amour pour la discipline et surtout de votre respect des personnes et des propriétés. N'oubliez dans aucun moment que ce n'est point le peuple d'Irlande que vous venez combattre. Les Anglais seulement sont vos ennemis, etc... etc... »

On voit que Grouchy, pour inspirer plus de confiance aux troupes, se disait dépositaire des plans et

des instructions du général en chef. Cela n'était malheureusement pas ; et ce qui lui manquait encore plus que tout le reste, c'était l'*autorité*, l'*influence* nécessaires pour forcer la marine à l'obéissance ; c'était un plein pouvoir, pareil à celui envoyé secrètement à Hoche par les membres du Gouvernement.

Il ne doutait pas cependant encore, le 23 décembre au soir, que le contre-amiral Bouvet n'obtempérât à une réquisition donnée par écrit et sauvegardant sa responsabilité ; aussi, le 24 au matin, lui adressa-t-il la lettre suivante :

« Général, l'intention fortement prononcée du Directoire exécutif d'opérer une révolution en Irlande et d'y seconder les efforts des mécontents, l'armement considérable qu'il a fait en conséquence, et le point auquel nous nous trouvons, m'impose l'obligation de poursuivre l'exécution des plans conçus par le général Hoche.

« Je vous requiers donc de prendre les mesures nécessaires pour débarquer au lieu que vous indiquent vos instructions, l'artillerie, les munitions, les troupes et les vivres qui sont à bord des vaisseaux qui se trouvent dans la baie de Bantry.

« Je vous demande également de protéger par tous les moyens qu'offre la marine le succès de ce débarquement, et de remplacer, en partie, si vous ne pouvez le faire en totalité, les poudres dont l'absence de quelques vaisseaux nous prive.

« Nous sommes placés par les circonstances dans une position extrêmement difficile, je le sais, général ;

mais il ne m'est cependant pas permis de balancer entre l'accomplissement des vues du Gouvernement, quelque hasardeuses que soient les chances qui m'entourent et le renoncement à un projet qui doit autant nuire aux ennemis de la patrie. »

Grouchy envoya ensuite la copie de la réquisition adressée par lui à Bouvet aux membres du Directoire dans la lettre suivante :

« Citoyens Directeurs, il vous a été rendu compte du départ des armées navale et de terre et des premiers événements qui ont marqué leur sortie de Brest. Le sort des généraux en chef de terre et de mer, dont nous sommes séparés depuis le Raz, vous est probablement connu. Nous l'ignorons entièrement. La division aux ordres du général Bouvet, avec lequel je suis embarqué, a poursuivi sa route vers les côtes d'Irlande, à peu de distance du cap Clear, point de rendez-vous de l'armée ; elle a été jointe par celles aux ordres des contre-amiraux Richery et Nielly. Sur mon invitation, ces officiers ont passé à bord de la frégate du général Bouvet, et il a été arrêté (les bâtiments légers envoyés à la découverte des généraux Hoche et Morard de Galles et des vaisseaux égarés n'en ayant rapporté aucune nouvelle) : que l'armée, forte alors de trente-trois à trente-quatre bâtiments, dont quinze vaisseaux de ligne, se rendrait dans la baie de Bantry pour y poursuivre l'exécution des projets du Gouvernement. Malheureusement la flotte n'a pu y mouiller dans la journée, et des vents violents ayant soufflé pendant la nuit, partie des navires a été jetée au large.

Dix vaisseaux de ligne et trois ou quatre bâtiments légers seulement sont venus dans Bantry; ils portent de six à sept mille hommes. Quelque faibles que soient ces moyens pour remplir la tâche que vous avez imposée au général Hoche, tâche à l'accomplissement de laquelle il destinait le double de forces, je n'ai pas balancé à requérir, par la lettre dont copie ci-jointe, le général Bouvet de nous débarquer. Je ne me suis point dissimulé combien sont hasardeuses les chances qui nous environnent; mais j'ai dû ne voir que le but que se propose le Directoire, et si l'extrême réduction du corps dont les circonstances me font prendre le commandement ne me permet pas d'effectuer la révolution d'Irlande, le dévouement des braves soldats que je conduirai sur cette terre étrangère opérera, quand même le succès ne couronnerait pas leurs généreux efforts, une diversion utile à la cause de la liberté et à l'affermissement des destinées républicaines.

« Pressé par de telles pensées, j'ai cru, citoyens Directeurs, devoir méconnaître dangers et responsabilité. Je regrette seulement que l'ensemble des projets du général Hoche ne me soit pas plus connu, qu'il ne m'ait point donné d'instructions et que le fil de ses intelligences avec les mécontents ne soit pas entre mes mains, car je ne dois point vous le cacher, citoyens Directeurs, mon zèle et mes efforts sont pour ainsi dire ma seule boussole.

« Le débarquement s'opérera demain, 5, à Bear-Haven; le 6, je me porterai sur *Bantry*, où je réunirai quelques moyens de subsistance et de transport. Le

10, j'espère enlever, sinon les forts, du moins la ville de Kinsale, et le 12 ou le 13 je serai devant Cork. Si je réussis à m'en emparer, de là je marcherai sur Dublin. Dans le cas où des forces trop disproportionnées ne me permettraient pas de me rendre maître de ces deux places, ou me feraient éprouver des échecs sérieux, je me rapprocherai de la rivière du Shannon, et, m'élevant vers le nord de l'Irlande, je m'y réunirai aux mécontents, qui abondent dans cette partie.

« Les circonstances influeront nécessairement sur le plan que je suivrai; je tâcherai de suppléer au nombre, et d'étonner l'ennemi par la hardiesse et la célérité de mes mouvements. L'esprit qui anime les troupes est excellent, et, si l'on ne s'est point fait illusion sur sa nature et les forces du parti opposé au gouvernement anglais dans ce pays, j'espère des succès.

« Privé de toute espèce d'administrations, n'ayant aucun fonds, obligé, pour pouvoir me soutenir, d'établir la plus sévère discipline, j'ose croire que le Directoire ne blâmera pas les moyens vigoureux et administratifs que je serai obligé de prendre. Les circonstances commandent et ne permettent pas de demi-mesures.

« Je joins à cette lettre le tableau de l'armée et les proclamations que j'ai déjà été dans le cas de faire.

« Je ne me permettrai point de demander au Directoire de soutenir par des forces nombreuses les enfants perdus d'Irlande. L'ensemble de ses plans et sa sagesse décideront ce qu'il ordonnera à cet égard; mais je l'engage vivement d'expédier aussitôt que possible,

vers le nord de l'île, quelques navires chargés d'armes et de munitions de guerre. Il est urgent d'en fournir aux mécontents, et le peu de moyens de ce genre que j'ai à ma disposition rend nécessaire que le Gouvernement s'occupe promptement de cet objet. »

Avant d'expédier ces lettres, dont la dernière ne parvint au Directoire qu'après le retour de la flotte à Brest, le général Grouchy, voulant se rendre un compte exact des moyens d'action dont il disposait, fit faire le signal au chef d'état-major général Chérin, monté sur l'*Indomptable*, de se rendre à bord de l'*Immortalité*, puis il pria le contre-amiral de faire reconnaître le point de débarquement. Le général Chérin, l'adjudant général Simon, le commandant de l'artillerie vinrent trouver Grouchy, et un officier de la frégate, M. Lecourt, après avoir reconnu la côte vers Bear-Haven, déclara que le débarquement était possible avec les chaloupes.

Aussitôt le général Grouchy demanda à Bouvet de faire le signal de débarquement pour le lendemain, puis régla avec le chef d'état-major l'ordre de la bataille, la répartition des officiers généraux, celle des troupes, la disposition de l'artillerie et du peu de munitions qu'on avait.

Le général Chérin retourna à son bord pour y prendre ses papiers, et il fut décidé qu'il reviendrait le soir coucher sur l'*Immortalité*, afin de se trouver avec Grouchy le lendemain matin au point du jour, lors du débarquement.

Le signal de tout préparer pour la descente fut fait,

aperçu et si bien compris, qu'un des capitaines envoya demander s'il devait mettre immédiatement ses embarcations à la mer.

Il était environ trois heures de l'après-midi. Grouchy fit venir les Irlandais qu'on avait sur la flotte et les interrogea. Il se convainquit alors que, de Bear-Haven à Bantry, il n'existait que de détestables chemins, et qu'il était bien préférable de conduire l'artillerie par mer à ce dernier endroit. En conséquence, il écrivit de nouveau au contre-amiral :

« Les difficultés que présentent les localités ne permettent pas, général, que l'artillerie et une partie des objets nécessaires à l'armée soient débarqués à Bear-Haven ; je vous requiers donc de les faire transporter à bord d'une frégate, d'une flûte et d'un bâtiment léger, à Bantry même.

« Je suis informé qu'il existe un petit fort armé de dix canons. Quoique j'espère m'être rendu maître de Bantry avant que ces navires y soient arrivés, néanmoins il convient que vous donniez des instructions suffisantes à l'officier commandant cette station légère, pour qu'il se tienne en mesure d'éteindre les feux du fort et de s'en emparer.

« Ne prévoyant pas, général, que ces trois bâtiments puissent retourner en France aussitôt que l'escadre que vous commandez, je dois vous prévenir que mon intention est de fortifier l'île de Gildy, près de laquelle ils devront se placer, de manière à y soutenir, avec le plus d'avantage possible, une attaque que bien probablement, dès que votre départ aura ouvert l'entrée de

la baie, l'ennemi ne manquera pas de venir leur livrer. L'importance d'où il est pour le succès de l'expédition, que j'aie à Bantry, pendant quelque temps du moins, une espèce de dépôt de munitions et d'armes, rend important que vous confiiez à un officier également brave et intelligent un commandement qui exige autant de fermeté que de dévouement.

« Je vous renouvelle les plus vives instances, général, pour que vous fassiez transporter à bord de ces trois bâtiments tous les objets d'armement, d'équipement et les munitions qui se trouvent réparties sur les vaisseaux de l'escadre. »

Tout semblait marcher au gré des désirs du général Grouchy. Le débarquement était préparé. Avec les 6,000 hommes que portaient les navires de la division Bouvet, on pouvait espérer tenir la campagne, et donner le temps au reste de l'armée de se rallier pour opérer la descente. Si le général Hoche n'avait pas été pris, il y avait tout lieu de penser qu'il arriverait sous peu au point assigné pour la réunion de la flotte et qu'il dirigerait l'expédition suivant les instructions que seul il avait reçues. Enfin le contre-amiral paraissait disposé à n'apporter aucune entrave aux opérations ultérieures; nul doute que les divisions Richery et Nielly, qui se tenaient sous voiles en dehors de la baie de Bantry, en voyant leur collègue déposer sur la côte les troupes de débarquement, n'imitassent son exemple.

Mais une sorte de fatalité semblait s'attacher à détruire tout ce que faisait le commandant en chef pro-

visoire et à paralyser l'ardeur du corps expéditionnaire.

Nous laisserons parler le curieux journal écrit par le général Grouchy. Les faits y sont exposés avec une netteté, une clarté et une vérité qui nous semblent donner à son récit un attrait puissant.

« Pendant la nuit du 4 au 5 (24 au 25 décembre), les vents s'élevèrent violemment et la mer était si grosse, le 5 (25 décembre), au matin, qu'il était de toute impossibilité de mettre un canot dehors.

« Le signal de se tenir prêt à débarquer resta arboré, mais le temps ne permettait guère de l'apercevoir et encore moins d'y obéir. A chaque heure, j'espérais, mais inutilement, que les vents tomberaient; ils devinrent de plus en plus forts, et on donna ordre de mouiller deux ancres.

« Vers les quatre heures du soir les rafales se multipliant, les vents devenaient encore plus violents, et tout annonça une forte tempête.

« Vers cinq heures, l'un des câbles de la frégate se rompit, et pendant quelques moments elle courut le danger d'aller se briser à la côte ou contre d'autres navires.

« Durant les anxiétés de cette position, le général Bouvet, qui, depuis le matin, semblait jouir de voir les éléments seconder aussi bien ses desseins, le général Bouvet qui ne voulait, qui ne cherchait qu'un prétexte de partir de la baie, se rend sur le pont, et, sans m'en prévenir, sans que je susse ses intentions, au moment que je m'y attends le moins, fait tirer le nombre de

coups de canon servant de signal à la flotte d'appareiller en coupant ses câbles.

« Je reçus l'explication de ce signal par la répétition de l'ordre, qu'il fit faire avec le porte-voix aux bâtiments proche desquels la frégate, emportée rapidement par les vents, passait.

« Indigné, je courus pour lui témoigner mon étonnement. Il me donna pour raisons qu'il avait la flotte à sauver, que la tempête la ferait périr dans la baie; que mes réquisitions ne le mettaient point à couvert; enfin, je ne pus en rien obtenir.

« Nous fûmes poussés au large, et à la pointe du jour la terre et tous les bâtiments avaient disparu. Je pressai alors le général Bouvet de retourner à Bantry pour y chercher la flotte et la rallier, soit là, soit dans les parages voisins. J'insistai fortement pour ce retour, et je le requis verbalement, s'il était impossible de retourner à Bantry, de se rendre à la rivière du Shannon, où, sans doute, l'armée se porterait dès qu'elle le pourrait. Il s'y refusa en m'alléguant la mer, les vents, une foule de prétextes, et annonça qu'il allait prendre la route de Brest, où bien plus sûrement partie de la flotte serait arrivée avant lui.

« Indigné, et d'une telle résolution, et de l'inutilité de mes efforts pour la faire changer, voyant qu'il était impossible de rien gagner, je me retirai dans ma chambre, déterminé à m'y tenir enfermé aussi longtemps que je serais en mer, ne pouvant me résoudre à vivre avec celui dont la conduite était si différente de celle que j'eusse tenue à sa place.

« J'étais inconsolable, pour la chose publique et pour le général Hoche, d'avoir vu, en dépit de la saison et des Anglais, trente-quatre vaisseaux et douze mille hommes de débarquement aux côtes d'Irlande, et de n'avoir pu empêcher la coupable timidité d'un individu et les petites passions de quelques autres de neutraliser d'aussi heureuses données.

« Après avoir lutté pendant six jours contre une mer fort agitée, des vents contraires, et sans avoir cherché à rencontrer ou à rallier la flotte, nous arrivâmes seuls à Brest, le 12 nivôse (1er janvier 1797). Nous n'eûmes d'autres événements pendant le retour que celui d'apercevoir, durant la nuit du 10 au 11 (30 au 31 décembre), des feux et quelques bâtiments qu'on prit pour la flotte anglaise.

« Dans la journée du 12 (1er janvier), sont rentrés à Brest six des vaisseaux et trois frégates qui étaient mouillés à Bantry.

« Le 13 et le 14 (2 et 3 janvier), deux vaisseaux et deux frégates sont également rentrés, ce qui forme la presque totalité des bâtiments qui étaient avec moi à Bantry-Bay. »

Le général Chérin, chef d'état-major du corps expéditionnaire, non moins indigné que le général Grouchy de la conduite du contre-amiral Bouvet, crut devoir, dès sa rentrée à Brest, le 5 janvier, adresser son rapport au Directoire exécutif, sur les faits à sa connaissance.

« Citoyens Directeurs, écrit-il, quoique le général divisionnaire Grouchy, rentré avant moi à Brest, vous

ait déjà instruit du retour d'une partie de la flotte et des circonstances extraordinaires qui ont accompagné notre expédition, je ne m'en crois pas moins obligé de remettre sous vos yeux un aperçu des événements dont j'ai été témoin ; car je pense que vous désirez ardemment de recevoir le plus de renseignements possible sur ce qui concerne l'expédition, dont le succès importe tant à la gloire de la République et au rétablissement de la paix dans l'Europe entière. Au surplus, les triomphes que vous aviez préparés ne sont que retardés.

« Le 25 frimaire (15 décembre), la flotte française, composée de dix-sept vaisseaux de ligne, treize frégates, trois corvettes et huit flûtes, portant environ quatorze mille cinq cents hommes, a mis à la voile sous les auspices les plus favorables.

« Le 26 (16 décembre), après avoir mouillé dans la rade de Camaret, elle se dirigea dans l'après-midi par le passage du Raz.

« Le 27 (17 décembre), l'armée navale se trouva dispersée ; l'*Indomptable*, sur lequel j'étais embarqué, n'était réuni qu'à seize autres voiles ; nous poursuivîmes notre route vers les côtes d'Irlande, et le 1^er^ nivôse nous aperçûmes la terre. Alors les bâtiments réunis à cette hauteur étaient au nombre de trente-sept, sous les ordres du contre-amiral Bouvet, car depuis le 26 au soir nous avions perdu de vue la frégate la *Fraternité*, où étaient les généraux en chef de terre et de mer. Indépendamment de cette frégate, il manquait au complément de l'escadre, savoir : le *Nestor*,

la *Romaine*, la *Cocarde*, la *Légère*, le *Suffren*, l'*Expérimenté* et le vaisseau le *Séduisant*, qui s'était perdu sur les rochers.

« Le 2 nivôse (22 décembre), nous avons mouillé à l'entrée de la baie de Bantry au nombre de 11 vaisseaux, 2 frégates et 3 corvettes.

« Le lendemain, nous cessâmes de voir le reste de la flotte qui, n'ayant pu entrer dans la baie, était resté au large.

« Le 4 (24 décembre), je me rendis avec un adjudant-général et le commandant de l'artillerie à bord de l'*Immortalité*, pour lui (1) demander le débarquement. *Il accueillit sur-le-champ ma proposition, et me communiqua ses dispositions pour opérer la descente le lendemain. Le contre-amiral Bouvet reçut de lui une réquisition sur cet objet. Quel fut mon étonnement lorsque, le lendemain au soir, la frégate* l'Immortalité *quitta précipitamment la baie, abandonnant le reste des vaisseaux qui s'y trouvaient mouillés!* La mer devenait plus que jamais agitée, les vaisseaux chassaient sur leurs ancres; plusieurs, menacés d'être jetés à la côte, appareillèrent. Ceux qui restaient le 7, ne portaient que quatre mille hommes dépourvus d'ailleurs des ressources les plus précieuses; en cette circonstance, le débarquement était impraticable. Ce jour, au milieu des signes d'une violente tempête, *le commandant des forces navales* donna ordre de mettre à la voile pour échapper aux dangers qui nous menaçaient, avec l'intention de se rapprocher de

(1) Le général Chérin veut désigner sans doute par *lui* le général Grouchy; cela ressort du reste de sa dépêche.

l'embouchure de la rivière du Shannon. Cette portion de l'escadre, composée de..... voiles, s'est effectivement montrée à l'embouchure de cette rivière, et, dans la journée du 8 (28 décembre), on ne découvrit aucun des autres vaisseaux qui auraient pu s'y rallier; elle fit route pour Brest.

« Jusqu'à présent, citoyens Directeurs, il n'est entré en rade que 7 vaisseaux de ligne, 3 frégates et 2 corvettes; nous ignorons le sort des autres bâtiments.

« Le général Hoche a-t-il réuni les bâtiments dispersés et opéré une descente? Est-il tombé lui-même entre les mains de l'ennemi? Il nous est impossible de résoudre ces problèmes.

« Parmi les vérités qu'il est de mon devoir de révéler au Directoire, je déduirai plusieurs raisons principales qui ont contribué à empêcher le succès de l'expédition :

« 1° Les lenteurs de l'amiral Villaret, qui nous ont fait perdre les temps les plus propices;

« 2° Le retard causé par le retour de l'escadre aux ordres de l'amiral Richery, dont une partie n'a pu sortir et nous rejoindre que le 26;

« 3° L'ordre donné trop tard par le général de mer, vers quatre heures du soir, de se diriger vers le passage du Raz, passage le plus dangereux et le plus difficile, qui a causé la perte d'un vaisseau et la dispersion des autres;

« 4° La séparation de la frégate où se trouvaient les généraux de terre et de mer et la caisse de l'armée;

« 5° *Les lenteurs qu'a paru apporter le contr-eamiral*

Bouvet à faire mouiller dans la baie de Bantry les bâtiments qui se trouvaient sous ses ordres, ne leur ayant fait aucun signal à cet égard;

« 6° *Le départ précipité et inattendu du même amiral*, qu'il a exécuté le 15 sans le faire connaître (1);

« 7° La trop longue station dans la baie de Bantry, en sorte que l'ennemi a eu le temps de prendre les mesures et sur terre et sur mer pour s'opposer à la descente et la rendre impraticable;

« 8° Les coups de vent qui ont mis les vaisseaux mouillés dans cette baie dans le péril le plus imminent et en ont forcé plusieurs à appareiller;

« 9° La non-réunion à l'embouchure du Shannon, lorsque nous nous y sommes présentés, des vaisseaux que nous avions perdus de vue depuis notre entrée à Bantry.

« En terminant ici l'abrégé de mon rapport, je crois pouvoir vous assurer, citoyens Directeurs, que le vœu des troupes actuellement en rade est de retourner accomplir la tâche glorieuse que vous leur avez imposée. Il existe encore à Brest treize vaisseaux et plusieurs frégates en état de mettre à la voile dans un espace de temps déterminé.

« Je joins ici quelques exemplaires de l'ordre donné à l'armée le 15 de ce mois (2 janvier) (2).

(1) Donc Chérin ne songe nullement à incriminer Grouchy; il rejette bien toute la faute sur Bouvet, rien que sur Bouvet, et s'il eût eu même des doutes sur la participation de Grouchy au retour à Brest, il n'eût pas manqué de le dire dans cette dépêche au Directoire.

(2) Nous reviendrons un peu plus loin sur cet ordre du jour de Chérin, attendu qu'il eut alors une certaine importance pour les relations entre Hoche, Grouchy et lui.

Le récit que nous venons de faire est basé sur des documents authentiques, établi sur des faits irrécusables. Les pièces dont nous nous sommes servi sont, en original, soit entre nos mains, soit au dépôt de la guerre.

Comment concilier ce que nous venons de dire et d'exposer le plus nettement possible, avec ce passage de la *Biographie Michaud* sur le maréchal de Grouchy?

On lit, pages 622 et 623 du XVII[e] volume : « *Voici comment,* SUR DES DOCUMENTS ORIGINAUX, M. BERGOUNIOUX, auteur d'une histoire très-intéressante de Lazare Hoche, raconte les circonstances de la retraite :

« L'armée, par suite de l'absence de Hoche, se trouvait sous les ordres de Grouchy. C'était donc à lui à prendre une décision. Tant qu'il crut que Hoche pourrait arriver, c'est-à-dire pendant huit jours, il se borna à dire qu'il fallait attendre. Mais le neuvième jour, croyant que la frégate montée par le général Hoche était perdue ou prise, il donna ordre de mettre le cap sur la France. En vain Chérin, chef d'état-major de l'armée, le presse de se montrer digne de cette protection de la fortune qui, après avoir dérobé l'escadre aux croisières anglaises, lui montrait un rivage si facilement abordable ; en vain il fit appel au dévouement que tous avaient promis à Hoche pour l'accomplissement de ses grands desseins ; en vain il lui prouva qu'un concours de circonstances si favorables pour le succès d'une si grande entreprise ne se représenterait plus ; il ne put parvenir à faire prendre à Grouchy une résolution énergique.....

« Dans une lettre où il rend compte à Hoche de ces détails, Chérin dit qu'en voyant l'hésitation de Grouchy, il fut tenté de le jeter à la mer ; il se promenait seul la nuit sur le pont, le coup était facile ; il exprime le regret d'avoir résisté à ce mouvement. Le commandement de l'armée revenait alors à Chérin, et lui eût débarqué. » Hoche, désespéré, rentra en France. « Pour ne pas, écrit encore M. Bergounioux, perdre Grouchy dans l'opinion de l'armée, il se refusa à publier un rapport sur l'expédition, et laissa s'accréditer le bruit que la tempête avait été le seul obstacle au débarquement. Mais aucune considération ne put le faire aller plus loin. S'il consentait à couvrir de son oubli les torts du général Grouchy, toutes les démarches faites auprès de lui pour obtenir ce pardon du cœur qui se rouvre à l'amitié furent sans résultat..... Il pensa que c'était assez de son silence accordé au souvenir de leur ancienne amitié. »

Un autre auteur, M. Ernouf, petit-fils, croyons-nous, du général de ce nom sous l'empire, et qui, en 1815, s'étant rallié aux Bourbons, fut attaché à l'armée du duc d'Angoulême dans le Midi, M. Ernouf, disons-nous, dans le XXX^e^ volume (pages 18 et 19) de la *Revue contemporaine*, s'exprime ainsi sur le maréchal de Grouchy, dans ses appréciations sur les hommes ayant marqué à Waterloo :

« Dix-huit ans auparavant, un général français, digne émule de Bonaparte avait organisé contre l'Angleterre un plan d'opération non moins habile, plus dangereux pour elle peut-être que celui de 1815. Une

escadre libératrice et vengeresse portait en Irlande l'élite des héros de la grande République. En vain une tempête avait d'abord dispersé nos vaisseaux : ralliés comme par miracle, ils se trouvaient réunis dans une baie d'un mouillage facile, en vue d'une plage où les appelaient de nombreux auxiliaires. Au rendez-vous, *un seul* navire manquait; on eût dit que la mer, protectrice intelligente des Anglais, avait fait un effort pour repousser le plus loin leur plus dangereux ennemi. Mais si le chef était encore absent, ses instructions étaient là. Il y avait là aussi son brave et intelligent chef d'état-major, Chérin, pénétré de son esprit, pressentant sa prochaine arrivée, comprenant que c'était là une de ces occasions suprêmes qui ne se représentent pas deux fois dans un siècle, et où il faut payer d'audace ou jamais. Malheureusement le seul général divisionnaire qui se trouvât sur l'escadre, celui auquel revenait de droit le commandement, était un officier brave, loyal, mais d'un esprit faible. Il s'effraya de cette responsabilité grave et imprévue; malgré les représentations itératives de Chérin, il n'osa ordonner le débarquement immédiat en l'absence du général en chef. Il l'osa moins encore après huit jours d'attente inutile, et fit mettre à la voile pour la France, croyant le commandant pris ou tué. Celui-ci arriva quelques heures après ce fatal départ; il apprit avec désespoir ce qui s'était passé, et, pour comble de malheur, une nouvelle tempête l'empêcha d'atteindre et de ramener l'expédition. Il pallia généreusement auprès du Directoire les torts du malheureux officier, qui n'avait péché

que par irrésolution et faiblesse, mais il ne voulut jamais le revoir. Dans une lettre qui a été conservée, Chérin lui racontait que, se trouvant tout seul avec l'officier en question sur le pont d'un des navires, la nuit qui précéda le retour de l'escadre, il avait éprouvé une tentation violente de le jeter par-dessus le bord. Cet officier disparaissant, le commandement passait à Chérin, et l'entreprise suivait son cours. Plus tard, quand il la vit complétement manquée, Chérin regrettait d'avoir épargné une existence fatale à la France, etc. »

La *Biographie Michaud*, chacun le sait, est souvent fausse et entachée d'une partialité résultant des opinions exaltées de son premier fondateur. Nous serions curieux de connaître les documents *originaux* dans lesquels l'auteur de *Lazare Hoche* a puisé ses appréciations sur la conduite de Grouchy pendant l'expédition d'Irlande.

Que penser, après avoir lu les documents historiques, les lettres que nous venons de faire connaître, des assertions de M. Bergounioux, adoptées par la *Biographie universelle* de Michaud, et de l'article de la *Revue Contemporaine*?

Comment M. Bergounioux a-t-il pu écrire que, pendant huit jours, Grouchy s'était borné à dire qu'il fallait attendre ?

La fausseté des assertions de M. Bergounioux et de ceux qui l'ont copié sans s'inquiéter de savoir s'il n'avançait pas des faits controuvés, est-elle assez évidente ? Eh bien, nous prouverons tout à l'heure que la

prétendue lettre dans laquelle Chérin écrit qu'il *a voulu jeter Grouchy à la mer* est une lettre écrite par Grouchy à Hoche, dans laquelle lui, Grouchy, dit à son général en chef *qu'il aurait fallu f..... l'amiral Bouvet à la mer* pour réussir.

Les preuves existent; elles sont, nous l'avons dit, soit au dépôt de la guerre, soit entre nos mains. Nous sommes tout prêt à les communiquer, et nous mettons au défi qui que ce soit de nous montrer, comme le prétend la *Biographie Michaud*, des pièces qui établissent la conduite prêtée à Grouchy par MM. Bergounioux et Ernouf.

Ajoutons que ces auteurs sont les seuls qui aient aussi singulièrement mis à côté de la vérité historique, en cette circonstance.

Mais revenons au récit de l'expédition.

Le général Chérin, en mettant le pied en France, sans même consulter le général Grouchy, commandant les troupes en l'absence de Hoche, mit à l'ordre de l'armée :

« Le général Hoche, sous les ordres duquel vous étiez habitués à vaincre, vous conduisait à de nouveaux triomphes : vous alliez porter la liberté en Irlande, venger les longues injures faites à la République française par le gouvernement anglais, et imposer à cette puissance orgueilleuse les lois d'une paix honorable, qu'attend l'Europe entière.

« Les vents ont trahi nos espérances; l'armée a été dispersée par la tempête, et séparée de son chef; de quinze mille hommes qui la composaient, six mille seu-

lement ont pu pénétrer dans la baie de Bantry et apercevoir la terre, dont une mer orageuse leur interdisait l'accès. Avec ce faible corps d'armée, dépourvus de munitions de guerre, de bouche et de tous les moyens qui sont l'âme des opérations militaires, les généraux qui vous restaient dans cet instant critique, fiers de votre valeur et sans calculer les obstacles, n'ont pas hésité d'ordonner la descente : ce projet, que secondait si bien votre impatience, allait s'exécuter le 5 nivôse, lorsque au milieu d'une tourmente affreuse le commandant des forces navales quitta précipitamment la baie. Depuis son départ, il n'existait plus sur les vaisseaux ralliés qu'environ quatre mille hommes ; nos ressources les plus précieuses en artillerie et en vivres s'anéantissaient par l'éloignement successif des bâtiments qui en étaient chargés ; les vents devenaient toujours plus violents, et si, contre l'avis du chef de division qui commandait cette escadre, nous nous fussions opiniâtrés à rester, dans l'espoir d'effectuer le débarquement, notre perte était infaillible, ainsi que les événements l'ont justifié.

« *Soldats*, en rentrant momentanément en France, vous ne languirez point dans l'attente d'une destination incertaine ; les succès qui vous étaient promis ne sont que différés : le gouvernement est, sans doute, trop attaché à l'exécution du projet glorieux qu'il a conçu pour la prospérité de la République, et met un trop haut prix à vos services, pour ne pas vous offrir bientôt les moyens d'exercer votre énergie et votre constance. Non, parce qu'un élément contraire a enchaîné

cette fois vos bras, vous ne vous découragerez point ; le chemin de la gloire vous est présentement connu : nous avons prouvé aux détracteurs de cette expédition maritime que, malgré les rigueurs de l'hiver, rien n'était impossible à des Français ; et si votre apparition seule a suffi pour faire trembler l'Angleterre, jugez ce que vous devez espérer lorsque avec des forces plus nombreuses nous irons l'attaquer jusque dans ses propres foyers !

« Nos chefs applaudissent à la fermeté héroïque que vous avez fait paraître au milieu des dangers dont vous étiez entourés : le Directoire exécutif en est instruit ; avec les témoignages de sa satisfaction, vous recevrez bientôt l'ordre que nous désirons tous, celui de retourner combattre les plus acharnés ennemis de la paix et de notre liberté. »

Dans les circonstances où l'on se trouvait, cet ordre était non-seulement un acte irrégulier au point de vue de la discipline militaire, une usurpation de pouvoir de la part de Chérin qui n'avait nullement qualité pour parler aux troupes commandées par Grouchy, mais il était un danger politique en ce sens qu'il engageait le gouvernement.

Grouchy le comprit. Toutefois, n'ayant pas encore reçu du Directoire le commandement en l'absence de Hoche, il ne voulut pas sévir. Hoche, dès son arrivée à Brest, ayant pris connaissance de ce document, le blâma sévèrement et infligea publiquement les arrêts à son chef d'état-major (1).

(1) *Ordre* (30 janvier 1797) : « Le général Chérin gardera les arrêts

Cet ordre intempestif de Chérin fut la cause première d'un nouveau moment de refroidissement entre Hoche et Grouchy, très-liés depuis longtemps. Ce refroidissement n'eut qu'une courte durée. Nous en développerons les causes à la fin de ce livre. Hoche d'ailleurs fut contrarié de ce que Grouchy ne se fût pas opposé à la publication de ce document.

Une autre circonstance jeta du froid entre Grouchy et Chérin. Le second, se considérant sans doute comme indépendant dès l'instant où Hoche n'était pas présent à l'armée, voulut se rendre à Paris pour voir les membres du gouvernement, le ministre de la guerre, et leur faire le récit de l'expédition.

Il demanda toutefois l'autorisation à Grouchy le 3 janvier 1797. Le général l'accorda d'abord ; mais, dans la journée, ayant reçu de Paris des dépêches qui lui apprenaient l'intention du Directoire de réorganiser le corps expéditionnaire et de le renvoyer en Irlande dans un très-bref délai, et de plus quelques mouvements insurrectionnels ayant éclaté à bord des bâtiments, le général pensa avec raison que, dans les nouvelles circonstances où l'on se trouvait, personne ne devait quitter son poste. Comme il ne crut pas devoir faire connaître ses motifs à Chérin, le chef d'état-major, mécontent, lui adressa le 4 janvier la lettre ci-dessous :

« Général, je vous ai fait part hier matin du dessein que j'avais d'arriver promptement à Paris pour rendre

huit jours, pour s'être permis de faire imprimer, sans l'ordre du général commandant l'armée, l'ordre général du 13 au 14 nivôse (du 2 au 3 janvier 1797).

« Hoche. »

compte avec détail au Directoire exécutif des événements qui ont accompagné notre expédition et le mettre à même de prendre un parti convenable aux circonstances extraordinaires où nous nous trouvons.

« Ma présence n'est point indispensable ici, puisque vous êtes convenu vous-même avec moi que le départ d'une seconde escadre était impossible avant un espace de temps déterminé, et que d'ailleurs, pour les objets courants de service, j'étais parfaitement remplacé par l'adjudant général Chasseloup, sous-chef de l'état-major.

« Vous avez applaudi à ma proposition et m'avez même offert de votre propre mouvement de me faire procurer les moyens de subvenir aux frais de l'aller et retour. Dans l'après-midi, à mon grand étonnement, vous m'avez manifesté des dispositions contraires ; cependant les préparatifs de mon départ étaient faits.

« Comme votre agrément pour me rendre près du gouvernement m'est nécessaire, me trouvant maintenant, par l'absence de mon ami le général Hoche, sous vos ordres, et que, quelque importante que puisse être ma mission, vous avez le droit de vous y opposer, je vous prie, général, de vouloir bien me marquer vos intentions définitives à cet égard. Il est essentiel que je prévienne le Directoire, à qui j'ai déjà annoncé ma prochaine arrivée, des motifs qui l'empêcheraient, en m'ôtant les moyens de lui dire la vérité. »

Le général Grouchy, à peine débarqué à Brest, fit prévenir le général Hédouville, qui se hâta de se rendre de Lorient, où il se trouvait, dans le premier de ces deux ports. Il apprit alors que le gouvernement desti-

nait dix-sept mille hommes à former une seconde expédition pour renforcer la première. Comme on ne connaissait pas encore le sort du général en chef Hoche, ni celui de la plupart des bâtiments de la flotte, comme le premier pouvait les avoir ralliés en tout ou en partie, soit dans les environs de Bantry, soit à l'embouchure du Shannon, et avoir opéré la descente, Grouchy avait hâte de s'embarquer de nouveau.

Le général écrivit donc au Directoire et au ministre de la guerre les deux lettres suivantes :

« Citoyens Directeurs, j'étais loin de prévoir, il y a peu de jours, que ce serait de Brest que j'aurais à vous écrire. J'aimais à croire que l'Angleterre eût été la première à vous parler de l'armée d'Irlande. Les événements de la mer et d'autres causes peut-être... ont trompé mon attente. Obligé de vous en instruire, je vous transmets, quelque intempestives qu'elles soient maintenant, les dépêches que je vous adressais de la baie de Bantry... Elles vous offrent d'ailleurs, outre le récit des faits, un monument de l'énergique volonté de l'armée de terre pour l'accomplissement des destinées auxquelles vous l'aviez appelée.

« Le 4 nivôse, toutes les dispositions étaient faites, pour que le 5, à la pointe du jour, le débarquement, dont le point avait été reconnu, s'opérât à Bear-Haven. Le signal en a été arboré à bord de la frégate que je montais, et sur laquelle le chef de l'état-major, le général Chérin, l'adjudant-général Smith et le commandant de l'artillerie avaient passé une partie de la journée à se concerter avec moi.

« A l'entrée de la nuit, des vents violents et un temps orageux s'élèvent, les câbles de la frégate se rompent, et, pendant quelque temps, elle court le danger d'aller se briser contre d'autres bâtiments. Durant les anxiétés de cette position, le canon se fait entendre, et c'est pour donner à la flotte entière le signal de couper ses câbles et d'appareiller. Peu d'instants après, les coups de canon se sont répétés une seconde fois.

« *Citoyens Directeurs, ce signal d'appareiller a été fait sans que j'en aie été prévenu, sans que cette décisive mesure, à laquelle je déclare hautement que je n'eusse jamais donné les mains, ait été arrêtée avec moi.*

« Le salut de la flotte, qui courait, a-t-on dit, le danger de se perdre pendant la nuit, a été le motif que m'a allégué depuis le général Bouvet pour légitimer son ordre. Tant il y a que, sans avoir été rejoint par l'armée, sans l'avoir cherchée, incertain si elle a entendu et exécuté l'ordre d'appareiller, après avoir lutté seulement quelques jours contre les éléments, nous venons de rentrer seuls à Brest.

« Pénétré de douleur, mais aussi d'indignation, vous rendre compte de ces événements, quelque pénible qu'il soit de le faire, est un devoir. Mais l'inexpérience de la mer ne me permet pas d'apprécier la valeur des motifs déterminant une pareille conduite. Il me semble cependant que le salut de la flotte mouillée sur deux ancres en bon fond, dans une baie entourée de trois côtés de terres élevées, et où soufflaient alors des vents venant de terre et du nord, ne commandait pas cette

si étonnante et si prompte retraite ; que, dans le cas où les câbles de quelques navires fussent venus à casser, comme ceux de la frégate, ils couraient seulement, comme elle, le risque d'être jetés en pleine mer, d'où, avec les vents qui ont régné depuis, ou même en courant des bordées, ils eussent regagné le mouillage. Mon inexpérience me rend également inexplicable la totale disparition de 19 des 54 bâtiments arrivés en vue de Bantry-Bay, où 15 seulement ont mouillé. Si les 19 autres ne pouvaient y entrer aussitôt que les 15 premiers, le temps que nous sommes restés dans la baie à les attendre était plus que suffisant pour qu'ils vinssent nous y joindre, et certes ils avaient connaissance du signal d'y venir mouiller et de la manœuvre d'une partie de l'armée en conséquence.

« La mer et ses hasards donnent-ils donc seuls le mot de telles énigmes ?..... Je ne saurais le croire, et je ne saurais accuser la fortune, quand, malgré la raison et la vigilance des Anglais, 34 bâtiments, portant de 10 à 11 mille hommes de troupes, arrivent à point nommé aux côtes d'Irlande, et ont pu être en mesure d'opérer le plus important des débarquements.

« Citoyens Directeurs, neuf bâtiments français, dont six vaisseaux de ligne, viennent d'être signalés à l'entrée de la rade. J'ai à vous demander vos ordres relativement aux troupes qu'ils ont à bord, ainsi que relativement à celles qui arriveront avec les bâtiments qui peuvent successivement rentrer. Quoique partie des troupes soit embarquée depuis un mois ou six semaines, d'ici à votre réponse, je ne ferai mettre à

terre que les malades. Interprète des sentiments de l'armée, je vous suis garant qu'elle est également impatiente, quoi que vous ordonniez, ou d'aller cueillir à l'une des trois armées actives des lauriers qu'elle saura ne pas laisser échapper, ou de tenter de nouveau une entreprise que plus d'unité, plus de volonté et plus de respect pour celle du gouvernement eussent certainement fait réussir. Dans l'hypothèse d'une nouvelle expédition en Irlande, j'oserais vous indiquer quelques mesures dont l'omission a contribué à empêcher d'arriver au but.

« Il me semble qu'à raison des chances nombreuses qui résultent des événements, et de la supériorité navale des ennemis, il conviendrait que chaque commandant de vaisseau eût, en cas de séparation ou d'impossibilité d'une descente, des instructions qui lui indiquassent plusieurs points de débarquement, et lui imposassent, sous la plus haute responsabilité, l'obligation d'atteindre l'un d'eux. Qu'à bord de chaque bâtiment il devrait être embarqué des fractions de troupes des trois armes, et avec elles un chef ou un officier d'état-major intelligent, en état de conduire isolément ces corps détachés, qui se trouveraient de 4 à 600 hommes. Ces chefs ou officiers (dans l'impossibilité d'un débarquement en masse) auraient également des instructions qui leur indiqueraient les marches qu'ils auraient à faire et les points de réunion, dans l'intérieur de l'île, où ils devraient sur-le-champ se porter ; pour peu qu'ils fussent stationnaires, ils se trouveraient écrasés.

« Il me paraîtrait préférable de choisir les lieux de débarquement dans la province de Connaught, plutôt que dans celle de Munster. Connaught est gardé par moins de troupes anglaises ; les localités offrent les moyens de s'y soutenir avec peu de monde, en ayant soin de se porter promptement aux divers passages de la rivière du Shannon. Là s'opéreraient les réunions de divers corps français, si l'on n'avait pu les jeter que successivement sur les côtes. Enfin Connaught est bien plus rapproché de Dublin et des mécontents.

« L'armée du Nord ne pourrait-elle pas aussi jeter sur les côtes de la province d'Ulster deux ou trois demi-brigades? Elles opéreraient, par elles-mêmes et par leur réunion aux mécontents, une utile diversion. La flotte hollandaise, stationnée au Texel, où je ne la crois plus bloquée par une escadre anglaise, donnerait promptement les moyens de transporter ces troupes.

« Pénétré de la possibilité d'opérer la révolution d'Irlande, convaincu qu'il n'est pas de coup plus funeste à porter à l'Angleterre, profondément affecté de voir qu'on ait laissé échapper une aussi heureuse occasion d'abaisser cette mortelle ennemie, j'ose croire que le Directoire ne me blâmera pas de tourner encore mes désirs et mes pensées vers un but dont la grandeur et l'utilité sont si propres à séduire les amis de la gloire et de la patrie.

« Si le Directoire ordonne de renvoyer aux divers points d'où elles avaient été tirées les troupes à mesure qu'elles arriveront, dès que ces ordres seront exécutés je me rendrai à la 12e division militaire, dont le com-

mandement m'est confié. Je le prierai seulement de se rappeler que, s'il est une manière plus active et plus utile de m'employer, ce sera celle que je préférerai toujours.

« On n'a à Brest aucune nouvelle des généraux Morard et Hoche, ni du reste de l'armée. J'en suis dans les plus grandes inquiétudes. »

Voici la seconde lettre, celle adressée à Petiet :

« Me voilà à Brest, mon cher ministre; lisez copie de mes dépêches au Directoire, et voyez, par ce que je dis, tout ce que j'aurais à dire : *Non, cette marine n'est pas française !*

« Dès que vous m'aurez instruit du sort des troupes revenues de cette malheureuse expédition, je me rendrai à ma 12ᵉ division, à moins qu'on ne renouvelle l'entreprise, que je me chargerais encore de conduire, moyennant qu'on me donnerait *autorité* sur les généraux de mer en cas de débarquement. Si des débris de l'armée d'Irlande on formait une division pour les armées du Rhin ou d'Italie, je l'y conduirais volontiers.

« C'est avec bien de l'impatience que j'attends de vos nouvelles. Le Directoire partage-t-il ma juste et trop juste indignation ? Marquez-moi aussi, je vous prie, si le parti que je prenais n'eût pas été taxé de folie plutôt que de dévouement. »

Le Directoire fut fort désappointé en apprenant la triste issue de l'expédition ; la plupart de ses membres étaient surtout affectés par la disparition du général Hoche. Tous en étaient aux regrets que le contre-ordre

ne fût pas arrivé à Brest avant l'embarquement. Toutefois, voulant essayer de sauver le héros de la Vendée, sur lequel ils fondaient leurs espérances, ils décidèrent qu'un nouvel embarquement aurait lieu, et écrivirent au général Grouchy :

« Nous attendions, citoyen général, des nouvelles plus heureuses que celles que vous nous annoncez par votre lettre du 12 nivôse (1er janvier) ; mais la peine que nous cause le début fâcheux d'une entreprise qui occupe toute notre attention, ne nous empêche pas d'éprouver une vive satisfaction du bon esprit qui anime les troupes de terre, et nous vous invitons à faire part de ces sentiments aux corps rentrés à Brest. L'honneur national nous commande de nouveaux efforts ; le ministre de la marine va donner des ordres pour accélérer un nouvel embarquement en joignant aux vaisseaux rentrés ceux qui arrivent de Toulon et ceux qui étaient restés au port de Brest. Cette seconde expédition ira se réunir au général Hoche, qui aura vraisemblablement rassemblé la plupart des bâtiments et opéré sa descente. Il s'agit donc de mettre tout en œuvre pour être en état de mettre à la voile aussitôt qu'on aura reçu de ses nouvelles. Nous mandons au général Hédouville de se rendre sur-le-champ à Brest, et de prendre les plus promptes et les plus puissantes mesures pour hâter les apprêts de cette seconde opération. Nous lui recommandons de réunir à Brest toutes les troupes et tous les approvisionnements dont il pourra disposer dans les divisions de l'Ouest.

« Vous prendrez, citoyen général, le commandement particulier des troupes qui auront été ramenées au port, en attendant qu'elles puissent rentrer sous celui du général Hoche, dont nous sommes vivement impatients d'apprendre la situation.

« *Continuez, citoyen général, à donner des preuves de dévouement à la République dans cette circonstance.* »

Le général Grouchy, brûlant d'ardeur du désir de voir l'armée prendre sa revanche, et anxieux sur le sort de son chef et ami, se hâta de répondre :

« Citoyens Directeurs, vos ordres seront exécutés avec ponctualité et le zèle le plus complet. L'armée de terre n'apportera pas un instant de retard à l'accomplissement de vos vues, dès que la marine sera en mesure.

« Le général Hédouville et moi venons de nous concerter avec les généraux Villeneuve, Delmotte et l'ordonnateur Sané. Il résulte de cette conférence que 10 vaisseaux de ligne, 5 frégates et 1 flûte seront très-prochainement en état de partir. 8 à 9,000 hommes seront embarqués sur ces bâtiments. Environ 4,500 hommes ont été ramenés à Brest; un nombre plus considérable sera pris sur les 17,000 hommes destinés à la seconde expédition.

« Des mouvements insurrectionnels s'étaient manifestés parmi les troupes embarquées; elles demandaient le débarquement.

« La gêne extrême dans laquelle elles étaient à bord, ce qu'elles ont souffert, mais plus encore les suggestions des malveillants, de ceux qui n'ont voulu ni

cru à l'expédition, enfin les manœuvres des agents des ennemis extérieurs ont contribué à occasionner ces mouvements. Avec de la fermeté, je suis parvenu à les apaiser; les chefs de révolte ont été arrêtés et traduits au conseil militaire.

« J'ai témoigné aux corps qui se sont bien conduits, dans la proclamation ci-jointe, la satisfaction du Directoire. La mesure que je prends relativement aux plus coupables aura, j'espère, son approbation (1).

« Les réparations des navires ayant mis les généraux de mer dans la nécessité de demander le débarquement instantané des troupes, je l'ai ordonné, d'autant qu'il n'y a pas possibilité de mettre à la voile avant quatre ou cinq jours.

« Je ferai rembarquer les troupes à mesure que les bâtiments seront en état de les recevoir.

(1) Voici cet ordre, daté de Brest 10 janvier 1797 :

« *Républicains*, le Directoire exécutif, se livrant à l'espoir que le général *Hoche* aura effectué la descente, ordonne à l'armée de se tenir prête à l'aller joindre. L'honneur national, les intérêts de la liberté, les destinées de la République commandent l'accomplissement d'une grande entreprise sur l'Irlande. Elle doit être chère, elle doit être secondée avec enthousiasme par tous les *bons Français !*

« Le Directoire exécutif s'est prononcé de la manière la plus énergique à cet égard; il me charge de témoigner sa satisfaction à ceux des corps de l'armée (parmi lesquels on distingue la légion des Francs) qui, oubliant quelques instants de privations et de souffrances, ont donné, par leur sagesse, une nouvelle preuve de leur dévouement, et par leur généreuse impatience d'être rendus aux bords étrangers, où la gloire les appelle, la certitude des succès qu'ils sauront y obtenir.

« *Excitées*, sans doute, par les manœuvres des ennemis de la République, qui (le gouvernement le sait) ont cherché et cherchent encore à égarer l'armée expéditionnaire, les troupes de la 94e demi-brigade, embarquées sur le vaisseau la *Constitution* et la frégate la *Coquille*, ont tenu une conduite indigne de républicains et de Français.

« *J'annonce* à l'armée qu'elles vont être renvoyées aux dépôts de leurs corps, et qu'elles ne participeront ni aux dangers ni à l'honneur de la seconde expédition. »

« J'assure de nouveau le Directoire que l'armée de terre ne retardera pas d'une minute le départ de la seconde expédition. »

Du reste, afin de mettre le Directoire et le ministre de la guerre à même de bien se rendre compte des ressources qui se trouvaient à Brest, dès le 5 janvier, pour une seconde expédition, Grouchy avait expédié ce jour-là à Paris deux des officiers de son état-major, les adjudants généraux Simon et Smith.

Le 10 janvier, on conservait encore l'espérance que le général Hoche aurait pu rallier la majeure partie de la flotte et opérer le débarquement. Trois jours après, cette illusion n'était plus permise, puisque tous les bâtiments, principalement les vaisseaux de ligne, étaient rentrés au port, et que l'on n'avait aucune nouvelle de la frégate à bord de laquelle se trouvaient Hoche et l'amiral Morard de Galles. Quatre vaisseaux et trois frégates, ainsi que quelques transports, manquaient seuls le 13 janvier au soir (1).

Enfin, le 14 janvier, on crut avoir aperçu en mer, non loin des côtes, la *Fraternité*.

En apprenant, le 18 janvier 1797, à Brest, le retour de Hoche, le général Grouchy ressentit la joie la

(1) La France éprouva des pertes sensibles en hommes et en bâtiments. *Le Séduisant* fit naufrage en sortant, et presque tous ceux qui le montaient périrent ; la *Surveillante*, frégate, se jeta à la côte dans la baie de Bantry ; le transport la *Ville-de-Lorient* fut pris ; l'*Impatiente* se perdit sur le cap Clear ; la *Fille-Unique*, transport, coula à la mer, malgré les efforts des Anglais pour lui porter secours ; le *Scévola*, vaisseau, eut le même sort, mais son équipage fut sauvé ; le *Suffren* fut pris ; enfin les *Droits-de-l'Homme*, commandé par le brave Lacrosse, fit naufrage après avoir soutenu, contre des forces supérieures, le plus brillant et le plus audacieux combat.

plus vive, joie qui déborde dans la lettre suivante, portée au commandant en chef par le général Mermet, qui partit le jour même pour se rendre à Lorient :

« Oh ! mon ami, vous existez : ma joie est à son comble. Vous dire que je n'avais plus d'espoir, c'est vous dire ce que j'éprouve en ce moment.

« Il n'a pas tenu à moi que vos projets n'aient été exécutés à Bantry. Prenez connaissance de toutes mes dépêches au Directoire ; je désire que vous ayez la preuve que votre ami a tout fait pour être digne de vous.

« *Mais, vous seul eussiez pù réussir. Il fallait pour cela jeter B... à la mer. Vous nous êtes rendu, tout est et sera réparé* (1).

« Les troupes sont réparties de manière à pouvoir en quatre jours être rembarquées. Le plus parfait accord entre Hédouville et moi a contribué à ne faire prendre que de sages mesures. Il y a eu quelques instants de mécontentement parmi les troupes ; ils sont passés ; tous les cœurs sont à l'expédition comme à vous.

« Voulant vous venger de la calomnie, nous avons demandé au Directoire de faire insérer l'article ci-joint dans les journaux. Je désire bien qu'il l'ait été avant votre arrivée.

« Mon ami, je suis bien impatient de vos nouvelles ; il me tarde que vous soyez rendu à la gloire qui vous attend. Si vous allez sur le Rhin, je vous demande de me prendre pour votre chef d'état-major.

(1) Voilà sans doute la phrase que M. Bergounioux attribue à Chérin, et qui est de Grouchy.

« Adieu. Mermet part si vite, que je n'ai que le temps de vous embrasser de toute mon âme, ainsi que Debelle.

« Voici mon journal que vous me renverrez, n'en ayant pas la minute.

« Je dis à madame de Grouchy de vous aller voir; aimez-la un peu, elle vous est bien attachée.

« *P. S.* Lecat veut que je vous dise aussi toute sa joie! Ce deuil était si général! »

A cette lettre si affectueuse était joint l'article ci-dessous, que Grouchy et les principaux chefs de l'armée avaient signé et adressé au Directoire, pour qu'on le fît insérer au *Moniteur*, en réponse aux calomnies de quelques journaux contre le corps expéditionnaire et son jeune général :

« C'est avec indignation que l'armée, au retour de l'expédition tentée sur l'Irlande, a appris par les récits mensongers et les diatribes calomniatrices de quelques journaux combien on cherchait à égarer l'opinion publique et à ravir aux projets du gouvernement la juste confiance qu'ils méritent.

« L'armée n'a pas été moins indignée de voir méconnu et travesti sous des vues ambitieuses l'héroïque dévouement d'un chef qui, arrivé si jeune à une renommée si haute, s'est précipité, avec ce saint enthousiasme que pouvaient seuls enfanter l'amour de sa patrie et l'espoir de lui donner la paix, dans une entreprise dont le succès reposait sur des éléments si difficiles à conjurer.

« Il appartient à l'aristocratie de calomnier le Direc-

toire et de calomnier l'homme contre lequel elle prépara des poisons et dirigea le fer des assassins ; c'est à l'armée à venger le Directoire et son chef, en appelant le jour de la vérité.

« Que la France entière sache donc qu'on se trompe sur l'expédition d'Irlande. Que ce hardi, que ce décisif projet, eût pu, eût dû réussir ; que, malgré la saison et cette marine anglaise si formidable, et la flotte et l'armée ont été aux côtes d'Irlande et sont rentrées à Brest ; qu'on a pu être en mesure d'opérer le débarquement et que des causes, pour la plupart étrangères à l'entreprise en elle-même, ont ravi le succès dont les possibilités ont existé et sont démontrées.

« C'est enfin à l'armée de terre, et l'armée navale ne le démentira pas, à dire à la France que, pleine de confiance et de respect pour le gouvernement, et convaincue de l'espoir du succès, elle attend plus impatiemment encore qu'avant l'expédition, le signal d'aller, jusque dans ses propres foyers, commander la paix à cette orgueilleuse Angleterre, dont tant de lauriers et de gloire, moissonnés en Allemagne et en Italie, n'ont pu renverser les liberticides projets. »

La rentrée en France de la frégate montée par le général en chef et par l'amiral eut lieu le 18 janvier. Grouchy mit aussitôt à l'ordre de l'armée :

« L'armée est prévenue et apprendra sans doute avec une vive allégresse que la frégate la *Fraternité*, sur laquelle montait le général Hoche, est arrivée le 25 14 janvier à l'île de Ré, et que ce général est débarqué à la Rochelle. »

Nous croyons devoir donner ici l'odyssée terrible de la *Fraternité*, en présentant aux lecteurs : 1° un extrait du journal tenu à bord, jour par jour, depuis le moment de l'appareillage (15 décembre 1796) jusqu'à l'instant du retour (18 janvier 1797) ; 2° en publiant une lettre de l'un des aides de camp de Hoche à son propre frère.

Voici d'abord l'extrait du journal :

« Le 25 frimaire an V (15 décembre 1796), l'armée expéditionnaire, forte de quatorze mille hommes de toutes les armes, montés sur dix-sept vaisseaux de ligne, treize frégates, cinq corvettes et dix transports, fut sous voiles à quatre heures du soir pour sortir de la rade de Brest ; quelques accidents causés par la rencontre de quelques vaisseaux qui s'abordèrent, retardèrent notre départ jusqu'au lendemain 26 (16 décembre), à trois heures après midi, où l'on appareilla, et nous fîmes voile pour le lieu indiqué (c'était l'Irlande).

« Le passage (le Raz) était dangereux sur la côte de Bretagne ; le vaisseau le *Séduisant*, de 74 canons, périt avec presque la totalité de son équipage, qui était de quatorze cents hommes. Cet événement et le changement des vents forcèrent l'amiral qui montait la frégate la *Fraternité* avec Hoche et Debelle de donner l'ordre au reste de l'armée de passer par l'Yroise, et lui-même y passa. Il était déjà nuit close ; nous fîmes route toute la nuit, le cap à l'ouest. Le temps était très-noir, et nous fûmes surpris vers le matin de nous trouver seuls.

« Le 27 (17 décembre) à midi, nous étions encore

seuls, faisant route pour l'Irlande; à une heure, une frégate, la *Cocarde*, nous rallia, et peu après la *Romaine*, qui fut suivie du vaisseau le *Nestor*. La rencontre de ces trois navires nous fit espérer de rencontrer bientôt l'armée. Nous continuâmes donc notre route vers le point indiqué, mais en vain. Nous eûmes au contraire un désagrément de plus.

« Le 30 (20 décembre), un gros temps et une nuit obscure sépara les trois vaisseaux qui nous suivaient. Le mauvais temps dura trois jours, et trois jours nous menaça de la mort la plus certaine. Le calme reparut et de nouveau l'espérance de voir l'Irlande et d'y trouver l'armée nous consolait, et avec patience nous souffrions les contre-temps, lorsque, prêts à voir la terre d'Irlande, nous fîmes la malheureuse rencontre d'un vaisseau anglais de 64 canons, qui, nous ayant reconnus de très-près pour ennemis, se mit à notre poursuite.

Notre frégate est une des plus petites et ne porte que des canons de 12. Nous eûmes à combattre ce vaisseau, et ce ne fut qu'après douze heures de poursuite que nous parvînmes à le perdre, encore fallut-il la faveur de la nuit. Nous avions fait dans cette journée beaucoup de chemin; il fallut encore en faire la nuit pour éviter de le rencontrer le lendemain matin, et cela nous avait portés beaucoup au delà de l'Irlande.

« Le 7 nivôse (27 décembre), nous pensions revenir et enfin retrouver l'armée pour effectuer la descente; mais, par une fatalité inconcevable, les vents étaient contraires et nous forcèrent à suivre la direction qui nous éloignait du lieu où nous avions si grand besoin.

« Le 9 nivôse (29 décembre), un second coup de vent, semblable à celui du 30 frimaire (20 décembre), nous menaça de la tempête, qui arriva aussitôt avec une fureur épouvantable : notre vaisseau, bientôt abandonné aux vents, perdit ses agrès. Chaque vague qui vient se briser contre le vaisseau semble nous devoir submerger, et chaque fois qu'elle nous précipite dans l'onde, une vague plus forte encore nous en retirait pour nous perdre dans les nues et nous montrer un abîme plus profond. Les voiles se déchirent, les manœuvres se brisent, les mâts se rompent, les animaux de toute espèce pour notre approvisionnement sont morts : rien ne résiste au fracas épouvantable des vents.

« Chacun de nous calcule l'étrange différence du temps passé au temps présent ; chacun rapproche les instants heureux et tranquilles qu'il a passés, et, selon la force ou la tristesse de son caractère, chacun se lamente, s'effraye ou attend la mort de sang-froid. Soixante heures dans les angoisses; les uns priaient, les autres juraient ; là j'en voyais un qui s'attachait à un fragment de mât rompu, un autre qui s'ensevelissait déjà dans le tonneau qui devait lui servir de nacelle ; plus loin un troisième qui s'attachait un boulet de 36 au pied pour ne pas longtemps souffrir ; enfin, c'était le plus sinistre spectacle que j'aie vu de ma vie. Pour moi, je vous l'avoue, que, prêt à cesser de vivre, je croyais avoir assez vécu, quand, etc., etc...

« Le 12 (1er janvier 1797), la nuit se passa ; le jour reparut et avec le jour le calme ; mais, ne pouvant gouverner à cause des avaries de notre bâtiment, la lune

et le vent furent nos maîtres ; ils nous portèrent vers l'endroit d'où nous aperçûmes deux vaisseaux. Incertains de savoir si c'était des nôtres ou de ceux de l'ennemi, nous aurions pu prendre une autre direction. Déjà on s'était occupé à réparer les mâts ; mais le désir de retrouver quelqu'un qui puisse nous donner des nouvelles de l'armée nous fit approcher. Le hasard en cette rencontre fut heureux : c'étaient effectivement deux vaisseaux français dont un avait arboré son pavillon de détresse, le *Scévola*, vaisseau de 74, qui, brisé par la tempête de la veille, faisait une voie d'eau considérable et menaçait l'équipage, fort de mille quatre cents hommes, de périr, si nous ne fussions pas arrivés pour lui porter secours. Nos embarcations furent à l'instant toutes mises à la mer, et, aidés du vaisseau la *Révolution*, nous sauvâmes jusqu'au dernier homme de l'équipage. Peu après le vaisseau disparut.

« Le 20 nivôse (9 janvier 1797).

« Tout cela n'est rien : jetés par la tempête à une grande distance des côtes d'Irlande, poussés encore plus loin par les vents contraires, et retenus par le calme qui règne depuis quatre jours, nous sommes réduits à six tonnes de biscuits pour vingt-quatre heures ! Après avoir échappé aux Anglais, après avoir échappé au naufrage, nous sommes sur le point de mourir de faim ; nous n'avons de munitions que jusqu'au 26 ; si, d'ici à ce temps, les vents ne soufflent pas du bon côté, il nous faudra trop boire pour ne pas assez manger.

« Le 21 (10 janvier 1797).

« Grâces soient rendues à ceux qui protégent les

gens de bien, aujourd'hui nous avons un petit zéphir qui nous chasse du côté de la France.

« Le 23 (12 janvier 1797).

« Ma foi, il est impossible de rencontrer un plus beau temps, et nous sommes à la hauteur d'Ouessant; dans peu nous verrons le port, car c'est là où nous dirigeons notre route. Toutes les probabilités possibles nous attestent que la descente n'a pas eu lieu.

« Le 23 au soir (12 janvier 1797).

« On a raison de dire qu'il ne faut pas compter sans son hôte : les Anglais sont là, qui ne veulent pas nous laisser passer. Quel diable de contre-temps! Il faut virer de bord, et, au lieu d'aller aborder à Brest, nous irons relâcher à Lorient.

« Je vous laisse juge de la position de 2,000 malheureux qui ont presque vu aujourd'hui la terre, seul moyen, dernière ressource pour conserver leur existence, et qui se voient forcés de s'en éloigner. Le terme arrivera-t-il pour nos malheurs?

« Le 24 (13 janvier 1797).

« Nous n'avons pas pu relâcher à Lorient. Aujourd'hui on nous assure que ce sera pour la Rochelle. Patience! mais c'est que ceux qui ont le ventre vide l'ont bien courte, la patience.

« Le 25 (14 janvier 1797).

« Quand la terre serait sauvage, les jardins les plus riants n'égaleraient pas le beau tableau que forment ses paysages. Nous la voyons; dans quatre heures elle résonnera sous nos pas, cette terre tant désirée; dans quatre heures, abandonnant la mer et ses dangers,

2,000 individus rendront grâces à l'éternelle bonté qui les conduit à bord.

« Je pars à l'instant pour Brest, afin d'y prendre connaissance de l'armée et des causes de son retour, parce que le général Hoche se rend à Paris. Je vous écrirai de là.

« Le 29 (18 janvier).

« Il résulte des renseignements que j'ai pris sur le retour de l'armée, que le 2 nivôse, 37 des 43 voiles qui formaient la totalité de l'armée étaient mouillées à l'ouest de la baie de Bantry, lieu indiqué pour la descente, mais que l'amiral Bouvet, qui commandait l'armée navale en l'absence de l'amiral Morard de Galles, qui montait la frégate perdue avec le général Hoche, l'amiral Bouvet n'a pas fait le signal de descente, malgré les demandes réitérées du général Grouchy, commandant l'armée en l'absence du genéral Hoche, et que le lendemain le vent se leva si fort que tous les vaisseaux mouillés perdirent leurs ancres, et, par ce vent, furent obligés de revenir à Brest. Trois vaisseaux de ligne battus par la tempête ont coulé ainsi que deux frégates. Un autre a été jeté à la côte, après un combat de quatorze heures contre un vaisseau anglais et une frégate. C'est le seul qui se soit battu ; les autres, hors notre frégate, n'ont pas vu les Anglais. Il ne faut donc attribuer la non-réussite de l'expédition qu'au malheur de notre séparation avec l'armée, car le général Hoche y étant aurait commandé impérativement pour la descente, ce que n'ont pas osé faire ceux qui le remplaçaient. D'ailleurs lui seul avait les instructions.

« Je vous avoue que, malgré le mauvais temps et la difficulté de maîtriser les éléments, cette séparation devient une énigme pour moi. »

Voici maintenant la lettre de l'aide de camp de Hoche :

« Jeté sur la côte, après avoir éprouvé tous les malheurs d'une navigation mal dirigée, je suis arrivé à la Rochelle, où, de suite, Hoche et moi nous avons monté en voiture pour nous rendre à Paris afin de rendre compte de l'expédition. Pendant le temps que l'on met les chevaux de poste et que l'on prépare le dîner, je me rappelle à ton souvenir, et je vais te faire part de quelques détails sur notre voyage, qui ne te seront pas étrangers, puisqu'ils me regardent.

« L'armée navale, composée de 17 vaisseaux de 80 canons, 15 frégates et 20 corvettes ou vaisseaux de transport, appareilla dans la rade de Brest le 25, et le signal fut donné pour le départ, qui s'effectua en même temps. Plusieurs abordages, qui eurent lieu lorsqu'on mérada, avarièrent quatre vaisseaux. Nous fûmes forcés par là de mouiller dans la baie de *Camaret*, et d'y attendre l'arrivée de ces vaisseaux. On travailla promptement à réparer les avaries occasionnées par les abordages. Le lendemain, 26, ces vaisseaux ne parurent qu'à deux heures après-midi ; au même instant le signal du départ est donné, et les vaisseaux, chassés par les vents qui enflent leurs voiles, se dirigent vers l'*Hibernie*, que nous voulions arracher à la domination anglaise. La nuit survint : la brume obscurcit l'horizon, et la frégate que nous montions perd de vue l'armée.

Nous faisons des signaux de toute manière. L'*Atalante*, qui était notre messager d'État, va dans le Raz répéter nos signaux ; elle ne revint plus. Nous passâmes ainsi la nuit à nous consumer en vains signaux, et, au jour, nous fûmes certains que nous étions séparés de l'armée. L'ordre portait que l'armée, pour éviter les Anglais après le passage des (*illisible*), se jetterait à 40 lieues à l'ouest du monde ; c'est pourquoi nous fîmes cette route, espérant trouver l'armée. A deux heures après midi, nous signalâmes sous le vent trois voiles à nous. Nos signaux furent répétés, et nous voyons avec plaisir que nous avons rencontré un de nos vaisseaux, le *Nestor*, et deux frégates, la *Cocarde* et la *Romaine*. Cette heureuse rencontre nous consola, parce qu'avec cette force nous pouvions aborder avec sécurité le cap de (*illisible*), qui était le point de rendez-vous de toute l'armée. Là elle devait croiser pendant cinq jours. Assurés d'avoir doublé la croisière de l'ennemi, nous tournons le cap vers la terre désirée. Les vents (le 27 dans la nuit) devinrent contraires, et nous restâmes à la cape. Les vents, fraîchissant toujours, décidèrent une tempête qui dura vingt-quatre heures. Elle fut si forte que nous fûmes séparés du *Nestor* et de la *Cocarde*. Le 29, lorsque le temps se calma, nous ne vîmes plus que la *Romaine*. Cette tempête nous avait jetés à l'est, de plus de 60 lieues. Cependant nous reprenons notre route jusqu'à un nouveau coup de vent, qui survint le 30, nous éloigna de notre route et nous sépara de la *Romaine*. Depuis, nous n'avons plus entendu parler de ces trois vaisseaux. Seule, au milieu de la mer, la

frégate vogue à travers la brume, pour atteindre le cap (*illisible*), qui toujours nous échappe. Le 2 nivôse, nous n'en étions séparés que de deux lieues; nous apercevions les terres, lorsque les vents nous en chassèrent encore. Le 3, le 4, le 5, mêmes tentatives, mêmes obstacles, mêmes contrariétés : toujours un démon jaloux nous poursuit. Cependant, le 5 au soir, le temps devient beau, les vents favorables. Nous profitons de cet instant de bonheur, et, depuis trois heures du soir jusqu'à cinq heures du matin du 6 nivôse, nous faisons cinquante lieues. On s'arrête, on doit découvrir la terre le matin. Il ne serait pas prudent d'en approcher pendant la nuit. En conséquence, on met à la cape en attendant le jour, et le premier objet qui frappe nos regards est un vaisseau anglais qui se dispose à venir sur nous. Nous ne pouvons l'attendre, et, mettant vent arrière, nous opérons une prudente retraite. Il nous poursuit jusqu'à huit heures du soir, et nous dûmes notre salut à la vitesse de notre frégate. La nuit finit la chasse, et le 7, au matin, nous reprîmes pour la cinquième fois notre route pour l'Irlande. Le 8 et le 9, nous côtoyâmes cette île sans pouvoir en approcher. Le 10, nous apercevons trois voiles qui signalèrent nous appartenir. Nous approchons, et nous sommes témoins de la perte du *Scévola*, vaisseau qui coulait. La *Révolution*, autre vaisseau, avait sauvé l'équipage et la troupe. La troisième voile aperçue était la frégate la *Tortue*. Le capitaine de la *Révolution* vient à notre bord ; il nous apprend que l'armée navale est arrivée le 1er nivôse devant la baie de Bantry, que dix vaisseaux et

huit frégates ont mouillé dans cette baie, et le reste de l'armée à l'embouchure de la baie, et qu'il ne manque de l'armée qu'un vaisseau, le *Nestor*, et trois frégates. Il nous dit que l'armée était restée dans cette baie pendant cinq jours, et qu'elle y avait essuyé des coups de vents si terribles que plusieurs vaisseaux avaient déradé ; qu'enfin, ne pouvant plus résister, puisque plusieurs vaisseaux avaient abordé et que tous avaient perdu leurs ancres, l'ordre fut donné d'appareiller, et que l'armée reprit la route de France. La *Révolution*, que commandait cet officier, avait été abordée par l'*Éole*, et son mât de beaupré était cassé. La *Tortue*, frégate, nous apprit également qu'elle avait perdu ses ancres et qu'elle avait une voie d'eau de dix-huit pouces par heure. Malgré ces renseignements, nous décidâmes encore d'aller chercher l'armée en Irlande, espérant qu'elle aurait pu échapper. Quoique ce vaisseau n'eût que pour huit jours de vivres, en nous mettant à la demi-ration, nous pouvions encore tenir la mer quelques jours. Nous continuons donc notre route, accompagnés de ce vaisseau et de la frégate. Le 11, nous n'étions pas à 2 lieues de la baie de Bantry ; une brume qui survint nous força de mettre à la cape; et les vents contraires qui régnèrent pendant la nuit nous jetèrent en pleine mer et nous firent perdre la *Tortue*. Les 12, 13, 14 et 15, nous luttons constamment contre les vents pour arriver en Irlande. Enfin, le 16, toutes les données étant pour nous prouver que l'armée était rentrée, nous décidâmes de revenir. Le vaisseau n'avait plus de vivres que pour cinq jours. Le 16, nous virons de bord,

et, par un vent favorable, nous nous dirigeons vers Brest. Une flotte anglaise de plusieurs vaisseaux de guerre, que nous rencontrâmes sur notre route, nous jette au large afin de l'éviter. Nous touchions au goulet, nous regardions notre retour comme certain, lorsque, le 20, nous sommes encore au milieu d'une armée anglaise de trente-sept voiles d'une part, quatre d'une autre, et deux ou trois tout autour de nous. Nous manœuvrons et nous nous retirons de là en changeant nôtre route, qui, au lieu d'être sur Lorient ou sur Nantes, comme cela devait être, fut sur la Rochelle, et, le 22, nous avons mouillé devant l'île de Ré. Le lendemain, le temps menace, la frégate ne pouvait tenir que deux ancres, et elle était menacée d'être jetée en pleine mer. Alors nous prîmes le parti, Hoche et moi, et notre suite, de nous mettre sur un canot et d'aller à La Rochelle. Il était dit que nous serions malheureux jusqu'au dernier moment ; en effet nous ne pûmes plus gouverner. Nous abandonnâmes notre canot à notre bonne fortune qui nous échoua sur un banc de sable, d'où nous arrivâmes un peu mouillés sur la terre ferme. Nous avons pris une voiture à La Rochelle et nous nous rendons à Paris. Nous ne savons de notre armée que ce que les papiers publics en ont appris. Là-dessus, tu es aussi savant que moi. »

Tous les généraux de l'armée de terre du corps expéditionnaire d'Irlande adressèrent au général de Grouchy leurs rapports particuliers sur les événements qui avaient eu lieu à bord. Le général envoya ces rapports au Directoire avec la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous adresser, citoyens directeurs, les rapports de quelques officiers généraux relativement à leur navigation. Tous vous sont de nouveaux garants de l'énergie et du zèle qui ont animé et qui animent encore l'armée expéditionnaire.

« Divers bâtiments de l'escadre sont rentrés à Brest depuis mes dernières dépêches. Il ne manque plus que 2 vaisseaux, dont 1 rasé, 3 frégates et 3 transports.

« Environ deux mille huit cents hommes sont à bord de ces navires.

« On n'a point ici de nouvelles du général Hoche.

« Un des vaisseaux, les *Droits-de-l'Homme*, attaqué près de la baie d'Audierne par deux frégates anglaises, en a forcé une à s'échouer et a péri lui-même à la côte. On s'occupe de sauver les restes de l'équipage et les troupes passagères, parmi lesquelles se trouve le général de brigade Humbert. »

Nous ne donnerons que les plus intéressants de ces rapports, et seulement l'analyse des autres. Tous rendent justice à la conduite de Grouchy; aucun n'a la pensée de lui attribuer, en quoi que ce soit, le mauvais succès de l'expédition. Nous aimons à croire que les auteurs dont nous avons parlé n'ont pas eu plus connaissance de ces documents que de ceux cités déjà par nous et sur lesquels nous nous sommes appuyés pour notre récit. Du reste, le gouvernement, en cette circonstance, rendit pleine et entière justice à l'énergie, à la vigueur, au zèle de Grouchy et reconnut que l'on avait commis une faute en ne le mettant pas à même, en cas d'absence de Hoche, de pouvoir réagir

vigoureusement sur le commandant de la marine.

Le général de division Lemoine, commandant l'avant-garde du corps expéditionnaire, embarqué sur le vaisseau le *Nestor*, explique dans son rapport qu'il fit route du 16 au 23 décembre, avec la frégate du général en chef, mais que ce jour-là le grand mât de hune du navire s'étant brisé, on avait perdu de vue le bâtiment monté par Hoche, à onze heures du soir.

Après des coups de vent et des péripéties nombreuses, le *Nestor* mouilla le 3 janvier 1797, à cinq heures du soir à l'entrée de la baie de Bantry. Le lendemain, le vaisseau rallia ceux qui se trouvaient dans la baie : le *Fougueux*, le *Tourville*, le *Redoutable*, les frégates la *Cocarde*, la *Romaine*, le *Fidèle*. L'amiral Bouvet était parti depuis plusieurs jours, et revenu à Brest le 5 janvier. Un conseil de guerre tenu à bord du *Nestor* par les généraux Lemoine, Mermet, Watrin, décida qu'il était dangereux de débarquer avec trois mille hommes. Il fut convenu que l'on appareillerait dès que les vents le permettraient et que l'on croiserait trois jours encore sur les côtes de l'Irlande; que, si l'on ne trouvait pas le corps expéditionnaire, on retournerait à Brest.

Le *Nestor*, après avoir exécuté de point en point le programme, rentra le 14 janvier dans la rade de Brest.

Le rapport du général Mermet, commandant la cavalerie du corps expéditionnaire et montant la frégate la *Surveillante*, n'offre rien de saillant.

Voici le rapport du général Watrin :

« Mon général, partis de Brest, le 25 frimaire, avec

l'escadre, et mouillant le même soir dans la baie de Camaret, nous mîmes à la voile le lendemain sur les trois heures, pour faire route vers l'Irlande. Je ne vous rendrai pas compte des événements qui ont eu lieu depuis le 27 frimaire, jour où l'armée ne vit plus la frégate la *Fraternité*, que montaient le général Hoche et l'amiral Morard de Galles, puisque vous en avez été vous-même témoin jusqu'au 3 nivôse, où les vents de l'est, soufflant très-grand frais, commencèrent à nous éloigner de la baie de Bantry et à nous faire perdre de vue les autres vaisseaux que la force des vents et des flots poussait au large. Je laisse aux officiers de marine le soin de donner à leurs chefs des détails sur les diverses avaries et événements que leur a fait éprouver ce terrible coup de vent; je me bornerai seulement à vous dire que, dans ces circonstances périlleuses, les troupes ont montré un courage et une intrépidité au-dessus de tout éloge.

« Le 8 nivôse, les vents et la mer se calmèrent un peu, et nous commençâmes à nous rapprocher de la terre, et le 11, nous cinglâmes vers la baie de Bantry, où devait s'opérer le débarquement, et dans laquelle nous entrâmes le 12, au matin. La vue de plusieurs voiles, que nous découvrîmes au fond de la baie, nous causa la plus grande joie, et dans l'intime persuasion où j'étais que l'armée était ralliée et avait opéré son débarquement, j'envoyai de suite mon aide de camp vers le général Hoche pour l'instruire de mon arrivée et demander ses ordres.

« Jugez, mon général, de mon étonnement et de ma

douleur, lorsque mon aide de camp, de retour sur les dix heures du soir, nous apprit qu'il n'y avait au fond de la baie que sept voiles, et qu'il ne s'y trouvait aucun général de mer. Parmi ces bâtiments étaient le vaisseau le *Tourville*, monté par le général Grattien, et la frégate la *Surveillante*, sur laquelle était le général Mermet, et que l'on allait couler, à cause de l'impossibilité où elle était de tenir plus longtemps la mer. Désirant alors prendre un parti, et jaloux de satisfaire l'empressement des troupes qui demandaient avec ardeur à débarquer, je priai le capitaine Maistral, commandant le *Fougueux*, que je montais, et chargé, comme le plus ancien chef de division, du commandement des vaisseaux réunis, de rassembler de suite à son bord tous les officiers généraux de terre et les capitaines des vaisseaux, afin de nous consulter ensemble, et je profitai d'un canot qui allait à bord de la *Cocarde* pour écrire à ce sujet aux généraux Mermet et Grattien.

« Le lendemain, à la pointe du jour, le vaisseau le *Nestor*, que montait le général Lemoine, parut à l'entrée de la baie, et le commandement de la division maritime passa entre les mains du chef de division Linois, au bord duquel nous nous réunîmes le soir même. Le manque de vivres, dont une partie avait déjà été retranchée à la troupe, la crainte d'être bloqués dans la baie par une division anglaise, que l'on disait dans les environs de Cork, d'autres motifs ne permirent pas que l'on fît droit à la demande que je fis de faire au moins une découverte sur terre, afin de connaître

la force de l'ennemi et l'esprit des habitants de ce pays. L'on regarda comme le parti le plus prudent de sortir de la baie, que nous évacuâmes la nuit du 15 au 16, et l'on préféra courir plusieurs jours dans l'ouest, afin d'y chercher le général Hoche et le reste de l'armée. Mais nos démarches furent infructueuses, et, après mille courses qui ne nous donnèrent aucuns résultats heureux dans nos recherches, nous sommes rentrés hier dans la rade de Brest, avec huit voiles aux ordres du citoyen Linois, parmi lesquelles sont les frégates la *Romaine* et la *Sirène*, montées par des troupes de la 24e demi-brigade d'infanterie légère qui me sont confiées, ce qui fait, avec celles qui sont sur le *Fougueux*, un total de neuf cents chasseurs. Je vous prie, mon général, de me donner vos ordres sur leur destination. Outre ce nombre et celui des chasseurs de cette demi-brigade qui sont précédemment rentrés avec vous, il me manque encore douze cents hommes dont je n'ai aucunes nouvelles.

« L'excellente disposition des troupes, qui brûlaient de se battre, la facilité de descendre en Irlande sans éprouver d'obstacles et avec certitude de vaincre partout et de remplir les intentions du gouvernement, me font bien regretter que les vaisseaux ne se soient pas réunis dans la baie de Bantry après le coup de vent. La victoire était certaine, et la révolution d'Irlande s'opérait sans difficulté. Divers rapports nous ont appris que le joug de l'Angleterre y était odieux, et que le parti des mécontents grossissait de jour en jour. S'il m'est permis de hasarder ici mon opinion, je crois,

mon général, la descente plus facile que jamais; elle abaissera l'orgueil anglais et nous conduira à une paix solide. Avec des troupes aussi braves et aussi aguerries que celles que nous avons, l'on peut tout tenter; elles ne soupirent qu'après l'instant de moissonner des lauriers, que la contrariété des éléments et un chaos de circonstances malheureuses, qu'on débrouillera peut-être un jour, leur ont laissé échapper pour un moment. »

Rapport du chef de brigade Loches au général de brigade Spital (19 janvier 1797).

« Je vous dois, citoyen général, le rapport circonstancié des événements maritimes qui ont eu lieu à bord du vaisseau le *Trajan,* après notre séparation et au départ de la baie de Bantry.

« Je ne vous occuperai pas du détail de notre navigation: le journal que vous avez sans doute ouvert à cet effet est sans doute semblable au mien. Je vais seulement vous entretenir des causes qui nous ont séparés, des accidents que nous avons éprouvés, et enfin des renseignements que j'ai pu tirer sur la situation de l'Irlande lors de notre apparition sur ses côtes.

« Entré avec vous le 1er nivôse dans la baie de Bantry, j'étais tellement persuadé que notre débarquement allait s'effectuer que déjà les troupes du *Trajan* avaient l'ordre de se tenir prêtes; on devait bientôt s'occuper des distributions de toute espèce ; mais quelle fut ma surprise, lorsqu'au lieu de mettre dans

cette opération toute la célérité convenable, le contre-amiral Bouvet mit un retard funeste à s'emparer du mouillage n° 1, indiqué dans les plans et instructions dont chaque commandant de vaisseau devait avoir connaissance. Je n'ai pas besoin de vous dire que les vents étaient assez calmes le 3, le 4 et 5 nivôse pour pouvoir louvoyer. Comme moi, vous vous en êtes facilement aperçu.

« J'ignore les causes qui ont pu faire sortir de la baie, pendant la nuit du 4, le général Bouvet; les instructions que j'ai prises à ce sujet auprès de plusieurs marins, les questions que j'ai faites au capitaine du vaisseau que je montais n'ont fait que m'assurer davantage dans la persuasion où j'étais déjà que cette conduite pouvait être regardée comme une fuite honteuse, un lâche abandon.

« Vous avez connaissance des signaux relatifs au départ de la baie et faits dans la matinée du 7 par le chef de division Bedoux, qui devint alors commandant des sept ou huit vaisseaux qui étaient entrés au mouillage; nous mîmes donc à la voile le 7 nivôse, à quatre heures du soir, après avoir coupé nos câbles. Il est inutile de vous faire le tableau de l'horrible tempête que nous avons éprouvée dans la nuit qui suivit ce départ. Nous fûmes démâtés de toute notre petite mâture, et la grosse fut éclatée dans sa tête.

« L'aire de vent signalée par le chef de division Bedoux faisait croire au capitaine du *Trajan* que le plan de débarquement dans la baie de Bantry avait été abandonné et qu'on devait conséquemment s'occuper

de celui appelé B ou de la rivière du Shannon.

Nous fîmes donc route pour cette partie des côtes de l'Irlande, et nous y arrivâmes par un très-beau temps le 11 dudit mois. Nous mouillâmes à l'embouchure de la rivière que je viens de vous nommer, où on s'occupa jusqu'au 13 à réparer, autant que possible, les avaries de la mâture.

« Je ne dois point passer sous silence les renseignements que j'ai obtenus de plusieurs pilotes côtiers irlandais sur la situation de l'intérieur de leur pays. Les milices étaient en mouvement, on les tirait jusque du fond du nord de l'île, et les canots de la rivière Shannon avaient été occupés, dans les journées des 5, 6 et 7 nivôse, à transférer des troupes de la rive droite à la gauche de cette rivière, et de là marchaient à grandes journées sur Bantry, où elles devaient se rassembler, fortes de 12 à 15 mille hommes; mais la désertion fut complète, et il y a lieu de croire qu'il n'est pas arrivé 8 mille hommes au lieu de rassemblement.

« La certitude où j'étais que l'armée française avait dû retourner après la tempête dans la baie de Bantry, certitude qui devait d'autant plus me l'assurer que la frégate la *Charente*, que nous rencontrâmes dans notre trajet de Bantry à Shannon, nous dit avoir eu connaissance du général en chef le 6 courant vers les côtes d'Irlande, me fit décider à faire un débarquement partiel sur la rive gauche de la rivière, et rejoindre Bantry à la faveur des montagnes et de la nuit; les ordres étaient donnés à cet effet; les distributions de munitions de bouche et de guerre étaient faites; le

vaisseau se disposait à appareiller, afin de s'approcher davantage de la côte, enfin rien ne s'opposait au débarquement, lorsque le vent du sud qui régnait alors, sautant à l'est, nous promettait de nous faire faire le trajet de la rivière de Shannon à Bantry en moins de vingt-quatre heures. Ce changement me fit peser davantage sur les réflexions que m'avaient faites plusieurs officiers, et surtout sur celles du commandant du vaisseau, qui me décida à donner contre-ordre, en m'assurant que les avaries dans la mâture étant sur le point d'être réparées, et le vent tenant quelque temps au point où il venait de se déclarer, il pouvait nous transférer à Bantry avant la fin du débarquement général.

« Nous appareillâmes le 13 à dix heures du matin; nous fûmes portés dans le jour à 20 lieues de notre destination; mais le vent calmit dans la nuit qui suivit le jour du départ, et nous voguâmes jusqu'au 17, où nous étions sur le point de découvrir la terre, lorsqu'une division anglaise, forte de deux vaisseaux de 74 et deux frégates, se fit voir à la pointe du jour du 18. Nous eûmes le temps de changer notre route et nous en fûmes quittes pour une chasse de trente-six heures.

« Cette division trouvée près la baie de Bantry laissait fortement présumer que les Anglais croisaient en force sur les côtes d'Irlande et tenaient notre armée bloquée. Le capitaine, dans ces circonstances difficiles, assembla un conseil de guerre; il y fut décidé qu'on ferait route de suite pour Brest, où, après avoir été

ballottés longtemps par les vents contraires et mis dans le plus grand danger par des brumes affreuses, nous sommes arrivés le 25 nivôse. »

Le général Harty, n'ayant envoyé son rapport que le 23 janvier 1797, l'adressa directement de Morlaix au général Hoche. Ce rapport n'est pas un des moins curieux de ceux que nous avons donnés à nos lecteurs :

« Général, c'est avec le plus vif intérêt que je viens d'apprendre, ainsi que toute l'armée, que vous êtes échappé aux dangers dont nous vous croyions la proie et que vous et vos compagnons d'infortune, à bord de la *Fraternité*, êtes arrivés en bonne santé à la Rochelle. Il était temps que vous arrivassiez pour adoucir les chagrins que nous éprouvons du mauvais succès de notre expédition, et en même temps pour confondre les scélérats qui, profitant de la circonstance malheureuse qui vous a séparé de nous, ont fait leurs efforts pour persuader des choses indignes de vous et qu'au fond ils ne croyaient pas eux-mêmes. C'est un grand mal qu'une personne qui a fait ses preuves ne soit pas à l'abri de tels soupçons; mais c'est un mal auquel il n'y a pas de remède et dont, dans cette occasion, vous devez vous consoler, général, car le gouvernement doit être sûr, comme l'armée que vous commandez l'est, que vous avez fait tout ce qui dépendait de vous, et que si vous n'avez pas réussi, personne n'en est plus touché que vous-même.

« Je vais vous rendre compte, général, de ce qui m'est arrivé et aux régiments d'O'Méara, Ferdut et

Lachâtre, cette partie de la brigade étrangère embarquée avec moi à bord du vaisseau l'*Éole*. Je commencerai ces comptes à dater de mon départ de la rade de Brest, le 25 frimaire, jusqu'à mon arrivée dans cette même rade, le 12 nivôse au soir. Je vous dirai aussi ce que j'ai vu ou cru voir pendant cet intervalle.

« Je me suis vu bien près de n'être pas de l'expédition d'Irlande, comme vous avez pu vous en apercevoir à cause de l'abordage essuyé par mon vaisseau, en appareillant de la rade de Brest; mais j'en ai été quitte pour la peur que j'ai eue de ne pas partager les dangers et la gloire d'une entreprise si belle et qui méritait un meilleur succès. Mon capitaine, rendu responsable sur sa tête s'il ne partait pas, par son général, répara le plus promptement qu'il put son abordage, et se rendit avant la nuit tombée dans la rade de Camaret, à son poste dans l'armée, dont il ne s'est pas écarté depuis. Notre vaisseau a été du nombre de ceux qui ont passé par le Raz; mais, en le passant, nous avons couru de grands dangers, les marins qui étaient sur le gaillard d'avant ayant crié *roche!* en voyant quelque chose devant nous qu'ils prirent pour un brisant, le vaisseau s'étant refusé à la manœuvre faite pour virer et éviter ce danger, qui n'était qu'apparent, nous avons pensé être entraînés dans un bien réel, et échouer comme le malheureux *Séduisant*. Échappés de là, nous étions gais et contents, surtout à l'ouverture que je fis ce jour-là, à deux heures de l'après-midi, du paquet que vous m'avez prescrit d'ou-

vrir vingt-quatre heures après le départ. Soldats et officiers étaient bien joyeux d'apprendre, à n'en plus douter, qu'ils étaient destinés à opérer une révolution en Irlande. Notre joie ne fut que de courte durée : elle est troublée vers le soir en ne voyant que huit vaisseaux, sept frégates et trois autres bâtiments de moindre force, tout le reste de l'armée, nous dit-on, étant forcé par le vent, sauté de deux quarts au sud au passage du Raz, de prendre par le passage de l'Yroise. Ne vous voyant pas nous rejoindre, notre inquiétude était légitime. Nous continuons dans cet état, le 28, jusqu'à huit heures du matin du 29, que nous reprenons notre gaieté en voyant reparaître plusieurs voiles; nous répétions souvent: Voilà notre monde! Nous voilà tous bientôt rassemblés! Vaine espérance! il n'y a que dix-sept voiles, dont une nous apprend que le *Séduisant* est perdu, et, pour comble de malheur, qu'on ne sait ce qu'est devenue la *Fraternité*. Depuis, des trente-six voiles arrivées devant la baie, il n'y est entré, je ne sais pourquoi, que les dix vaisseaux suivants : l'*Indomptable*, le *Cassard*, le *Watigny*, la *Constitution*, la *Révolution*, le *Droits-de-l'homme*, le *Trajan*, le *Patriote*, le *Pluton* et l'*Éole*; les deux frégates l'*Immortalité* et la *Bellone*; les deux corvettes l'*Atalante*, le *Voltigeur*; les deux lougres le *Vautour*, l'*Affronteur*, et la flûte le *Nicodème*. On demeura le 3 à l'ancre, et même jusqu'à midi, le 4, que nous avons mis à la voile et couru plusieurs bordées, qui ne nous ont avancé qu'à très-peu de distance dans la rade; après quoi nous avons mouillé, le soir, à l'entrée de la

nuit. Pendant la journée du 3 et la matinée du 4, nous pouvions courir des bordées et nous enfoncer dans la baie, où il n'y a rien à craindre du mauvais temps. Dans ce moment, comme depuis notre passage du Raz jusqu'au 5, il faisait beau; le vent, quoique toujours à l'est, n'étant pas trop fort, permettait cette manœuvre qu'on n'a pas jugé à propos de faire. Je ne sais encore pourquoi on a préféré de rester à l'entrée de la rade, où on n'était pas à l'abri. Un coup de vent est arrivé le 5; quelques bâtiments en ont souffert. Le général Bouvet ayant ses câbles cassés, à ce qu'il a fait entendre, donne le signal à toute l'armée de le suivre et part comme un éclair, emportant avec lui le général Grouchy, qui était à son bord, et qui, *ce jour-là même, avait résolu de prendre le commandement, dans votre absence, et d'effectuer le débarquement le lendemain* 6, *avec les troupes qu'il avait. J'ai appris plus tard qu'il en était convenu avec l'amiral Bouvet.* Celui-ci, ayant mal fait son signal d'appareiller, ne fut pas obéi et partit seul. Notre capitaine le héla comme il passait à notre poupe et voulut le suivre; mais je l'en empêchai, moitié par adresse, moitié par force. Il n'en fut pas fâché après, voyant que les autres ne bougeaient pas; mais quand je vis répéter, le lendemain, le signal d'appareiller, par le successeur de Bouvet, je ne ménage plus mon capitaine, que je voyais disposé à suivre Bouvet et les trois autres vaisseaux qui venaient de décamper dans l'instant. Alors, je lui dis ce que je pensais sur le compte des fuyards. Je lui dis que, si son général faisait le lâche, il ne fallait pas

suivre son exemple, et que je voulais, au reste, qu'il fût le dernier à partir. — Comment! général, me dit-il, vous osez me dire pareille chose? — Oui, lui dis-je, et cela sera, ou personne ici ne m'obéira. Je savais que je n'avais que l'ordre à donner pour qu'il fût mis à exécution; je voyais les officiers supérieurs, en présence desquels je parlais, disposés à me seconder; il le vit aussi et ne persista pas à partir. Le nouveau commandant ni les six autres vaisseaux qui restaient encore ne partirent pas non plus. C'est que le signal que nous avions pris pour celui du départ, n'était que celui de se tenir prêt à partir. J'ai su cela, le matin du 7 quand, désespéré de voir filer l'un après l'autre tous nos vaisseaux, impatient de savoir qui commandait les troupes de terre, je fus trouver le général Chérin, à bord de l'*Indomptable*, qui me l'apprit, ainsi que le départ de Grouchy avec Bouvet, et bien d'autres choses que j'ignorais. Devenu commandant, comme le plus ancien, en l'absence de Grouchy et Lemoine, je veux voir s'il est possible de débarquer avec les moyens qui me restent. En conséquence je prie le capitaine de l'*Indomptable,* devenu de son côté commandant de la marine, de me rassembler tous les officiers généraux de terre qui étaient encore présents, ce qu'il fit. Je tins une espèce de conseil avec les généraux Humbert et Chérin; le général O'Shée, qui était aussi présent, n'ayant pas pu arriver à notre bord, ne s'y trouva pas. Au nombre des membres du conseil furent aussi les adjudants généraux Simon, Smith et Chasseloup, ainsi que les officiers commandant l'artillerie, le

génie et le chef des vivres. Le commandant de la marine, aussi appelé, fit part au conseil des ordres qu'il venait de décacheter, et qui lui prescrivaient de se rendre à l'embouchure de la rivière du Shannon, pour y croiser cinq jours, ce qu'il nous dit être résolu de faire, avec d'autant plus de raison qu'il espérait vous y trouver avec le reste de l'armée, et que d'ailleurs il ne pouvait pas rester plus longtemps exposé, comme il était, à être brisé sur les côtes par le mauvais temps qu'il faisait. Des vaisseaux, nous dit-il, avaient perdu leurs ancres en partie et éprouvé des avaries. Il n'était pas possible, avec le temps qu'il faisait, d'aller mouiller au fond de la baie : si le vent venait à souffler tout à coup à l'ouest, nous étions jetés sur les rochers de la côte et bloqués bientôt vraisemblablement par la flotte anglaise, qui avait le temps d'être prévenue depuis notre arrivée. Frappé de tous ces motifs, et vu le peu de moyens qui restaient pour le débarquement, le conseil se sépara et se décida, à l'unanimité, à consentir à la résolution du commandant de la marine. Le temps devenant de plus en plus mauvais, et menaçant d'un nouveau coup de vent, qu'il a fait en effet, nous retournâmes précipitamment à nos bords respectifs, sans nous donner le temps de signer le procès-verbal que l'adjudant général Simon était à rédiger, et qu'il pourrait, si vous le désirez, vous présenter pour constater l'état des choses à cette époque, dont je ne me souviens plus, n'en ayant pas pris des notes. En me rendant à mon bord, la tempête avait déjà commencé J'ai manqué de me noyer. Echappé de ce danger, je

me consolais par le doux espoir de vous trouver avec tout le reste de l'armée ralliés devant le Shannon, ou bien de vous rejoindre en route pour nous y rendre. Le signal de notre départ fut donné sur-le-champ, il pouvait être alors deux ou trois heures de l'après-midi du 7 nivôse et, à quatre, l'*Éole* mit à la voile, un des derniers des sept vaisseaux, une frégate, deux corvettes et deux lougres que nous étions alors. Le lendemain 8, au matin, nous n'étions plus que quatre vaisseaux, les trois autres s'étant séparés de nous pendant la nuit, par le mauvais temps vraisemblablement. Avec ces quatre vaisseaux qui sont : l'*Indomptable*, le *Cassard*, le *Watigny* et l'*Éole*, le commandant Bedou, après avoir sans doute fait son possible pour vaincre les obstacles qui s'opposaient à ce qu'il nous rendît au dernier rendez-vous du Shannon, où il nous avait promis sur sa tête de nous mener, fut forcé, par le mauvais temps, vents contraires et défaut de vivres, il y a lieu de croire, de nous ramener à Brest comme il l'a fait. Nous avons attéré à Ouessant le 12 de bon matin, avec le plus beau temps du monde, sans rencontrer ni là, ni pendant notre route de la baie de Bantry, un seul Anglais, si ce n'est deux on trois petites barques de commerce qu'on a coulées. Nous avons trouvé l'amiral Bouvet à Brest, arrivé devant nous avec un autre vaisseau de l'expédition. D'autres sont arrivés la nuit, le lendemain 13 nivôse, et successivement tous les jours.

« Je n'avais en arrivant presque personne malade, qu'environ deux cents vérolés ou galeux qui l'étaient

en partant, et dont l'état est empiré depuis l'embarquement. Le vaisseau faisait eau de toutes parts, excepté par le bas, de sorte que les pauvres soldats ont été mouillés et mangés par la vermine tout le temps de la traversée. Malgré tout cela, je crois que vous les trouveriez encore disposés à se rembarquer, si, comme je l'espère, vous entreprenez une seconde expédition.

« Il est bien difficile cependant, général, de se flatter de réussir, avec des marins comme ceux de la première expédition. Mauvais matelots, officiers ignorants, sans union, sans zèle ni ardeur pour la chose ; voilà comme je les ai trouvés en général. Je ne reproche au citoyen Malin, mon capitaine, que les deux derniers défauts.

« Il a été constaté que l'*Éole* était le vaisseau le plus en mauvais état de l'armée en arrivant à Brest ; c'est en conséquence de cela qu'on nous a débarqués les premiers, moi et ma troupe, le 18 nivôse. »

Nous avons dit que des mouvements insurrectionnels s'étaient manifesté à bord de quelques bâtiments de l'escadre, parmi les troupes du corps expéditionnaire que l'on avait refusé de mettre à terre, parce que l'on attendait à chaque instant l'ordre de reprendre la mer.

Grouchy s'était empressé de faire un ordre en date du 10 janvier 1797, ordre que nous avons fait connaître, et de rendre compte au ministre de la guerre. Petier lui répondit :

« J'ai reçu, général, votre lettre du 11 janvier 1797, par laquelle vous m'instruisez des insurrections qui ont eu lieu à bord de plusieurs vaisseaux, et des moyens

que vous avez employés pour calmer les esprits et les ramener à leur devoir.

« J'applaudis autant à l'énergique proclamation que vous avez adressée à l'armée à ce sujet qu'à la sagesse des mesures que vous avez prises, et je ne suis point étonné qu'elles aient été suivies d'un prompt succès.

« Je vous remercie de l'attention que vous avez eue de m'annoncer la rentrée de plusieurs de nos vaisseaux.

« Je sens tout l'embarras de votre position, et combien il vous est difficile de subvenir à vos dépenses. Je vais m'occuper de vos demandes, et je vous instruirai de ce qu'il sera possible de faire à ce sujet. »

L'amiral Bouvet, destitué par le Directoire (et c'était justice), fit paraître un mémoire justificatif de sa conduite pendant l'expédition d'Irlande, et l'envoya avec la lettre suivante au major général de la marine à Brest, le 28 avril 1797 :

« Général, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de mon mémoire justificatif dans l'expédition d'Irlande, que j'ai commandée, par la séparation du général en chef *Morard de Galles*. La vérité a conduit ma plume et fera toujours ma règle invariable.

« J'ai été détenu, destitué du commandement de l'armée et de mon grade de contre-amiral par un arrêté du Directoire du 26 pluviôse dernier (14 février 1797). La calomnie m'a poursuivi sans relâche et m'a fait perdre avec mon état les moyens de subsister; mais il me reste encore, général, une douce consolation, celle d'avoir conservé l'estime des officiers du corps de la marine, et cette assurance m'est bien précieuse.

« Cependant, tout espoir d'obtenir un jugement ne m'est pas ôté. C'est dans un gouvernement libre et juste, où la sévérité des lois doit recevoir son application, soit qu'elles punissent ou qu'elles récompensent; je sollicite donc un jury militaire, et j'ai lieu d'espérer qu'il me sera accordé. »

La demande de Bouvet ne fut pas admise : il ne fut rétabli dans son grade qu'en 1802.

A la fin de 1813, il fut de nouveau brusquement destitué par Napoléon. Il mourut en 1832, retraité comme vice-amiral, grade où il avait été nommé par la Restauration.

De la lecture des pièces qui précèdent ne résulte-t-il pas jusqu'à l'évidence que tout le paragraphe relatif au général Grouchy, dans la *Vie du général Hoche* par Bergounioux, est complétement erroné?

Reprenons les principales assertions que, d'après la *Biographie de Michaud*, M. Bergounioux a mises en avant *sur des documents originaux*. Ces documents (soit dit en passant), nous serions vraiment assez curieux de les connaître, car tant que M. Bergounioux, la *Biographie de Michaud* et, après eux, M. Ernouf, n'auront pas *produit ces documents originaux*, ils nous permettront de nous appuyer sur ceux que nous venons de produire, et nous en tirerons les conclusions suivantes :

1° L'accusation portée contre Grouchy *de ne pas avoir pris pendant huit jours de décision* tombe devant le fait de la réunion des chefs de service à bord de la frégate montée par le général; devant l'ordre de débarque-

ment donné par lui ; devant la réquisition écrite remise au contre-amiral Bouvet ;

2° L'accusation d'avoir *donné l'ordre de mettre le cap sur la France* tombe devant les lettres de Grouchy au Directoire, devant celle de Chérin lui-même, enfin devant la disgrâce de Bouvet ;

3° L'histoire de Chérin pressant Grouchy de se montrer digne de la protection de la fortune ; l'histoire de Chérin voulant jeter Grouchy à la mer pour prendre le commandement, sont des fables inventées à plaisir, puisque Chérin, dans sa lettre du 5 janvier, constate au contraire que *Grouchy a remis une réquisition écrite à Bouvet pour le débarquement, que Grouchy lui a communiqué, à lui Chérin, ses dispositions pour la descente.*

Voici maintenant trois lettres de Chérin au peintre Champein, qui jettent un certain jour sur les sentiments du chef d'état-major à l'égard de Grouchy.

4 janvier 1797.

« Depuis le 12, mon bon ami, que je suis rentré à Brest avec une division de l'escadre expéditionnaire, il ne nous est parvenu aucune nouvelle de notre cher Hoche. Je ne puis me livrer à l'espoir qu'il ait effectué une descente avec le peu de monde qu'il avait rallié ; il rentre ici successivement des bâtiments ; on en annonce rentrés à Lorient et à Rochefort. La flotte anglaise est en mer, et déjà nous avons la certitude qu'une de nos frégates, dont le nom est inconnu, a tombé en leur pouvoir.

« Nous avons expédié des corvettes pour prendre connaissance de la frégate *la Fraternité*, ainsi que des vaisseaux que la tempête a dispersés. Quand en obtiendrons-nous des renseignements?

« Je t'ai mandé par une lettre précédente, qu'en arrivant ici je m'étais senti pressé du besoin de me rendre de suite près du gouvernement pour lui rendre compte des événements, le consoler, le fortifier, l'éclairer à fond, et lui soumettre les moyens de poursuivre avec succès et plus de vigueur que jamais, une entreprise d'où dépendent son affermissement et la paix de l'Europe. Comment n'aurait-il pas accueilli dans ces circonstances critiques l'ami de Hoche, le dépositaire des plans, celui qui devait être, par sa place, l'âme des opérations, qui a tout vu, le bien et le mal, et est sorti le dernier de la baie d'Irlande où s'étaient réunis la majeure partie des vaisseaux? celui enfin à qui il appartenait particulièrement de solliciter les secours de tout genre qu'il fallait porter avec vivacité au général intrépide qui s'est dévoué pour opérer la révolution d'Irlande? Gr... m'a retenu par l'effet d'une jalousie qui m'a fait pitié; il a craint aussi que je ne blâmasse sa conduite; cependant je n'ai point mal parlé de lui; c'est donc ainsi que les intérêts publics sont sacrifiés à des sentiments personnels! Que font des dépêches, des écritures préparées, et arrangées en style officiel? Que font des officiers chargés de missives, lorsqu'ils ne sont point revêtus du caractère qui en impose et les fait écouter? Où en serait la pacification de la Vendée et de la Bretagne, si Hoche n'était venu lui-même

décider le Directoire à adopter ses plans? Aurait-on arrêté l'expédition d'Irlande, si le même général n'en avait de sa personne pressé l'exécution?

« J'attends les ordres du Directoire avec patience; dans le cas où il ne m'appellerait pas, ou qu'il me manderait trop tard, mon dessein est de me rembarquer sur un des premiers bâtiments qui sera expédié à la recherche de mon ami.

« Je ne saurais rester ici au port, où ma présence ne devient pas très-nécessaire; d'ailleurs, si le commandement de la deuxième expédition était confié à Gr... et qu'il remplaçât définitivement Hoche, sur le compte duquel nous n'aurions aucunes lumières, je suis bien décidé à ne pas le suivre, n'étant pas simple soldat; je ne partagerai jamais ma responsabilité et le commandement avec des gens qui n'auraient pas ma confiance. Ces sentiments ne se commandent pas au milieu des hasards d'une expédition périlleuse, comme une évolution militaire.

« J'entends d'ici les cris de tous les chouans de Paris : *L'expédition est manquée; c'était une extravagance; comment a-t-on pu compromettre ainsi les restes de la marine?* L'expédition était sûre, infaillible, mon ami, les événements l'ont prouvé; mais nous avons été indignement trahis.

« Rassure les patriotes que tu vois et les membres du gouvernement : il n'y a rien de désespéré; de l'accord, de l'unité et de la fermeté, tout peut se réparer encore. Qu'est donc devenu Hoche? Je suis d'une tristesse affreuse. Adieu, mon bon ami; je t'embrasse.

« Ton ami Gohier a dû recevoir ses meubles; j'ai fait expédier le chariot à Rennes avant mon embarquement.

« Mes tendres amitiés à ta femme. »

5 janvier 1797.

« Je suis revenu à Brest le 2, mon bon ami Champein, avec une division de la flotte, laquelle a été dispersée par la tempête. Le 1er nivôse, la majeure partie de l'armée était réunie sur la côte d'Irlande ; la frégate *la Fraternité*, que montait le général Hoche, était séparée de nous depuis le 26 précédent, et j'ignore ce qu'est devenu notre illustre ami. A-t-il effectué un débarquement quelconque avec des bâtiments qu'il a ralliés? A-t-il été pris par l'ennemi? Erre-t-il au large cherchant les vaisseaux? A-t-il naufragé? Je suis en proie aux plus cruelles anxiétés.

« Que de bévues ont été commises! Que d'actes de lâcheté et de mauvaise volonté dont j'ai été témoin!

« En arrivant ici, je voulais aller précipitamment à Paris, pour peu de jours rendre compte au gouvernement, le consoler, le raffermir et le déterminer à poursuivre avec plus de vigueur que jamais le projet de l'expédition, qu'il est très-aisé encore de recommencer avec succès. Il ne peut l'abandonner : la gloire de la nation y est compromise.

« Grouchy, l'ancien ennemi de Hoche et beau-frère de Doulcet, se trouve actuellement commander l'armée par la supériorité de son grade ; ayant jugé que nous

différions ensemble sur la manière de juger les opérations, et craignant mon influence à Paris, il m'a retenu et s'est opposé à mon départ sous des prétextes frivoles. Comme je ne veux point faire éclater ici cette mésintelligence, j'ai pris le parti de rester, attendant les ordres du gouvernement. Mais j'appelle sur sa tête la responsabilité des événements : il a paralysé ma volonté et m'empêche de rendre de grands services.

« J'ai remis à mon aide de camp, qui est mon ami intime une lettre pour Barras ; ouvre-toi avec lui ; c'est un patriote ardent et ferme ; il t'instruira de bien des détails.

« Qu'est devenu notre pauvre ami? S'il avait réussi à opérer une descente partielle, le gouvernement sans doute ne l'abandonnerait pas. Pourquoi ne suis-je pas avec lui, partageant ses dangers? et pourquoi m'étant (*sic*) séparé, ne suis-je pas près le Directoire pour l'éclairer et activer sa sollicitude?

« Adieu, mon ami ; j'ai l'âme bourrelée, le style de cette lettre le prouve trop. Je t'embrasse.

13 janvier 1797.

MON BON AMI,

« Tous les bâtiments qui composaient l'escadre destinée à débarquer nos troupes en Irlande sont rentrés à Brest, hormis trois vaisseaux de ligne, quatre frégates et quatre transports. Je ne saurais plus croire à une descente opérée. Qu'est devenue la frégate la *Fra-*

ternité montée par notre ami, le général Hoche? A-t-elle été obligée de relâcher aux côtes d'Espagne? A-t-elle été prise? A-t-elle naufragé?

« Je suis en proie aux plus mortelles inquiétudes. L'expédition me paraît dans ce moment-ci manquée; cependant mon opinion est que le gouvernement doit la poursuivre avec plus de chaleur que jamais. Il nous reste encore des moyens incommensurables en terre et marine. Si j'étais vingt-quatre heures dans ce maudit Paris, et à portée de converser avec le gouvernement, je pourrais rendre quelques services. Je reste dans l'espoir d'apprendre quelque chose de notre ami.

« Adieu; je t'embrasse. »

L'histoire de la brouille de Hoche avec Grouchy, brouille qui dura peu de temps, a plus de fondement que les autres accusations. Il nous est facile d'en expliquer, documents en main, l'origine et de prouver qu'elle n'eut pas de suite.

Voici le fait :

Le général Chérin fut fort mécontent du blâme public, conséquence de la punition réglementaire et méritée que lui infligeait le général en chef, soit qu'il crût que cette punition avait été conseillée à Hoche par Grouchy, soit qu'il voulût profiter de cette circonstance pour jeter le froid entre les deux généraux liés de l'amitié la plus étroite, en mettant le premier en méfiance contre le second, soit qu'il ne se sentît pas assez fort pour lutter contre Hoche et qu'il se crût assez puissant pour attaquer Grouchy, il écrivit le 1er février 1797 à Hoche :

« Mettez-vous en garde contre les intrigues de Doul (1)... Perlet, et la parenté remuante du marquis de Grouchy. Je sais de bonne part qu'on a formé le dessein de me perdre. Heureusement vous avez paré le coup cette fois.

« On n'ose pas vous attaquer en face, parce que vous êtes trop puissant et à la tête du parti patriote en France. On commence par insulter aux branches. Mes arrêts ont fait quelque sensation ; les officiers généraux sont venus me visiter, et blâment assez ouvertement celui qui a provoqué *sous main* cette punition, en empoisonnant la pureté d'intention qui m'avait dicté l'ordre du 13 au 14 (2 au 3 janvier 1797). Il est bon et patriote le général Lemoine. Certes celui-là vous est attaché ! En m'infligeant les arrêts, vous m'avez vengé au delà peut-être de ce que vous auriez pu croire.

« Vous saurez un jour que l'ordre du 13 février, dont les amis de G..... se sont prévalus avec tant de mauvaise foi pour me nuire près du gouvernement, a produit les effets les plus consolants dans l'armée, et prévenu bien des désordres.

« Je suis désolé et trois fois désolé que vous ayez abandonné les expéditions d'outre-mer. D'ici à trois mois, vous pourriez, avec le concert de l'Espagne, entrer sur le territoire de la Grande-Bretagne avec cinquante mille hommes et détruire Carthage. Vous préférez, pour le moment, marcher sur Vienne. Ainsi soit-

(1) Doulcet de Pontécoulant, parent de Mme de Grouchy.

il. Adieu, mon bon ami et brave général; je suis sans ambition et ne désire autre chose que d'être toujours près de vous.

« Je vous embrasse. »

Depuis les jours où ils se connurent, Hoche et Grouchy s'estimèrent et se portèrent une affection mutuelle qui parut se démentir un seul instant de la part du premier, ainsi que nous l'avons expliqué dans le livre précédent, lorsque Grouchy dut quitter l'armée de l'Ouest pour se rendre à celle d'Italie.

Ce refroidissement ne fut pas de longue durée, puisque Grouchy, ainsi qu'on l'a vu, revint à l'armée de Hoche quelques mois plus tard, redemandé par Hoche lui-même.

Cette lettre de février 1797 de son chef d'état-major émut le général Hoche. Il marqua une certaine froideur à Grouchy; mais, comme sa franchise était à la hauteur des autres qualités de sa grande âme, il ne put cacher longtemps à son ami qu'on l'accusait, lui Grouchy, de l'avoir calomnié, lui Hoche, près du Directoire, et d'avoir prétendu qu'il était la cause de la non-réussite de l'expédition d'Irlande.

Les gens qui avaient intérêt ou qui voulaient brouiller les deux généraux appuyaient leurs accusations sur cette phrase du rapport de Grouchy au Directoire :

« Je regrette que l'ensemble des projets du général Hoche ne me soit pas plus connu, qu'il ne m'ait point donné d'instructions et que le fil de ses intelligences avec les mécontents ne soit pas entre mes mains, car je ne dois point vous le cacher, citoyens directeurs, mon

zèle et mes efforts sont pour ainsi dire ma seule boussole, » etc.

Grouchy, vivement affecté de ce qui se passait, et comprenant ce à quoi on avait pu faire allusion pour le perdre dans l'esprit de Hoche, écrivit de Brest, le 7 février 1797, à ce dernier :

« Mon ami, j'apprends que vous m'accusez de vous avoir dénoncé. Juste ciel, une telle pensée peut-elle approcher de votre âme ou entrer dans la mienne ! L'observation que j'étais sans instructions vous l'aurait-elle fait naître ? Mais pouvais-je regarder comme des instructions sur ce que je devais faire en Irlande en votre absence, votre ordre du 10 frimaire (30 novembre) ? Moi, vous dénoncer !.. mon cœur se révolte à une telle pensée, il en est déchiré... J'atteste le ciel et de la pureté de mes intentions et de mon attachement et de mon éternelle gratitude envers vous. Vous dénoncer !.. moi qui avais votre gloire et vos succès pour un de mes principaux mobiles, en agissant comme je voulais le faire à Bantry ! Ah ! si mes intentions n'eussent été aussi loyales que mon cœur, mon premier mot, à votre retour, eût-il été de vous demander de prendre connaissance de toutes mes dépêches au Directoire ? Vous eussé-je envoyé en hâte mon journal le plus secret ?... Oui, c'est un malheur que tous n'eussent pas des ordres impératifs..... J'en ai gémi, car plus que personne je savais que d'autres ne prendraient pas sur eux, parce que je prévoyais que d'autres ne balanceraient pas entre faire réussir vos projets ou croire risquer de se compromettre. Voyez dans vingt endroits

de ma correspondance si je les défends ces projets; si je soutiens l'expédition, si je demande à vous aller joindre.

« Mon ami, l'injustice des hommes m'a abreuvé déjà de bien des chagrins, mais il n'en est pas de plus cuisant que celui que j'éprouve en ce moment.... Perdre votre attachement... votre estime!.. Je sais trop aimer et reconnaître, pour que jamais je puisse cesser d'en être digne... Rendez-moi un bien que, sans injustice, vous ne pouvez me ravir. »

Mme de Grouchy, au désespoir d'apprendre les soupçons qui planaient sur son mari, écrivit les deux lettres suivantes, datées de Paris les 12 février et 3 mars :

« La pensée, Monsieur, que vous croyez avoir à vous plaindre de M. de Grouchy est un supplice pour moi. L'idée qu'à cette occasion nous sommes mal ensemble ne m'est guère moins insupportable. J'ai voulu, avant que vous quittassiez Paris, vous assurer que si vous pouviez être brouillé avec moi, je ne pourrais jamais l'être avec vous, et qu'en dépit de tous les événements, je vous conserverai éternellement les sentiments que vos procédés ont fait naître dans mon cœur.

« Hier j'ai porté à Mme de Condorcet des moyens de justification. A M. de Grouchy seul appartient d'en établir une plus complète. Je le désire vivement, et je puis d'avance vous assurer que si sa plume s'est égarée un instant en paraissant manquer à l'amitié, son cœur ne fut jamais coupable, et que son intention est restée aussi pure que la mienne. La preuve la plus forte de cette assertion, c'est qu'il vous a envoyé lui-même

son journal, et qu'ignorant qu'il vous l'eût adressé, je vous le portai.

« L'empressement que je mets à le justifier à vos yeux est également dénué d'intérêt et de crainte. Il va s'établir dans sa division, où ma tendresse pour lui sera moins alarmée que dans une position plus active. Je ne puis redouter que vous cherchiez à nuire à sa carrière militaire ou politique : deux traits de votre vie me défendent cette crainte, et je me croirais vraiment coupable, si je lui permettais accès dans mon âme. Toute mon ambition est donc, évidemment, de lui conserver votre estime et votre amitié. Agréez, je vous prie, de ma part, Monsieur, l'assurance de l'un et l'autre de ces sentiments. »

Voici la seconde lettre :

« Lisez, je vous prie, cette lettre. Je l'ai gardée plusieurs jours, Monsieur, afin d'avoir la certitude qu'elle vous arriverait à votre quartier général.

« Un arrêté du Directoire m'a donné de l'inquiétude pour la validité du congé que vous avez bien voulu m'accorder pour le nommé C. Robert, chasseur au 3e régiment de chasseurs à cheval, division du général Bernadotte, armée de Sambre-et-Meuse. Cependant je compte sur la promesse que vous m'avez faite de ne pas le faire rejoindre.

« Je vous remercie de la lettre que vous m'avez écrite avant votre départ; elle m'a un peu soulagée; mais il manquera toujours beaucoup à ma satisfaction, tant que mon mari ne sera pas complétement justifié à vos yeux. Plus vous mettez de délicatesse

dans vos procédés vis-à-vis de lui, et plus je souffre qu'il ait perdu un ami tel que vous. Laissez-moi espérer que le temps le lui rendra, en lui fournissant quelque occasion de prouver l'attachement qu'il vous porte. Le mien est fondé sur l'estime et la reconnaissance que vous m'avez inspirées. »

Mme de Grouchy eut le bonheur de voir le général Hoche, peu de temps après les explications données par son mari, reconnaître qu'il avait été induit en erreur et qu'il n'avait pas d'ami plus dévoué, plus sincère que le général de Grouchy.

Malheureusement l'affection qui unissait les deux belles âmes de Hoche et de Grouchy fut brusquement tranchée, quelques mois plus tard, par la mort inattendue du premier.

Grouchy avait été si éloigné d'attribuer en quoi que ce soit à Hoche l'issue fâcheuse de l'expédition d'Irlande, que le 18 janvier il avait voulu faire insérer dans les papiers publics la protestation ci-dessous, signée de tous les généraux de l'armée, si le Directoire donnait son autorisation à cette publication :

« C'est avec indignation que l'armée, au retour de l'expédition tentée sur l'Irlande, a appris par les récits mensongers et les diatribes calomniatrices de quelques journaux, combien on cherchait à égarer l'opinion publique et à ravir aux projets du gouvernement la juste confiance qu'ils méritent.

« L'armée n'a pas été moins indignée de voir méconnu et travesti sous des vues ambitieuses l'héroïque dévouement d'un chef qui, arrivé si jeune à une re-

nommée si haute, s'est précipité, avec ce saint enthousiasme que pouvaient seuls enfanter l'amour de sa patrie et l'espoir de lui donner la paix, dans une entreprise dont le succès reposait sur des éléments si difficiles à conjurer.

« S'il appartient à l'aristocratie de calomnier le Directoire, et de déchirer l'homme contre lequel elle prépara du poison et dirigea le fer des assassins, c'est à l'armée à venger le Directoire et son chef, en appelant le jour de la vérité.

« Que la France entière sache donc qu'on se trompe sur l'expédition d'Irlande; que ce hardi, que ce décisif projet eût pu, eût dû réussir; que, malgré la saison, cette marine anglaise si formidable, et la flotte et l'armée ont été aux côtes d'Irlande et sont rentrées à Brest; qu'on a pu être en mesure d'opérer le débarquement, et que des causes, pour la plupart étrangères à l'entreprise en elle-même, ont ravi le succès dont les possibilités ont existé et sont démontrées.

« C'est enfin à l'armée de terre, et l'armée navale ne le démentira pas, à dire à la France que, pleine de confiance et de respect pour le gouvernement, et, convaincue de l'espoir du succès, elle attend, plus impatiemment encore qu'avant l'expédition, le signal d'aller jusque dans ses propres foyers commander la paix à cette orgueilleuse Angleterre, dont tant de lauriers et de gloire moissonnés en Allemagne et en Italie n'ont pu renverser les liberticides projets. »

Le 5 janvier 1797, dès son retour à Brest, Grouchy avait écrit et fait porter à Hoche par la corvette

l'Atalante, envoyée à la recherche du général en chef, la lettre suivante :

« Mon cher général, vous serez sans doute aussi étonné de recevoir une lettre de moi, en date de Brest, que je suis étonné et affligé moi-même d'avoir à vous l'écrire. Où êtes-vous? quel est votre sort? Mon amitié souffre tout ce qu'il est possible de souffrir! Toutefois, je me livre encore à l'espoir, et pour vous et pour la chose publique. Nous cherchons à nous persuader que vous aurez pu réunir assez de forces pour opérer un débarquement. Il n'est rentré à Brest ou Lorient, que douze bâtiments, dont sept vaisseaux de ligne portant environ cinq mille hommes. Neuf ou dix peuvent être avec vous.

« Voici le récit des événements qui se sont passés depuis notre séparation.

« Au signal de la *Fraternité*, environ trente-cinq ou trente-six bâtiments passent par le Raz. Le vent étant tombé, vous suivez l'Iroise. Depuis cette première séparation jusqu'à ce jour nous n'avons aucune nouvelle ni de votre frégate ni des bâtiments qui vous ont suivi. Le général Bouvet prend le commandement de l'armée navale et fait diriger la flotte vers le point indiqué par ses instructions. Le temps est assez beau, les deux premiers jours, un peu brumeux cependant. Dès la seconde nuit la flotte se trouve séparée, et il ne reste avec nous qu'une quinzaine de bâtiments, dont cinq ou six vaisseaux de ligne.

« Dès lors, je témoigne au général Bouvet que mon intention sera d'opérer le débarquement avec le peu

de monde que j'aurai avec moi soit à Bantry, soit à la rivière de Shannon, quand même je ne vous y trouverais ni le reste de l'armée.

« A peu de distance des côtes d'Irlande, dix-neuf bâtiments sont aperçus et pris pour la flotte anglaise. Ils se trouvent être les divisions des généraux Nielly et Richery. Elles se réunissent à nous. J'engage le général Bouvet à faire signal à ces officiers généraux de passer à bord de l'*Immortalité*. Ils s'y rendent et je leur manifeste la volonté d'effectuer la descente à Bantry ou à Shannon, après toutefois avoir été préalablement aux points de ralliement. Je ne leur cache pas cependant que je n'ai point d'ordre ni d'instructions ; mais j'ajoute que je n'en poursuivrai pas moins l'exécution des projets du gouvernement, dont les bases nous sont connues. Le général Nielly répond qu'il croisera seulement trois jours à la hauteur du cap Clear et retournera ensuite à Brest. Mais les généraux Bouvet et Richery se rendent aux instances fortement prononcées que je leur fais. La route vers le cap Clear est poursuivie, et bientôt les terres d'Irlande sont aperçues. Une erreur dans la navigation fait prendre le cap Clear pour la pointe de Misenhead, de sorte qu'on porta trop loin. Par là, un temps précieux pour entrer dans la baie de Bantry se trouva perdu, et c'est encore une des causes du non-débarquement. Des pilotes irlandais, nous prenant pour la flotte anglaise, viennent à bord et donnent des notions utiles pour entrer dans la baie ; elles sont sur-le-champ suivies : notre frégate y rentre la première. Dix vaisseaux et cinq bâtiments légers nous

y suivent. Dix-neuf bâtiments restent en dehors, soit à raison des vents, qui, étant contraires, obligeaient à courir de fréquentes et courtes bordées, soit qu'ils n'eussent pas la volonté d'y venir, le peu de voiles qu'ils firent me confirma dans cette opinion. Pendant la nuit, les dix-neuf bâtiments disparaissent; nous restons quatre jours dans la baie ; aucun n'y revient, aucun n'est vu manœuvrant pour y revenir. Ils avaient cependant connaissance du signal d'y entrer et de la manœuvre d'une partie de la flotte en conséquence; les quinze bâtiments mouillés dans la baie louvoyèrent deux jours pour gagner le point de Bearhaven, et tout fut disposé pour opérer le débarquement le 5 à la pointe du jour.

Le général Bouvet, dès les premiers moments de l'entrée dans la baie, avait été saisi de la crainte de s'y voir bloquer par les Anglais. Chaque jour, chaque heure était marquée par le désir de retourner à Brest; il ne cessait de répéter qu'il devrait faire couper les câbles et appareiller; que sa responsabilité, le peu d'égalité qu'il y a dans la balance de l'intérêt de sauver son escadre ou de jeter quelques milliers d'hommes en Irlande l'y obligeaient. Je le retenais par tous les moyens et par la responsabilité non moins grande que je lui déclarais que j'appellerais sur sa tête s'il faisait manquer, par une honteuse retraite, le succès d'une expédition sur laquelle la patrie et le Directoire fondaient d'aussi hautes espérances.

« Il se rend enfin; le signal du débarquement est arboré pour le 5 à l'aurore. Le point de la descente

avait été reconnu la veille, et jugé praticable. Aucune troupe ne se trouvait dans cette partie, et les habitants, quoique cependant aucuns ne fussent venus à bord, avaient montré des dispositions fort amicales à l'officier qui avait été à Bearhaven. Chérin, Smilhe, le commandant de l'artillerie, avaient passé une partie de la journée à organiser avec moi la petite armée forte de six mille quatre cents hommes et de quatre pièces de canon. Je leur avais remis une proclamation pour les troupes et une autre pour les Irlandais; elle devait être imprimée pendant la nuit à bord de l'*Indomptable*. Je comptais être le 10 à Kingsale, le 13 à Corke, et marcher droit sur Dublin..... vains projets, chimérique espoir, bientôt vous fûtes anéantis!..

« Vers les six heures du soir, des vents violents s'élèvent, le ciel se couvre, et les apparences d'une tempête se font apercevoir..... Les câbles de la frégate se rompent, et pendant quelques instants elle court le danger d'aller se briser à la côte, ou contre d'autres navires..... Devant les anxiétés de cette position, Bouvet, qui s'était rendu sur le pont et qui ne voulait, qui ne cherchait, depuis son arrivée à Bantry, qu'un prétexte pour en partir, Bouvet, sans m'en prévenir, fait tirer le nombre de coups de canon servant de signal à la flotte pour appareiller, en coupant les câbles. Je reçois l'explication de ce signal par la répétition de cet ordre qu'il fait faire avec le porte-voix aux bâtiments à portée desquels il passe. Indigné, je cours sur le pont pour lui témoigner mon étonnement. Il me répond que mes réquisitions ne le mettent point à

couvert, qu'il a la flotte à sauver, qu'elle périra dans la baie, qu'il lui importe peu de jeter une poignée d'hommes en Irlande, quand il s'agit de mettre en sûreté les restes de la marine française.....

« Les vents violents et la tempête nous jettent, pendant la nuit, loin des côtes..... A la pointe du jour, et la terre et le reste de l'escadre avaient disparu. Le général Bouvet se refuse à retourner à Bantry, à se porter à hauteur de la rivière de Shannon, et, sans avoir cherché à retrouver sa flotte, à rallier ses vaisseaux, seul enfin il prend la route de Brest, où il arrive le 12. Il y a été suivi dans le jour par sept vaisseaux et cinq bâtiments légers.

« Sur-le-champ j'ai expédié un courrier près le Directoire pour l'instruire de cette rentrée et lui demander d'aller vous joindre et vous soutenir. Aujourd'hui, de concert avec le général Hédouville, nous avons fait partir pour Paris Simon et Smilhe, afin qu'ils instruisent et éclairent le gouvernement plus complétement que ne peuvent le faire des récits par écrit.

« Nous venons de requérir le commandant des armes d'approvisionner et de mettre en état les vaisseaux qui peuvent se mettre en mer, ainsi que ceux arrivés de Toulouse. Enfin, mon général, nous faisons tout pour réparer les torts de la marine ; mais je suis inconsolable d'avoir vu, en dépit de la saison et des Anglais, trente-quatre vaisseaux et douze mille hommes de débarquement aux côtes d'Irlande, et la coupable timidité de la marine neutraliser de si heureuses données.

« Chérin et le général Hédouville vous donnent

d'autres détails que la longueur de cette lettre ne me permet pas de joindre ici. Je vous quitte, vous assurant que, dès que je pourrai être près de vous, j'y serai.

« Puisse l'*Atalante* me rapporter promptement de vos nouvelles ! »

L'expédition d'Irlande ne fut pas reprise. Grouchy revint dans son commandement de la 12e division territoriale, dont le quartier général était Nantes ; Hédouville resta à la tête des quatre divisions réunies ; Hoche fut nommé au commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, en remplacement de Jourdan. Après un audacieux passage du Rhin et des succès admirables, Hoche fut arrêté dans sa marche triomphale, sur les bords de la Nidda, à Giessen, par la nouvelle de l'armistice conclu entre Bonaparte et l'archiduc Charles, armistice qui précéda la paix de Campo-Formio.

Le 15 septembre 1797 le jeune héros, l'émule de Bonaparte, non moins grand capitaine que ce dernier, mourut à Wetzlar. On croit généralement qu'il fut empoisonné.

Une cérémonie funèbre fut faite à Nantes pour honorer la mémoire du pacificateur de la Vendée. Grouchy prononça un discours, sorte d'oraison funèbre de son ancien général et ami. Nous citerons les passages suivants, dans lesquels, à travers les exagérations du langage et du style de l'époque, on retrouvera les sentiments de l'affection la plus vraie.

« Ni les palmes du pacificateur de l'Ouest, ni les trophées qui entourent le vainqueur de Quiberon, ni les

conseils de l'inquiète amitié, ni la crainte de compromettre un nom justement célèbre ne sauraient l'arrêter.

« Arracher à l'Angleterre la plus intéressante de ses possessions, la rendre à la liberté, appeler les vengeances nationales sur un gouvernement odieux, rivaliser avec Bonaparte dans l'œuvre de la paix du monde, quelle tâche glorieuse ! Pour la remplir, les éléments seront bravés, les obstacles enfantés par les passions ou les préjugés seront vaincus; une flotte nombreuse sortira tout à coup de nos ports silencieux, et, affrontant l'orgueilleux Anglais, sillonnera les plaines humides... Il a voulu...., et déjà on lève l'ancre et on part; on découvre les bords ennemis; l'impatient soldat pousse des cris de joie, prépare ses armes; le signal du débarquement est donné... Terre d'Irlande, l'heure de la liberté est sonnée pour toi... Mais quels destins ennemis ont éloigné ton généreux libérateur... Vainement l'armée se prépare à accomplir ses hautes destinées; elle veut vaincre sans son chef; mais elle l'appelle, elle le demande aux mers courroucées qui ont juré sa perte, et les mers ne lui répondent que par d'épouvantables tempêtes; le ciel, injuste cette fois, s'obscurcit, les vents se déchaînent, l'Irlande disparaît pour nous.

« Inutilement, au milieu du commun danger, le valeureux Français ne songe qu'à affronter des dangers nouveaux; il soupire après cette terre qui lui échappe... Il veut l'aller chercher encore : d'indociles vaisseaux se refusent à sa valeur et trompent ses vœux; la fortune et les éléments semblent conjurés contre ses généreux desseins.

« Applaudis toutefois, ô ma patrie, à l'audacieuse entreprise de notre jeune héros.

« Vingt jours entiers le drapeau tricolore a flotté aux rives ennemies. Jouis des craintes de l'orgueilleuse Albion ; tu lui as prouvé que ses nombreux vaisseaux et son active vigilance ne la garantissaient pas toujours du fer vengeur que tu appesantiras sur elle.

« Et toi, dont l'éloignement sauva cette fois l'Angleterre, du céleste séjour que tu habites, souris à tes frères d'armes qui, dépositaires de la haine contre un gouvernement abhorré, brûlent d'accomplir tes projets, d'affronter de nouveau les mers, et de porter au perfide Anglais d'irrésistibles coups.

« Infidèle un moment à son enfant chéri, la fortune guerrière va bientôt le caresser de nouveau. Hoche reparaît aux champs de la victoire avec je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute aux grandes vertus. »

. . . . . .

« Français, j'ai publié sa valeur et ses travaux ; le cercle de sa vie politique et militaire vient d'être rapidement déroulé devant vous, et la simplicité d'un récit fidèle en a été le seul ornement. Mais les qualités de son cœur sont peu connues ; vous en entretenir, c'est acquitter la dette sacrée de l'amitié. Qu'il soit donc permis à celui qui s'honore du titre de son ami, de jeter ces dernières fleurs, moins éclatantes, mais plus douces, sur cette tombe où reposent tant de talents et de si rares vertus.

« Trop éloigné, par sa position et son caractère, du public qui a essayé de le juger, il n'a pu l'être d'une

manière saine, sous les rapports moraux. Une image qui me frappe par sa vérité peut expliquer cette sorte d'injustice: Hoche fut semblable à ces montagnes colossales, dont la cime resplendissante des rayons de l'astre dont elle s'approche, cache sa sérénité et son éclat dans sa hauteur; des brouillards, des tempêtes environnent ses régions moyennes et dérobent à l'observateur l'élévation, le calme majestueux, l'étonnante pureté de ses parties les plus éminentes.

« En effet, les orages des passions haineuses, les nuages formés par l'esprit de parti n'ont-ils pas été presque toujours interposés entre Hoche et ceux-là qui ont cherché à le pénétrer. Eh! quel homme fut placé en des circonstances qui lui fissent un plus réel devoir d'être impénétrable? Si le secret est, dans les entreprises ordinaires, l'un des plus sûrs garants des succès, en eût-il obtenu, s'il n'eût enveloppé des ombres du mystère ses pensées, ses desseins, les armes qu'il employait, les ressorts qu'il faisait jouer pour écraser, nouvel Hercule, l'hydre du royalisme qui lui échappait pour se reproduire sur cent points différents?

« Il n'appartient donc qu'à la basse Envie, dont le souffle empoisonné flétrit tout ce qu'il touche, de transformer en dissimulation le résultat de ses réflexions et l'utile fruit de son empire sur lui-même. Car, dans le cours ordinaire de la vie, quand, rendu à un petit nombre d'amis fidèles, il épanchait son âme telle qu'il la reçut des mains de la nature, nous le vîmes aussi confiant, aussi simple, aussi aimant, qu'homme public il nous parut réservé, froid et sévère.

« Injustement encore a-t-on dit que, s'il forçait le respect et commandait l'admiration, il ne savait pas gagner les cœurs.

« Que ne fûtes-vous malheureux, vous qui appelâtes sur lui ce reproche injuste ! Bientôt vous eussiez trouvé en lui un ami aussi tendre que fidèle. Vous eussiez vu votre affaire devenir la sienne, sa main parer le coup qu'on eût cherché à vous porter ; et vous proclameriez avec moi que la bonté, que l'humanité habitaient cette âme magnanime.

« Il n'a pas su gagner les cœurs ? Et quels sont donc les mobiles qui entraînent tant d'hommes à la suite de cet homme exempt de faste, d'ostentation, de tout ce qui séduit et flatte la multitude, de ce chef rigide dans le commandement, sévère dans la discipline, austère dans ses manières et profondément désintéressé dans tout le cours de sa vie ?

« Il n'a pas su gagner les cœurs ? Et quels liens inconnus lui ont attaché les armées ? Quels sentiments fait-il naître, pour que toutes désirent de lui obéir ? Sur quoi repose cette confiance qu'il inspire ?... Il marche, et chacun croit courir à la gloire. Il s'élance presque seul à travers l'Océan, les écueils et les tempêtes, vers une terre ennemie ; et chacun, brûlant de l'y suivre dans sa pensée, l'y place déjà à côté de l'autel de la Patrie qu'il court y élever.

« Il nous est enlevé, et les regrets publics éclatent de toutes parts.

« Ah ! mêlons tous nos pleurs aux pleurs de la Patrie ; payons tous un tribut mérité à sa froide valeur, comme

à la générosité de son âme ardente, aux audacieuses conceptions de son génie, comme à la bonté naturelle à son cœur, à ce caractère toujours supérieur aux obstacles et aux dangers, comme à cette constante humanité, doublement précieuse dans celui qui, chaque jour, est témoin et presque victime de l'humaine perfidie. »

Est-il possible d'admettre que tel eût été le langage de Grouchy devant la tombe prête à se fermer de Hoche, son ancien ami, si, comme le dit M. Bergounioux, le héros de la Vendée avait été dans le cas de refuser *ce pardon du cœur qui se rouvre à l'amitié?*

LIVRE CINQUIÈME

Mars 1797 à janvier 1799.

Le général de Grouchy commande la division de Nantes mai (1797). — Terrien dit Cœur-de-Lion. — Le général de Grouchy envoyé à l'armée d'Angleterre (mars 1798). — A l'armée de Mayence (16 août 1798). — Ernouf chef d'état-major. — Bernadotte à l'armée d'Italie (octobre 1798). — Joubert, Suchet. — Etat du royaume de Sardaigne en 1798. — Grouchy prend le commandement de la citadelle de Turin. — Intrigues curieuses pour amener l'abdication du roi. — Lettres et documents relatifs à cette affaire, pendant le mois de décembre 1798. — Joubert marche sur Turin (9 décembre). — Rapport curieux sur cette affaire. — Départ de la famille royale (10 décembre). — Les chevaux des écuries du roi donnés à Grouchy. — Discours du général le jour de l'installation du gouvernement provisoire. — Satisfaction du Directoire.

A la fin de mars 1797, le général Grouchy demanda un congé d'un mois, qu'il obtint et qu'il passa à Pontécoulant près Caen, dans sa famille. En arrivant, il écrivit à son père, alors à Villette près Meulan, dans le département de Seine-et-Oise, une lettre dans laquelle il peint sa détresse financière, et où l'on trouve en outre ce passage :

« Il est fort possible que j'aille passer vingt-quatre heures avec vous, et que ce soit au Rhin, plutôt qu'à la Vendée que je tourne mes pas. Ma femme vous expliquera tout cela; mais ce qu'elle ne vous expliquera pas, c'est que je préfère l'activité et les dangers à ma tranquille division. Le mot de cette énigme

est dans la misère qui me poursuit, et dans la dose de moyens que je puis avoir, et que je regrette de voir enterrer et inutiliser, soit pour ma réputation, soit pour la chose publique. Sous une huitaine de jours, j'espère savoir si je vous embrasserai, avant d'aller courir les chances de cette nouvelle campagne. »

Dans une autre lettre, du 24 avril, on lit :

« J'attends bien impatiemment, comme vous pouvez vous l'imaginer, l'annonce du résultat des nouveaux succès de Bonaparte. Puisse-t-il nous donner la paix ! je m'applaudirais alors d'avoir tourné mes pas vers la Loire plutôt que vers le Rhin. »

Le général ne revint à Nantes que vers le 20 mai 1797. En passant avec Mme de Grouchy à Rennes, il fut accueilli avec la plus extrême bienveillance par le général Hédouville, commandant la 13e division et ayant la surveillance des quatre divisions de l'Ouest.

« Je n'en suis pas, dit Grouchy dans une lettre à son père, à recevoir des preuves d'attachement de sa part : Hédouville est du petit nombre des généraux qui m'ont constamment et publiquement rendu la justice qui m'est due. »

Grouchy resta à sa division de Nantes, et nous avons peu de choses à signaler le concernant jusqu'à la fin de l'année 1797. Nous donnerons cependant quelques lettres relatives à un chef de chouans très-connu sous le nom de guerre de Cœur-de-Lion et dont le nom véritable est Terrien.

Dans la lettre du ministre de l'intérieur Letour-

neux, en date du 15 décembre, on verra un dernier paragraphe relatif au désir que Grouchy avait exprimé de faire partie d'une nouvelle expédition que l'on croyait devoir être dirigée directement contre la Grande-Bretagne et qui devait aboutir à la campagne d'Égypte. Le général Bonaparte seul et les membres du Directoire étaient dans le secret.

Laon, 2 juillet 1797.

HÉDOUVILLE A GROUCHY.

« Je joins ici, mon cher général, l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir de Mme de Turpin-Crissé. Il importe vivement à la tranquillité du pays de réprimer les excès des colonnes mobiles, et de tenir la main à ce qu'elles ne soient exactement composées que de gardes nationales en activité ; d'ailleurs il nous a été prescrit positivement par le ministre de la guerre, ou plutôt par un arrêté du Directoire, de ne pas faire marcher les gardes nationales sédentaires sans son autorisation expresse. Je pense avec Mme Turpin que si on continuait à faire marcher en colonnes mobiles les gardes territoriales, il en résulterait beaucoup de mal.

« Je compte retourner à Paris le 24, pour les préparatifs de l'expédition qui m'est confiée. Je compte avoir la satisfaction de vous revoir avant de m'embar-

quer, ainsi que Mme de Grouchy, que je prie d'agréer l'assurance de mon respect (1).

« Vous connaissez, mon cher général, les sentiments d'intérêt et d'amitié que je vous ai voués. »

Extrait d'une lettre de Mme Turpin en date du 1er juillet 1797 :

« J'ignore, général, que M. de Bourmont eût désiré voir le nommé *Cœur-de-Lion;* mais dans tous les cas ce n'aurait pu être ici, car M. de Bourmont n'a pas paru dans le pays. J'ai vu le nommé Cœur-de-Lion, qui est très-persécuté; il ne savait même pas que M. de Bourmont lui eût écrit; c'est une grande injustice de vouloir enfermer un homme parce qu'un autre lui a écrit; cet ordre est venu d'un commissaire du Directoire nommé Letourneur, qui donne peu de repos à son département; permettez, général, que je vous demande votre assistance pour arrêter cet ordre injuste. Je me suis assurée de la conduite du nommé Cœur-de-Lion : elle a été sans reproche absolument, depuis qu'il a mis bas les armes. Je vous le demande en grâce, général, s'il est en votre pouvoir, de faire cesser toute poursuite contre cet homme. Enfin personne n'est meilleur juge en sa cause que soi-même; je l'ai prié de me dire s'il avait fait quelque étourderie; je l'ai demandé dans les environs; on m'a assuré qu'il était à naître qu'il eût commis la moindre faute contre l'ordre. Je vous assure que si tous les départements

(1) L'expédition à laquelle Hédouville fait allusion est probablement celle qui eut lieu en août 1798 et que l'on confia au général Humbert, expédition de cinq à six mille hommes et qui n'était qu'un dérivatif à celle beaucoup plus sérieuse d'Égypte.

étaient aussi tourmentés que l'est celui de la Loire-Inférieure, je serais loin de répondre que la paix pût s'y maintenir.

« J'ai encore une observation à vous faire, général, dont vous sentirez sûrement la conséquence. Si elle n'est point de votre ressort, l'attachement sincère que vous avez pour la paix vous engagera peut-être à employer vos moyens pour la répression de la formation d'une espèce de colonne mobile, composée de contre-chouans, de réfugiés et de déserteurs qui viennent les uns de Châteaubriant, les autres de Noit, et qui se permettent de parcourir indifféremment tous les départements circonvoisins. Leur marche est marquée par des vols et des assassinats, et je vous assure que leur tenue et leurs désordres les ont fait prendre ici, où ils ont passé, pour une troupe de chauffeurs. Je vous dénonce cette corporation comme la plus dangereuse à l'ordre public, et je la crois très-anticonstitutionnelle; car une prétendue garde territoriale ne doit pas sortir de son canton; elle est sans aveu lorsqu'elle n'appartient à aucune des armes de l'armée française. D'ailleurs, si j'osais dire mon avis, j'inviterais à ne confier de longtemps la garde du pays à des habitants d'un parti exclusif. Tant que vous commanderez dans nos pays, général, la police sera infiniment mieux entre vos mains qu'entre celles des refugiés, ou contre-chouans, ou chouans. »

Ingrandes, 14 août 1797.

MADAME TURPIN DE CRISSÉ A GROUCHY.

« Général, M. Terrien dit *Cœur-de-Lion* est venu me faire part de la justice que vous lui avez rendue, permettez que je vous en fasse mes remercîments particuliers, puisque le général Hédouville a bien voulu vous mander l'intérêt que j'y mettais. Tout ce que l'on m'a dit de vous, Monsieur, me persuade que vous agréerez avec complaisance une réclamation pour un pays souvent persécuté ou proscrit injustement, lorsque ces malheurs se répétèrent dans les endroits où vous commandez. Si vous le permettez, je solliciterai de vous les soins salutaires qui peuvent s'accorder avec vos devoirs et qui ne tendent qu'au maintien du bon ordre dans ces contrées jadis si malheureuses. J'avais recours souvent aux généraux en chef Hoche et Hédouville; ils ont toujours accueilli mes demandes avec honnêteté et confiance. J'attends de vous, général, la même conduite, parce que je sais que vos principes sont purs. Je prends, général, dès aujourd'hui, la liberté de vous faire observer qu'aux termes du cinquième article de la pacification conclue avec le général Hoche, les pays soumis à la République seront tranquilles, protégés, et les cantonnements retirés. Cependant, général, j'apprends qu'il est un cantonnement à Belligné, chose très-onéreuse aux habitants, surtout dans le temps des travaux. Les officiers et soldats ont

paru prévenus contre le pays et ont dit qu'ils savaient qu'il y avait des émigrés qu'ils pendraient. Ce n'est point à la troupe, général, que j'impute le propos terroriste, mais à des fauteurs de troubles qui ne vivent que de sang et de rapines, et qui inventent des prétextes lorsque les faits leur manquent pour exciter les soldats à se révolter. On m'a assuré que c'était à la sollicitation d'un nommé Douville, commissaire du Directoire en cette commune, que le cantonnement avait été envoyé. Mefiez-vous, général, des principes de cet homme; il a déjà vexé en cent manières le pays, tantôt par des visites domiciliaires, tantôt par des calomnies atroces contre les intentions des habitants, tantôt par le séjour des troupes contre le droit des gens. Tel est l'homme, Monsieur, qui vient encore, dit-on, d'obtenir un cantonnement dans une commune fidèle au traité fait et que j'ai entre les mains.

« Si j'avais l'honneur d'être connue de vous, général, vous sauriez que je n'affirme jamais que la vérité et vous me croiriez de suite lorsque je vous assurerais que la paix et l'ordre ont toujours subsisté ici, que les infractions sont toutes du côté que je viens de dire et que la plus grande preuve des principes paisibles et généreux de ces habitants, c'est que l'ennemi qui les tourmente en cent manières différentes depuis dix-huit mois bientôt, vit au milieu d'eux sans qu'ils aient pensé à s'en venger.

« Pardonnez, général, à la confiance avec laquelle je vous écris avant de savoir si vous souhaitez être éclairé par quelqu'un que vous ne connaissez pas;

c'est ainsi que j'en agissais avec le général Hédouville sans l'avoir jamais vu. Votre réputation m'a inspiré de l'estime pour vous, Monsieur, et je n'ai pas cru pouvoir vous en donner une preuve plus convaincante que de vous mettre à même d'être juste.

« Recevez, je vous prie, général, les sentiments distingués et pleins d'égards avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« *P. S.* Je vous prie, Monsieur, de garder pour vous les renseignements que je vous donne sur le commissaire Douville : je ne prétends faire de tort à personne ; je voudrais seulement l'empêcher d'en faire aux autres.

Nantes, 8 septembre 1795.

GROUCHY A Mme TURPIN DE CRISSÉ.

« Les courses que je viens d'être obligé de faire, Madame, m'ont éloigné de Nantes depuis quelque temps et m'ont empêché jusqu'à ce jour de répondre à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Mais si je ne vous ai pas dit plus tôt l'intérêt et les divers sentiments qu'elle a fait naître en moi, permettez que je vous demande de croire qu'ils ne pouvaient être ni plus vifs ni plus distingués. Si quelque chose, en effet, peut semer de fleurs la carrière si souvent épineuse de celui sur lequel repose la tranquillité d'un pays tel que le nôtre, c'est d'être secondé et soutenu par des amis vrais de l'humanité et de la paix, c'est d'être

éclairé des conseils impartiaux du sage, qui n'appartient à aucun parti, c'est de mériter l'estime de ceux qui même ont pu tenir à celui contre lequel on a combattu.

« L'attachement et la similitude d'opinions qui me lient au général Hédouville sont mes seuls titres auprès de vous, Madame ; il me tarde de justifier l'opinion que vous avez bien voulu vous former à mon égard. Jaloux de vous prouver la haute estime que mon ami m'a inspirée, je vais faire retirer le cantonnement que vous regardez comme une violation des arrangements stipulés avec le général Hoche. Avant votre lettre j'étais déjà en garde contre l'individu dont vous me parlez. Soyez donc plus certaine que jamais, que ses assertions seront scrupuleusement pesées avant qu'il y soit ajouté foi.

« De mon côté, permettez que je vous demande déjà quelques grâces : la première serait de m'envoyer une copie des arrangements en question, qui sont sortis de mes mains quand j'ai quitté cette armée lors de la fin des troubles.

« La seconde est que vous me promettiez d'engager quelques ministres du culte et quelques adhérents du parti royaliste à ne point prêcher, ainsi qu'ils le font, des maximes toutes contraires à l'esprit d'obéissance dû au gouvernement établi par celui-là même qui ne peut l'aimer ; c'est de leur recommander surtout d'éviter ces courses continuelles, auxquelles les plus amis de la paix ne peuvent s'empêcher de supposer des intentions, et de cesser des correspondances

dont les portions saisies prouvent qu'il existe plus que des espérances de renouer les fils de la guerre civile.

« Ne vous refusez pas, Madame, à empêcher que d'odieuses trames soient ourdies de nouveau ; avec vous je pense que la majorité des habitants des campagnes ne veut que la paix ; mais vous savez qu'une minorité coupable fait trop souvent la loi.

« Veuillez enfin continuer une correspondance à laquelle son but comme la personne qui en est l'objet prêteront toujours un vif intérêt.

« Agréez, je vous prie, l'hommage des sentiments que vous êtes faite pour inspirer. »

Paris, 16 décembre 1797.

LETOURNEUX A GROUCHY.

« Je n'entre point, citoyen général, dans l'examen des motifs qui ont pu déterminer les changements de résidence que vous croyez devoir ordonner dans votre division. Je ne veux ni ne dois apprécier la dénonciation dirigée contre le général *Digonnet* ; mais je vais vous énoncer franchement mon opinion à l'égard du déplacement du général *Avril*. Je ne le crois ni juste ni politique. Le général Avril connaît parfaitement les localités du département de la Loire-Inférieure. Il y réunit l'estime et la confiance des patriotes. Si ses moyens ne sont pas extraordinaires, ses opinions sont sûres ; il est agréable et cher aux administrations principales..... Toutes ces raisons me portent à vous con-

seiller de révoquer vos dispositions en ce qui le concerne ; dans tous les cas je ne vous dissimulerai pas que j'emploierai près de mon collègue le ministre de la guerre et même auprès du Directoire exécutif, tous mes moyens à empêcher ce changement, dans la persuasion où je suis qu'il serait très-préjudiciable au département, au service en général et à votre propre intérêt en particulier. Veuillez peser ces considérations.

« Je n'ai pu faire pour *Cora* plus que je n'ai fait, l'ayant, par écrit et de vive voix, recommandé plusieurs fois au ministre de la guerre, qui m'a promis de prendre pour lui tout l'intérêt que nous lui portons.

« L'expédition pour l'Angleterre se combine dans le secret entre le Directoire et le général *immortel*. Il ne m'est pas possible, quelque envie que j'eusse de vous servir, de vous proposer dans un travail où nul n'est admis à participer. Je vous engage à vous adresser au général Bonaparte ou au général Desaix.

« Je présente mes respects à votre épouse ; vous connaissez mes sentiments pour vous. »

Le général de Grouchy conserva le commandement de la 12e division territoriale jusqu'au milieu de mars 1798. Au mois de décembre 1797, il obtint de se rendre chez lui, près de Vire, en congé d'un mois.

Le traité de Campo-Formio, signé le 17 octobre 1797 avait donné à la France et à l'Autriche une paix que l'on pouvait croire devoir être durable, après les victoires de Bonaparte en Italie.

Ce dernier, de retour à Paris et devenu déjà l'ar-

bitre des destinées de la France, fit facilement entendre au Directoire qu'il fallait tourner les efforts de la République vers l'Angleterre. Il était indispensable, d'après lui, de forcer le cabinet britannique à traiter sérieusement, et de prendre contre le continent une forte position.

Le renversement du gouvernement pontifical, l'invasion de la Suisse, les expéditions d'Irlande et d'Égypte, la guerre de Naples, furent les conséquences de cette politique, qui donna naissance à une nouvelle coalition contre la France.

Un projet grandiose avait germé dans le cerveau de Bonaparte. On avait résolu un instant de reprendre les desseins de Hoche sur l'Irlande et de jeter un corps de troupes dans ce pays, toujours sous le coup d'une insurrection formidable contre l'Angleterre; mais notre marine, faible encore et sans énergie, n'était pas prête. Le héros de l'Italie fit adopter le plan d'une expédition en Egypte pour régénérer ou remplacer le gouvernement turc, tenir en échec les cours de Vienne et de Pétersbourg, prendre pied en Orient et menacer de à les établissements anglais dans l'Inde afin de rappeler à la vie le commerce de la Méditerranée.

Comme il fallait tromper la surveillance des nombreuses croisières anglaises pour pouvoir opérer un débarquement sur les côtes d'Égypte, Bonaparte exigea du Directoire un silence absolu sur les préparatifs de l'expédition future, et, comme démonstration et diversion, la création d'une armée dite d'Angleterre, organisée à grand bruit. En outre, on se décida à jeter sur

les côtes d'Irlande 5 à 6 mille enfants perdus commandés par un homme audacieux dont on était bien aise de se débarrasser, le général Humbert.

Nous dirons, pour n'y plus revenir, que cette expédition, portée par deux escadres qui débarquèrent leurs troupes à huit jours de distance, fut battue en détail, écrasée, et que Humbert, entouré par l'armée anglaise, fut obligé de capituler.

Tandis que Bonaparte préparait seul et en secret, avec l'assentiment du Directoire qui le craignait et lui avait donné carte blanche, l'expédition d'Égypte, on créait solennellement l'armée d'Angleterre sur les côtes de la Manche.

Grouchy fut un des premiers généraux désignés pour en faire partie. Croyant à la reprise sérieuse des projets de Hoche ou même à un débarquement sur les côtes d'Angleterre, il ressentit une joie des plus vives d'échanger son commandement territorial pour une division active qu'il croyait prête à entrer en campagne.

Dès qu'on sut à Nantes sa nouvelle destination, les membres de l'administration centrale du département de la Vendée lui adressèrent de Fontenay-le-Peuple, où le général avait longtemps résidé, une lettre des plus flatteuses que voici :

« Il était bien juste, citoyen, que le Directoire exécutif appelât au commandement de l'une des divisions de l'armée d'Angleterre, le général qui dans la première expédition tentée contre cette île en avait vu de plus près les rivages et avait manifesté un si vif désir

d'y opérer un débarquement. Vous n'étiez pas moins digne de fixer son choix par les qualités que vous avez développées dans le commandement important qu'il vous avait confié, et vos efforts constants pour maintenir la tranquillité publique dans des départements agités et y faire aimer et respecter la constitution de l'an III.

« En vous témoignant nos regrets de voir cesser les relations que nos fonctions respectives établissaient entre vous et nous, nous ne pouvons que vous féliciter sur la marque éclatante que vous venez d'obtenir de la confiance du gouvernement et augurer favorablement du succès d'une entreprise dont vous serez un des principaux coopérateurs. »

Les lettres de service du général sont datées du 7 mars 1798. Il fut remplacé à Nantes par le général Victor et dut se rendre à Rennes, après avoir remis le commandement de la 12e division à son successeur.

Le 3 avril, le général reçut un nouveau témoignage d'estime et d'affection. Les membres de l'administration centrale de Nantes lui écrivirent :

« Nous, administrateurs du département de la Loire-Inférieure, voulant donner au général Grouchy des preuves de notre estime particulière et de notre reconnaissance pour les services qu'il a rendus à ce département pendant le temps qu'il y a commandé, attestons que c'est particulièrement à son zèle qu'est due la tranquillité dont a joui notre arrondissement ; qu'en exécutant avec énergie les mesures de sûreté ordonnées par le gouvernement, en recherchant sans cesse les perturbateurs royaux et papistes, en poursuivant

sans relâche les assassins et les brigands, en maintenant la plus sévère discipline dans les corps militaires qui lui étaient subordonnés, en entretenant une correspondance utile avec les autorités constituées, il a garanti ce département des désordres qui désolaient l'État avant l'heureuse journée du 18 fructidor ; qu'il y a constamment fait respecter et chérir les lois républicaines et l'a fait jouir des fruits de la pacification, à laquelle il avait déjà travaillé fructueusement. »

Grouchy ne tarda pas à perdre les illusions qu'il avait pu se faire sur la mission de l'armée d'Angleterre : la grande expédition dirigée en Orient, la très-insignifiante expédition dirigée sur l'Irlande lui ouvrirent les yeux.

Vers le milieu de l'année 1798, les événements politiques en Europe pouvaient déjà faire prévoir une nouvelle levée de boucliers des puissances continentales contre la France. La République avait en Italie et sur le Rhin ses armées sur la défensive.

Une de ces armées, celle dite de *Mayence*, se trouvait depuis le pays de Hesse-Cassel jusqu'à Strasbourg. Commandée par Jourdan, elle avait pour chef d'état-major Montrichard. Grouchy y fut envoyé le 16 août, et y arriva le 29 septembre pour prendre le commandement de la deuxième division, établie derrière la Nidda, de Staden à Weszland.

L'armée de Mayence était composée à cette époque de la manière suivante :

Commandant en chef *intérimaire*, Férino. 1re division, Saint-Cyr, 10,000 hommes ; quartier général à Hom-

bourg. 2e, Grouchy, 5,000 hommes; à Giessen. 3e, Soult, 2,000; à Volhome. 4e, Turreau, 4,500; à Coblentz. 5e, Freytag, 1,600; à Mayence. 6e, Sainte-Suzanne, 5,000; à Strasbourg. Division de cavalerie d'Hautpoul, 4,000; à Éberfeld. Division de dragons, Klein, 3,000; à Dillembourg. Corps du Haut-Rhin, Lefebvre et Duhesme, divisions territoriales de Colmar, de Mayence et de Strasbourg.

Le 29 octobre, Ernouf vint remplacer Montrichard comme chef d'état-major général, et le 21 novembre Bernadotte prit le commandement de la division Grouchy, dont le chef avait reçu des lettres de service datées du 14 octobre, pour l'armée d'Italie.

Ainsi, en quelques mois le général avait été envoyé à trois armées différentes. Une des lettres de service de Grouchy, celle qui le nomme à l'armée de Mayence, le désigne comme commandant en chef de la cavalerie de l'armée d'Angleterre.

L'armée d'Italie, à laquelle Grouchy était envoyé, se trouvait alors sous les ordres de Joubert et avait pour chef d'état-major général le général de brigade Suchet. A peine arrivé au quartier général à Milan, le 29 novembre, Grouchy reçut une mission de la plus haute importance en Piémont, mission que le Directoire lui avait destinée et pour laquelle on l'avait rappelé à dessein de l'armée de Mayence, mission à laquelle du reste il était, par son caractère, par son instruction, par ses formes, plus apte que qui que ce fût.

Avant d'entrer dans les détails de ce que fit le général de Grouchy à Turin et dans le Piémont pendant

le temps où il commanda ce pays, il est indispensable d'expliquer en quelques mots la situation du royaume de Sardaigne et de son souverain vis-à-vis la République française, à cette époque.

Après les premières victoires de Bonaparte en Italie (1796), le roi de Sardaigne avait acheté fort cher la paix avec la France. Il était resté fidèle à son traité; mais à sa mort son fils et son successeur Charles-Emmanuel, au lieu de suivre la ligne politique de son père, avait sacrifié sourdement aux projets de la coalition prête à se reformer contre nous.

Retenu cependant par le voisinage de la terrible armée française, alors dans la république Cisalpine, il agit d'abord avec assez de ménagements. Les préparatifs du gouvernement napolitain, stimulé par le cabinet de Saint-Pétersbourg cédant à l'influence de l'or de la Grande-Bretagne, finirent par le décider à faire cause commune avec nos ennemis.

Les mesures prises par la France le retinrent encore quelque temps. Toutefois, en prévision d'un prochain conflit, le souverain sarde ordonna une levée de soldats. Notre ambassadeur à Turin, Guingéné, se plaignit de cette infraction aux traités. Le roi s'en excusa auprès du Directoire, alléguant la nécessité de se défendre contre les républiques Cisalpine et Ligurienne (de Gênes), qui en effet avaient commis quelques actes d'hostilité contre le Piémont.

Le Directoire, nullement satisfait des explications données, et sachant parfaitement à quoi s'en tenir sur les sentiments de Charles-Emmanuel et sur ses enga-

gements secrets avec Naples, fut sur le point d'envoyer une déclaration de guerre. Il ordonna en même temps à Championnet d'aller prendre le commandement de l'armée de Rome et de s'opposer aux tentatives des troupes napolitaines commandées par le général autrichien Mack.

Cependant la Révolution française avait fait en Piémont un grand nombre de partisans. Les idées républicaines avaient germé dans beaucoup de cerveaux, et des patriotes ardents avaient rallié les troupes liguriennes pour combattre et renverser le roi de Sardaigne. Excitée, en sous main, par les agents de la France, la Cisalpine n'avait pas tardé à se mettre de la partie, de telle sorte que Charles-Emmanuel, se voyant trop faible pour résister à tant d'ennemis, demanda la médiation de notre ambassadeur et l'intervention de nos soldats. L'ambassadeur reçut pour instruction d'exiger qu'une garnison française fût admise dans la citadelle de Turin. Cette mesure fut accordée par le roi, qui ne pouvait trop s'y opposer, et les insurgés furent obligés de mettre bas les armes, en sorte que pendant quelque temps la tranquillité parut se rétablir; mais Charles-Emmanuel n'en continua pas moins ses sourdes intrigues avec Naples, l'Angleterre et la Russie, persuadé qu'il ne tarderait pas à avoir le moyen de secouer le joug, odieux pour lui, de la République française.

C'est alors que le Directoire ordonna à Joubert, commandant l'armée d'Italie (Lombardie et Piémont), de marcher sur Turin. C'est alors aussi que Grouchy,

rappelé de l'armée de Mayence, fut envoyé à celle d'Italie.

On était à la fin de novembre 1798, comme nous l'avons dit plus haut, lorsque Grouchy arriva à Milan. Il ne séjourna pas dans cette ville. Joubert, suivant les instructions reçues du gouvernement, lui prescrivit de se rendre immédiatement à Turin pour y prendre le commandement de la citadelle, position devenue une des plus importantes dans les circonstances où l'on se trouvait.

L'ambassadeur Guingéné avait été remplacé dans la capitale du royaume sarde par le citoyen Eymar. Le général Ménard commandait dans la citadelle.

Grouchy partit et arriva le 1er décembre à Turin. A peine en possession de son nouveau poste, il reçut du chef d'état-major Suchet la lettre ci-dessous, datée de Milan et lui donnant des instructions secrètes et curieuses pour les négociations à suivre avec le roi de Piémont, dont le Directoire voulait obtenir l'abdication, afin d'arriver à réunir à la France cette province, ne laissant au prince que l'île de Sardaigne :

« L'intention du général en chef est, mon cher général, qu'au reçu de cette lettre vous preniez le commandement de la citadelle de Turin, et que vous remettiez au général Ménard l'ordre de se rendre ici, que vous avez pour lui.

« Outre les renseignements qu'il vous donnera, tâchez d'en acquérir qui puissent nous servir dans les circonstances où nous nous trouvons. Le commissaire des guerres Guillon et l'officier du génie employé à la

citadelle méritent toute votre confiance et pourront vous être d'un grand secours. Ne négligez pas non plus de tirer de l'espionnage tout le parti qu'il vous sera possible. Je vous fais passer ci-joint une ordonnance de 2,400 fr. pour en payer les dépenses; s'il en entraîne de plus fortes, j'y pourvoirai également.

« Voici une idée qui me paraît, ainsi qu'au général en chef, de la plus sérieuse importance : ne serait-il pas possible, au premier mouvement de nos troupes, de gagner le confesseur du roi et de l'engager à déterminer son pénitent à abdiquer? Ce seul acte de Sa Majesté opérerait la révolution, et vous sentez combien il est essentiel, dans la position où nous nous trouvons, que l'expédition projetée ne rencontre pas d'obstacles et soit promptement terminée. Il faudrait que l'acte d'abdication portât ordre aux Piémontais et à l'armée de se tenir tranquilles et d'obéir au gouvernement provisoire ; sans cela il ne ferait qu'inviter le peuple à la révolte. Donnez toute votre attention à ce projet; conférez avec l'ambassadeur et le citoyen Matéra (dit Vilbrun) ; deux ou trois cent mille livres et plus, s'il le faut, seront mises à votre disposition à cet effet.

« *P. S.* Dans le cas où le général Ménard n'emmènerait pas l'adjoint, dont on soupçonne la conduite, ne différez pas à le renvoyer ici. Si vous recevez la confirmation des soupçons qu'on vous a dit aussi exister sur les employés des subsistances, renvoyez-les également en demandant leur remplacement. »

Une correspondance des plus intéressantes relative à cette affaire du Piémont, à l'abdication du roi et à

l'établissement d'un gouvernement provisoire s'établit naturellement entre Grouchy et Joubert à partir du mois de décembre. Nous allons faire connaître les pièces les plus importantes de ces documents historiques. Elles mettront au courant des événements qui eurent lieu à cette époque dans cette partie de l'Italie.

Turin, 2 décembre 1798.

GROUCHY A JOUBERT.

« Mon cher général, en exécution de vos ordres, j'ai pris hier le commandement de la citadelle de Turin. Quelques objets manquent au complément de ses moyens de défense ; mais telle qu'elle est et avec l'active surveillance que je viens de réorganiser, elle est à l'abri de tout coup de main et à même de soutenir un siége ; elle pulvérisera la ville, on en ouvrira les portes si nos ennemis le rendent nécessaire.

« J'ai besoin d'une quinzaine de mineurs ; il n'y en a pas un seul dans la citadelle qui, dans le cas improbable de siége, emprunterait de ses ouvrages souterrains l'un de ses principaux moyens de défense ; veuillez m'envoyer cet unique secours, le seul que je demande.

« Je voudrais être aussi bien informé de votre position que je le suis de ce qui se passe près de moi ; il m'a été facile d'obtenir d'exacts renseignements à ce sujet.

« L'une des personnes que vous m'avez chargé d'éloigner est à Milan, l'autre part ce soir.

« Je vous renouvelle mon bien fidèle attachement. »

Turin, 3 décembre 1798.

GROUCHY A JOUBERT.

« Mon cher général, voici quelques renseignements que je crois devoir vous transmettre sans délai.

« Hier, 2 décembre, l'ordre a été donné aux troupes piémontaises stationnées à Mondovi et à Alba de se rendre à Novare; ces troupes forment un total d'environ 700 hommes; ainsi que vous le savez déjà, la garnison de Novare est d'environ 1,300 hommes, dont 1000 Suisses du régiment de Bachmans. L'estafette chargée de porter l'ordre du mouvement à Mondovi est partie dans la nuit du 2 au 3; il n'est guère possible que le renfort destiné pour Novare y arrive avant le 5. La garnison de Turin, dont je joins ici l'état, a été renforcée avant-hier de détachements de divers corps formant environ 300 hommes. Hier au soir il est entré un bataillon de 400 hommes environ : tant mieux, vous savez où sont les clefs des portes de Turin : elles seront ouvertes quand vous voudrez.

« Demain, 4, l'ordre doit être donné d'armer les régiments provinciaux. Quoique tout paraisse tranquille ici, il est certain qu'on commence à s'occuper de mesures militaires : la plus grande activité règne dans les bureaux de la guerre, où on a travaillé toute la nuit; il

règne également une grande activité de correspondance entre Coire et Turin ; il n'y a pas de doute que le général autrichien qui y commande ne soit informé des projets actuels du cabinet sarde et des mouvements des troupes piémontaises qui ont lieu en cet instant.

« On dit que le général Colli va être envoyé vers vous pour régler tout ce qui est relatif au contingent de 9,000 hommes. Ce choix est une petite perfidie de plus à ajouter à toutes celles de cette odieuse cour, qui depuis longtemps eût dû être effacée de la liste de celles de l'Europe.

« On s'occupe de l'objet intéressant relativement auquel Suchet m'a fait connaître vos intentions. La réussite est douteuse, et je ne l'espère que bien faiblement (1). Le débarquement de Livourne nous nuit beaucoup ; on le fait sonner bien haut, quoique je répande profusément, pour atténuer cette nouvelle, celle de nos succès contre les Napolitains. Quoi qu'il en soit, au moment convenable, la démarche se fera, dût-elle ne pas réussir.

« Je suis en mesure, quoi que vous ordonniez. La 68e demi-brigade brûle de zèle : votre ordre du 1er l'a enflammée. »

(1) Grouchy fait allusion ici aux négociations avec le confesseur du roi, pour amener ce dernier à l'abdication, ainsi que Suchet le lui recommande dans sa lettre du 1er décembre.

3 décembre 1798.

SUCHET A GROUCHY.

« Le général en chef, mon cher général, me charge de vous prévenir que l'instant est venu de punir une cour perfide, comme vous le verrez par la proclamation que je vous remets ci-jointe. Le gouvernement français a décidé que l'armée d'Italie concourrait à assurer la tranquillité et le bonheur en Piémont.

« En conséquence, le général en chef me charge de vous ordonner de faire partir, le 5 décembre, 300 hommes de la citadelle de Turin comme s'ils devaient venir à Milan, en marchant avec une route; ils coucheront à Chivasso, et le lendemain ils s'en empareront en s'assurant soigneusement de la garnison, que vous pourrez laisser à l'armée, suivant ses bonnes dispositions. Il importe que vous donniez le commandement de cette troupe à un officier intelligent, qui réunira les détachements français qui pourraient s'y trouver de passage et les retiendra avec lui.

« Dans la nuit du 6 décembre, vous ferez entrer dans la citadelle le ministre de France, le ministre cisalpin, ainsi que tous les Français et ceux de leur suite qui pourraient le désirer. Vous attendrez dans cet état l'arrivée de l'armée française. Tous ces mouvements doivent s'exécuter avec précision et le plus grand secret. Vous vous ménagerez des correspondances dans la ville pour savoir à quoi la cour se décide; et vous

aurez soin de faire parvenir au général en chef tous les courriers que le roi de Sardaigne pourra lui adresser. »

Turin, 7 décembre 1798.

GROUCHY A JOUBERT.

« Mon général, vos ordres sont exécutés ; les ambassadeurs de la République française et cisalpine sont entrés cette nuit dans la citadelle de Turin, ainsi que nombre des Français qui se trouvaient en ville.

« Les notions que j'ai pu acquérir sur la sensation que cet événement a produite à la cour sont qu'elle paraît plus incertaine qu'alarmée. Le roi n'a point quitté Turin, et il n'y est point entré d'autres nouvelles troupes que quelques chasseurs niçards. Les précautions de sûreté se sont peu accrues et l'attente est le sentiment dominant. Il n'y a point assez de frayeur encore pour que la démarche près le confesseur puisse réussir ; un peu plus tard elle sera cependant tentée, mais le moment n'est point encore venu.

« Le détachement chargé de s'emparer de Chivasso s'est mis en marche hier ; l'opération doit être terminée maintenant ; votre aide de camp vous en portera la nouvelle, qui ne m'est point encore parvenue.

J'ai cru devoir, d'après votre lettre, prévenir le commandant de la ville que je donnerais tous moyens pour vous faire passer sûrement les dépêches du roi sarde, s'il en avait à vous transmettre. Plusieurs Français

étant encore dans Turin, j'ai saisi cette occasion pour lui faire savoir que, si l'on attentait aux personnes d'aucuns d'eux, il en serait tiré une vengeance éclatante.

« Il m'a été répondu par des promesses de fidélité aux engagements, etc.; il s'est plaint en même temps des précautions que semblait prendre la garnison de la citadelle.

« Tel est, mon général, l'état des choses; tout est prêt pour seconder vos vues, et l'attente est bien aussi à l'ordre du jour dans la citadelle. »

Charles-Emmanuel, cependant, commençait à comprendre que les circonstances étaient fort graves et sa position très-difficile. Par son ordre on fit placarder, le 7 décembre, à Turin, une proclamation pour recommander le calme au public et avertir les habitants de la ville que les traités avec la République française existaient toujours et seraient toujours parfaitement observés de part et d'autre.

Au moment où les murs de Turin se couvraient de cette proclamation, cri de détresse de la cour, le roi, effrayé, prêtait l'oreille aux propositions relatives à une abdication prochaine, à laquelle il se décida le lendemain, ainsi qu'on le verra par les lettres suivantes :

Turin, 7 décembre 1798.

GROUCHY A JOUBERT.

« Mon général, l'occupation de Chivasso, la connaissance de quelques-uns de vos autres mouvements

et de votre proclamation, a changé les dispositions de la cour; les anxiétés paraissent avoir succédé à l'état de calme et d'attente. Je ne néglige rien pour accroître l'effroi, assurer le sort des patriotes et arriver au but que vous vous proposez, et que m'a indiqué le général Suchet dans sa lettre du 1er. Le roi m'a fait connaître son désir d'envoyer près de vous un officier porteur de dépêches; je le fais accompagner du citoyen Villerin, qui vous mettra au fait de l'état des choses, de l'entrée dans la citadelle d'officiers piémontais patriotes, de l'annonce d'autres; enfin il vous donnera plus de détails en un instant que je ne pourrais le faire en quatre pages d'écriture.

« Je le charge aussi de dire où j'en suis relativement au confesseur et au bailli de Saint-Germain; il vous soumettra la base des ouvertures, base sur l'adoption de laquelle le cours de vos opérations doit recevoir son entière exécution.

« Ces ouvertures, indiquées dans les instructions que m'a transmises Suchet, m'ont paru plus avantageuses et plus fructueuses, étant faites directement, que par la voie détournée du confesseur. On opérera cependant aussi par lui et le bailli de Saint-Germain, afin que, pressé de tous côtés, votre but soit rempli.

« Chivasso est à nous, la garnison prisonnière et deux cents conscrits armés de fusils enlevés. Les mesures ont été bien prises et il n'y a pas eu pour ainsi dire de résistance.

« *P. S.* Je ne puis assez me louer de Villebrun, qui

sert la chose, avec ce zèle et ce brûlant patriotisme qui seul assure le succès. »

9 décembre 1798.

GROUCHY A JOUBERT.

« Mon général, je dépêche de nouveau vers vous l'adjoint de Suchet pour vous instruire de l'état de Turin. La ville est calme ; l'entrée de M. de Priocca à la citadelle est connue ; on attend le développement des événements que celui-ci présage ; le peuple est satisfait et nullement ébranlé par la proclamation de Priocca, dont l'envoi à la citadelle par le roi (chose qu'on sait) annule tous les dires. Je vous attends toutefois avec une extrême impatience, car il est une foule de mesures que les circonstances rendent nécessaires et sur lesquelles les instructions me manquent.

« On s'attend d'une minute à l'autre à l'occupation de la ville par nos troupes, et il serait à désirer qu'elles fussent déjà arrivées ; elles n'auront qu'à se présenter : elles n'éprouveront pas le plus léger obstacle.

« Votre ordre du 6, relatif au sort et à la solde de l'armée piémontaise, a produit le plus grand effet ; je l'ai fait traduire en italien et répandre ; déjà trois mille exemplaires sont épuisés.

« Venez, mon cher général ; mon cœur et mes vœux vous appellent. »

Joubert était en marche sur Turin et à Verceil, lorsque, rejoint par l'adjudant général Clausel, il eut

connaissance de l'état des choses et de ce qu'avait fait Grouchy. Il écrivit à ce dernier :

« Vos propositions sont absolument celles que je ferai demain, quand nous aurons fait notre jonction. J'ai fait prévenir le roi de Sardaigne par son aide de camp que je ne lui ferai aucune proposition tant qu'il aura auprès de lui les hommes qui l'ont fait manquer à l'alliance. »

Le 9 décembre Joubert entra à Turin, et le même jour il manda au Directoire ce qui suit :

« La fermeté du général Grouchy, que j'avais chargé du commandement de la citadelle et qui menaçait d'incendier la ville au premier mouvement hostile, dessilla tout à fait les yeux ; les espérances folles s'évanouirent, et l'on me dépêcha un aide de camp. J'allais porter moi-même ma réponse au roi, lorsque le général Grouchy m'apprit qu'il s'était décidé à abdiquer, etc. »

Turin, 8 décembre 1798.

GROUCHY A JOUBERT.

« Mon cher général, d'après les instructions que renfermait votre lettre du 1^er^, je suis enfin parvenu à me ménager des intelligences telles que le roi s'est déterminé à la démarche de l'abdication et à donner l'ordre aux Piémontais et à l'armée d'obéir à un gouvernement provisoire et à vous comme à lui-même.

« Il m'a fait faire les premières ouvertures ce matin, et l'adjudant général Clausel vous porte leur résultat,

qu'il a reçu ce soir des mains du ministre de la guerre, chez lequel on m'a invité à le faire prendre.

« Je désire, mon général, avoir atteint le but que vous m'indiquiez ; le ministre est en otage à la citadelle, en attendant que le ministre Priocca, malade hier, vienne le remplacer demain matin.

« Les détails des moyens que j'ai employés et des difficultés de tous genres que j'ai eu à vaincre, vous seront transmis par mon adjudant général, qui, dans cette étonnante occurrence, m'a secondé avec ce zèle, cette énergie et ce dévouement qui n'appartiennent qu'à un homme doué de tous les talents autant que de républicanisme.

« Il est intéressant, mon général, que vous mettiez la dernière main à cette grande opération, et, si les événements vous éloignent de Turin, que vous donniez des instructions extrêmement impératives et détaillées sur tout ce qui reste à faire.

« Puissé-je apprendre bientôt de vous-même que vous applaudissez aux efforts que j'ai faits pour servir dans cette occasion les intérêts de l'armée en concourant à la rendre plus tôt aux hautes destinées auxquelles vous saurez la conduire.

« Les ordres ont été expédiés devant Clausel à tous les régiments en marche vers Turin pour qu'ils retournent aux points d'où ils étaient partis. »

Toute cette singulière affaire de l'abdication de Charles-Emmanuel, les négociations si courtes auxquelles elle donna lieu, l'habileté à la fois diplomatique et militaire dont Grouchy fit preuve dans cette circonstance, res-

sortent de la correspondance que nous venons de faire connaître et aussi du rapport secret qu'on va lire :

« Le général en chef Joubert ayant appris, pendant sa tournée des divisions et des places de la Cisalpine, que les Napolitains avaient attaqué l'armée française de Rome, et sachant que les intentions du roi de Sardaigne devenaient chaque jour de plus en plus douteuses, sentit fortement la nécessité de prendre à l'instant des mesures décisives pour empêcher que son armée ne se trouvât, si les Autrichiens rompaient le traité de *Campo-Formio*, dans la position critique d'être attaquée par eux sur la ligne de l'*Adige* et de l'*Adda*, tandis qu'elle serait coupée sur ses derrières par ces mêmes Autrichiens descendant du pays des Grisons et se réunissant aux Piémontais.

« Il se détermina donc à envoyer son adjudant général Musnier porter au roi une espèce d'*ultimatum* relatif au contingent de dix mille hommes à fournir et à la remise aux Français de l'arsenal de Turin, résolu, si les réponses étaient évasives, à marcher sur cette ville avec toute son armée, afin de forcer le roi à se prononcer.

» La citadelle de Turin était, depuis une couple de mois, occupée par les troupes françaises ; mais il paraissait convenable de changer quelques-uns des officiers qui y avaient été employés pendant le temps que des relations amicales existaient entre la République et le roi de Sardaigne ; au moment où elles devaient se transformer en démonstrations hostiles, les mêmes

hommes ne pouvaient convenir à des circonstances si différentes.

« En conséquence le général Joubert me donna ordre, le 27 novembre, de partir à l'instant de Milan et de venir prendre le commandement de la citadelle de Turin, qu'il regardait, me dit-il, comme devant être bientôt son avant-garde.

« Il ne se trompait point : le roi éluda de fournir à l'instant le contingent et de livrer l'arsenal ; le général en chef se détermina donc à marcher avec diverses colonnes, afin de prendre des mesures propres à punir une cour perfide et qui jetait enfin le masque.

« Je reçus l'injonction de mettre la citadelle de Turin dans l'état de défense le plus respectable ; il était intéressant de le faire, car une grande sécurité avait régné jusqu'à ce jour ; les espions piémontais circulaient librement dans la citadelle, ses moyens défensifs étaient négligés. J'eus infiniment à travailler pour rétablir l'ordre de manière à pouvoir répondre de l'état des choses. J'y parvins cependant promptement, secondé comme je le fus par les officiers du génie *Henry* et de l'artillerie *Alixe*, dont le zèle et le dévouement égalaient le civisme.

« En voyant ses instructions, le général en chef me prescrivit de ne négliger aucun moyen d'avoir des intelligences à la cour, chez les ministres, dans la ville, afin d'être parfaitement au courant des projets et des déterminations que prendrait le gouvernement sarde.

« Le général en chef ajoutait : « Ne serait-il pas pos-
« sible, au premier mouvement de nos troupes, de ga-

« gner le confesseur du roi et de l'engager à déterminer « son pénitent à abdiquer? Ce seul acte de Sa Majesté « opérerait la révolution, et vous sentez combien il est « essentiel, dans la position où nous nous trouvons, « que l'expédition projetée ne rencontre pas d'obstacle « et soit promptement terminée. Il faudrait que l'acte « d'abdication portât ordre aux Piémontais et à l'armée « de se tenir tranquilles et d'obéir au gouvernement « provisoire; sans cela il ne ferait qu'inviter le peuple « à la révolte. Donnez toute votre attention à ce projet, « conférez-en avec l'ambassadeur et le citoyen Matéra « dit Villebrun; deux ou trois cent mille francs et « plus, s'il le faut, seront mis à votre disposition à cet « effet. »

« Le premier objet, celui d'obtenir exactement des renseignements, me fut facile à atteindre, en arrivant à Turin. Je m'étais tenu caché pendant deux jours. Secrètement et uniquement occupé à sonder l'esprit public, à me ménager des intelligences et à me rapprocher de quelques patriotes d'autant plus disposés à nous seconder que, persécutés si odieusement et si longtemps, ils brûlaient de servir quiconque leur ferait entrevoir qu'il était possible que l'heure de la liberté sonnât bientôt pour tous les Piémontais.

« Je travaillai dès lors, par eux et notamment par un individu tenant à la cour même, à me ménager un accès jusque près du roi.

« De premières ouvertures lui furent faites, elles furent absolument infructueuses quant au grand but. Les résultats se bornèrent à obtenir d'exactes notions

sur les moyens défensifs adoptés par le roi, tant dans Turin qu'au dehors.

« Je rendis plus hostile l'attitude prise dans la citadelle ; le front qui regarde la ville fut hérissé de bouches à feu, et l'effroi commença à se manifester parmi les habitants. La cour cependant était encore calme ; ne prévoyant peut-être pas dans toute leur étendue les dangers qu'elle courait, elle paraissait résolue à attendre les événements.

« Le 13, le général en chef me marqua que le moment était enfin venu, qu'il allait agir, et que je fisse entrer dans la citadelle tous les Français qui étaient en ville, l'ambassadeur Aymar et celui de la Cisalpine ; il était aussi d'un grand intérêt d'y introduire une foule d'objets qui manquaient encore à l'approvisionnement de la place. Il n'y existait point assez de provisions de bouche, ni les projectiles nécessaires pour écraser et incendier Turin, si l'armée se trouvait contrainte de s'en emparer de vive force.

« Avec autant d'adresse que de zèle, le chef de brigade Alixe, trompa jusqu'au dernier moment la défiance piémontaise, et de la poudre, des artifices, des boulets furent versés de l'arsenal et introduits dans la citadelle, alors même que la retraite de l'ambassadeur et des Français annonçait formellement que les hostilités étaient au moment de commencer.

« Dans la nuit du 15, en exécution des ordres du général en chef, je donnai celui d'attaquer *Chivasco*, et je fis partir de la citadelle une colonne destinée à emporter cette place. Elle sortit si secrètement qu'on

ignora également en ville et dans la citadelle sa direction et sa marche. Chivasco fut enlevé avec habileté; la garnison fut faite prisonnière et ses armes données à des conscrits qui, se trouvant sur ce point, contribuèrent à l'opération et débutèrent par un succès.

« Nombre de Français et de patriotes piémontais étaient encore dans Turin; il était instant d'assurer leur liberté et leur existence au moment d'une explosion dont les résultats pouvaient leur être funestes, étant sous la main de ministres vraiment perfides et qui se montraient d'autant plus cruels qu'ils étaient plus complétement déjoués.[1]

« L'intérêt dont il pouvait être pour le roi de correspondre avec le général en chef fut le prétexte d'une lettre que j'adressai au gouverneur de Turin. J'insinuai que les mesures que je prenais étaient toutes de précaution; j'annonçai que si, par suite des circonstances, on attentait à la liberté d'un seul patriote français ou piémontais, j'incendierais à l'instant la ville et n'y laisserais pas pierre sur pierre. Cette lettre fut portée par l'adjudant général Clausel et remplit complétement mon objet; une proclamation du gouvernement sarde en fut la suite. Il tranquillisa les habitants et assura le peuple que les Français étaient ses plus fidèles alliés et qu'on ne devait rien craindre de leur part.

« Cette proclamation s'affichait, et je répandais au même moment que la cour recevait les nouvelles de la prise de Novare, de Suze, de Chivasco, d'Alexandrie et du désarmement de nombre de ses troupes.

« Il était impossible de donner à l'esprit du peuple

une direction entièrement opposée à celle imprimée en faveur des Français. L'opinion publique, incertaine, commença à pencher de notre côté ; les troupes s'étonnèrent, et les mesures de la cour devinrent timides, embarrassées, et conséquemment infructueuses.

« Le lendemain, le gouvernement fit publier une autre proclamation en sens contraire ; elle fut signée du ministre Priocca. C'est elle dont j'exigeai que le désaveu fût joint à l'acte d'abdication.

« Le 16, le roi écrivit au général Joubert, qui était encore à Milan, une lettre dilatoire. Elle me fut apportée par un aide de camp du roi, afin que je la fisse passer, ainsi que j'avais proposé de le faire dans ma lettre au gouverneur écrite le matin.

» Cette lettre me fut envoyée ouverte ; je la lus sur l'invitation qu'on m'en fit, et je saisis l'occasion pour faire assurer le roi qu'il était absolument inutile de recourir à des voies temporisatrices, que je ne demandais pas mieux que de faire passer la lettre, mais que je devais faire connaître tous les dangers auxquels s'exposait le roi ; qu'il était trop tard pour prendre des demi-mesures, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour qu'il adoptât un grand parti, propre à garantir sa personne et sa famille ; ceci fut rapporté au roi, et la lettre envoyée au général en chef.

« Le moment était venu de faire jouer à la fois tous les ressorts secrets que j'avais préparés ; je les mis en mouvement, et bientôt un envoyé du roi m'arriva ; c'était l'avocat ***, homme à gagner : il le fut. D'autres personnes l'étaient également ; mais la grande difficulté

était que les propositions émanassent toutes du roi, qu'il devinât ce qu'on voulait que sa volonté seule lui fît faire et que rien d'écrit ne vînt de moi, afin que, dans tous les cas, je ne pusse être désavoué. Cette conduite était d'autant plus nécessaire que la guerre n'était point déclarée au roi de Sardaigne, qu'on ignorait le parti que prendraient le Directoire et le corps législatif, et qu'il fallait agir de telle manière que l'acte du roi, paraissant volontaire, ne pût réarmer l'Europe contre la république et faire rompre le congrès de Rastadt.

« Je me bornai donc à redoubler l'effroi de l'envoyé et je le fis sortir de la citadelle. Une demi-heure après on me le dépêcha de nouveau; je le renvoyai encore à raison de la demande qu'il me fit de mettre par écrit les conditions que j'exigeais. Toutefois j'insinuai ce qu'elles pourraient être, mais je défendis au député de revenir, ajoutant que c'était au roi à se retirer comme il le pouvait de la situation où il s'était mis; que la république ne lui demandait rien; que son seul intérêt devait l'éclairer; que, quant à moi, je serais certainement blâmé de celui que je pourrais lui porter.

« Cependant mes autres agents cachés agissaient de tous côtés; diverses lettres avaient été remises, les membres de la famille royale et d'autres personnes puissantes avaient parlé. L'envoyé me revint, porteur cette fois d'ouvertures par écrit; je les rejetai bien loin, elles ne remplissaient point entièrement mes vues. Puis j'annonçai l'arrivée des colonnes (dont cependant je n'avais encore aucune nouvelle). Je donnai connaissance de la proclamation du général en chef, du 15, en

déclarant que le moment de la vengeance était venu; qu'il n'était aucune ressource pour le roi, que tous moyens d'invasion lui était interdit, que Turin était cerné de toutes parts, qu'enfin il était à peu près impossible que j'entendisse à rien maintenant. Un quart d'heure après l'envoyé reparut; le conseil du roi et toute sa famille étaient en permanence depuis le matin. Les individus puissants qui me servaient l'avaient emporté, les propositions qu'on m'envoyait touchaient le but; on demandait seulement un officier pour traiter. Je chargeai mon adjudant général Clauzel de terminer cette importante négociation; mais je lui donnai ordre d'exiger avant tout, et comme préalable indispensable, que toutes les troupes qui avaient été introduites dans la ville depuis un mois, en sortissent à l'instant et que la garnison fût réduite au minimum de ce qu'elle est dans le temps de paix la plus profonde.

« En présence de Clauzel le roi signa l'ordre et le fit porter aux divers corps. Huit bataillons, dont plusieurs arrivaient à marche forcée, sortirent sur-le-champ de la ville et retournèrent aux points d'où ils avaient été tirés pour venir défendre Turin.

« Après neuf heures de continuelles allées et venues du palais à la citadelle et après de vifs débats, Clauzel amena enfin le roi à signer tous les articles que je voulais. Ainsi que je l'avais exigé, ils furent consentis par le duc d'*Aost*, connu par sa haine pour nous et capable de se mettre à la tête d'un parti, et le ministre Priocca que je demandai comme otage et comme garant authentique du désaveu du roi de la proclamation

qu'il avait fait répandre en sous main me fut envoyé à la citadelle.

« Je dépêchai alors Clauzel vers le général en chef, pour lui porter l'acte d'abdication; il le rencontra à trois milles de Verceil. Les colonnes françaises se trouvaient à plus de douze lieues de Turin, quand le roi se détermina à abdiquer. Cet acte, que j'avais dicté, fut agréé à l'instant par le général en chef; il surpassait ses espérances. De suite il se rendit à la citadelle, où il arriva à une heure du matin. Il signa le traité, que l'adjudant général Clauzel reporta au château pour l'échanger et aussi pour régler ce qui était relatif au départ du roi, qui fut décidé pour neuf heures du soir.

« Pendant que ceci se passait et que Turin flottait dans l'incertitude et dans l'attente, je sortis de la citadelle à la tête d'une colonne de grenadiers et de chasseurs à cheval, à l'effet de m'emparer de l'arsenal; j'ordonnai aux troupes piémontaises, comme j'eusse ordonné à des soldats français, d'évacuer à l'instant tous les postes et de rentrer dans leurs quartiers. J'avais fait traduire en italien et imprimer dans Turin même par les soins hardis du capitaine de génie *Henry*, l'ordre du 16, qui déclarait les troupes piémontaises partie intégrante de l'armée républicaine. Cet ordre avait été distribué abondamment, les troupes étaient ébranlées; mon assurance les détermina; elles rentrèrent dans leurs quartiers, où je les consignai. Je m'emparai aussi de l'arsenal, où je me mis en état de défense.

« Peu de temps après, j'occupai de la même ma-

nière la porte Suzène, dont je pris possession avec une autre colonne; de là, presque seul,accompagné seulement du capitaine Henry et de quelques chasseurs à cheval, je me rendis en traversant toute la ville et suivi d'une foule immense à la porte du Pô, confiée aux volontaires de Turin, espèce de gardes nationales monarchiques. J'annonçai, au nom du général en chef, que je confiais cette porte de la ville aux braves volontaires de Turin; qu'ils seraient aussi chargés de la tranquillité dans l'intérieur, que je comptais sur leur loyauté et leur attachement pour les Français qui n'étaient pas faits pour être leurs ennemis. Cette marque de confiance produisit le plus heureux effet; elle circula de bouche et bouche, gagna les volontaires, et ce fut au milieu des cris de *Vive les Français*, *vive la liberté*, que je retournai à la citadelle rendre compte au général en chef de l'état des choses. Cependant le peuple commençait à se livrer ouvertement à la joie. Les espérances de paix et d'union succédaient aux plus vives alarmes, les patriotes exprimaient avec autant d'enthousiasme que d'énergie leurs élans vers la liberté; comprimés si longtemps, ils achevèrent de se développer, lors de la publication de l'acte d'abdication que j'avais exigée que le roi fît publier et afficher dans la soirée. De toutes parts alors les cocardes nationales furent arborées, les arbres de la liberté s'élevèrent, le peuple se répandit dans les rues et manifesta la plus vive satisfaction. Ces mouvements populaires furent aussi pacifiques qu'unanimes, aucun désordre n'eut lieu, et un aussi complet changement s'opéra sans en

apporter aucun dans les relations commerciales, dans les transactions ordinaires de la société, et sans qu'aucune goutte de sang ait été versée.

« Cependant il importait que les troupes fussent affermies dans les heureuses dispositions préparées par l'ordre du général en chef en date du 6 décembre, diverses mesures furent prises à cet effet ; la plus décisive fut celle de faire ordonner par le roi lui-même aux divers régiments qui étaient à Turin, de prendre la cocarde et de prêter le serment de fidélité à la République. Je le déterminai avant son départ à envoyer vers eux à cet effet les officiers de la couronne qui l'entouraient. Ils s'acquittèrent loyalement de cette mission. Dès le lendemain du départ du roi, tous les corps qui étaient dans Turin, même ceux de sa maison, m'apportèrent le serment de fidélité à la République et prirent la cocarde nationale.

« D'après l'ordre du général en chef, je fis rassembler les volontaires de Turin le 21 et leur ordonnai de prendre le nom de garde nationale. Je fis en outre recevoir un nouveau chef. L'allégresse des volontaires fut unanime et me rappela les premiers beaux jours de notre révolution.

« Le 22, le gouvernement provisoire fut installé, et cette cérémonie se passa de la manière la plus satisfaisante pour les amis de la liberté.

« Aujourd'hui j'expédie dans les provinces des proclamations relatives aux événements, à l'armée piémontaise, à l'établissement du gouvernement provisoire, et enfin l'acte d'abdication du roi. Des gardes

du corps ont ambitionné d'être porteurs de cette dépêche, et l'esprit du militaire piémontais est tellement francisé, que j'ai dû regarder comme également sûr et politique de les charger de cette mission pour laquelle ils m'ont voté des remercîments. »

Nous allons faire suivre le rapport secret de Grouchy d'un autre document adressé au citoyen Aymar, notre ambassadeur à Turin, par un Piémontais nommé Bertoliati, avocat qui joue un certain rôle dans toute cette intrigue politique.

Voici le rapport :

« Les circonstances présentes des affaires politiques et la situation où je me trouve me conseillent, citoyen commissaire, de me rappeler à votre souvenir, en vous exposant la commission dont j'ai été chargé pour les intérêts communs de la France et de ma patrie, afin que vous puissiez juger par vous-même les égards que je puis avoir mérités. C'est pourquoi je vous indique de vouloir bien jeter un coup d'œil sur la rédaction que j'ai l'honneur de vous présenter. Je vous fais cette relation d'autant plus volontiers que je connais l'étendue de vos lumières, la délicatesse de vos sentiments fondés sur la justice et appuyés d'une grandeur d'âme peu commune. Toutes ces considérations me sont un sûr garant que je trouverai en vous le personnage que je cherche, je veux dire un protecteur puissant, juste et bienfaisant.

« Quelques jours avant l'heureuse révolution du Piémont, ma patrie, j'eus, sur les dix heures du soir, la visite de deux personnes que je ne connaissais pas du

tout, voulant, me dirent-elles, avoir le plaisir de converser avec moi pour se procurer quelques éclaircissements sur un objet très-important. Leur discours roula sur les affaires du temps, sur la position du Piémont et sur celle de Turin. Comme je n'ai jamais su trahir ma pensée, ni varier dans mes principes, je raisonnai avec elles comme j'avais toujours raisonné sur pareilles matières. Avant de nous séparer, elles me dirent qu'elles étaient bien satisfaites de m'avoir connu à fond et tel que je leur avais été dépeint et qu'elles auraient le plaisir de me revoir ; visites que j'ai eues les soirées du lundi et du mercredi de la semaine de la révolution.

« Le vendredi matin, le bailli de Saint-Germain me fit appeler et me dit en ces termes que le roi savait que mon nom était connu et écrit en citadelle, qu'en conséquence il me priait d'y aller de sa part pour voir quelles étaient les intentions et les demandes du général français. Je jugeai à propos de voir le roi avant de faire le premier pas ; il me répéta mot à mot ce que m'avait dit le bailli. Si je passe sous silence le peu d'instructions qu'il me donna sur la manière dont je devais me comporter, étant de la plus grande inutilité pour le fond de la chose, je vous observerai cependant qu'avant d'obéir je pris à part le bailli et lui protestai que je ne me chargeais point de la commission, s'il ne me promettait pas d'être en tout d'accord avec moi, et que si j'apercevais la moindre tergiversation sur le parti que je proposerai de prendre, je me retirerai sans autre et refuserai ma mé-

diation. Il me promit tout ce que je lui demandai.

« Je me rendis ensuite à la citadelle, pour avoir un pourparler avec le général Grouchy, qui me communiqua par écrit ses prétentions. Je raisonnai quelque peu avec lui sur les demandes qu'il faisait, et fus à la cour, où, ayant trouvé réunis ensemble le roi, la reine, les princes royaux, les ministres et plusieurs autres personnages, je gardai le secret du contenu de l'écrit dont j'étais chargé, parce que je croyais que rien ne devait transpirer en présence de certaines personnes qui étaient présentes. Crainte que la négociation commencée n'eût pas la fin désirée, j'eus dans un coin de la chambre du roi un entretien avec le bailli et je lui dis qu'on ne saurait rien, si auparavant on n'éloignait pas telle et telle personne. Le roi, étonné de mon silence et voyant que je conversais avec le bailli en secret, s'approcha en me demandant quelle était la raison pour laquelle je ne m'ouvrais pas. Je lui fis la même observation que je venais de faire au bailli ; le roi convint que cette prétention était nécessaire et juste ; aussi écarta-t-il adroitement toutes les personnes que je lui avais nommées. Les choses en étant venues au point où je les désirais, je lui communiquai les demandes du général Grouchy. La surprise, les agitations, les discussions qui s'élevèrent entre les personnes qui assistaient à ce congrès ne purent pas me faire changer en rien dans le parti que j'avais pris. Je lui dis qu'il n'y avait pas d'autres et de meilleures ressources que de seconder les intentions du général et d'accepter les conditions qu'il offrait. Il y eut de grands débats de part

et d'autre ; ils se terminèrent par la résolution que l'on prit de faire une réponse au général, qu'on me chargea de lui porter. Je trouvai le général Grouchy ferme dans sa première demande ; voyant de la résistanee et craignant des suites fâcheuses, malgré le contenu de cet écrit, il me pria de le seconder dans cette tentative délicate, me promettant que je serais généreusement récompensé. Je me décidai donc à retourner en cour. En montant le grand escalier, je fis rencontre d'une personne qui m'attendait ; je ne pus la connaître, car elle était enveloppée dans son manteau et avait son chapeau enfoncé sur le front ! Ça été un bonheur pour moi que je ne l'aie pas connue, que je ne l'aie pas regardée, que durant son discours j'aie toujours eu les yeux collés contre terre, et que conséquemment elle n'ait pas même pu soupçonner que je l'aie connue, elle aurait pu me faire assassiner dans le doute que je voulusse ensuite la faire connaître comme chef d'un parti. Elle m'arrêta en me disant : « Monsieur l'avocat, vous pouvez rendre un grand service à la cour, à l'État. — Et que serait-il ce service ? ayant toujours l'attention de ne regarder que la terre, afin qu'il ne crût pas que je pouvais le connaître. — Vous aurez, me dit-il, cent mille livres en or qui vous seront comptées en cinq minutes, que vous pouvez porter dans votre voiture où bon vous semblera, pourvu que vous me promettiez de me seconder et de déterminer la cour, qui a confiance en vous, à faire un coup de main sur la citadelle. — Comment cela pourrait-il se faire ? lui répliquai-je, dans le temps que l'on traite avec les Français. — Ils ne se

défient de rien, ils sont tranquilles ; nous faisons sonner le tocsin dans les villages les plus proches de Turin ; de ces villages, nous faisons parvenir à d'autres, ainsi de suite, et lorsqu'un grand nombre de paysans, qui sont mécontents des Français, seront rassemblés autour de la ville, nous faisons également sonner le tocsin ici, avec le secours de la troupe que nous avons ici, qui est très-bien disposée, et de celle que nous avons fait venir, qui se trouve à la porte. Nous sommes assurés de l'issue de cette entreprise ; nous donnons un grand exemple à toute l'Italie, et vous, cher ami, vous serez en outre bien récompensé proportionnellement à l'importance de cette grande affaire. » Pendant que cette personne tenait ce langage, j'étudiais les moyens de la détourner de son projet et de lui laisser apercevoir que les choses n'étaient pas si alarmantes qu'elle se le figurait. « Mon cher monsieur, lui dis-je donc, vous vous échauffez pour rien ; si le roi veut traiter de quelque objet avec le général français, vous pouvez bien juger qu'ils ne sont pas de grande importance, puisqu'il m'a chargé de cette négociation à cette heure où tout le monde est retiré ; toutes ces circonstances ne vous disent-elles pas que le roi a pris ces sages mesures afin que le peuple ne crût pas ce qui n'est pas ? Je vous prie donc de vous rassurer, d'aller souper et de dormir tranquillement. » Après quelques paroles, il poussa un grand soupir pour me marquer la consolation que je venais de lui procurer, en me disant : « La nouvelle que vous venez de me donner est bonne ; autrement, tout était disposé et il ne manquait plus que

d'allumer le feu pour avoir un grand incendie. » Il se retira tranquille et alla peut-être informer son parti de ce qui venait de se passer entre lui et moi, pour le faire désister de son cruel projet. J'ai eu la même rencontre deux fois, et presque avec les mêmes circonstances, que je passe sous silence pour ne pas vous ennuyer par la répétition.

« Je reviens à mon sujet. Je retournai à la cour, où toutes les personnes informées et instruites de ma commission m'attendaient avec une impatience analogue à son importance. J'exposai avec la plus grande franchise les prétentions du général, auxquelles il ne voulait rien changer. Jugez quelle sensation ma relation fit sur le cœur de toute l'assemblée et des personnes qui étaient les plus intéressées à obtenir quelque adoucissement. On discourut pendant plus d'une heure et demie ; les uns pensaient d'une façon, les autres d'une autre. On proposait, on discutait, et toujours on m'interpellait pour avoir mon sentiment ; ce que je dis sans vanité, sans présomption ! Toujours égal à moi-même, je ne faisais que répéter ma première réponse, savoir : qu'il n'y avait pas d'autre voie de sauver la famille royale, ma patrie, et de se rendre favorable et propice la nation française, en épargnant le sang et de grandes dépenses, que d'accepter les propositions du général.

« Me voyant inébranlable dans mes principes, dans mon opinion et mon parti, je n'avais d'autre crainte que celle d'une trahison, du déshonneur. Le roi me dit : Allez donc, retournez à la citadelle, et dites au

général qu'il envoie l'officier qu'il voudra pour rédiger les articles arrêtés.

« Je fus à la citadelle pour la quatrième fois ; le général Grouchy me reçut avec bonté et cette bienveillance qui caractérise si bien les Français, et me témoigna le plaisir que lui causait ma dernière réponse, ayant conduit l'affaire avec autant de succès et de sagesse. Il écrivit ensuite tout ce qu'il jugea convenable et donna ses dispositions vers les neuf heures. Je passai chez le roi avec le citoyen adjudant général Clausel, le bailli de Saint-Germain. Le citoyen Clausel et moi avons concerté pour la stipulation des articles, *une seule fois qu'il y eut de l'opposition ; comme il était important, nous retournâmes à la citadelle, le citoyen Clausel et moi, pour avoir une explication avec le général.* Toutes les difficultés furent aplanies, on rédigea par écrit toutes les demandes qui furent acceptées, elles furent ensuite soussignées comme il est notoire et scellées du sceau royal, et nous nous retirâmes tous à deux heures environ après minuit, pleins de consolation et de contentement, attendu que les choses s'étaient arrangées et terminées si heureusement et que personne n'avait pu avoir la moindre connaissance de ce qui s'était traité pendant cette nuit ; ce qu'il importait grandement de tenir caché dans le secret le plus scrupuleux.

« D'après cet exposé le plus ingénu et le plus véridique, vous pouvez connaître si je mérite que la nation française me prenne sous sa protection et me fasse sentir quelques-unes de ces marques de bienveil-

lance dont elle comble généreusement les individus qui l'ont servie avec honneur et désintéressement.

« Je cède volontiers toute la gloire qui peut me revenir de mes opérations ; mais je ne puis pas renoncer aux avantages qu'elle me permet d'espérer sans faire aucun tort ni à mon honneur, ni à mon désintéressement, ni à la délicatesse de mes sentiments.

« J'ose me flatter que vous voudrez bien me prendre en considération, et vous intéresser à mon égard, puisque toutes les protections que je pourrais avoir d'ailleurs ne vaudront pas la vôtre. Ma reconnaissance, qui devance le bienfait que j'attends de vous, vous paye son tribut ; elle est aussi sincère qu'inaltérable. Salut et respect. Le citoyen Bertoliati, homme de loi. »

Voici maintenant les conditions exigées de Charles-Emmanuel par le général de Grouchy. Le roi les accepta et l'acte fut porté à Verceil par l'adjudant général Clausel au général en chef, qui l'approuva définitivement le 7 décembre 1798 :

« Sa Majesté déclare renoncer à l'exercice de tout pouvoir, et elle ordonne à tous ses sujets, quels qu'ils puissent être, d'obéir au gouvernement provisoire qui va être établi par le général français.

« Elle ordonnera à l'armée piémontaise de se regarder comme partie intégrante de l'armée française en Italie et d'obéir à son général en chef comme à elle-même.

« Sa Majesté désavouera la publication de la proclamation répandue par son ministre et ordonne à

M. le chevalier Damian de se rendre à la citadelle de Turin comme garant de sa foi et de sa ferme intention qu'aucun recours quelconque ne puisse être porté contre le présent acte, émané de sa volonté propre.

« Sa Majesté donne des ordres pour que les régiments piémontais ou autres qui sont entrés dans Turin pendant les trois derniers jours en sortent dès demain, 8 décembre, 18 frimaire.

« Sa Majesté ordonnera au gouverneur de la ville de recevoir et de faire exécuter exactement tous les ordres que le général français commandant de la citadelle jugera à propos de lui donner pour le maintien de la tranquillité publique.

« Il ne sera rien changé à tout ce qui a rapport au culte catholique et à la sûreté des individus et des propriétés. Les Piémontais qui voudront transporter leur domicile ailleurs auront la faculté de sortir avec leurs effets mobiliers dûment constatés, de vendre et de liquider leurs biens et créances pour en exporter le prix.

« Les Piémontais absents pourront librement revenir en Piémont et y jouir des mêmes droits dont jouiront leurs concitoyens.

« Les Piémontais ne pourront être, sous aucun prétexte, accusés ni recherchés pour propos, écrits et faits relatifs à la politique qui auraient eu lieu antérieurement au présent acte.

« Le roi et toute la famille royale auront le terme de... pour se transporter à...

« En attendant il ne sera rien changé aux disposi-

tions qui regardent la sûreté de sa personne et de ses habitations.

« Ses palais et ses maisons de campagne ne seront habités par personne ; rien n'y sera distrait de ce qui y existe, et la garde continuera à être confiée aux personnes qui y sont maintenant employées.

« Les passeports et les sûretés nécessaires seront fournis à Sa Majesté et à toute la famille royale pour la sûreté du voyage.

« On réglera ce qui a rapport à l'entretien de la maison du roi et de sa famille. On réglera aussi tout ce qui aura rapport à la famille du prince de Carignan et à sa sûreté.

« Toutes les dispositions contenues dans les articles ci-dessus n'auront lieu qu'après que le général en chef les aura sanctionnées et en aura remis un double signé par lui à Sa Majesté. Fait à Turin, le 7 décembre 1798 ; signé, V. Emanuel.

« Je garantis que je ne porterai aucun empêchement à l'exécution du présent acte. Signé, Victor-Emanuel. »

Le général de Grouchy avait reçu de Joubert non-seulement le commandement de la citadelle de Turin, mais celui de tout le pays et des troupes qui s'y trouvaient.

Joubert, comme nous l'avons dit, arriva le 9 décembre dans la nuit à Turin ; il se rendit le 10 au matin au palais du roi, ratifia et signa l'acte d'abdication, et fit connaître à ce prince les intentions du gouvernement français à son égard. La fin de la journée seule-

ment lui fut accordée pour quitter la capitale avec sa famille, composée de la princesse Félicité, sa tante, du duc et de la duchesse d'Aoste et leurs enfants, du duc de Montferrat, du comte d'Asti, du marquis de Suze, ses frères, du duc et du marquis d'Ivréa, ses oncles, de la marquise d'Ivréa, femme de ce dernier.

Le départ eut lieu à dix heures du soir avec l'appareil d'un funèbre convoi, sous l'escorte d'un détachement de cavalerie française.

La famille royale se retira d'abord à Florence, où elle arriva le 20 décembre. Cet asile donné à un prince malheureux par son parent devint par la suite le prétexte de la déclaration de guerre faite par le Directoire à la Toscane.

Quelques jours après les événements de Turin, l'ambassadeur Aymar écrivit à Grouchy pendant une courte absence que fit ce dernier :

« Tout va bien à Turin, mon cher général; mais je crois qu'il pourrait bien y avoir dans cette affaire un grand coupable que je vous ferai connaître à votre retour, si mes soupçons se confirment. Je crois qu'il existe un projet que voici : Le roi s'embarquera à Livourne; les Anglais seront avertis du moment de son départ; ils arrêteront le vaisseau et viendront vomir le roi et le duc d'Aoste vers X.....

« Il paraît que les cocardes des insurgés que je viens de voir portent non pas l'image de l'empereur d'Allemagne et de celui de toutes les Russies, mais celles de Lepelletier et de Marat. Vous verrez cela; nous

sommes tranquilles parce que vous êtes là. Bon succès et gloire. Tout à vous. »

Charles-Emmanuel avait été touché des marques de déférence et de la façon d'agir respectueuse à son égard du général de Grouchy : il voulut lui en témoigner sa gratitude, et, le 9 décembre, il lui fit écrire par M. de Saint-Marsan, son ministre de la guerre :

« Citoyen général, Sa Majesté est reconaissante de vos attentions ; elle vous prie d'accepter un de ses chevaux, qu'elle ordonne à son grand écuyer de faire passer à vos gens.

« En vous renouvelant l'assurance des sentiments de reconnaissance pour les politesses dont vous m'avez comblé avant-hier soir, j'ai l'honneur de me dire avec respect... »

Dans la même journée du 9 décembre 1798, une nouvelle lettre fut adressée au général par M. de Saint-Marsan : « Sa Majesté, sensible aux attentions que vous avez eues pour sa personne et sa famille, vient d'ordonner qu'il vous soit remis quelques chevaux de son écurie. »

Cette circonstance fut la cause d'un certain refroidissement, passager du reste, entre Joubert et Grouchy. Sur neuf chevaux de selle que le roi donna à ce dernier, Grouchy en garda quatre pour lui, et en cela il était bien dans son droit, puisqu'ils étaient tous sa propriété. Il en envoya deux à l'adjudant général Clausel, qui lui avait été si utile dans toute l'affaire de son état-major, un au commandant du génie.

Joubert trouva-t-il mauvais que Grouchy ne lui en ait

offert aucun, ou bien eût-il voulu pouvoir disposer lui-même de ces chevaux? C'est ce que nous ne pourrions dire; toujours est-il qu'il témoigna un certain mécontentement de ce qu'avait fait en cette circonstance le général, qui lui écrivit les deux lettres suivantes :

Turin, 12 décembre 1798.

GROUCHY A JOUBERT.

« Général, en commandant le Piémont dans les circonstances actuelles, j'ai souvent à décider sur une foule d'objets que vos instructions ne peuvent prévoir : à chaque instant je suis dans le cas de prendre sur moi et de mettre ma responsobilité à la place de la vôtre; jusqu'à ce moment je l'ai fait sans hésiter; mais dès que dans une chose, quelque secondaire qu'elle puisse être, je me vois désavoué et que j'éprouve un désagrément immérité, je dois quitter un poste qu'une confiance illimitée de votre part et mon attachement pour vous m'avaient seuls fait accepter.

« La raideur de mon caractère jointe à la pureté de mes principes se réunissent pour que je vous demande tout autre emploi dans l'armée que le commandement du Piémont. »

13 décembre 1798.

GROUCHY A JOUBERT.

« Je me suis trompé hier, général, quand je vous dis qu'il avait été conduit chez moi dix chevaux de

selle; il n'y en est entré que neuf, dont j'ai disposé de la manière suivante : j'en ai gardé quatre, j'en ai donné deux à l'adjudant général Clausel, un à l'adjoint à l'état-major Chevalier, employé près de moi, un au commandant d'artillerie Allix et un à l'officier du génie Henry.

« Vous n'ignorez pas la part que ces officiers ont eue à la révolution du Piémont; leurs services sont de nature à être reconnus.

« J'ai dû, général, disposer de ces chevaux par divers motifs : 1° parce que je tiens du roi ceux que je conserve et qu'ils étaient à lui et non à la République quand il me les a donnés; 2° parce que, le jour que je vous portai l'abdication, je vous prévins de ce que je comptais faire et que vous y donnâtes votre assentiment; 3° parce que, lorsque j'ai envoyé chercher ces chevaux, ils étaient au pillage. Des officiers porteurs d'ordres de divers généraux les entouraient, au mépris des ordres donnés et des gardes que j'avais établies; 4° parce qu'enfin il n'a été exhibé aucun ordre de vous pour empêcher leur sortie, mais seulement un ordre de Suchet, qui ne parlait pas en votre nom, ordre qui était d'ailleurs violé de tous.

« Comme mes actions sont telles, général, que du louche ne puisse les atteindre, j'ai dû entrer officiellement avec vous dans ces détails. »

Cette lettre peint le caractère susceptible et loyal de Grouchy. Toutefois un motif aussi puéril ne pouvait brouiller deux hommes comme Joubert et lui. Le premier rendit pleine justice à la conduite du second, et

le second, oubliant la légère contrariété qu'il avait eue dans cette circonstance, conserva le commandement du Piémont, qui fut organisé d'abord sous un gouvernement provisoire du pays, avec tutelle de la France, en quatre divisions militaires territoriales.

De fait, le général devint pendant tout le temps qu'il commanda le pays, c'est-à-dire de décembre 1798 à mai 1799, le véritable gouverneur, l'arbitre de cette vaste province, qui ne comptait pas alors moins de deux millions deux cent mille âmes.

Joubert, Aymard, devenu commissaire extrordinaire, Grouchy, organisèrent, à la suite de l'abdication du roi et en attendant la décision du Directoire, une commission provisoire composée de quinze membres pour administrer le pays. D'après l'acte d'organisation, le général en chef se réservait la nomination des municipalités des villes et places occupées par les troupes françaises.

Le jour de l'installation de ce gouvernement provisoire, Grouchy prononça le discours suivant :

CITOYENS,

« Par leurs astucieuses manœuvres les ennemis de la Liberté espéraient rompre les liens qui doivent unir les Piémontais à la Nation Française. La Politique sanguinaire des Anglais avoit couvert de sombres nuages la destinée de cette belle portion de l'Italie, quand tout-à-coup les audacieux mouvements du Général en Chef en déjoüant des liberticides projets, ont dissipé

l'orage, qui vous ménaçait; les Rois vous préparaient la guerre, et les fléaux qu'elle traine à sa suite. L'Armée Française s'est montrée, et déjà vous jouissez de la paix.

« A peine l'abandon volontaire de votre Roi vous a-t-il délivrés d'un Gouvernement ébranlé depuis longtemps (car il n'est de stabilité pour les institutions politiques, qu'alors qu'elles reposent sur la base sacrée des droits de l'homme), à peine, dis-je ce Gouvernement a-t-il disparu, que vos élans vers la Liberté se sont manifestés. Ils retentiront des rives du Pô aux bords de la Seine; la Grande Nation les entendra, elle vous recevra dans ses bras, et vous couvrira de son Egide Républicaine.

« Toutes fois ne l'espérez pas, si vous oubliez qu'il n'est de bonheur et de liberté pour les Peuples, qu'alors qu'ils sont sages, et vertueux.

« Que le feu sacré du Patriotisme n'allume donc jamais chez vous le flambeau des discordes civiles : que le respect des propriétés, et des cultes, que l'oubli de toute haine et de toutes vengeances politiques vous assûre ce calme heureux, où n'arrivent souvent les Nations, qu'à travers une mer de sang, et de calamités.

« Et toi, éternelle Providence, daigne écarter de ces jeunes enfants de la Liberté, tous les tourmens révolutionnaires. Tu a permis que leurs premiers pas dans la carrière d'une révolution ne fussent marqués d'aucun excès, accorde leur toujours d'heureuses destinées, et puisse leur exemple apprendre aux Nations, qu'étrangères aux intérêts des Rois, et à leurs que-

relles, toutes sont faites pour vivre unies, et pour être libres.

« *Vive la Liberté, Vive la Liberté.* »

Le Directoire fut très-satisfait de la conduite ferme et adroite de Grouchy dans toute cette grosse affaire du Piémont. Il le manda à Joubert, qui écrivit le 23 décembre, de Turin au général :

« Le Directoire exécutif, citoyen général, m'a chargé de vous témoigner sa satisfaction sur la conduite que vous avez tenue dans l'expédition du Piémont. Je vous répète avec plaisir ses expressions : « L'éloge que vous « faites de la conduite du général Grouchy dans cette « affaire délicate a fait penser au Directoire exécutif « que vous vous chargeriez avec plaisir de lui en témoi- « gner toute sa satisfaction. »

Le général en chef ayant donné une quinzaine de jours à l'organisation du pays, installé le gouvernement provisoire, conféré à plusieurs reprises avec Grouchy pour la conduite à tenir, partit pour son quartier général de Milan, laissant à son chef d'état-major Suchet le soin de faire connaître au commandant du Piémont ses dernières instructions.

On remarque dans la lettre écrite par Suchet à cette occasion en date du 23 décembre 1798, le passage suivant relatif au Piémont :

« Vos rapports avec le gouvernement provisoire seront principalement de faire respecter son autorité, de veiller à ce que toutes les demandes faites pour le

bien de l'armée française soient exécutées, de preparer d'avance les moyens d'opérer bientôt une conscription militaire dans le pays, de pourvoir à ce que les travaux publics, les fortifications des places, réparations de routes etc., etc., soient faits avec activité, et généralement à tout ce qui intéresse soit l'administration publique, soit le service et l'intérêt de l'armée. — Vous vous occuperez aussi avec le gouvernement de relâcher ou retenir prisonniers tous les gouverneurs et gens suspects arrêtés à notre entrée.

« Vous vous entendrez assidûment avec le commissaire civil, et vous vous concerterez pour vos relations avec le gouvernement provisoire.

« Les réquisitions de toute espèce sont défendues; vous tiendrez sévèrement la main à l'exécution de cette mesure; le général en chef se réserve seul le droit d'en frapper, et l'ordonnateur en chef Aubernon pour les subsistances de l'armée.

« Le général en chef, voulant favoriser les officiers piémontais qui se sont offerts pour servir la République française, a fait remettre au gouvernement provisoire le tableau de près de quatre cents demandeurs de ce genre, sur le nombre desquels il l'a invité d'en choisir quatre-vingt-seize pris dans tous les grades, d'un patriotisme et d'un talent reconnus, qui seront répartis, à raison de douze pour chacun des huit régiments actuellement au delà du Tessin. Le choix de ces officiers vous sera renvoyé par le gouvernement. Vous devez observer que les intentions du général en chef n'ont point été de faire des promotions, mais bien de

placer ces officiers dans leurs grades respectifs.

« Après vous être assuré que ces formalités sont remplies, vous les dirigerez sur les différents régiments en en donnant avis au général en chef.

« Le citoyen Serras, nommé par le général en chef commissaire ordonnateur, est principalement chargé de la surveillance et de l'organisation des troupes piémontaises. Il recevra vos ordres pour tous vos objets de service.

« La sûreté de l'armée exige que vous fassiez retirer toutes les armes qui ont été délivrées aux paysans quelques jours avant l'entrée des Français. Pour y parvenir vous ordonnerez une organisation générale de la garde nationale, d'après les principes et sur les bases de l'organisation française, en observant cependant que toutes les armes de ces gardes doivent être déposées dans les chefs-lieux pour n'être remises qu'aux citoyens connus et domiciliés.

« Les choix des commandants et chefs des gardes nationales seront faits par vous en en prévenant le général en chef.

« Vous devez provoquer du gouvernement une loi pénale contre les porteurs de stylets, et en surveiller l'exécution.

« Vous ferez également poursuivre dans toute l'étendue du Piémont les déserteurs de toute arme et de toute nation.

« Vous donnerez aussi des ordres pour que le passage du Mont-Cenis soit continuellement entretenu et amélioré, s'il est possible.

« Les officiers de marine se sont engagés à lever un corps de cent soixante marins, que vous dirigerez sur Ferrare pour être à la disposition du citoyen Sibile, commandant la marine.

« Le général en chef ayant ordonné que les drapeaux donnés aux troupes piémontaises par le roi fussent retirés, vous tiendrez la main à ce que le commissaire ordonnateur Serras en fasse faire douze de nouveaux pour les quatre brigades piémontaises et demie, semblables à ceux de l'armée française. »

Grouchy se mit immédiatement à l'œuvre.

Les émigrés et prêtres français qui avaient été reçus en Piémont par l'ancien gouvernement eurent ordre de quitter le pays sous trois jours; plusieurs furent arrêtés et envoyés en France. En général les habitants des villes se montraient satisfaits de la révolution qui venait de s'opérer; mais néanmoins le roi et sa famille avaient encore beaucoup de partisans, qui commencèrent bientôt à fomenter des troubles dans les campagnes pour arriver à une contre-révolution.

La province d'Asti fut la première qui essaya un soulèvement dont nous allons parler plus loin.

Le Piémont fut organisé dès le 15 décembre en quatre commandements territoriaux sous les ordres supérieurs de Grouchy. Le premier, confié au général de division Casabianca, renfermait le pays qui s'étend du Pô au Tanaro ; comprenant les villes de Coni, Mondovi, la partie de la province d'Albe sur la gauche du Tanaro, Asti, Bourg, Montferrat et Valence; quartier général à Coni. — Le second donné à l'adjudant général

Louis, se composa du pays qui s'étend de la rive gauche de la Doria Baltea à la Mayra, comprenant la vallée d'Aoste, la partie de la province d'Ivrie située au delà de la Doria, celle de Turin au delà du Pô, Pignerol, Saluces (Suze, quartier général). — Le troisième eut pour commandant l'adjudant général Flavigny. Il comprenait la partie du Piémont depuis la rive droite du Tanaro jusqu'aux confins des États de Plaisance, Civa, le haut Montferrat, l'Alexandrie, le Tortonais; etc. quartier général à Alexandrie. — Le quatrième comprenait le pays connu sous le nom de bas Novarrais et de Lumeline; quartier général à Novarre. Commandant, le chef de brigide Philippe, puis bientôt après l'adjudant général Serras.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

De 1766 à la fin de 1793. 1

Le marquis Emmanuel de Grouchy. — Sa naissance (1766). — Sa famille. — Son entrée au service (1780). — Les diverses positions qu'il occupe. — Sa conduite politique au commencement de la Révolution. — Son caractère. — Il est nommé général de brigade (11 septembre 1792). — Il est envoyé à l'armée des Alpes.— Son mémoire sur cette armée. — Il revient en congé en Normandie. — Première calomnie contre lui. — Il est désigné en 1793 pour l'armée des côtes de Brest. — Ses lettres à son père. — Considérations sur la guerre de Vendée. — Nouvelle calomnie. — Il commande à Ancenis le camp de l'avant-garde des troupes de Canclaux contre les Vendéens. — Se lie avec Cavaignac. — Correspondance curieuse de Grouchy. — Son rapport sur la position de cette armée (août 1793). — Lettres des représentants. — Lettre de Grouchy aux représentants. — Opérations. — Affaire du camp des Sorinières. — Brillante conduite de Grouchy. — Décret du 5 septembre contre les officiers nobles. — Observation sur les opérations de l'armée par le général Grouchy. Lettres de Canclaux à Grouchy. — Services que ce dernier rend à l'armée pendant les mois d'août et de septembre. — Sa destitution brutale le 6 octobre et celle de Canclaux. — Lettres pleines de noblesse de Grouchy à cette occasion. — Lettre du ministre de la guerre. — Témoignage que le général reçoit des sociétés populaires. — Sa lettre du 14 octobre à son père. — Un passage de sa biographie. — La vérité sur ce fait de Grouchy marchant comme simple soldat après avoir été général.

LIVRE DEUXIÈME

De la fin de 1794 au commencement de 1796. . . . 75

Grouchy est replacé à l'armée de l'Ouest (novembre 1794). — Lettre de Canclaux. — Coup d'œil sur la guerre de Vendée en 1794. — Fête à l'occasion du traité avec Charette (9 janvier 1795). — Grouchy chef d'état-major de l'armée de l'Ouest. — Ses lettres à son père, à Can-

claux. — Il est nommé général de division le 23 avril 1794 par les représentants près l'armée de l'Ouest. — Ses lettres à son père et à son ami Dumont sur la situation des choses en Vendée. — Premier débarquement d'émigrés sur les côtes (27 juin 1795). — Opérations. — Série de lettres de juillet à septembre sur la guerre contre Charette. — Note de Grouchy sur l'état de la Vendée et sur les moyens d'y terminer la guerre. — Sa note sur la situation de l'armée de l'Ouest en août 1795. — Sa note sur l'état politique des départements de l'Ouest, à la rive gauche de la Loire. — Lettre de remercîments adressée à Grouchy par le Comité de salut public (30 août 1795). — Canclaux est remplacé dans son commandement par Hoche. — Ce dernier supplie Grouchy de rester à l'armée de l'Ouest. — Lettres de madame de Grouchy et de Grouchy au père de ce dernier. — Correspondance curieuse de Hoche et de Grouchy. — Opérations en octobre 1795. — Ordre de Hoche et ses instructions à son chef d'état-major. — Le général Chérin. — Opérations contre Stofflet. — Grouchy nommé général en chef de l'armée des côtes de Brest (25 novembre (1795). — Lettre de refus de Grouchy. — Sa lettre à son père. — Lettre curieuse de Hoche sur Stofflet (3 décembre 1795). — Ordre du ministre de la guerre Dubayet à Grouchy de se rendre à Paris (18 décembre 1795).

LIVRE TROISIÈME

Du commencement de 1796 à la fin de cette même année. 213

Refroidissement de courte durée entre Grouchy et Hoche. — Causes de ce refroidissement. — Lettres de Grouchy et de Hoche. — Erreur d'un auteur de la Vie de Hoche, Bergounioux, à propos de cette circonstance qu'il place à une année de date plus éloignée et attribue à l'insuccès de l'expédition d'Irlande. — Grouchy, prêt à être envoyé à l'armée d'Italie, opte pour l'armée du Nord, commandée par son ami Beurnonville, dont il devient le chef d'état-major. — Lettres de Grouchy. — Ses regrets de n'être pas en Italie avec Bonaparte. — Correspondance avec Beurnonville et quelques généraux pendant son séjour à l'armée du Nord. — Discours prononcé par Grouchy à la fête des Victoires. — Grouchy nommé à l'armée de l'Ouest (13 juin 1796). — Ses lettres à Hoche. — Il a pendant quelques semaines un commandement territorial, puis se rend le 13 novembre à Brest pour être employé au corps expéditionnaire d'Irlande.

LIVRE QUATRIÈME

Années 1796-1797. 261

Expédition d'Irlande. — Premier projet de descente sous Louis XVI. — Mémoire de Dessein-Ferjeux à M. de Vergennes. — Ce mémoire fait